

Le Monde

LE MONDE DES LIVRES

■ Tout Michaux
■ Devereux
et Bastide,
influences croisées



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16548 - 7,50 F

VENDREDI 10 AVRIL 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Possible reddition de Radovan Karadzic

Selon les services français de renseignement, l'ancien chef des Serbes de Bosnie aurait pris contact avec des avocats américains pour assurer sa défense devant le Tribunal pénal international de La Haye. p. 4

■ Guerre des mutuelles

La gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France est l'objet d'une polémique entre ses dirigeants et ceux de la Fédération nationale de la mutualité française. p. 8

■ Menace contre le préfet de Corse

Le ministère de l'intérieur prend très au sérieux les menaces de mort reçues par Bernard Bonnet. p. 28

■ L'Ukraine écartelée

Historiquement liée à la Russie, l'Ukraine louchait vers la Pologne, que son entrée dans l'Union européenne va ancrer à l'Ouest. p. 12

■ La réforme des Caisses d'épargne

Les clients des Caisses d'épargne pourraient en devenir les sociétaires, comme dans certaines mutuelles. p. 15

■ Adoption de la loi sur l'immigration

Le projet Chevènement a été définitivement voté par l'Assemblée nationale, mercredi 8 avril, malgré les dissensions à gauche. p. 6

■ Le dollar en baisse

Les bonnes perspectives de croissance en Europe pèsent sur la monnaie américaine. p. 16

■ Pessimisme pour le Japon

Le dernier rapport de l'OCDE prévoit que le Japon sera la principale victime de la crise asiatique. p. 2

■ L'exception culturelle confortée

Les conclusions des Assises de l'audio-visuel de Birmingham, qui ont pris fin mercredi 8 avril, écartent toute idée de dérégulation à outrance. p. 23

Allemagne, 9 DM; Argentine, 9 F; Australie, 20 A\$; Belgique, 45 F; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte d'Ivoire, 350 F CFA; Danemark, 16 KrD; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 450 Dr; Irlande, 1,40 £; Italie, 2000 L; Luxembourg, 40 Ri; Maroc, 10 Dh; Norvège, 48 KrN; Pays-Bas, 3 Fl.; Portugal, 200 Esc; Espagne, 165 Ptas; Suède, 10 Sk; Suisse, 2,10 FrS; Tchécoslovaquie, 1,20 Tcs; USA, 1,25 \$; USA (Canada), 2,25 \$.

M 0147-410-7,50 F

Ile-de-France : 12 milliards pour les lycées

- La région veut lancer un emprunt pour financer, sur six ans, la rénovation des établissements
- Jean-Paul Huchon (PS) explique au « Monde » que ce « plan d'urgence » sera sa priorité
- Le nouveau président souhaite multiplier par deux les opérations de remise à neuf

LE NOUVEAU PRÉSIDENT du conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon (PS), a transmis aux élus, mercredi 8 avril, les orientations budgétaires de la nouvelle majorité de gauche qui seront soumises au vote de l'assemblée régionale à partir du 22 avril. Dans un entretien au Monde, M. Huchon indique qu'il fait de la rénovation des lycées d'Ile-de-France - dont « l'état est souvent catastrophique, pas seulement en Seine-Saint-Denis » - l'axe prioritaire de sa politique. Pour cela, il va proposer au conseil régional d'investir 12 milliards de francs supplémentaires pendant six ans. Cette somme sera financée par un emprunt. M. Huchon s'engageant par ailleurs à pratiquer en 1998 une « fiscalité zéro », c'est-à-dire de ne pas augmenter la pression fiscale.



Un redéploiement des crédits budgétaires devrait permettre de financer, un certain nombre d'« infractions significatives » voulues par la nouvelle majorité du conseil régional : aide à la création d'emplois, transports collectifs, logement social, environnement et culture. La discussion sur ces orientations budgétaires va constituer un test politique. M. Huchon, à qui les élections du 15 mars n'ont donné qu'une majorité relative, espère que la droite acceptera de partici-

per à des « majorités d'idées » plutôt que de joindre ses voix à celles du Front national.

Lire page 11

France-Rwanda : Lionel Jospin accepte de lever le secret-défense au cas par cas

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, a affirmé, mercredi 8 avril, que le gouvernement était disposé « à fournir les éléments d'information nécessaires » à la mission d'information que dirige Paul Quilès (PS) sur le rôle joué par la France au Rwanda de 1990 à 1994. Dans des lettres adressées, l'une à Paul Quilès, l'autre au président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, il précise les modalités selon lesquelles les ministères décideront ou non de déclassifier les documents confidentiels ou « secret-défense » demandés et d'autoriser les fonctionnaires à témoigner. Ces derniers seront en principe entendus à huis clos. M. Quilès a réclamé entre autres les accords de défense et de coopération militaire liant Paris à une trentaine de pays africains.

Lire page 3

Le visage aux yeux morts de la planète Mars n'est qu'une colline cabossée

LA FACE aux yeux morts semblait attendre, tel un Sphinx, des visiteurs venus d'une autre planète. Lorsque les ingénieurs du Jet Propulsion Laboratory de la NASA, à Pasadena (Californie) reçurent en 1976 les premières images du sol martien prises par la sonde Viking 1, ils furent saisis par un détail du cliché 35A72. Au beau milieu de Cydonia, une région grêlée de cratères et de petites formations rocheuses, apparaissait, comme voilée, une énigmatique figure humaine de plus d'un kilomètre carré. La photo fit le tour du monde, suscitant nombre de spéculations sur l'origine de ce « suaire martien ».

Après analyse, la NASA n'y vit qu'une curiosité géologique, sculptée par l'érosion et habilement mise en scène par un rayon de soleil matinal. D'autant que le programme Viking venait de conclure à l'absence de trace de vie sur la planète rouge. Le cliché retomba dans l'oubli. Insatisfaits, certains exhumèrent les photos. Ils découvrirent d'autres formations remarquables : une « forteresse », quelques structures pyramidales, dont une à cinq faces, toutes situées à proximité du « visage ». Les prétendus « canaux martiens »

observés à la fin du XIX^e siècle n'étaient pas loin et avec eux la conviction que quelque'un, ou quelque chose, avait voulu, avec ces objets, nous faire un signe. Pour Mark Carlotta, spécialiste des images de synthèse à la Pacific-Sierra Research Corporation et adepte d'une origine artificielle des monuments, plusieurs hypothèses sont envisageables. Les conditions nécessaires à l'apparition de la vie sur Mars ont, dit-il, existé assez longtemps pour permettre à une civilisation indigène d'évoluer et de construire les objets en questions. Autre scénario, la mystérieuse tête a été façonnée par une civilisation terrienne avancée aujourd'hui disparue. Ou encore, ces « signaux » auraient été conçus par des visiteurs venant d'au-delà du système solaire.

Cet édifice théorique semble ébranlé par une quatrième hypothèse, celle de l'origine naturelle, initialement évoquée par la NASA. Cette conviction s'appuie sur les images prises, dimanche 5 avril, par la sonde Mars Global Surveyor (MGS), qui cartographie la Planète rouge. Avec une résolution dix fois plus fine que celles de Viking mais avec un

éclairage solaire différent, les caméras de MGS ont dévoilé une simple colline usée et cabossée par le temps. On ne peut y débusquer ni la main ni la griffe d'un quelconque être vivant.

La NASA avait annoncé il y a quelques jours son intention de prendre des « images d'intérêt public » de ce site et des zones d'atterrissage des sondes Viking 1 et 2 et de Mars Pathfinder. Elle trouvait ainsi le moyen de faire un peu de publicité à la sonde MGS, dont le plan de vol est perturbé par un panneau solaire rebelle. Cela ne va pas améliorer son image auprès des spécialistes des ovnis. Déjà, en 1993, lorsque la sonde Mars Observer cessa tout contact avec la Terre juste au moment où elle arrivait sur son objectif, les plus fervents d'entre eux accusèrent l'agence spatiale américaine de garder secrètes des observations menées sur la face cachée de Mars. Nul doute que cette théorie du complot alimentera la 10^e conférence sur les ovnis, qui doit débiter vendredi 10 avril à Eureka Springs, dans l'Arkansas.

Hervé Morin

Lire page 20

Double vies de citadins

LES RÉSIDENCES secondaires ont perdu de leur côté champêtre, mais leur attrait auprès des citadins ne se dément pas. Une enquête menée sous la direction de la sociologue Françoise Dubost montre qu'elles représentent 10 % du parc immobilier total, soit 2,4 millions d'habitations. La part des constructions neuves y est en forte croissance : depuis 1975, la moitié de ces logements sont réalisés dans des immeubles collectifs. A la différence de leurs prédécesseurs, leurs propriétaires éprouvent moins qu'autrefois la nostalgie de la campagne traditionnelle. Ils ne s'intéressent plus guère à la terre, au travail agricole, mais davantage au décor et au patrimoine local.

Salariés actionnaires



MAURICE LÉVY

UN ACCORD entre les héritiers du fondateur de Publicis, Marcel Bleustein-Blanchet, met fin à une longue querelle. Michèle Bleustein-Blanchet cède ses parts dans la société de contrôle familial, transformée en société anonyme. Le capital du groupe, jusque-là contrôlé de manière familiale, s'ouvre aux personnels et à Maurice Lévy, président du directoire.

Lire page 17

Le plan de reconquête de Jacques Chirac

LE SLOGAN se cherche encore. Deux, trois mots au plus, qui sonneraient neuf et fort, beaux comme un titre de roman, une marque de fabrique, un rêve de septennat. Quelque chose comme le trop plagié « pacte républicain » ou la défunte « fracture sociale ». Une de ces expressions magiques

que l'on enchâsse comme joyau dans chacun de ses discours pour mieux la voir ensuite s'envoler, s'échapper et se poser, s'imposer, ici, là, partout, au beau milieu des mots des autres.

Bref, un tube, une scie, comme on ne dit plus, d'ailleurs. Il ne manque plus que cela, ces deux ou

trois petits mots ciselés. Car, pour le reste, les élections sont passées, l'adversaire est au pouvoir à Matignon, les amis sont rares, les traîtres nombreux, les psychonieux légion, c'est parfait : Jacques Chirac peut entrer en campagne.

Au lendemain des élections régionales et cantonales, un fidèle

du chef de l'Etat, convié à l'Elysée, a ressenti l'étrange impression de revenir quatre ans en arrière. Vers cette fin d'automne 1994, dans ce bureau de l'Hôtel de Ville, où ils étaient bien peu à écouter encore le candidat Jacques Chirac leur exposer ses chances de gagner l'élection présidentielle.

Les deux hommes ont commenté l'allocution présidentielle radio-télévisée de la veille et, tout particulièrement, cette petite phrase sur la nécessité de « moderniser notre vie politique et de l'adapter à son époque ». A la façon dont le chef de l'Etat lui en a parlé, le visiteur a compris que son hôte tenait à sa nouvelle rengaine de campagne.

Depuis, à l'Elysée, on travaille d'arrache-pied sur ce thème. En quelques jours, l'agenda présidentiel s'est rempli de rendez-vous avec les responsables des « formations républicaines », que l'on a pris soin d'entourer d'une très grande publicité. Une fois passée la trêve de Pâques, le ballet des visiteurs devrait reprendre dans la cour du palais de l'Elysée : on promet cette fois, outre les incontournables experts et constitutionnalistes, des personnalités « iconoclastes ».

Pascal Robert-Diard

Lire la suite page 14



Grasset

International	2	Tableau de bord	18
France	6	Aujourd'hui	20
Société	8	Météorologie-Jour	22
Carnet	10	Culture	23
Régions	11	Guide culturel	25
Horizons	12	Économie	26
Entreprises	15	Abonnements	26
Communication	17	Radio-Télévision	27

CROISSANCE Le Japon devrait connaître une croissance négative en 1998, pour la première fois depuis 1974, selon le rapport semestriel de l'Organisation de coopération et de

développement économiques (OCDE). Touché par la crise asiatique, l'archipel pourrait retrouver une croissance positive en 1999 si « des réformes viennent rétablir la confiance », aver-

tissent les experts de l'Organisation. ● LE PREMIER MINISTRE, Ryutaro Hashimoto, a annoncé, jeudi 9 avril, des abattements fiscaux d'un montant de 4000 milliards de yens pour les deux

ans à venir et devait formuler un plan de relance attendu par les pays occidentaux. ● ACCUSÉ de ne pas venir en aide à ses voisins en difficulté, Tokyo s'efforce d'augmenter ses contri-

butions au règlement de la crise, notamment envers l'Indonésie. L'accord entre ce pays et le FMI, qui devait être signé jeudi 9 avril, connaît de nouveaux déboires.

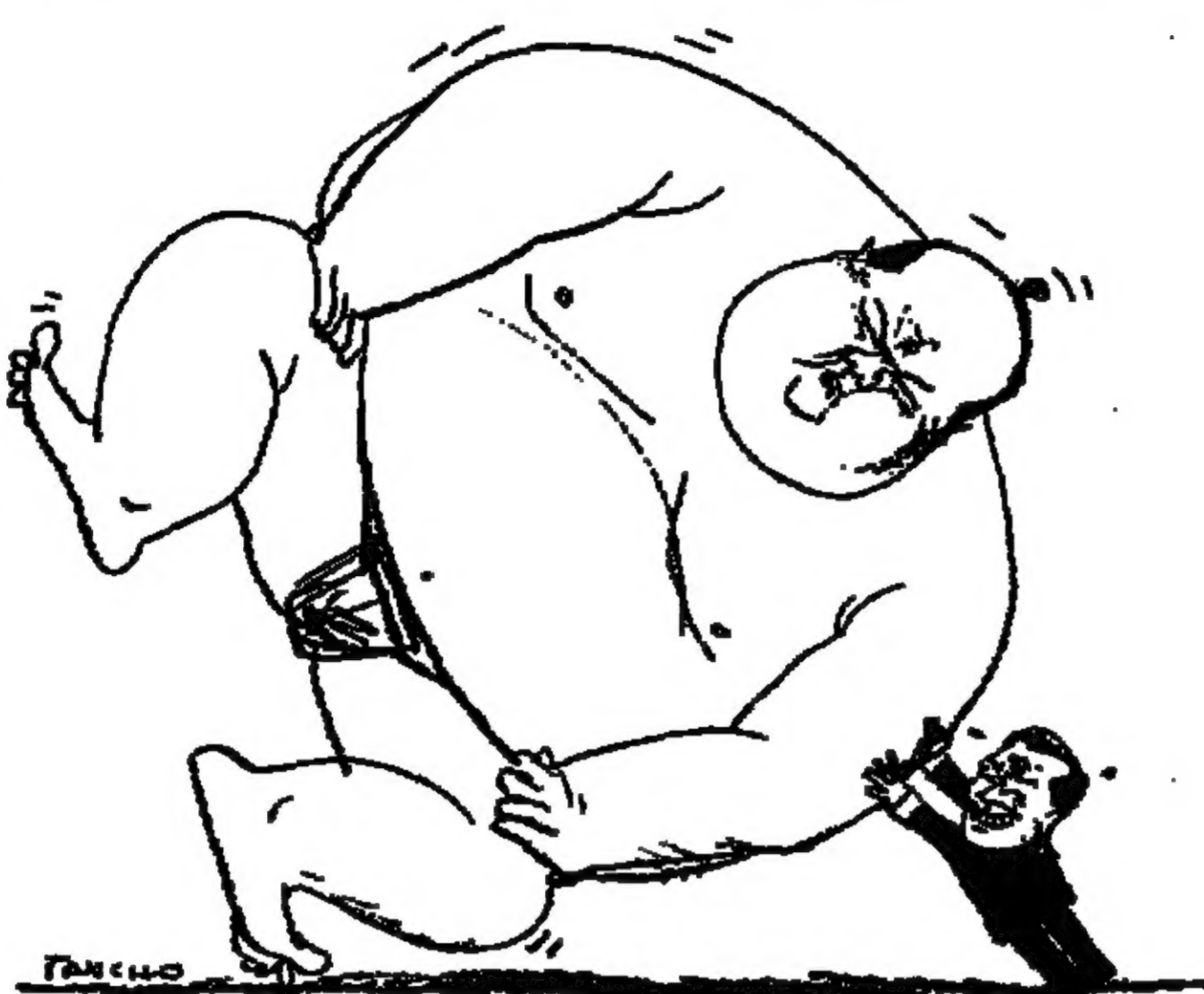
Le Japon est « au bord de la récession », selon l'OCDE

L'archipel sera le plus touché des pays industrialisés par la crise asiatique. Son rôle dans l'économie mondiale est mis en cause dans un contexte de marasme dans la région

« LE JAPON est le pays le plus directement exposé aux effets de la crise asiatique parmi les pays industrialisés, et sera le plus touché » par ses effets, selon les dernières Perspectives économiques de l'OCDE, rendues publiques mercredi 8 avril à Paris. Selon ce rapport de conjoncture publié tous les six mois, l'Organisation de coopération et de développement économiques estime que « l'économie japonaise est au bord de la récession » et que « l'activité semble devoir se contracter légèrement cette année, pour la première fois depuis 1974 », date du premier choc pétrolier. La croissance du PIB japonais devrait donc être légèrement négative en 1998 (-0,3 %), après une croissance modeste de 0,9 % en 1997. Le retour à la croissance devrait s'opérer en 1999 (1,3 %), « à condition que des réformes viennent rétablir la confiance », selon les experts de l'OCDE.

L'atonie de la demande intérieure japonaise est devenue, selon l'OCDE, l'un des deux principaux déterminants de l'économie mondiale (l'autre étant la vigueur persistante de la demande américaine). La crise asiatique est un facteur important du marasme au Japon. Contribuant à rendre les entreprises japonaises moins compétitives sur les marchés extérieurs, elle devrait priver l'archipel de 1,5 point de croissance en 1998 et de près de 3 points en 1999.

Mais d'autres facteurs sont profondément d'origine ancienne. Ils sont liés au resserrement budgétaire



M. Hashimoto annonce des réductions d'impôts

Après l'adoption, mardi, par le Sénat de la loi de finances 1998, le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, a annoncé, jeudi 9 avril, une inflexion attendue à l'étranger et au Japon de sa politique économique, axée jusqu'à présent sur l'assainissement des finances publiques. Admettant que le Japon traverse « sa crise économique la plus grave depuis la guerre », M. Hashimoto avait promis des « mesures audacieuses ». Les abattements fiscaux s'élèveront à 30 milliards de dollars (180 milliards de francs) sur les deux prochaines années.

Des précisions sont également attendues sur les affectations du plan de relance dont seule l'enveloppe (16 000 milliards de yens) est déjà connue. L'inflexion de la politique économique du gouvernement Hashimoto et la question de la responsabilité politique du premier ministre domineront le débat parlementaire jusqu'aux élections sénatoriales, prévues pour le 12 juillet.

amorcé en 1997 et surtout à la crise durable du secteur financier, affecté par les créances douteuses (dont le montant équivaut à 15 % du PIB japonais) et de sérieux problèmes de bilan depuis l'éclatement des « bulles » boursière et immobilière au début des années 90.

MESURES « RESTRICTIVES »
Dans ce contexte de « déprime », l'OCDE ne se prive pas d'adresser des recommandations aux dirigeants de Tokyo. « Une politique de relance paraît opportune », explique le rapport. Peu impressionné par l'état actuel du projet de budget japonais pour 1998, l'OCDE y décèle encore trop de mesures « restrictives ». Le plan de relance annoncé le 26 mars dernier par le parti libéral-démocrate au pouvoir (*Le Monde* du 27 mars) n'a pas encore convaincu l'OCDE, bien que son montant représente près de 3 % du PIB japonais.

En attendant d'en savoir plus sur la conception des mesures promises, les économistes du Château de la Muette insistent sur la néces-

sité de baisses d'impôts « durables » ainsi que sur l'assainissement du secteur financier. Même son de cloche du côté du FMI : son directeur général, Stanley Fischer, a réclamé, mercredi, à Tokyo, des baisses d'impôts et des mesures de restructuration bancaire.

À l'exception des graves difficultés rencontrées par le Japon, les autres grands pays industrialisés devraient rester relativement épargnés par les conséquences de la crise en Asie. Celle-ci devrait même profiter aux États-Unis grâce à ses effets désinflationnistes, bienvenus dans le contexte de quasi-surchauffe outre-Atlantique. L'OCDE parle à propos de l'économie américaine d'un « atterrissage en douceur » pour 1998, avec une croissance de 2,7 % (contre 3,8 % en 1997).

En tout état de cause, l'effet « refroidissant » de la crise asiatique fera perdre, en 1999, un point de croissance aux États-Unis et 0,8 % à l'Europe. Les États-Unis devraient être les premiers à absorber les surplus commerciaux à bas prix déga-

gés par les pays asiatiques en crise : le déficit de la balance courante américaine se creusera de 40 milliards de dollars par an en 1998 et en 1999.

Les pays de l'Union européenne, dont les excédents commerciaux baisseront tout en restant très élevés, devraient continuer à bénéficier d'un contexte économique favorable, avec une croissance de 2,7 % en 1998 et de 2,8 % en 1999, une inflation inférieure à 2 % pendant toute cette période, et surtout un chômage en baisse sensible. À l'échelle de l'Union européenne, l'OCDE prévoit un recul du nombre de demandeurs d'emplois concernant 1 million de personnes en 1998 et 1999. Cette amélioration se perçoit dès aujourd'hui : d'après des chiffres publiés mercredi 8 avril par Eurostat, l'office statistique de la Commission européenne, le taux de chômage de l'Union européenne a été de 10,3 % en février 1998 - le chiffre le moins élevé depuis mars 1993.

Lucas Delattre

Tokyo est critiqué pour sa gestion de la crise

TOKYO

de notre correspondant

La « crise asiatique » a entamé le prestige des pays de la région, mais aussi celui du Japon, qui passe aux yeux de la presse anglo-saxonne pour le « vilain » qui « fait trop peu ou trop tard » pour aider ses voisins. La stagnation de sa propre économie se traduit en outre par une chute des importations en provenance de ces pays (-17 % en février), suscitant l'irritation non seulement de ses voisins, mais aussi des États-Unis et de l'Europe, qui craignent d'être les principaux destinataires de la « déferlante » exportatrice de la région. Au sommet Asie-Europe de Londres, M. Hashimoto a donc été pressé par ses partenaires de faire davantage.

L'accord intervenu, mercredi 7 avril, entre l'Indonésie et le Fonds monétaire international (FMI), a été l'occasion pour Tokyo d'annoncer une assistance supplémentaire de 2 milliards de dollars à ce pays : un milliard destiné à accroître ses réserves en devises (prélevé sur les 5 milliards d'aide bilatérale déjà annoncés) et 1 milliard en prêts de la Banque d'Import-Export.

Critiquer le Japon pour son inaction est, dans une certaine mesure, lui faire un mauvais procès. Si ses efforts sont sous-estimés, comme ce fut le cas lors de la guerre du Golfe en dépit de sa contribution de 13 milliards de dollars à l'action militaire des États-Unis et de leurs alliés, c'est moins en raison de

l'étendue des moyens mis en oeuvre que de leur formulation politique.

Sous forme bilatérale ou multilatérale, le Japon a fourni 40 milliards de dollars à ses voisins en difficulté, dont 19 milliards dans le cadre des programmes du FMI destinés à la Corée du Sud, à l'Indonésie et à la Thaïlande. En outre, lors de la rencontre entre le premier ministre Ryutaro Hashimoto et le président sud-coréen Kim Dae-jung, en marge du sommet de Londres, a été évoqué un prêt de 4 milliards de dollars de la Banque d'Export-Import destiné à faciliter les importations de matières premières et de pièces détachées dont la Corée a besoin.

MANQUE DE VISIBILITÉ

Plusieurs facteurs expliquent les critiques dont le Japon est l'objet. Tout d'abord le traditionnel manque de « visibilité » de Tokyo. Ses dirigeants ne savent guère faire valoir leurs actions. Alors que les émissaires américains se sont succédé dans la région, les Japonais ont été peu présents - à l'exception du récent voyage de M. Hashimoto à Djakarta pour inciter le président Suharto à accepter les réformes demandées par le FMI.

Un second facteur ayant obscurci le rôle du Japon a été son initiative malheureuse, au début de la crise, proposant la création d'un Fonds monétaire asiatique dont il entendait avoir la maîtrise afin d'asseoir

son leadership régional. Projet auquel il dut renoncer non seulement en raison de l'opposition de Washington, mais aussi parce qu'il se révélait inadéquat pour faire face à la situation.

Enfin, intervient le jeu diplomatique de la Chine, qui cherche à profiter de la stagnation de son voisin pour apparaître comme la grande puissance « responsable » de la région. Un jeu auquel se prêtent les Américains, qui applaudissent les réformes, afin de faire pression sur un Japon enlisé dans les sennes et de le contraindre à relancer plus activement son économie.

La Chine exploite habilement la crise asiatique pour s'investir d'une sorte de « mandat moral » en déclarant qu'elle se refuse à dévaluer le yuan pour le « bien » de ses voisins (en réalité, une telle mesure aurait un effet dévastateur sur le dollar de Hongkong). En même temps, Pékin cherche à apparaître comme un nouveau modèle de développement dans une région qui nourrit un certain ressentiment à l'égard du FMI et oublie les raisons qui sont à l'origine de son intervention. Calculée dans ce contexte d'image, la diplomatie chinoise face à la crise asiatique se révèle plus « payante » que les milliards de dollars nippons - à court terme du moins.

Philippe Pons

Ultimes ajustements avant accord entre le FMI et l'Indonésie

ANNONCÉ solennellement, mercredi 8 avril, à Djakarta comme à Washington, l'accord entre le gouvernement indonésien et le Fonds monétaire international, semblait, jeudi, connaître des péripéties de dernière minute. Dans la matinée, on apprenait de source officielle indonésienne, sans explications, qu'un report inopiné était intervenu pour la signature du texte, non publié, alors que cette cérémonie devait avoir lieu dans la journée. La Bourse de Djakarta a immédiatement réagi, en perdant 0,5 %. Cette « correction » reflète un scepticisme quant à la viabilité du programme de réformes économiques redéfini à l'issue de deux mois de négociations.

En revanche, la roupie a gagné près de 7 % à 8 000 roupies pour 1 dollar, son cours le plus haut depuis deux mois. Cette envolée repose sur l'espoir que le gouvernement indonésien pourrait participer au plan de rééchelonnement de la dette de quelque 800 entreprises privées. Celle-ci est d'environ 30 milliards de dollars, la dette ex-

térieure totale du pays s'élevant à 74 milliards. Le 26 mars, les banques créancières ont proposé à leurs partenaires un moratoire de six mois sur le principal de cette dette, sans préjuger de négociations globales futures.

LE DILEMME DU FMI

Jusqu'à présent réticent, le gouvernement indonésien a laissé entendre qu'il pourrait s'impliquer financièrement via un mécanisme permettant aux entreprises de rembourser leur dette en dollar à un taux de change privilégié. Ces montants seraient versés à une structure publique créée pour l'occasion, à charge pour la banque centrale de verser la différence aux créanciers. Un montage similaire avait été mis en place pour le Mexique au début des années 80. Une réunion à ce sujet est prévue à la mi-avril à New York.

Cette leueur ne dissipe pas les doutes sur la crédibilité du plan du FMI. La communauté internationale s'interroge sur la volonté et la capacité du gouvernement indoné-

sien à mener à bien les réformes prévues et sur les indicateurs retenus pour définir les objectifs macro-économiques du pays. Pour l'économiste indonésien, Pande Raja Silalahi, du Centre pour les études stratégiques et internationales, certains hypothèses « semblent toujours optimistes et des estimations essentielles, comme celle du taux de change de la roupie, n'ont toujours pas été rendues publiques ».

De fait, les prévisions de croissance diffèrent. Le gouvernement annonce une croissance négative de 4 % pour 1998. L'OCDE est beaucoup plus pessimiste : « La récession devrait atteindre 8,5 % cette année contre une hausse du PIB de 4,7 % l'année dernière. En 1999, la croissance devrait atteindre 2 % ». Le dilemme reste entier pour le FMI, dont le crédit est en jeu. Aucun nouveau déboursement ne sera versé sans des preuves tangibles de l'engagement indonésien, a prévenu Stanley Fischer, responsable Asie-Pacifique du FMI.

Babette Stern

CORPUS CHRISTI

Jusqu'au 12 avril
sur La Cinquième
à 14.00
et sur ARTE
à 20.45

Vous avez
encore 3 jours
pour vous convertir...

"Choquant et enthousiasmant,
en tout cas décapant."

LA CROIX

"Corpus Christi ou la mise en
mouvement du doute et de
l'intelligence grâce à la télévision."

L'HUMANITE

"La production la plus subversive
de la télé française."

LEVENEMENT DU JEU

"Corpus Christi lève autant de
tabous dans l'Eglise
qu'à la télévision."

LE MONDE

3615 ARTE (L.29F/mn)
http://www.arte.tv.com
http://www.lacinqieme.fr

Un coffret de 6 livres coédité par ARTE Editions
et les Editions Mille et Une Nuits.

L'intégrale des 12 épisodes éditée par
ARTE VIDEO et Voir et Dire.

arte

5

La Cinquième

سورة من القرآن

M. Jospin précise les modalités de coopération des ministères avec la mission sur le Rwanda

M. Quilès réclame les accords signés avec les pays africains

Le premier ministre, Lionel Jospin, s'est engagé, mercredi 8 avril, à aider la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda en autorisant, sous

certaines conditions, la divulgation aux députés de documents classés « secret-défense ». Paul Quilès, qui dirige les travaux de la mission, sou-

haïte connaître le contenu des accords de défense liant la France aux pays africains. Les auditions reprendront le 21 avril.

LE PREMIER MINISTRE Lionel Jospin a indiqué, mercredi 8 avril, à la Mission d'information sur le Rwanda de l'Assemblée nationale, que « le gouvernement est disposé à fournir les éléments d'information et d'appréciation nécessaires à ses travaux ». Dans deux lettres adressées à Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, et à Paul Quilès, président de la Commission de la défense et de la Mission d'information, M. Jospin définit le mode de coopération entre le gouvernement et le Parlement concernant l'étude du rôle de la France au Rwanda entre 1990 et 1994. Il répond ainsi à une demande de M. Quilès de levée de « secret-défense » pour les documents pouvant aider les parlementaires à accomplir leur travail d'investigation.

La divulgation de ces documents se fera à certaines conditions, parce que certains aspects de la mission française au Rwanda demeurent à ce jour confidentiels, et parce que Paul Quilès a mis le gouvernement dans l'embarras en réclamant que soient communiqués tous les accords de défense, de coopération et d'assistance liant la France aux pays africains. Ces accords recèlent des clauses secrètes.

« Bien que le caractère secret de certains sujets concernant la défense nationale, les affaires étrangères et la sécurité extérieure de l'Etat soit en principe opposable à la mission d'in-

formation, écrit Lionel Jospin, celle-ci pourra prendre connaissance, après déclassification réalisée sous l'autorité des ministres compétents, des documents classifiés utiles à l'établissement des faits. » De même, les ministres étudieront l'opportunité d'autoriser un fonctionnaire à témoigner. « Les fonctionnaires, officiers et agents de l'Etat en service aujourd'hui ou à l'époque des faits seront, en principe, entendus en séance non publique, précise le premier ministre. Les comptes rendus de ces auditions seront portés à la seule connaissance des membres de la mission. » M. Jospin estime que le huis clos favorisera « la libre expression et la

sérénité des débats ». Lors de la première séance de la Mission d'information, le 24 mars, M. Quilès avait annoncé qu'il souhaitait que les parlementaires entendent les ministres successifs des affaires étrangères, de la défense et de la coopération, les conseillers techniques de l'Elysée, les chefs d'état-major des armées, les commandants des opérations au Rwanda, et certains responsables des services d'analyse et de renseignement. Le principe du huis clos pour les témoins apportant les informations les plus sensibles a été immédiatement acquis. Le problème demeurait la communication des informations et des documents

classés « secret-défense ». La Mission d'information verra au fil des semaines jusqu'à quel point le gouvernement applique les promesses formulées par M. Jospin.

Le premier ministre affirme dans son courrier que le gouvernement souhaite que « toute la lumière soit faite sur les événements tragiques qui ont frappé ce pays et sur les circonstances dans lesquelles la France est intervenue au cours de cette période ». La guerre au Rwanda a commencé en 1990, la France s'est fortement impliquée aux côtés de l'armée gouvernementale, dont des éléments extrémistes ont perpétré, au printemps 1994, le génocide de près d'un million de Tutsis et l'élimination d'opposants hutus.

Les députés doivent reprendre leurs travaux le 21 avril avec l'audition d'Edouard Balladur, Alain Juppé, François Léotard et Michel Rousin, premier ministre, ministre des affaires étrangères, de la défense et de la coopération en 1993-1994. Le 22 avril, ils auditionneront Jean-Christophe Mitterrand, le fils de l'ancien président qui fut son conseiller « Afrique », et, à huis clos, Georges Martre, un ancien ambassadeur à Kigali, accusé par des observateurs d'avoir rédigé des rapports négligeant les exactions commises avant le génocide par les extrémistes hutus.

Rémy Ourdan

Accords de défense et de coopération militaire

A l'origine, entre 1960 et 1982, la France a signé des accords de défense avec huit pays africains (Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Centrafrique, Sénégal, Togo), et des accords d'assistance militaire avec vingt-trois Etats (Bénin, Burkina, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée-Equatoriale, Guinée-Conakry, Madagascar, Mali, Ile Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Zaïre). Seuls certains de ces accords ont paru au Journal officiel, le gouvernement français ne tenant pas spécialement à ce que la contribution des forces françaises - qui varie d'un Etat à l'autre - soit connue dans son intégralité et dans tous les détails. Avec le Rwanda, « l'accord particulier d'assistance militaire » a été signé le 18 juillet 1975 et n'a pas été publié. En outre, des accords secrets de participation de la France au maintien de l'ordre, et pour la protection personnelle du chef de l'Etat sur place, ont été conclus avec le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Tchad.

Le Ghana, bon élève de l'Afrique, manque d'énergie

AKOSOMBO

de notre envoyé spécial
Chaque jour, le niveau de l'eau du lac Volta baisse. Le 24 mars, il était passé en dessous de 240 pieds (72 mètres), le minimum nécessaire pour faire tourner au moins deux des six turbines du barrage d'Akosombo. Pourtant les installations sont dans un état remarquable, pour un ouvrage inauguré par Jackie Kennedy en 1966. Financé en partie par le groupe américain Kaiser, qui exploite les gisements de bauxite et produit de l'aluminium au Ghana, le grand barrage sur la Volta a provoqué la formation d'un lac de retenue de plus de 8 000 kilomètres carrés.

A ce jour, Akosombo fournit encore l'essentiel de l'électricité consommée au Ghana. Quand il y a de l'eau. En prenant quelques arrangements avec les spécifications techniques, les ingénieurs d'Akosombo arrivent encore à fournir entre 250 et 300 mégawatts, contre plus de 900 en temps ordinaire.

Depuis le mois de janvier, le Ghana vit au rythme des coupures d'électricité. Les habitants d'Accra, la capitale, ne peuvent plus s'éclairer que douze heures, avant de passer vingt-quatre heures sans courant. Dans les premiers jours de



pénurie, de nombreuses usines ont vu des contrats leur échapper, leurs installations s'abîment. Eric Kwei, le directeur de la Pioneer Food Factory, une conserverie de thon qui exporte vers l'Europe explique : « Nous avons attendu dix jours que le générateur que nous avions commandé, pour 35 000 livres sterling, en Grande-Bretagne, arrive, pendant ce temps, nous perdions plus de 2 millions de dollars par semaine. » Or l'usine de M. Kwei, filiale du groupe Heinz, établie à Tema, le grand port industriel voisin d'Accra, est l'un des

flourons de la renaissance économique ghanéenne. Une renaissance menacée par la crise énergétique.

Selon le CEPA, un centre d'études économiques indépendant, la croissance du secteur industriel et des services sera négative en 1998, et la croissance globale ne dépassera pas 2 %, ce qui signifie une diminution du PIB par habitant. Certains font remarquer que cette crise était prévisible, d'ailleurs certains industriels avaient commandé leurs générateurs avant les premières coupures. Certes, les précipitations ont été insuffisantes pendant la dernière saison des pluies. Mais le niveau du lac Volta avait été sérieusement entamé par la croissance faramineuse de la consommation d'électricité : plus de 15 % par an en 1996 et 1997, due à l'implantation de nouvelles usines et à la fièvre de consommation qui a saisi les Ghanéens lorsqu'ils ont cru apercevoir la fin de la cure d'austérité imposée par les institutions financières internationales.

Mais la Volta River Authority, qui gère la production, n'a pas bénéficié de cette hausse de la consommation. Le prix du kilowatt/heure au Ghana reste dérisoire et les demandes d'augmentation de tarif que la VRA a présentées au gouvernement sont longtemps restées sans

réponse, empêchant la réalisation de nouvelles installations, thermiques ou hydroélectriques. La malchance s'en est mêlée. La Côte d'Ivoire, qui devait aider le Ghana à traverser cette épreuve, n'a pas pu fournir l'électricité promise, et une explosion a divisé par deux le potentiel de la seule centrale thermique active du pays.

Le gouvernement multiplie les mesures d'urgence. Le rationnement, les restrictions sur les exportations d'électricité à destination du Togo et du Bénin, qui du coup doivent aussi rationner l'électricité. L'équipement en centrales thermiques doit également s'accroître. A la suite de la visite de Bill Clinton à Accra, les Etats-Unis ont garanti un prêt permettant l'achat de deux centrales flottantes qui alimenteront d'abord les grands gisements aurifères de la compagnie Ashanti Goldfields. Des capitaux privés devraient faire leur entrée dans les compagnies de production et de distribution. Enfin, les hausses de tarif ont été accordées. Résultat, cette année, les consommateurs ghanéens paieront deux fois plus cher une électricité sur laquelle ils ne peuvent pas compter.

Thomas Sotinel

L'arrestation du maire de Téhéran accentue les conflits politiques

CINQ JOURS après l'arrestation pour corruption du maire de Téhéran, Gholamhossein Karbaschi (Le Monde du 7 avril), le Guide de la République islamique, Ali Khamenei, la plus haute autorité de l'Etat, est sorti de son mutisme, mercredi 8 avril, pour exiger du président - « moderniste » - de la République, Mohammad Khatami, et du chef du pouvoir judiciaire, l'ultraconservateur Mohammad Yazdi, de « coordonner leur action à propos de cette affaire dans le respect de la loi ».

Après s'être entretenu avec les deux dirigeants ainsi qu'avec le président (conservateur) du Parlement, Ali Nategh Nouri, M. Khamenei a demandé un rapport sur cette arrestation. Il avait déjà rencontré dimanche pendant plus de cinq heures à ce sujet l'ancien président de la République, Ali Akbar Hachemi Rafsanjani, dont M. Karbaschi était l'un des poulains, avant de devenir l'un des piliers du groupe des amis de M. Khatami.

L'intervention du Guide était justifiée, parce que les vagues soulevées par l'affaire Karbaschi commençaient à « faire désordre ». Se sentant directement visé par l'arresta-

tion du maire, le gouvernement a fait savoir qu'il continuait de le considérer comme le maire de Téhéran et qu'il traiterait directement avec lui, y compris dans sa prison d'Evin. « L'arrestation de M. Karbaschi est illégale de l'avis des experts juridiques. Pour le gouvernement, il demeure le maire de la capitale et il est un excellent cadre du régime et un modèle », a déclaré le porte-parole du gouvernement et ministre de la culture, Ataollah Mohadjarian.

M. Karbaschi « doit être libéré le plus rapidement possible et c'est l'opinion publique qui jugera qui est le véritable serviteur de l'Etat », a ajouté le ministre. Chacun aura noté au passage la nouvelle terminologie - « opinion publique » - d'un gouvernement qui se veut à l'écoute de la « société civile ». Abdollah Nouri, le ministre de l'Intérieur, n'a pas hésité à dire, depuis l'Arabie saoudite où il se trouvait, sa « profonde préoccupation du suivi du dossier » et ses « doutes quant à la compétence de ceux qui en sont chargés ».

La fille de M. Rafsanjani, la députée Faezeh Hachemi, a dénoncé au parlement une affaire « politique » et une « accusation suspecte et arbi-

traire ». Et Faram D'Ispehan - ville dont M. Karbaschi a été le maire avant d'être muté à Téhéran en 1989 -, Fayatollah Jaleddine Taheri a lui aussi qualifié l'arrestation d'« acte politique à cent pour cent ».

CRÉDIT POPULAIRE

La presse s'est mise de la partie. Dans son édition du lundi, le nouveau quotidien Djamee, proche du président de la République, publiait en « une » un dessin représentant le détenu Karbaschi portant au cou le numéro 23/5/1997, date de l'élection présidentielle qui a porté M. Khatami au pouvoir. Autrement dit, M. Karbaschi est coupable d'avoir contribué à l'élection de ce dernier. Djamee, qui tire à 110 000 exemplaires, s'est vendu comme des petits pains. Hamchahi, journal de la municipalité, même campagne pour la défense du maire en publiant dès dimanche des pages entières de déclarations favorables à M. Karbaschi. D'après le quotidien gouvernemental Iran, celui-ci sera jugé dans un délai d'une vingtaine de jours.

N'était le nouveau climat politique en Iran depuis l'arrivée au pouvoir de M. Khatami, qui aurait en-

tendu parler de cette affaire ? fait remarquer un Iranien de Paris, qui préfère garder l'anonymat. « Le président défend ses amis avec la même conviction avec laquelle ils le soutiennent et il compte beaucoup sur l'appui populaire », ajoute-t-il. Joint au téléphone par Le Monde, le directeur de Djamee, Machaallah Chams Ehalzine, se dit convaincu que « M. Khatami, en coordination avec M. Rafsanjani et fort du crédit populaire, parviendra à résoudre » la crise. Pour lui, les adversaires conservateurs du président Khatami cherchent à lui porter atteinte via la justice, faute de pouvoir le faire politiquement.

Dans l'attente des preuves qui, selon le procureur général de Téhéran, accablent M. Karbaschi, une chose paraît claire : c'est la lutte entre réformateurs et conservateurs qui est à l'origine de l'ouverture de l'enquête sur ses activités. « Ses prédécesseurs s'en sont mis plein les poches et c'était de notoriété publique. Pour autant, ils n'ont pas été poursuivis en justice », fait remarquer Faram D'Ispehan.

Mouna Naïm

Le Hamas menace de répandre « l'horreur et la tristesse » en Israël

JÉRUSALEM. Le groupe Ezzedine El Kassam, branche armée clandestine du mouvement palestinien de la résistance islamique Hamas, a menacé de répandre « l'horreur et la tristesse au cœur de tous les foyers sionistes », dans une vidéocassette parvenue mercredi 8 avril à une agence de presse internationale. Un homme masqué par un keffieh, affirmant être Adel Awadallah, l'auteur présumé en fuite du meurtre, le 29 mars à Ramallah, de Mohiédine El Sharif, l'artificier du Hamas, dément en arabe dans cette cassette être impliqué dans ce meurtre. « Je me cache depuis trois semaines et n'ai rien à voir là-dedans », affirme-t-il par ailleurs. Ce personnage masqué accuse le chef de la sécurité préventive palestinienne en Cisjordanie, Ibril Rajoub, de « complicité avec Israël dans le meurtre d'El Sharif », mais précise que seul Israël paiera le prix de la vengeance. La police palestinienne a arrêté cinq activistes intégristes, dont l'un a reconnu par écrit, selon elle, avoir assisté au meurtre perpétré par Adel Awadallah, qui rivalisait avec son chef pour le contrôle d'un réseau en Cisjordanie. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ ISRAËL : neuf mouvements israéliens de gauche ont appelé, mercredi 5 avril, les Etats-Unis, l'Union européenne (UE) et l'ONU à lancer une « action ferme » pour sauver le processus de paix, bloqué par le gouvernement de Benjamin Nétanyahou. Ces lettres sont signées notamment par La Paix maintenant, Dor Shalom (la génération de la paix), Bat Shalom, une organisation de femmes pour la paix, ainsi que plusieurs associations de rabbins, de médecins et de travailleurs sociaux qui militent en faveur des droits de l'homme. - (AFP)

■ Le nouveau chef du Mossad, le service de renseignement israélien, Ephraïm Halévy, a pris ses fonctions mercredi 5 avril après la démission de son prédécesseur. Le premier ministre, Benjamin Nétanyahou, l'a investi dans ses fonctions lors d'une cérémonie discrète, à l'écart des médias. - (AFP)

■ ALGÉRIE : seize personnes ont été massacrées dans la nuit du mardi 7 au mercredi 8 avril dans les régions de Médéa (sud d'Alger) et de M'Sila (sud-ouest), ont indiqué les services de sécurité dans deux communiqués. Douze personnes ont été tuées dans la région de Médéa. Quatre autres ont été assassinées dans la région de M'Sila. - (AFP)

■ CAMBODGE : Le New York Times écrit, dans son édition du jeudi 9 avril, que le président américain Bill Clinton a demandé par un ordre écrit l'arrestation du dirigeant khmer rouge Pol Pot et son transfert vers un pays tiers où il pourrait être jugé pour crimes de guerre. Le gouvernement thaïlandais a laissé entendre qu'il était disposé à arrêter Pol Pot (qui aurait fui les combats au Cambodge pour la Thaïlande), à condition que les Etats-Unis lui fassent quitter immédiatement et discrètement le pays, selon des diplomates occidentaux non identifiés, cités par le quotidien. - (AFP)

■ CORÉES : la Corée du Sud a accepté, mercredi 8 avril, la proposition de la Corée du Nord d'une rencontre au niveau des secrétaires d'Etat ce week-end à Pékin. Pyongyang demandait que la rencontre puisse avoir lieu à Pékin et non dans le village de Panmunjom, où fut signée la trêve entre les deux belligérants. La rencontre de Pékin sera le premier contact officiel à haut niveau entre les gouvernements sud et nord-coréens depuis la rupture des relations en juillet 1994, après la mort du leader nord-coréen Kim Il-sung. - (AFP)

■ AFGHANISTAN : l'ambassadeur américain auprès des Nations unies, Bill Richardson, va se rendre en Afghanistan à la mi-avril pour la première visite en plus de vingt ans d'un haut responsable américain dans ce pays ravagé par la guerre, a annoncé mercredi 8 avril le département d'Etat. L'ambassadeur américain devrait tenter d'amener les parties en guerre à entamer des négociations de paix et évoquer les problèmes de sécurité du personnel de l'ONU sur place. - (AFP)

RECHERCHE

Quand un cancer est-il d'origine radioactive ?

Tout patient atteint de leucémie saura-t-il bientôt si, oui ou non, sa maladie a été causée par un rayonnement ionisant ? Les lésions induites sur les chromosomes par la radioactivité semblent porter une signature indélébile.

À LIRE AUSSI

Le peuple indo-européen a-t-il existé ?

N° 308 - AVRIL 1998 - EN KIOSQUE - 38 F

Radovan Karadzic pourrait se rendre prochainement au Tribunal de La Haye

Deux Serbes de Bosnie ont été arrêtés par la force multinationale

Alors que deux Serbes de Bosnie ont été arrêtés et transférés au Tribunal de La Haye, mercredi 8 avril, par la force multinationale en Bosnie,

une possible reddition de Radovan Karadzic est envisagée par de nombreux observateurs. Selon les services français de renseignement, l'ancien

chef des Serbes de Bosnie serait actuellement « dans un pays d'Europe de l'Est » et aurait pris contact avec des avocats américains.

DÉCLARATIONS et informations « confidentielles » se sont multipliées ces derniers jours sur le sort de Radovan Karadzic, inculpé par le Tribunal pénal international de La Haye de « génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre ». L'ancien chef des Serbes de Bosnie a abandonné sa villa de Pale, aujourd'hui déserte (*Le Monde* du 8 avril). Selon les services de renseignement français, il serait parti de Pale, la capitale des ultranationalistes, « en novembre 1997 » et aurait depuis trouvé refuge « dans un pays de l'Europe de l'Est » qui pourrait être la Biélorussie.

Radovan Karadzic aurait d'autre part pris contact, toujours selon les services de renseignement français, « avec deux avocats américains » qui tentent de voir dans quelles conditions l'ancien chef des Serbes de Bosnie pourrait spontanément se rendre à La Haye, et commencer à préparer activement sa défense. Les premiers contacts pris avec Radovan Karadzic et son entourage ont eu lieu avec les Français il y a plusieurs mois, lorsque le général Jean Helmich (ancien patron de la direction du renseignement militaire) était numéro deux de la SFOR (force de stabilisation de la paix). Ces contacts ont été organisés par l'intermédiaire d'un colonel français rentré depuis à Paris.

Le sort de l'ancien chef de l'armée des Serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic, lui aussi inculpé par le Tribunal de La Haye, semble plus mystérieux. Alors qu'il se trouvait le plus souvent, selon les services français, sur le territoire de la division américaine de la SFOR dans la région de Tuzla, il aurait lui aussi quitté la région, mais pour une destination inconnue.

Plusieurs déclarations laissent bien envisager une prochaine reddition de Radovan Karadzic. L'envoyée spéciale des Nations unies en Bosnie, la Finlandaise Elisabeth Rehn, a ainsi affirmé, mercredi 8 avril à Helsinki, que l'ancien chef des Serbes de Bosnie, qui a de « moins en moins » de soutiens parmi ceux-là, comparait « très prochainement » devant le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye. Le haut représentant civil en Bosnie, Carlos Westendorp, avait indiqué, il y a deux semaines, que sa capitulation était imminente.

A Washington, le département d'Etat américain a lui réitéré, mercredi, une mise en garde à l'adresse de Radovan Karadzic, en lui demandant de se rendre aux autorités. « Il n'a aucun endroit où aller et aucun lieu où se cacher », a déclaré le porte-parole, James Rubin. « Il est temps qu'il comprenne que le seul choix qui lui est offert, c'est de se

rendre car l'état se resserre », a ajouté M. Rubin.

Deux Serbes de Bosnie figurant sur la liste du Tribunal de La Haye ont par ailleurs été appréhendés, mercredi, par les forces de l'OTAN, nous indique notre correspondant à Sarajevo, Christian Lecomte. L'arrestation a eu lieu vers 17 heures à Prijedor, dans le nord-est de la Bosnie. Les porte-parole de la SFOR à Sarajevo ont annoncé que Mladen Radic, quarante et un ans, et Miroslav Kvočka, quarante-cinq ans, n'avaient offert que très peu de résistance. La nationalité des troupes engagées dans cette opération n'a pas été divulguée.

Prijedor est située dans un secteur sous contrôle britannique et est patrouillée par un détachement tchèque de la SFOR. « L'opération a été planifiée, son exécution a été impeccable, aucun blessé n'est à déplorer et personne n'a fait feu », a précisé un officier de presse qui s'est refusé à apporter de plus amples détails. Jointe au téléphone par l'AFP, l'épouse de Miroslav Kvočka a déclaré qu'elle avait trente soldats en armes sous ses ordres dans une maison à bord de trois véhicules. « Ils l'ont appelé par son nom. Ils lui ont dit de se coucher par terre. Ils lui ont mis des menottes. Ils ne lui ont pas fait mal, mais ils lui criaient dessus », a-t-elle raconté.

Mladen Radic et Miroslav Kvočka ont été aussitôt transférés à La Haye, selon la procédure habituelle.

C'est la quatrième opération de ce genre que conduit la SFOR contre des criminels de guerre. Le 10 juillet 1997, déjà à Prijedor, un commando britannique avait procédé à l'arrestation de deux anciens responsables serbes. L'un avait été tué. En décembre, deux Croates étaient neutralisés à Vitez (Bosnie centrale) par des troupes néerlandaises. En janvier, l'ancien chef du camp de détention de Luka, à Brcko (nord-est), un Serbe, était saisi dans la ville de Bijeljina alors qu'il circulait à pied. Plus récemment, deux autres Serbes se sont rendus volontairement aux forces de l'OTAN, dont l'un, Dragoljub Kunarac, au bataillon français basé près de Foca (sud-est).

Radic et Kvočka sont inculpés pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre pour les traitements infligés aux prisonniers musulmans et croates du camp d'Omarska, près de Prijedor. Selon l'acte d'accusation, plus de trois mille d'entre eux ont été rassemblés dans les bâtiments d'une mine de fer où les assommaient, violés, torturés et assassinés. Kvočka était l'officier second du camp et Radic commandait une unité de garde.

Ultime négociations sur l'accord de paix pour l'Irlande du Nord

L'ultimatum devait expirer jeudi à minuit

DROMORE (Irlande du Nord)
de notre envoyé spécial
La pluie tombe dru et un froid hivernal s'est abattu sur ce gros

REPORTAGE
Derrière les positions tranchées, il y a la population locale, qui se sent mal représentée

bourg à une demi-heure au sud de Belfast. A 90 % protestant, Dromore a une tradition ouvrière mais accueille de plus en plus de familles de classe moyenne qui ont quitté Belfast pour la verdure.

Dans son cabinet d'avocat de Galloway Street - la rue du Gibet -, Drew Nelson essaie d'ex-

pliquer ce que ressentent ses coreligionnaires unionistes face aux ultimes rebondissements du processus de paix. En local du Parti unioniste d'Ulster (IUI) de David Trimble, qui participe aux pourparlers de paix, ce quadragénaire ne sait plus très bien s'il doit être optimiste ou pessimiste.

Il ne fait pas partie de ces extrémistes protestants qui ont donné - il le reconnaît - une si mauvaise image à sa communauté, dont il souligne « la mentalité d'assiégés depuis le XVII^e siècle », date de l'effondrement de la résistance irlandaise au Nord. Selon l'avocat, « les Anglais croient que nous ressemblons tous à Ian Paisley », l'extrémiste pasteur qui boycotte les négociations de Stormont. Les deux communautés se sont développées séparément et n'ont jamais été aussi éloignées les unes des autres.

« Rebuildir la confiance sera difficile après la période de troubles la plus longue de notre histoire », dit-il, en jugeant que « c'est déprimant ».

RISQUE D'ESCALADE
Drew Nelson reconnaît que, « jusqu'il y a une dizaine d'années, nous nous sommes aliéné la communauté nationaliste ». Mais, en dépit d'une évidente bonne volonté, il ne parvient pas à admettre les revendications de celle-ci pour des institutions transfrontalières entre les deux parties de l'Ile qui les rapprocheraient de leurs frères du Sud et garantiraient leurs droits de minorité. « Si David Trimble accepte des institutions autonomes, il est fini politiquement, nous ne le tolérerons jamais. Nous avons tous peur d'une Irlande unie. Nous sommes, et nous resterons toujours, des Britanniques. »

« Si la négociation échoue, nous risquons une escalade de grande ampleur, un conflit comme nous n'en avons jamais connu. Je crains que la saison des marches [oran-

gistes protestantes] ne soit très chaude. Si la négociation aboutit, nous resterons tout de même sur la corde raide. » Mais, au fond de lui-même, il ne croit guère à un accord. Son espoir : que la situation n'explose pas. Ses craintes : « Que les Britanniques soient prêts à tout sacrifier pour éviter une nouvelle campagne d'attentats spectaculaires de l'IRA sur leur territoire. » Pour Londres, dit-il, nous sommes des protestants d'Ulster récalcitrants, obstinés et qui bloquent tout.

Toujours cette mentalité d'assiégés, renforcée par la crainte d'être lâchés par les autorités d'un Royaume-Uni qui, en fait, s'intéresse peu aux unionistes. A quoi rime, en fait, de vouloir rester unis à un pays qui ne veut pas de vous, et alors que vous rejetez la politique du gouvernement qui vous représente ?

« Nous voulons la paix »
A l'autre bout de la province, et du monde, « *Bandit Country* », une des bases du Sinn Féin et de l'IRA. Crossmaglen est caractérisée par son poste de police fortifié et ses panneaux routiers du type « *attentes embusquées au travail* ». Au pub de Paddy Short, on n'est pas nationaliste ou républicain, mais irlandais. En face, il n'y a ni protestants ni unionistes, mais tout simplement des « Britanniques » ou des « colons ».

A Crossmaglen, on n'est pas contre le fait qu'ils vivent dans la province, mais comme étrangers. « Que feriez-vous si une région française avait été peuplée par des Allemands pendant l'Occupation ? » nous demande un consommateur. Marquée par une guérilla extrêmement active et par une répression sanglante, elle est, à quelques minutes en voiture de la République d'Irlande, Crossmaglen ne semble pas avoir entendu parler de la conversion du Sinn Féin au processus démocratique.

Derrière ces positions tranchées, il y a la population locale, qui ne se sent pas toujours représentée par les partis politiques, de quelque bord qu'ils soient. Certains vivent côte à côte dans leurs ghettos sans se parler ni se voir. D'autres ont franchi le pas. Témoins ces quatre femmes rencontrées dans les rues de Dromore. Tout d'abord ces deux jeunes employées sorties pour déjeuner.

Lorena est catholique, sa copine Yvonne protestante. « Je conserve espoir, mais ça n'a pas l'air d'aller très bien. Mais tout va mieux que ce qu'on a vécu », dit Lorena. « La plupart de mes amies sont protestantes, on discute des problèmes, on est toutes d'accord pour penser qu'il faut que quelque chose se passe et que si on laissait la parole aux gens ordinaires, on trouverait un accord. » On peut vivre ensemble tout en gardant ses croyances », continue Yvonne.

Rencontrées dans une boutique voisine, Margaret et Kate travaillent aussi ensemble. Margaret est proche de la retraite et protestante. Bien plus jeune, Kate regarde autour d'elle avant de murmurer qu'elle est catholique. On ne sait jamais : à Dromore, trois protestants ont été tués par l'IRA, un catholique par les paramilitaires loyalistes. « Dès que j'entends parler les politiciens à la radio, je zappe. C'est trop déprimant. Tout ce que nous voulons, c'est la paix. Nous pouvons travailler ensemble, notre religion n'est pas un obstacle », dit Kate.

Plus pessimiste, Margaret l'interrompt : « Je ne pense pas qu'ils s'entendront. On nous a laissés tomber si souvent, nous promet- tant que la paix est au coin de la rue, et ça n'arrive jamais. Tout cela à cause d'un petit nombre de gens qui ne veulent pas la paix. » Ces petites voix parviendront-elles aux oreilles des négociateurs enfermés dans les locaux du Stormont ?

Patrice de Beer

La Russie annonce des sanctions économiques contre la Lettonie

MOSCOU
de notre correspondant

Boris Eltsine a endossé, mercredi 8 avril, l'annonce de sanctions économiques contre la Lettonie, dont la portée réelle soulève des doutes mais qui permet à Moscou de faire d'une pierre plusieurs coups, au-delà de la raison officielle avancée - obliger Riga à revoir sa législation restrictive à l'égard du tiers russeophone de sa population. Depuis plus d'un mois, les médias russes, mais aussi un candidat à la présidence comme le maire de Moscou, Iouri Loujkov, ont cyniquement exagéré des incidents récents en Lettonie pour agiter le thème, très porteur en Russie, de la défense des intérêts des Russes dans les anciennes Républiques soviétiques. M. Loujkov alla jusqu'à manifester devant l'ambassade de Lettonie en dénonçant le « génocide » mené contre les russophones de cette République baltte, puis « l'état d'escouade » auquel ils seraient réduits. Il appela au boycottage des produits lettons et fut suivi par d'autres gouvernements régionaux.

Boris Eltsine a ainsi été poussé à reprendre l'initiative, pour couper l'herbe sous le pied des agitateurs : mercredi, il a donné son « accord de principe » à des représailles économiques contre la Lettonie. Dans la foulée, le jeune Sergueï Kirienko, qui assume l'intérim à la tête du gouvernement russe, a affirmé qu'il avait déjà préparé, sur ordre du président, une série de mesures limitant les importations de Lettonie, sans préciser toutefois leur date d'entrée en vigueur. Parallèlement, Boris Nemtsov, en charge de l'énergie au sein du gouvernement, faisait

savoir que les exportations de pétrole russe par la Lettonie « sont déjà réduites ». Une annonce que les médias russes n'ont pas lue, malgré l'évidence, à la décision de réduire les exportations de pétrole pour répondre aux vœux de l'OSPEP.

UNE MENACE RELATIVE
Enfin, Boris Eltsine « a demandé à son gouvernement, étant donné les discriminations en Lettonie, (...) d'accorder la plus grande attention à la

Moscou décide de réduire ses exportations de pétrole

« La Russie, en tant que troisième exportateur mondial de pétrole (après l'Arabie saoudite et les Etats-Unis) ne peut pas rester à l'écart du reste du monde », a déclaré, mercredi 8 avril, le premier vice-premier ministre russe Boris Nemtsov. Il expliquait ainsi la décision russe de se joindre aux réductions d'exportations décidées le 30 mars par l'OSPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) pour limiter la chute des cours sur les marchés mondiaux. D'autres exportateurs non membres du cartel, tels le Mexique ou la Norvège, avaient déjà répondu à ses appels en ce sens, mais la Russie s'y refusait jusque-là. Sa décision de réduire ses exportations de brut de 61 000 barils/jour (contre 100 000 subventionnés par l'OSPEP) et de limiter à 4 900 tonnes/jour celles de produits raffinés, fut prise « à l'unanimité », selon M. Nemtsov, à l'issue d'une réunion entre représentants du gouvernement et de l'industrie pétrolière russe presque entièrement privatisée. - (Corresp.)

possibilité de diversifier les voies d'exportation du pétrole russe », a indiqué son porte-parole. Ce qui revient à la menace, irréalisable dans l'immédiat, de renoncer à user du terminal letton de Ventspils (le second en importance pour la Russie) par lequel près de 14 % de ses exportations de pétrole ont transité en 1997. Le projet, déjà lancé, de construire un autre port pétrolier près de Saint-Petersbourg, ne sera

pas achevé, en tout état de cause, avant des années.

En outre, toutes les menaces de recours à des sanctions économiques lancées par la Russie ces dernières années ne furent pas suivies d'effet car elles supposent de toucher aussi aux intérêts russes, et notamment d'immédiates russo-phones travaillant dans les Républiques baltes. Le ministre letton des affaires étrangères, Valdis Birzaks, a affirmé mercredi que tel se-

des exportations devenues temporairement non rentables, Moscou peut infliger des dommages sensibles à la Lettonie, qui tire un quart de son PNB de ses liens russes et des taxes de transit. La nouvelle montée au créneau de Moscou a déjà provoqué une crise gouvernementale en Lettonie, avec le renvoi du ministre de l'économie accusé d'avoir cherché à provoquer la panique en estimant à 825 millions de dollars par an les pertes possibles de son pays si Moscou lui refusait la clause de nation la plus favorisée.

Le Kremlin n'y songe sans doute pas, car son but réel semble surtout être de politique intérieure : renforcer l'autorité du gouvernement en gestation sous l'égide du jeune Sergueï Kirienko. Y compris en montrant sa capacité à imposer le point de vue russe à ses derniers visiteurs occidentaux qui, de M. Kohl et M. Chirac au ministre italien des affaires étrangères M. Dini, furent tous convis à l'exprimer sur le sujet des droits bafoués de la minorité russeophone de Lettonie. Ce qu'ils firent dans un sens qui a satisfait Moscou, sans jamais évoquer le danger réel que posent les pressions russes sur Riga : celui de renforcer les nationalistes radicaux dans les deux camps au détriment de ceux qui prônent une coopération serine entre le géant russe et un de ses petits débouchés naturels sur l'Europe. Un courant particulièrement fort en Lettonie, même s'il n'y est pas actuellement au pouvoir, et qui risque de ne jamais y parvenir si la Russie devait mettre ses menaces à exécution.

Mais, profitant de la conjoncture mondiale qui pousse certaines sociétés pétrolières russes à réduire

ra aussi le sort des menaces russes actuelles. Il est en effet peu réaliste d'imaginer, par exemple, que le gouverneur du Kouzbass, en Sibirie, mettra à exécution sa promesse de ne plus livrer de charbon à la Lettonie, un des rares clients solvables de cette région houillère sinistrée.

Entre une vingtaine de recommandations suggérées par M. Rodley, figure celle qui préconise l'adoption d'une loi qui permettrait aux victimes de porter plainte devant les tribunaux contre le ministère public. Des recours individuels devraient pouvoir être soumis au gouvernement par des organes de l'ONU, tel que le Comité contre la torture.

Isabelle Vichniac

Un rapport des Nations unies dénonce la torture au Mexique

GENÈVE
de notre correspondant

Sans être vraiment systématique, la pratique de la torture sévit d'une manière alarmante dans de nombreuses régions du Mexique où sont déplorés, outre les mauvais traitements infligés aux opposants et aux suspects, des détentions arbitraires, des exécutions sommaires et nombre de disparitions. Telles sont les conclusions du rapport sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants au Mexique soumises à la Commission des droits de l'homme de l'ONU - qui siège du 16 mars au 24 avril au palais des Nations unies - par Nigel Rodley, rapporteur spécial.

Au cours de son enquête minutieuse, M. Rodley a pu constater que les méthodes de torture les plus

fréquemment utilisées dans diverses régions du pays, notamment les régions de Guerrero et de Kooxaca, sont, outre les menaces de mort contre les victimes et leurs proches, les interrogatoires yeux bandés et mains attachées derrière le dos, et de longs et pénibles passages à tabac.

Les principales victimes de ces violations flagrantes des droits de l'homme sont les personnes détenues dans des zones de conflits, le plus souvent en milieu rural et généralement des paysans. Les défenseurs des droits de l'homme, les membres des ONG (organisations non gouvernementales) et des communautés religieuses sont fréquemment harcelés et reçoivent des menaces de mort anonymes contre eux ou leurs proches. Ils font souvent l'objet de campagnes de

diffamation dans la presse. Si certains avocats prennent des risques sérieux pour défendre les victimes de la torture, la plupart, surtout ceux commis d'office, font montre d'une « carence déplorabile ».

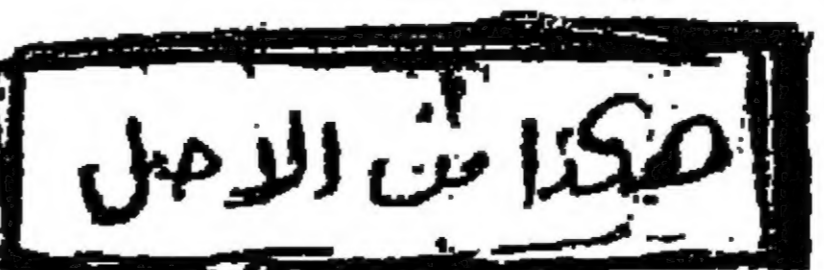
Quant aux tortionnaires, ce sont tout simplement des fonctionnaires fédéraux ou ceux d'un Etat, des agents de police ou des militaires. La corruption sévit aussi parmi ceux qui sont chargés de faire appliquer la loi, notamment de nombreux procureurs, mais aucun d'entre eux n'a été poursuivi ou encore moins condamné pour des actes de torture, bien que des commissions médicales des droits de l'homme aient préconisé d'entamer des poursuites de cette nature.

Bien que le Mexique dispose d'institutions judiciaires complexes - une juridiction fédérale, pas

moins de trente-deux juridictions d'Etat -, le rapporteur spécial recommande instamment que soit étudiée la possibilité par Mexico de ratifier les résolutions des Nations unies contre la torture et les conventions du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) relatif à la protection des victimes de conflits non internationaux.

Entre une vingtaine de recommandations suggérées par M. Rodley, figure celle qui préconise l'adoption d'une loi qui permettrait aux victimes de porter plainte devant les tribunaux contre le ministère public. Des recours individuels devraient pouvoir être soumis au gouvernement par des organes de l'ONU, tel que le Comité contre la torture.

Isabelle Vichniac



Clinton est de...
tabac, avec ou

OUS,
les petite



negociations
cord de paix
lande du Nord

M. Clinton est décidé à réformer l'industrie du tabac, avec ou sans l'aval des producteurs

Les fabricants de cigarettes estiment que l'« accord historique » de juin 1997 est caduc

Bill Clinton s'est déclaré, mercredi 8 avril, « déterminé à agir » pour parvenir à une réforme de l'industrie américaine du tabac, avec ou sans les fa-

bricants de cigarettes. Le président américain réagissait aux déclarations des industriels qui, mercredi, ont claqué la porte des négociations, es-

timant impossible de poursuivre leurs discussions avec le Congrès sur le sujet. Le Parti républicain est le principal bénéficiaire du lobby du tabac.

WASHINGTON
de notre correspondant
La guerre du tabac est rallumée. L'« accord historique » de juin 1997, par lequel les cigarettiers s'engageaient à verser 368,6 milliards de dollars (environ 2 200 milliards de francs) en vingt-cinq ans pour expier, d'une certaine manière, les quelque 400 000 personnes qui meurent chaque année des conséquences du tabagisme, est définitivement parti en fumée. A l'époque, Bill Clinton avait posé une double condition : le compromis passé entre les représentants d'une quarantaine d'Etats et les avocats défendant les intérêts de l'industrie du tabac devait faire progresser la santé publique et réduire de façon significative le nombre des jeunes fumeurs.

Moins de trois mois plus tard, il devenait clair que, pour la Maison Blanche comme pour le Congrès, ces critères étaient très imparfaitement respectés : une législation nettement plus « punitive » devait donc être envisagée. Cet état d'esprit se concrétisa aujourd'hui : la commission du commerce du Sénat a approuvé, la semaine dernière, un texte qui, outre des pénalités nettement plus lourdes - la « facture » totale s'éleverait à 516 milliards de dollars (environ 3 199 milliards de francs) - prévoit surtout la suppression du principe de l'immunité contre les poursuites judiciaires concédée, en juin dernier, aux fabricants de cigarettes.

Bill Clinton s'est également lancé dans la bataille, dimanche 5 avril, à l'occasion de son message radiodiffusé hebdomadaire. Le hasard faisant mal les choses pour les cigarettiers, cette double offensive

intervenant au moment où le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies venait de rendre publiques les conclusions très négatives d'une enquête sur la consommation du tabac. Bill Clinton, qui réagissait à l'inquiétante progression du tabagisme chez les jeunes, a précisé que l'objectif de l'administration n'est pas de provoquer la faillite des fabricants mais de les empêcher d'augmenter leur chiffre d'affaires aux dépens des adolescents.

A la suite du vote de la commission sénatoriale sur le texte de John McCain, sénateur républicain de l'Arizona, les représentants des principaux groupes ont poussé des hauts cris, soulignant que, si le Congrès et l'administration leur imposent un tribut plus lourd que celui arrêté en juin, ils doivent aussi s'attendre à de graves conséquences économiques, sociales et... politiques.

La semaine dernière, les rumeurs

les plus pessimistes couraient à Wall Street à propos des perspectives de la firme RJR Nabisco, dont l'équilibre financier est plus fragile que celui du « géant » Philip Morris. Pour les républicains, cette nouvelle épreuve de force n'est pas sans risques : le Parti républicain est le principal bénéficiaire du lobby du tabac, dont il aurait reçu quelque 4,5 millions de dollars en 1997.

IMAGE DE PARIA

Si l'industrie du tabac conserve des appuis politiques au Congrès, elle a aussi essuyé d'importantes défaites devant les tribunaux, ce qui a renforcé son image de paria auprès des Américains. Le Congrès a en outre peu apprécié d'être tenu à l'écart de l'accord de juin.

Or le texte sénatorial, qui va maintenant servir de référence pour la nouvelle législation, est nettement défavorable aux cigarettiers. Il prévoit une augmenta-

tion de 1,10 dollar (environ 6,80 francs) sur cinq ans du prix du paquet de cigarettes. La responsabilité civile des industriels restera, d'autre part, la règle, le montant des dommages et intérêts exigibles étant limité à 6,5 milliards de dollars par an. Enfin, la consommation de tabac par les adolescents devra avoir baissé d'au moins 45 % en dix ans, faute de quoi les compagnies devront acquiescer des pénalités allant jusqu'à 3,5 milliards de dollars par an.

La Maison Blanche approuve, dans l'ensemble, les dispositions de la commission sénatoriale, tout en souhaitant durcir encore les sanctions financières envisagées au cas où la baisse de la consommation de tabac n'atteindrait pas l'objectif prévu. D'autres aspects demeurent incertains, en particulier la question de l'utilisation de la manne de 516 milliards de dollars. M. Clinton privilégie des dépenses de caractère social, alors que les républicains sont favorables à un allègement de la pression fiscale.

Les sénateurs et l'administration, n'ont, d'autre part, pas réuffi de façon convaincante le scénario pessimiste des cigarettiers, pour qui une augmentation du prix du tabac va entraîner la création d'un vaste marché noir. Confrontés à ce qu'ils considèrent comme un « désastre » financier, ces derniers entendent se battre pied à pied au cours des prochaines semaines. Compte tenu des progrès du tabagisme chez les adolescents, ils auront cependant du mal à gagner cette nouvelle bataille du tabac, qu'ils ont déjà perdue sur le plan médiatique.

Laurent Zecchini

RJR Nabisco dénonce une « frénésie d'imposition »

Le PDG du fabricant américain de cigarettes RJR Nabisco, Steven Goldstone, a estimé mercredi 8 avril que l'accord national, conclu en juin 1997, visant à réformer la législation américaine sur le tabac était « mort ». « Il est très clair qu'aujourd'hui nous avons failli dans nos efforts pour trouver une solution globale », a déclaré le patron du premier fabricant mondial de cigarettes. « L'accord de l'année dernière est mort et il n'est guère probable qu'on trouve une solution acceptable cette année », a ajouté M. Goldstone. Le gouvernement de Bill Clinton, « bien que le soutenant publiquement, a en fait, en secret, démantelé morceau par morceau » l'accord conclu en juin, a-t-il estimé. M. Goldstone a accusé le Congrès d'être pris « d'une frénésie d'imposition à l'encontre d'une industrie mal aimée et de ses 45 millions de consommateurs » aux Etats-Unis. Après le groupe RJR Nabisco, Philip Morris, Lorillard et Brown and Williamson ont indiqué, mercredi, que, tout en laissant la porte ouverte à de futures négociations, ils estimaient, eux aussi, les discussions enterrées en l'état actuel des choses. - (AFP)

Madrid et La Havane confirment la normalisation de leurs relations

MADRID. Le ministre cubain des affaires étrangères, Roberto Robaina, a quitté mercredi 8 avril Madrid à destination de La Havane, à l'issue d'une visite officielle de deux jours en Espagne marquée par une normalisation des relations entre les deux pays. Cette visite de M. Robaina est intervenue au lendemain de la nomination au poste d'ambassadeur d'Espagne à La Havane d'Eduardo Junco, un poste resté vacant pendant seize mois. « La désignation d'un ambassadeur par Madrid et l'agrément par les autorités cubaines constituent la preuve que les relations peuvent se développer sur des bases de respect mutuel, de non-ingérence dans les affaires intérieures et de respect des principes du droit international », a déclaré M. Robaina.

Le chef du gouvernement, José María Aznar, a exprimé lundi, en recevant Roberto Robaina, son souhait que Cuba participe au prochain sommet Union européenne-Amérique latine, dont La Havane était exclue en raison du gel de ses relations avec l'Europe. L'Espagne avait demandé en 1996 à l'UE de geler ses relations avec Cuba en invoquant le problème des droits de l'homme. - (AFP)

DEPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS** : le procureur indépendant Kenneth Starr, confronté à des pressions croissantes dans l'affaire Lewinsky, voudrait présenter d'ici à la fin du mois de mai un rapport au Congrès qui sera ensuite chargé d'étudier s'il y a ou non matière à une mise en accusation (impeachment) du président Bill Clinton. - (Reuters)

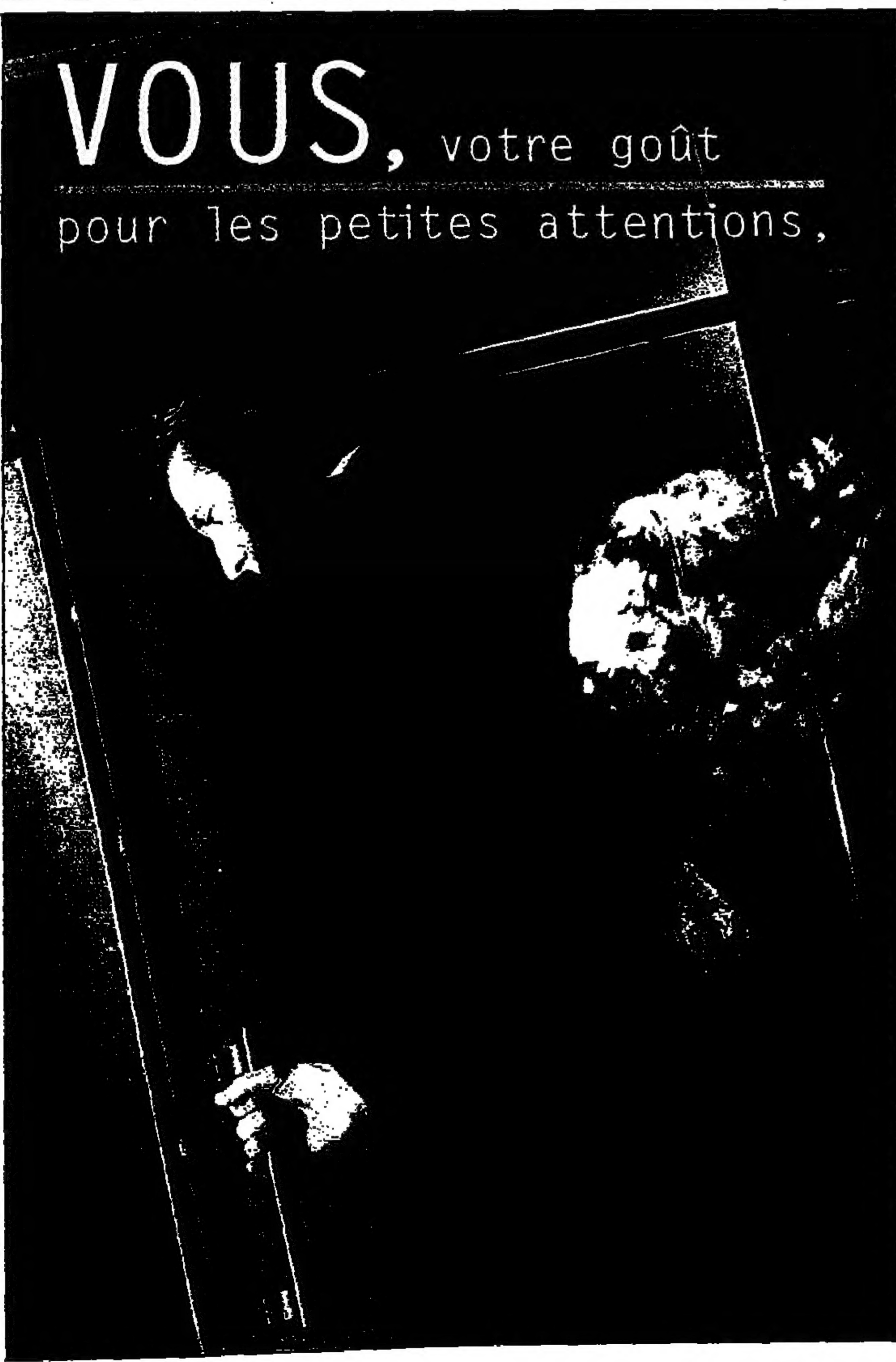
■ **CHILI** : une plainte déposée en mars au Parlement contre le général Pinochet a été déclarée « recevable », mercredi 8 avril, par une commission spéciale de cinq députés, a-t-on appris de source officielle à Santiago. Une courte majorité s'est dégagée - trois voix contre deux - en faveur de la recevabilité de la plainte de onze députés, à l'issue d'une session à huis clos de plus de trois heures. Cette commission, dont les membres ont été tirés au sort, est formée de trois députés de la majorité, coalition au pouvoir soutenant le président démocrate-chrétien, Eduardo Frei, et de deux de l'opposition. - (AFP)

■ **RUSSIE** : dans l'Extrême-Orient russe, des manifestations peu importantes ont marqué, jeudi 9 avril, le début d'une journée de protestation décrétée dans l'ensemble du pays par les syndicats et l'opposition communiste. A Vladivostok, quelques milliers de personnes, selon les agences russes, sont descendues dans la rue pour protester contre les impayés de salaires. - (AFP)

■ **UKRAÏNE** : un incident « sans gravité » est survenu, mercredi 8 avril, à la centrale nucléaire de Zaporozja (Sud), le cinquième depuis le début du mois, a rapporté un responsable de cette centrale. Une « petite fuite » a été constatée dans le système de refroidissement d'un réacteur, qui a été stoppé. Zaporozja, la plus grande centrale nucléaire d'Europe, de type soviétique VVER-1000, produit 25 % de l'électricité ukrainienne. - (AFP)

■ **ALBANIE** : l'Union de l'Europe occidentale a décidé, mardi 7 avril, de prolonger d'un an la mission de ses instructeurs chargés de former des policiers albanais. Leur mandat expirait le 12 avril. Les pays membres de l'UEO se sont mis d'accord pour porter leur nombre de soixante à une centaine au cours de l'été. - (AFP)

■ **AUSTRALIE** : après l'échec de négociations sur les contrats de travail, l'une des deux principales compagnies de manutention portuaire, Patrick Stevedores, a licencié en bloc, mardi 7 avril, ses 1 500 dockers. La moitié du trafic portuaire de l'Australie risque d'être paralysé. Les syndicats devaient se réunir à Sydney, jeudi 9 avril, pour étudier une riposte légale, les grèves de solidarité étant interdites. - (Bloomberg)



VOUS, votre goût
pour les petites attentions,

VOUS êtes bienvenus
sur AOM en classe Club Azur.
Un accueil et un service
chaleureux. Le choix de son
siège dès la réservation.
Un vrai repas aux heures des
repas. Une cabine séparée.
Sur Nice, Marseille, Perpignan
et Toulon*, vous n'êtes pas
qu'un passager.

*Au départ d'Orly Sud.

Contactez votre agence de voyages ou
Tél. 0 803 00 1234 (1,09 F/mn)
3615 AOM (1,29 F/mn)

AOM partenaire de



IMMIGRATION L'Assemblée nationale a définitivement adopté, mercredi 8 avril, le projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers.

de gauche et ceux du Mouvement des citoyens (MDC) ont voté pour le texte. Les communistes se sont abstenus, à l'exception de Patrick Braouezec, qui, comme cinq des six

députés Verts, a voté contre. LIONEL JOSPIN, lors des questions au gouvernement, a apporté son soutien à M. Chevènement, en jugeant « inconséquent, politiquement et in-

tellectuellement » de ne pouvoir reconduire à la frontière des étrangers en situation irrégulière. ROBERT HUE a estimé qu'il ne fallait pas « verser (...) dans des rappels à

l'ordre » mais il a nié toute « fissure » dans la majorité. LE RPR et l'UDF vont déposer un recours devant le Conseil constitutionnel contre deux mesures.

L'adoption du texte sur l'immigration confirme les divisions de la majorité

Le premier ministre a apporté son soutien à Jean-Pierre Chevènement en jugeant « inconséquent » de s'opposer aux expulsions d'étrangers en situation irrégulière. Le RPR et l'UDF déposent un recours devant le Conseil constitutionnel

LA QUESTION d'actualité de François Huet (RCV, Eure-et-Loire), mercredi 8 avril, est tombée fort à propos. Le ministre de l'Intérieur venait juste de se faire interpellé par un député de l'opposition, Pascal Clément (UDF, Loire), qui lui demandait s'il pensait « pouvoir rester longtemps » au gouvernement et « appliquer la loi » sur l'immigration. Et, quelques minutes plus tard, les députés allaient examiner, pour la dernière fois, et voter, le projet de loi Reseda, relatif à l'entrée et au séjour des étrangers et au droit d'asile.

de la droite, lorsqu'il a déploré la position de la question de l'immigration. Les déclarations se sont enchaînées à la tribune. C'est la dernière ligne droite. Les députés socialistes Christophe Caresche (Paris) et Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne) appelaient clairement à voter pour M. Gouzes saluait une loi « équilibrée, juste et ferme ». Le rapporteur de la commission des lois avait visiblement oublié sa « fâcherie » avec Jean-Pierre Chevènement, lorsque ce dernier avait durci le texte, il y a quelques semaines, en deuxième lecture (Le Monde du 28 février). Après avoir fustigé « je ne sais quelle autre politique », il invitait à réfléchir sur les conséquences des « votes de chacun des groupes ». Chaudement applaudis par leurs troupes, les deux députés recevaient le soutien des radicaux et celui du Mouvement des citoyens, exprimés tout à tour par M. Huet, l'auteur de la question d'actualité au premier ministre, et Georges Sarre.



« Rendez-vous manqué » de la « France avec l'histoire », de la « gauche avec ses engagements », projet de loi « qui créera plus de problèmes qu'il n'en résoudra ». Noël Mamère dénonçait le « mercredi noir » pour les immigrés, et constatait qu'il n'avait pas « la même conception » de la République que M. Chevènement.

M. Chevènement a expliqué le durcissement de l'article 10 bis, en deuxième lecture, qui prévoit de limiter l'immunité pénale des associations qui aident les étrangers en situation irrégulière. Le texte a « considérablement aggravé les peines encourues par les organisateurs de filières d'immigration irrégulière », a indiqué le ministre. Si cette disposition n'avait pas fait l'objet d'une « précision », « le risque eût été grand de voir anéantir ces dispositions ». Sur ce dossier, M. Chevènement n'est pas seulement en désaccord avec une partie de la majorité « phrénétique », Claude Goasguen a annoncé que l'opposition RPR-UDF allait déposer un recours constitutionnel contre cette mesure qui « habilite certaines associations - dont la liste sera arrêtée par décret - à enfreindre la loi et qui permet l'intervention du juge étranger dans la procédure de demande d'asile ». Entré en fonction au Conseil constitutionnel depuis quelques semaines, Pierre Mazeaud (RPR) avait sévèrement combattu le projet de loi et, en particulier, l'article 10 bis. « Il saura statuer comme il convient », a conclu M. Goasguen.

Dans une longue intervention destinée à « redonner du sens » à l'action gouvernementale, Lionel Jospin n'a ménagé ni son soutien au ministre de l'Intérieur ni ses critiques à l'égard des « irresponsables » qui « incitent » les personnes en situation irrégulière « à rythmer par les applaudissements des socialistes, son discours à finis sous les claquements de pupitres

« LÉGÈRETÉ » ET « DÉSIGNIFICATION » Pendant ce temps, le débat continuait dans l'hémicycle. Jean-Christophe Cambadélis (PS, Paris) et Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise), l'un des cinq députés Verts à voter

contre, en vive discussion, soulignaient leurs « différences de point de vue ». Plus tard, Marie-Hélène Aubert, députée Vert, échangeait quelques mots avec le communiste Patrick Braouezec, qui allait annoncer son vote personnel « contre ». Après avoir dénoncé la « légèreté » et la « désignification » dans le traitement des dossiers des

sans-papiers, il déclarait son intention de demander « un moratoire » sur les expulsions, afin de « réduire » les dossiers déboutés. Son collègue André Gérin faisait une autre analyse. Voter contre le texte Reseda, « ce serait maintenir » les lois Pasqua-Debré, aversissant-il, confirmant l'abstention de son groupe.

« VIOLETTES DANS LE DÉSERT » Le mot République est souvent revenu dans le discours du ministre de l'Intérieur, qui s'est livré à une analyse des fondements de sa politique de l'immigration, et de la « double perspective » de « codéveloppement » et d'« intégration ». Pour « vivre », les « droits de l'homme doivent s'incarner quelque part ». Prétendre les faire vivre « hors de leur contexte » - la République - « c'est prétendre faire pousser des violettes dans le désert ». Le ministre a rappelé que les citoyens français et les « ressortissants étrangers en situation régulière » bénéficient « des mêmes droits sociaux comme travailleurs, comme contribuables, et comme cotisants ». C'est l'« exact inverse » de la « préférence nationale », a-t-il indiqué à l'attention de ceux qui lui reprochaient de faire le lit du Front national. Et c'est « l'un des élé-

Clarisse Fabre

La gauche gouvernementale revendique une « pluralité transparente »

LE DÉBAT est presque musical. « Au MDC, on pratique la parole à une voix. Pas la parole à trois voix, comme le font les Verts et les communistes, entre leur parti, leurs députés et les ministres », commentait Jean-Pierre Chevènement, samedi 4 avril, lors du conseil national du Mouvement des citoyens, en tentant de théoriser la polyphonie qui commençait à se faire entendre, à nouveau, avant le vote définitif de son projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers. Pour M. Chevènement, les désaccords de la gauche « plurielle » doivent s'exprimer lors des réunions de ministres et non sur la place publique. Mercredi, à l'Assemblée nationale, l'entourage du premier ministre assurait qu'il avait commencé à « déminer » les conflits de la majorité. La direction du PS nourrissait le même sentiment. « La navigation gouvernementale est toujours en eaux agitées, explique son premier secrétaire, François Hollande, c'est normal. » Pour Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, les cinq députés Verts « vont comprendre progressivement que responsabilité et solidarité vont de pair ».

raît : « Jamais nous ne partirons. Nous sommes dans ce gouvernement et dans la majorité avec une seule idée en tête, apporter un peu plus de bonheur. » « Nous sommes là pour que la gauche soit vraiment la gauche », poursuivait-il. Jeudi 9 avril, un des rédacteurs en chef du quotidien, Charles Sylvestre, s'indigne de voir que l'« Humanité » puisse être perçue comme « une sorte d'organe central de la guérilla contre le gouvernement de la gauche plurielle ». « On ne nous fera pas choisir entre le gouvernement de gauche et le mouvement social. Ils ont partie liée », poursuit-il en revendiquant, pour son quotidien, le statut d'« imprimé du mouvement social ».

« Une cohérence intellectuelle et politique » Voici les principaux extraits de l'intervention du premier ministre, Lionel Jospin, mercredi 8 avril à l'Assemblée nationale : Je ne connais aucune formation politique représentée sur ces bancs qui affirme que les étrangers peuvent entrer sans règles dans notre pays ou qu'un étranger en situation irrégulière ne peut être reconduit à la frontière. Il serait d'ailleurs inconséquent, politiquement et intellectuellement, d'adopter une telle position, tout comme il serait inconséquent de travailler avec les

« Une cohérence intellectuelle et politique »

services du ministère de l'Intérieur, des mois durant, à la définition de critères de régularisation, pour proclamer ensuite le droit de tout étranger en situation irrégulière de ne pas être reconduit ! Une politique pour un pays n'est pas seulement quelque chose qu'il faut définir, mais aussi, le cas échéant, appliquer ! (...) Je me suis toujours efforcé, sans doute avec un succès inégal, d'introduire dans mon action publique une cohérence intellectuelle et politique et je considère que l'exigence du respect de la loi doit être encore plus forte pour ceux qui la font, sans quoi nous aurions peine à rétablir dans l'esprit de ceux de nos concitoyens qui sont troublés dans leur vie quotidienne

et ont perdu leurs repères l'idée que nous sommes dans un état de droit et qu'il y a des règles à respecter. Nous nous efforçons de reconduire dignement, sur des avions de lignes, au vu et au su de tous, les personnes qui n'ont pas voulu à rester sur le territoire, après épuisement des voies de droit. Il ne peut appartenir à ces personnes elles-mêmes de décider à notre place si elles doivent ou non partir. Irresponsables sont ceux qui les incitent, de façon spectaculaire et sur les lieux mêmes de leur départ, à refuser de quitter le territoire, et je ne pense pas, en disant cela, aux associations dont la vocation est de défendre ces personnes dans le cadre de la loi, et non contre elle.

« En ce qui concerne la rigueur de l'observation des règles de la République, (...) on peut s'amuser au jeu des comparaisons entre les Verts et le Parti socialiste depuis vingt ans par exemple, et puis voir quels sont les résultats de cette comparaison », confiait le Vert Yves Cochet après la réponse de M. Jospin. André Gérin, porte-parole du groupe communiste sur le projet de loi, jugeait aussi qu'« il faut remettre sur le métier l'abrogation de la loi Pasqua-Debré et sortir de l'objectif illusoire de se mettre d'accord » sur l'immigration avec une droite « en train de se lépéniser ». « Je ne suis pas de ceux qui ont envie de mettre de l'huile sur le feu », a assuré Robert Hue, même si « je ne pense pas qu'il faille verser dans une certaine fébrilité, dans des rappels à l'ordre ». « Non, il n'y a pas de fissures dans la majorité, a théorisé le secrétaire national du PCF. Il faut qu'une bonne fois pour toutes on voit bien que la gauche est précisément plurielle, et plurielle dans la transparence. » Le matin, sur Europe 1, le président du groupe communiste, Alain Bocquet, assu-

D'AUTRES « MALENTENDUS » EN SUSPENS Chacun songe pourtant aux futurs « malentendus », notamment sur l'Europe, comme l'a expliqué Jean-Christophe Cambadélis, chargé des fédérations et des relations extérieures au secrétariat national, devant le bureau national du PS, le 7 avril. S'il a jugé « intéressante » la démarche du PCF, qui, à son dernier comité national, a souhaité un « élargissement à gauche » de la majorité, il a aussi observé que « l'élargissement à gauche n'est possible que dans l'approfondissement du cours actuel de la politique de réformes gouvernementales », et s'est habilement félicité que le PCF ait renoncé au « pôle de radicalité ». En prévision de nouvelles tensions au sein de la majorité lorsque, à l'automne, le Parlement devra se prononcer sur la ratification du traité d'Amsterdam, très critiqué par le PCF, le MDC, la Gauche socialiste et plusieurs responsables proches de Laurent Fabius. Devant le groupe socialiste, mercredi 8 avril, le président de l'Assemblée nationale a plaidé pour une ratification « sous condition », dont l'« approfondissement » serait « un préalable absolu ». Sinon, a-t-il expliqué, « c'est la conception de Mrs Thatcher, d'une Europe terrain vague du libre affairisme, qui aura gagné ».

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Un assouplissement du droit des étrangers

- Titres de séjour : de nouvelles cartes spécifiques pourront être délivrées aux scientifiques, aux chercheurs, aux personnes disposant de « liens personnels et familiaux » en France et aux grands malades.
● Droit d'asile : il pourra être accordé à tout étranger persécuté « en raison de son action en faveur de la liberté ».
● Visas : les consulats seront obligés de motiver les refus de visa pour certains étrangers comme les membres de la famille de ressortissants de l'Union européenne et les bénéficiaires du regroupement familial.
● Certificat d'hébergement : ce document signé du maire et exigé pour obtenir un visa lors d'une

- visite familiale est supprimé. A la place, le visiteur devra obtenir une « attestation d'accueil ».
● Mariages « mixtes » : le conjoint étranger d'un ressortissant français pourra obtenir un titre de séjour immédiatement après le mariage, même s'il se trouve en situation irrégulière, mais à condition d'être entré régulièrement en France.
● Regroupement familial : le préfet ne pourra plus refuser le regroupement au seul motif des « ressources insuffisantes » si celles-ci dépassent le SMIC. Un demandeur pourra entamer cette procédure s'il prouve qu'il disposera, à l'arrivée de sa famille, du logement nécessaire.
● Droits sociaux : les allocations

aux personnes âgées, aux adultes handicapés et de logement social seront étendues aux étrangers en situation régulière. Les prestations « vieillesse » pourront être perçues même si l'assuré réside à l'étranger. Les retraités étrangers ne résidant pas en France et ayant cotisé au moins quinze ans pourront bénéficier de l'assurance-maladie lors de séjours temporaires en France si leur état de santé « vient à nécessiter des soins immédiats ».
● Eloignement forcé : la durée maximum de la rétention administrative passe de dix à douze jours. Le recours contre un arrêté de reconduite pourra être déposé au cours des premières 48 heures. Les parquets ne pourront plus empêcher la remise en liberté d'un étranger par le juge.

Débat entre « prophétiques » et « pragmatiques » parmi les évêques

L'EGLISE CATHOLIQUE n'a pas pris au tragique la mise en cause par Jean-Pierre Chevènement de l'évêque de Saint-Denis, Mgr Olivier de Berranger, renvoyé au « Jugement dernier » pour avoir béni l'occupation d'une église de son diocèse, à Bobigny, par des immigrés sans papiers. Les ministres de l'Intérieur passent, les évêques restent. Charles Pasqua avait été autrement plus mordant quand, en mai 1993, en butte à l'hostilité de l'épiscopat à propos de son projet de loi sur l'immigration, il s'était écrié : « On n'est pas en Arabie saoudite ! », signifiant ainsi que les clercs ne font pas la loi dans une République laïque.

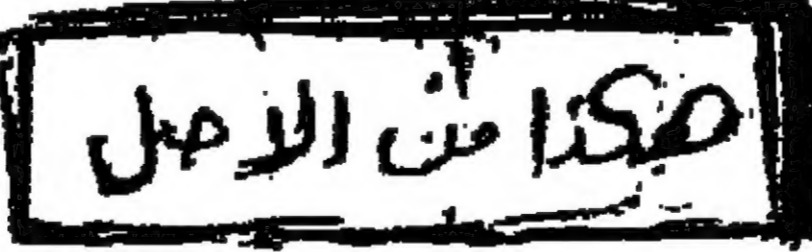
Charles Thomas et du Père Jean-François Berjonneau, responsables de ce même comité, justifiant l'action des sans-papiers dans les églises (Le Monde du 9 avril). Les « prophétiques » font observer que, si la loi Chevènement comporte des avancées certaines, elle reste à trop courte vue. Face aux nouvelles formes d'« errance » internationale, ils proposent d'inverser le processus qui fait du migrant un clandestin et du clandestin un marginal, puis un exclu. L'absence de régularisation de travailleurs non expulsables multiplie les zones de « non-droit », donc les risques d'une insécurité qu'on prétend par ailleurs combattre.

de la chute inéluctable des populations actives, il faudra recourir à nouveau aux travailleurs étrangers », déclarait Jean Boissonnat, président des Semaines sociales, lors de la dernière session, en novembre 1997, de ce mouvement d'Église. De leur côté, les « pragmatiques » jugent maladroites des interventions comme celle du comité épiscopal des migrants, le 7 avril, qui leur semble un encouragement à prolonger les occupations d'églises, voire à les susciter. Ils redoutent que des Églises ne soient prises en otage par des partis politiques ou des associations qui recherchent le soutien de caméras de télévision plus qu'elles n'accordent de sens à l'asile dans un lieu de culte. S'ils admettent que les occupations de cinq églises et cathédrales - Le Havre, Evry, Nanterre, Créteil, Bobigny, certaines depuis plusieurs semaines - sont actuellement maîtrisées, ils craignent que des tensions n'éclatent vite dans les communautés chrétiennes.

EVITER LE REPLI Une politique d'immigration digne de ce nom passe par un grand projet d'intégration sociale et de codéveloppement entre la France et les pays d'émigration. Autant d'idées qui sont débattues et défendues dans les cercles protestants et catholiques (Cimade, Pastorale des migrants, etc.) les plus proches des associations d'immigrés. Cette ligne « prophétique » ne met pas en cause le droit des États à maîtriser les flux migratoires, mais elle demande au législateur de ne pas transformer cette nécessité en repli sur des frontières et de cesser d'entretenir le mythe de l'immigration zéro. « Nous savons bien qu'avant dix ans, compte tenu

« pragmatiques » jugent maladroites des interventions comme celle du comité épiscopal des migrants, le 7 avril, qui leur semble un encouragement à prolonger les occupations d'églises, voire à les susciter. Ils redoutent que des Églises ne soient prises en otage par des partis politiques ou des associations qui recherchent le soutien de caméras de télévision plus qu'elles n'accordent de sens à l'asile dans un lieu de culte. S'ils admettent que les occupations de cinq églises et cathédrales - Le Havre, Evry, Nanterre, Créteil, Bobigny, certaines depuis plusieurs semaines - sont actuellement maîtrisées, ils craignent que des tensions n'éclatent vite dans les communautés chrétiennes. Cette divergence prendra de l'ampleur si, comme c'est prévisible, les occupations d'églises se prolongent ou se multiplient : le nombre d'étrangers en situation irrégulière ayant déposé un dossier en préfecture et non régularisables est estimé à quatre-vingt mille !

Henri Tincq



صوتنا من اليمين

L'UDF va consulter ses adhérents sur son avenir

Alain Madelin refuse une évolution qui conduirait à « un centre flou »

Le bureau politique de l'UDF, réuni mercredi 8 avril, a décidé de soumettre aux adhérents de la confédération un questionnaire portant sur

son avenir. Un conseil national serait convoqué au mois de juin. François Bayrou, président de Force démocrate, y voit le début de la création du

nouveau parti unifié qu'il appelle de ses vœux. Alain Madelin, président de Démocratie libérale, très réticent, veut d'abord consulter sa base.

L'UDF dure encore un peu. Après quatre heures d'une discussion souvent tendue, mercredi 8 avril, au cours de laquelle, selon les termes de Pierre-André Wiltzer, porte-parole de l'UDF, ils ont « frôlé la rupture à plusieurs reprises », les dirigeants de la confédération sont convenus de ne pas se quitter sur le champ. Mais le dispositif laborieusement mis au point lors du bureau politique pour tenter de sortir l'UDF de la crise ouverte après les élections régionales ne fait que reporter de quelques semaines les véritables choix.

Un seul point semble acquis : l'UDF, telle qu'elle existe depuis vingt ans, a vécu. Le processus enclenché devra aboutir soit à sa transformation, soit à sa dispersion. Concrètement, ses adhérents seront prochainement consultés par le truchement d'un questionnaire, puis un conseil national se tiendra au mois de juin pour, selon François Léotard, « trancher la fin du processus » en donnant, le cas échéant, un nouveau nom, une nouvelle organisation et un nouveau projet à l'actuelle UDF. A l'automne, a ajouté le président de l'UDF, seront élus ses responsables aux différents échelons.

« SURREALISTE »

Ce schéma n'a pas été élaboré sans mal. D'un bout à l'autre de la réunion, les divergences de vues entre Alain Madelin, président de Démocratie libérale, et François Bayrou, président de Force démocrate, ont été constantes. Elles ont commencé avec le premier point évoqué par M. Léotard, à savoir l'exclusion des trois présidents de régions UDF élus avec les voix du Front national. La veille, la commission nationale d'arbitrage et de contrôle avait entendu Charles Baur (FD, Picardie) et

Jacques Blanc (DL, Languedoc-Roussillon), venu accompagné de son avocat. Charles Millon (DL, Rhône-Alpes), lui, avait prévenu M. Léotard qu'il lui paraissait « inutile » de se « présenter devant une instance qui [l']a jugé dès la première heure avant même de [l']entendre ».

Rendant compte de ces auditions, M. Léotard a fait part du souhait de ces présidents d'être entendus par le bureau politique. « D'accord », a répondu M. Madelin. « Si c'est ça, je m'en vais », a ré-

pondu de Yvelines et proche de M. Madelin, a symboliquement démissionné de ses fonctions de secrétaire national de l'UDF pour exprimer son « profond mécontentement » contre la mesure d'exclusion qui, à ses yeux, « ne réjette en rien la pensée d'une grande partie des sympathisants et électeurs de l'UDF, actuels ou anciens ».

M. Bayrou et M. Madelin se sont ensuite longuement opposés sur la ligne politique que doit choisir l'UDF ou son avatar. M. Madelin a plaidé pour que la reconstruction

« du centre et du centre droit », et convaincu que cette aspiration est largement partagée par la base de l'UDF. M. Bayrou était partisan d'un « référendum » auprès des adhérents. Hostile au centre et déterminé à ne pas laisser Démocratie libérale disparaître, M. Madelin ne pouvait accepter cette procédure. Au terme de la transaction, il a été convenu que la « consultation ouverte » des militants prendrait la forme d'un questionnaire. Sa rédaction, confiée à François Léotard, sera approuvée négociée dans les jours qui viennent et fera l'objet d'une réunion, la semaine prochaine, des présidents de composants. La formule du questionnaire permet cependant à chacun de se dire satisfait. Le plus grand flou enveloppe également encore le rôle qui sera dévolu au conseil national du mois de juin, les questions qui lui seront posées et la manière dont il y répondra.

« LE MOUVEMENT EST LANCÉ »

D'ici là, tout peut encore arriver. M. Bayrou s'est félicité des conclusions du bureau politique, estimant que « maintenant, le mouvement est lancé ». A peine sorti de la réunion, M. Madelin, en revanche, a rédigé un communiqué qui ressemble à s'y méprendre à une condamnation du processus. Il y dénonce « l'alternance molle de politiques de centre gauche et de centre droit », plaide pour le choix d'un « vrai programme libéral » et annonce que « Démocratie libérale n'entend pas se diluer dans un centre flou ». Surtout, M. Madelin a annoncé qu'il ne se prononcerait pas avant d'avoir consulté les militants de Démocratie libérale. Cela laisse ouvertes toutes les possibilités.

Cécile Chambraud

Le FN rappelle M. Millon à ses « obligations »

Les deux vice-présidents du conseil régional Rhône-Alpes, Etienne Tête (Verts) et Bernard Soulage (PS), qui avaient été élus, mardi 7 avril, du fait de la non-participation au vote du groupe du Front national, ont présenté leur démission. Par cette manœuvre, le FN entendait rappeler que Charles Millon ne peut gérer la région sans son appui. Le président du groupe, Bruno Gollnisch, secrétaire général du FN, a confirmé en ces termes l'accord passé avec M. Millon, et que ce dernier s'obstine à nier : « Nous avons rempli notre part de contrat avec Charles Millon en le faisant élire. Maintenant, la partie de cache-cache à laquelle il se livre a assez duré. Nous voulons discuter avec M. Millon sans être obligés de passer par la porte de service ».

De son côté, Charles Pasqua a estimé, le 9 avril sur France-Inter, qu'Alain Mériéux, premier vice-président (RPR) du conseil régional, devra choisir entre son élection, due aux voix des élus lepénistes, et son appartenance au mouvement gaulliste.

pliqué M. Bayrou. Devant la tournure de la discussion, M. Léotard a préféré ne pas solliciter de vote et « prendre acte » de l'exclusion des trois intéressés. Le désaccord sur la condamnation des présidents élus avec les voix du Front national, qui avait provoqué une rupture lors du bureau politique du 24 mars, n'est pas éteint. Dans le cours de la discussion, M. Madelin a rappelé qu'il ne voulait pas « se couper » de ceux de ses électeurs qui approuvent l'attitude de M. Millon. Et, mercredi soir, Pierre Cardo, dé-

de l'opposition se fasse autour d'un programme authentiquement libéral, tandis que M. Bayrou a énuméré ses divergences avec le libéralisme de M. Madelin sur les questions de société. « Tout cela allait si loin que certains se sont étonnés d'avoir pu vivre ensemble vingt ans dans le même parti. C'était surréaliste », témoigne l'un des participants.

Les divergences se sont évidemment retrouvées lorsqu'il a été question de procédure. Partisan de la création d'un nouveau parti uni-

M. Chirac officialise son différend avec M. Jospin sur le cumul des mandats

M. Lang partage l'analyse du chef de l'Etat

DÉSÉQUILIBRÉ, incomplet, à refaire. Tel est en substance et en creux, le jugement porté par Jacques Chirac sur les projets de limitation du cumul des mandats et des fonctions proposés par Lionel Jospin. Selon les propos du président de la République rapportés par sa porte-parole, mercredi 8 avril, au terme du conseil des ministres qui venait d'approuver deux projets de loi en ce sens, M. Chirac estime que « des améliorations peuvent [y] être apportées ». « Ce sera la tâche du Parlement qui en débatera et trouvera, sans doute, l'équilibre nécessaire », a dit le chef de l'Etat, ajoutant que « pour être complète et prendre tout son sens, cette réforme doit également traiter le cas des ministres ».

Cette observation a officialisé le différend qui oppose l'Elysée et Matignon sur l'incompatibilité de fonctions exécutives locales avec la fonction de ministre (Le Monde du 7 avril). En l'absence de législation, M. Jospin a donné l'exemple, en demandant à ses ministres

d'abandonner leur fonction de président d'exécutif local, mais M. Chirac souhaite que la loi leur interdise « toute fonction exécutive locale », c'est-à-dire les postes d'adjoints et de vice-présidents. Le chef de l'Etat attend du premier ministre, « dès qu'il sera prêt », un nouveau projet de loi constitutionnel, qui, contrairement à celui déjà remis à l'Elysée, introduise cette exigence présidentielle. Pour François Hollande, le premier secrétaire du PS, M. Chirac tente de « compliquer la donne ».

Rendant compte du conseil des ministres, Daniel Vaillant a indiqué que la réforme constitutionnelle fera l'objet de « nouvelles discussions ». Jack Lang, député PS, déplore que les projets « autorisent un parlementaire à exercer les fonctions d'adjoint au maire ou de président d'une institution intercommunale ». Le RPR, a contrario, a souhaité, le maintien du « cumul d'un mandat parlementaire et d'une fonction exécutive locale ».

Olivier Biffaud

La CFDT revendique une hausse de 4,99 % de ses adhérents en 1997

LA CFDT revendiquait, mercredi 8 avril, 723 500 adhérents en 1997, soit une progression de 4,99 % par rapport à 1996. Parmi ses adhérents, 45 % sont des femmes, précise la confédération, qui indique que sa progression « couvre l'ensemble du territoire ». Dans le secteur privé, l'organisation de Nicole Notat affiche une hausse de 15,71 % de ses effectifs dans les services, de 11,66 % dans la construction-bois, de 7,27 % dans l'enseignement privé et de 13,22 % dans la culture et la communication. La fédération de la justice enregistre une baisse de 6,93 %, et on observe un fléchissement dans celles des finances (-0,89 %), de la banque (-0,59 %), de l'éducation nationale et de la recherche publique (-1,46 %). La CFDT relève que la progression de ses effectifs, « constante depuis neuf ans (+42,31 %) », lui permet « de se rapprocher de son niveau historique », attesté dans les années 1972-1973, avec près d'un million d'adhérents.

DÉPÊCHES

■ EUROPE : François Fillon voulait voter en faveur du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France, nécessaire à la mise en place de l'euro. Mais une « erreur technique », selon lui, fait que le porte-parole du RPR, proche de Philippe Séguin, a été comptabilisé dans les abstentionnistes. Au total, seuls sept députés RPR ont contrevenu à la consigne de vote de leur groupe de voter pour le projet de loi.

■ ASSEMBLÉE : la proposition de loi sur la veille et la sécurité sanitaire a été adoptée à l'unanimité, en deuxième lecture. Ce texte, d'origine sénatoriale, vise à mieux gérer l'« incertitude scientifique » et à faire face aux « crises sanitaires ». La proposition de loi prévoit la création de trois organismes : un institut de veille sanitaire (IVS), une agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSPS) et une agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA).

■ 35 HEURES : le Sénat adopte le projet en le modifiant profondément. Les sénateurs, qui examinaient le projet de Martine Aubry en seconde lecture, ont totalement bouleversé le texte en supprimant l'article rendant obligatoire la réduction de la durée légale du travail à 35 heures en 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et en 2002 pour les petites entreprises. Une commission mixte paritaire se réunira le 21 avril.

■ NOUVELLE-CALÉDONIE : les trois partenaires des accords de Matignon (l'Etat, le FLNKS et le RPCR) espèrent parvenir à un accord politique sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie autour du 20 avril. Les négociations, suspendues à Paris le 8 avril, reprendront le 15 à Nouméa, en présence, cette fois, du député (RPR) Jacques Lafleur.

M. Tiberi tente d'apaiser la crise de la majorité municipale à Paris

LE CONSTAT D'ÉCHEC de la majorité municipale, dressé mercredi 8 avril par le président du groupe UDF de Paris, Jacques Dominati (Le Monde du 9 avril) a porté ses fruits : privé d'un soutien indispensable à l'existence d'une majorité constituée à l'Hôtel de Ville, M. Tiberi a, mercredi soir, presque accédé à la demande de son premier adjoint de réunir l'ensemble de la droite parisienne pour conclure « un nouveau contrat » de majorité. Le maire de Paris, qui se dit « prêt à la conciliation » et « ouvert au dialogue », a annoncé son intention de réunir, après les vacances de Pâques, « tous les élus de la majorité pour les écouter », sans préciser s'il incluait Jacques Toubon et ses trente alliés, ainsi que le groupe de cinq indépendants, présidé par Marie-Thérèse Junot (CNI), dans cette majorité.

Alors que M. Dominati parle d'« une ère nouvelle », M. Tiberi souligne que, tout en écoutant les « propositions », il « tiendrait [fait] les engagements pris en 1995 ». Son attitude, plus conciliante que celle qu'il affichait auparavant, ce qu'Edouard Balladur lui avait conseillé, en vain, dès lundi, ne va pas jusqu'à renoncer

aux sanctions contre les adjoints qui ont rejoint M. Toubon. Il devrait annoncer, dans les prochains jours, son nouvel exécutif. M. Toubon, dont le départ de l'Elysée a été officialisé par le Journal officiel du 9 avril, devait réunir son groupe jeudi dans l'après-midi, afin de définir sa position face à cette attitude plus souple du maire de Paris.

La menace d'élections municipales anticipées, brandie par M. Dominati, a trouvé un écho à gauche. « Pour dénouer une crise, il n'y a pas d'autre solution que l'élection. Ou bien la droite se ressaisit, ou on y va », déclare Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération socialiste de Paris.

GOUVERNER OU DÉMISSIONNER

« Nous ne voulons être ni la béquille de Tiberi ni le supplicat de Toubon », reprend Roger Madec, maire du 19^e arrondissement, qui estime qu'à droite « aussi bien Tiberi que Toubon ou Balladur sont disqualifiés ». Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, estime que « la responsabilité de cette crise incombant à la droite parisienne, c'est à elle

de prendre une initiative pour en sortir ». « L'exécutif municipal doit soit trouver les moyens de gouverner démocratiquement, soit démissionner », ajoute-t-il.

Georges Sarre (MDC), maire du 11^e arrondissement, affirme que cette crise n'est que de l'« esbroufe ». « Le budget est déjà voté. Les dissidents ne peuvent pas provoquer, même par leur démission, d'élections municipales générales (...). Je les mets au défi de présenter leur manœuvre au jugement du suffrage universel. C'est la gauche qui relèverait le défi », déclare-t-il.

Si l'ensemble de la gauche se dit prête à affronter des élections, il lui resterait à désigner, en son sein, un candidat à la succession de M. Tiberi. M. Le Guen affirme que le problème serait tranché sans difficulté, par le vote des militants. « Il y aurait le sursaut nécessaire pour trouver un chef de file », estime M. Madec, qui se déclare « moins inquiet d'un risque de querelles intestines à gauche en cas d'élection anticipée que si la mandature Tiberi arrivait à terme ».

Pascale Sauvage

Abonnez-vous et voyagez en Club Azur avec 30% de réduction. Jusqu'au 15 avril 1998,

l'abonnement sur nos lignes métropolitaines coûte 500 F au lieu de 1500 F.

AOM, vous n'êtes pas qu'un passager.

Contactez votre agence de voyages ou Tél. 0 803 00 1234 (1,09 F/mn)

AOM partenaire de

swissair



MUTUELLE Cinquante ans après sa création, la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) est dans la tourmente. La Cour des comptes, l'IGAS, la commission de contrôle des

mutuelles et des experts mandatés par le comité d'entreprise examinent actuellement ses comptes et ceux de ses très nombreuses filiales et sous-filiales. ● EN ARRIÈRE-PLAN,

commence à se développer une violence polémique, les dirigeants de la puissante Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) cachant de moins en moins leurs profonds

désaccords avec les méthodes de gestion du directeur de la MNEF, Olivier Spithakis. ● L'AFFAIRE pourrait être embarrassante pour le pouvoir dans la mesure où plusieurs proches

du premier ministre, Lionel Jospin, anciens salariés ou administrateurs de la MNEF, pourraient être mis en cause. Pour l'heure, M. Spithakis affiche une « totale sérénité ».

La polémique s'envenime entre la MNEF et la FNMF

Dans l'attente des conclusions des rapports de la Cour des comptes, de l'IGAS et de la commission de contrôle des mutuelles, les dirigeants de la Mutuelle nationale des étudiants de France tentent de répondre aux critiques qui mettent en cause leur gestion et leur politique de diversification

ALORS qu'elle s'apprête à célébrer le cinquantième anniversaire de sa création, la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) entre dans une nouvelle ère de turbulences. Avec son réseau de près d'une centaine de filiales et de sous-filiales commerciales, « l'empire » MNEF est, depuis quelques jours, la cible d'une polémique mettant en cause sa crédibilité et surtout celle de ses dirigeants. Une polémique alimentée en sourdine par les dirigeants de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF).

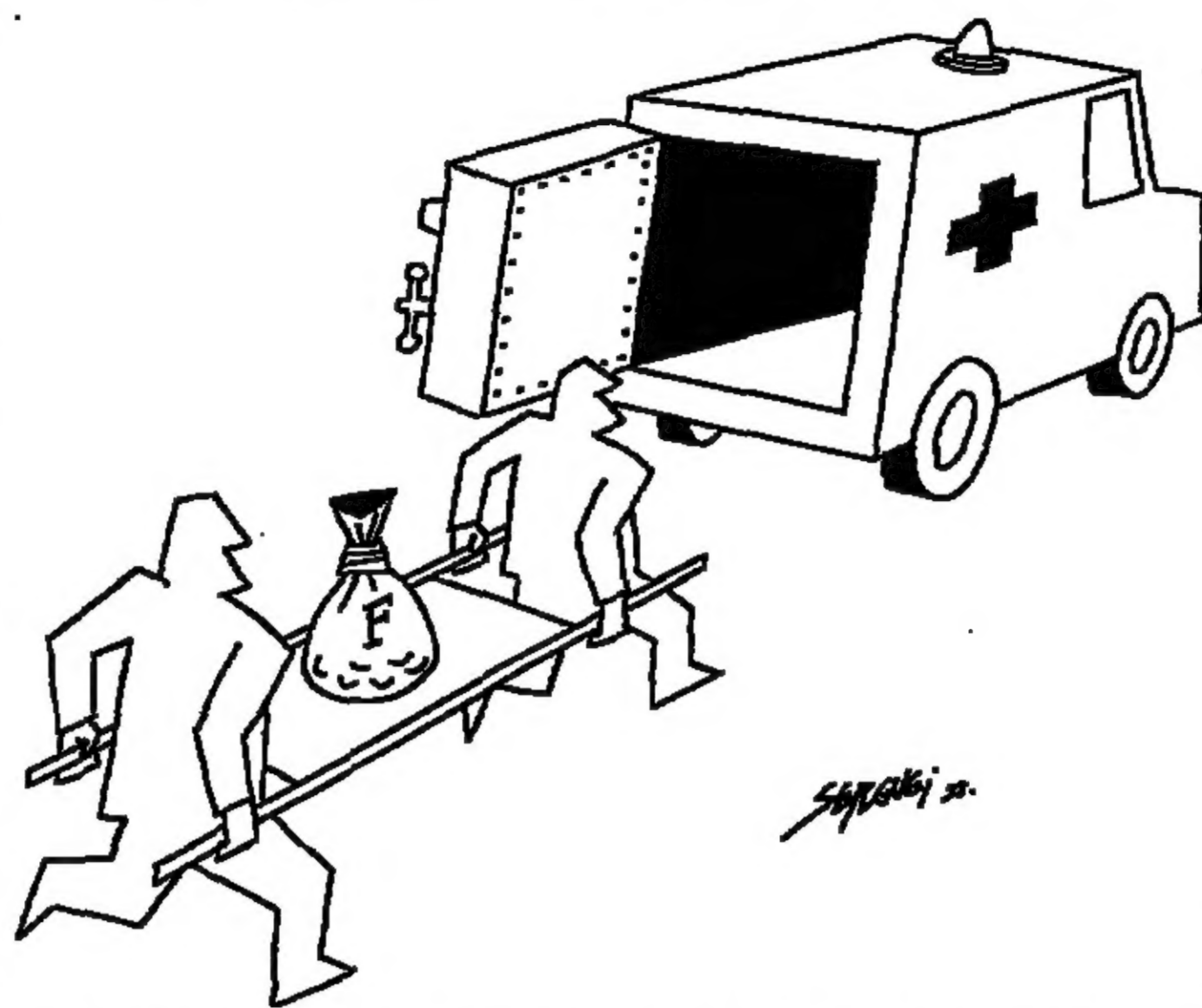
Au centre des interrogations et des suspicions, la politique de diversification entreprise depuis le début des années 90 par le directeur de la MNEF, Olivier Spithakis. Réalisées simultanément, des enquêtes de la Cour des comptes, de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), de la commission de contrôle des mutuelles et une expertise réalisée à la demande du comité d'entreprise tentent actuellement d'éclaircir la situation de « l'enfant terrible de la mutualité », comme la désigne un expert.

Révisés par le quotidien *Libération* le 7 avril, les premiers éléments de ces enquêtes, pour l'heure inachevés, laissent planer de nombreuses zones d'ombre. Parmi les principaux reproches

formulés, il serait question d'une gestion par trop « opaque », d'indemnités généreusement accordées, de frais de communication et de représentation élevés et disproportionnés... Ces allégations, démenties ou justifiées par les dirigeants de la Mutuelle, jettent un doute sur certaines opérations a priori fort éloignées de « l'idéal mutualiste » des créateurs d'aujourd'hui.

POLITIQUE RIGOREUSE
« La MNEF ne s'est jamais aussi bien portée et le redressement est achevé », affirme pourtant Olivier Spithakis. Pour démentir des rumeurs d'une nouvelle crise annoncée, il aligne les bilans, selon lui positifs et validés par les tutelles, des dix dernières années. Tel serait le résultat le plus tangible d'une politique rigoureuse menée depuis que la Caisse nationale d'assurance maladie a apuré une dette de 90 millions de francs en 1988.

La réalité serait sans doute moins complexe si les comptes de la MNEF ne portaient que sur son activité principale : la couverture par le régime d'assurance-maladie de 812 000 étudiants et les prestations complémentaires payées par 200 000 d'entre eux. Le bilan 1996-1997 devrait être exceptionnel : pour la première fois, l'entreprise MNEF a enregistré de substantielles « plus-values de cession » réalisées par des filiales commerciales. La plus significative est sans conteste l'apport de 21 millions de francs, soit un gain de 14,3 millions, réalisé après la vente de 34 %



du capital de Raspaill participations et développement, spécialisée dans le logement, à la SNIG, du groupe Générale des eaux-Vendin.

L'arrivée du géant du bâtiment et de la communication, dirigé par Jean-Marie Messier, marque, pour le directeur de la MNEF, une forme de reconnaissance. Cet accord ne saurait toutefois faire oublier les 17 millions de francs de pertes accusées par la MNEF en 1995, après la chute du groupe d'enseignement supérieur privé, Educinvest, dont la Générale était le principal actionnaire et reprenneur et la MNEF un actionnaire minoritaire. De surcroît, il inter-

vient au bon moment pour éponger un passif de près de 10 millions de francs après un investissement « hasardeux » avec un promoteur immobilier dans la construction de résidences pour étudiants.

LES « CIRCUITS CAPITALISTES »
Dans le milieu mutualiste, ce pacte signé avec le « diable » a laissé des traces. Depuis plusieurs années, les dirigeants de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) s'inquiétaient du « virage » de la MNEF. Avec l'accord tacite du ministre de l'Éducation de l'époque, Lionel Jospin, ou tout au moins de son conseiller, Claude Allègre, la mutuelle s'était

engagée au début des années 90 dans le développement des prestations et des services sur les campus, multipliant les filiales dans la construction et la gestion de logements, les assurances, la communication, l'informatique, la Cartejoues... « Faute de réponse du secteur mutualiste, j'ai été contraint d'en passer par les circuits capitalistes », explique Olivier Spithakis.

Dix ans plus tard, la MNEF a-t-elle franchi « les limites de l'acceptable », comme l'affirment en privé les dirigeants de la FNMF ? Le désaccord a éclaté à l'automne sous la forme d'une mise en garde explicite de Jean-Pierre Davant, son président. Jusqu'à présent, la puissante Fédération regardait avec un certain « paternalisme » la turbulente mutuelle étudiante. Cette fois, les désaccords sont apparus au grand jour.

La forte personnalité des deux dirigeants n'est pas pour rien dans ce conflit. Tous deux membres du PS, ils s'appuient sur des réseaux qui se sont durement opposés dans les années antérieures. Tandis que Jean-Pierre Davant n'a jamais caché l'admiration qu'il porte à François Mitterrand, plusieurs anciens administrateurs ou salariés de la MNEF, tels Jean-Christophe Cambadélis, Jean-Marie Le Guen, tous deux députés de Paris, ou encore Manuel Valls, conseiller en communication à Matignon, ont gravité dans l'entourage immédiat de Lionel Jospin. Ce contexte risque de peser fortement sur les discussions actuellement en cours sur l'avenir du mouvement mutua-

liste. L'application prochaine d'une directive européenne concernant l'ouverture de la concurrence au secteur privé, risque de déstabiliser des positions acquises. En l'état, le survie de l'exception française du régime étudiant n'est pas garantie. En outre, la prochaine création d'une assurance maladie universelle (AMU) devrait avoir des conséquences dans la prise en charge et la gestion de la « clientèle » des 18-25 ans, un « marché » considérable où la MNEF et certaines mutuelles, malgré un pacte d'union implicite, se retrouvent désormais en concurrence.

Dans cette perspective, les dirigeants de la FNMF multiplient les avertissements pour que la MNEF se recentre sur ses missions d'origine. A l'inverse, Olivier Spithakis dénonce une conception « frileuse » de la Mutualité. « Elle préfère placer ses réserves dans des placements financiers plutôt que d'investir dans l'innovation sociale en faveur des exclus », accuse-t-il.

Pour l'heure, les ministres concernés, Martine Aubry et Claude Allègre, se gardent bien d'intervenir. Ils attendent les conclusions des différents rapports, en voie d'achèvement, sur la gestion de la MNEF. Avec cette double crainte : une éventuelle mise en cause de proches du premier ministre ; et la mise à mal, cinquante ans après sa création, du régime de protection sociale des étudiants.

Michel Delberghe

Chiffres

- Adhérents. La majorité sociale étant passée de l'âge de vingt ans à dix-huit ans, le nombre d'étudiants couverts par le régime d'assurance-maladie est passé de 662 000 à 812 000. 198 000 d'entre eux sont couverts par les produits de la mutuelle complémentaire.
- Bilan. En 1997, le montant des activités de la MNEF, hors filiales, a représenté un montant de 469 millions de francs, avec un bénéfice de 19 millions de francs. Elle a distribué 1,17 milliard de francs de prestations de remboursement aux étudiants. Pour cela, elle perçoit des remises de gestion de la Sécurité sociale (319 francs par étudiants) et une aide de l'État de 254 millions de francs pour couvrir le déficit du régime spécifique.
- Effectifs. La MNEF emploie 605 salariés et une centaine de CES. Les filiales comptent 180 salariés. Elle compte 9 centres régionaux et 6 centres de santé.
- Activité. Outre la gestion du régime d'assurance-maladie et la mutuelle et de la Fédération de santé des étudiants de France, la MNEF propose des services dans divers domaines. Le logement : en plus d'un programme de construction de cinq résidences en région parisienne, elle gère, avec la société Gestrim, la location de 12 000 logements, possède un réseau de cafétérias et une filiale d'aménagement d'espaces sur les campus. La communication : outre ses campagnes de prévention, la MNEF s'est associée à la création d'un nouveau journal - *Médite* . Elle est actionnaire majoritaire (65 %) avec la Smerp dans le réseau Carte jeunes et la Carte jeunes campus. L'assurance : par l'intermédiaire de Figeris et Cap-Iram, la MNEF propose des contrats d'assurance. Elle participe aussi à l'agence de voyage OTU.

Des proches du directeur de la MNEF répartis dans une nébuleuse complexe de filiales

LA MUTUELLE nationale des étudiants de France (MNEF) est elle cette « nébuleuse » aussi opaque qu'indéchiffrable que semblent accréder les accusations proférées à son encontre ? Cet enchevêtrement de mutuelles jumelles, de filiales, de sous-filiales cache-t-il des pratiques peu avouables de rémunérations occultes ou de prise en charge de frais disproportionnés ?

Malgré des efforts de clarification, le système complexe élaboré par Olivier Spithakis, son directeur, entretient les soupçons. Des soupçons qui, pour une part, tiennent également à la personnalité de celui qui, en 1983, fut préféré à Jean-Marie Le Guen pour redresser l'établissement d'une situation périlleuse.

Originaire de Toulon et fortement implanté dans la région marseillaise, Olivier Spithakis s'est appuyé, sur un réseau de proches, géographiquement ou politiquement. Jusqu'au début des années 90, la MNEF recrutait une partie de ses cadres dans le vivier du syndicalisme étudiant de l'UNEF-ID. Parmi eux, des représentants de la génération des années 70 et 80, dont certains ont accédé à de hautes fonctions dans les cercles du pouvoir. Quelques-uns ont été salariés : Jean-Christophe Cambadélis, pendant huit ans, jusqu'en 1992, à la Mutuelle Inter-jeunes (MIJ), pour s'occuper des contacts avec les associations d'étudiants étrangers ; Jean-Marie Le Guen, député de Paris, fut employé à mi-temps, jusqu'en 1997, comme directeur médical et il a représenté la MNEF « à titre bénévole » pendant quelques mois dans la filiale commune avec la Générale des eaux.

D'autres assurent des représentations dans les conseils d'administration où ils bénéficient d'indemnités. C'est à ce titre qu'intervient Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, chargé du développement de la Mutuelle universitaire de logement (MUL), ou Jean-Michel Grosz, ancien président de la MNEF et administra-

teur civil au ministère de l'Intérieur. Personnellement mis en cause, Olivier Spithakis ne reconnaît percevoir que deux indemnités supplémentaires de 60 000 francs par an à son traitement.

Troize des dix-huit administrateurs étudiants actuels se partagent une somme de 1 million de francs. « Votés par l'assemblée générale », elle est répartie sous la forme d'une indemnité de « compensation pour le temps passé », variant entre 2 000 et 10 000 francs par mois. « Les représentants de la MNEF dans les sociétés du groupe le sont à titre bénévole », assure le directeur. A l'exception, précise-t-il, de trois ou quatre représentants par mutuelle reconnus pour leur savoir-faire.

Pour des raisons « d'affinités », Olivier Spithakis n'a pas hésité à prendre des participations majoritaires dans des sociétés dirigées elles aussi par d'anciens dirigeants de la MNEF, tous membres du PS. Inévitablement, cette pratique ne peut qu'alimenter la controverse à l'encontre d'un personnage décrit comme le « parrain du milieu étudiant ».

Un organisme en péril devant les tribunaux ?

L'épilogue d'un conflit opposant le directeur de la MNEF à la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) pourrait se poursuivre devant les tribunaux. Les responsables de la FNMF envisagent d'engager une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de la Mutuelle interprofessionnelle du Sud-Est et de la Corse (Misec) pour une créance administrative non solvable de 7 millions de francs. Présidé, à titre personnel, sans lien avec la MNEF, par Olivier Spithakis, cet organisme a bénéficié d'un prêt de 5 millions de francs pour redresser sa situation auprès d'un autre établissement, Unimutualité, lui-même en difficulté, qui a sollicité l'intervention de la FNMF.

Plusieurs anomalies avaient été dénoncées après de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass), tandis que la FNMF a procédé à une enquête interne. « Malgré mes demandes de convocation d'un jury d'honneur, précise Olivier Spithakis, je n'ai jamais eu entendu parler de cette affaire depuis 1995. Il est curieux qu'elle ressorte trois ans plus tard », se contente-t-il d'ajouter.

Une histoire de courants et de tendances parallèle à celle du syndicalisme étudiant

Créée par la loi du 27 septembre 1948 inspirée par l'UNEF, la Mutuelle nationale des étudiants de France a toujours entretenu des liens privilégiés avec la principale organisation étudiante. Au point que son histoire se confond parfois avec certains épisodes agités du mouvement syndical.

Après mai 68, à deux reprises au moins, suite à des affrontements de courants et de tendances, la MNEF se retrouva au bord du gouffre : au début des années 70 d'abord, après la création des mutuelles régionales proches de la droite ; en 1993 ensuite, avec la découverte d'un passif de 150 millions de francs où elle n'a dû son salut qu'à l'aide des pouvoirs publics, du mouvement mutualiste, de la Sécurité sociale et d'une solide reprise en mains.

Au début des années 70, à la faveur de l'explosion brutale des effectifs et de l'augmentation du nombre d'universités, la MNEF devient un enjeu de pouvoir. Lieu d'expression d'une solidarité concrète entre les étudiants, elle représente surtout une manne financière, le nerf de la guerre syndicale que se livrent les militants socialistes, communistes, et trotskistes de diverses obédiences. Elle constitue un laboratoire de la recombinaison de la gauche non-communiste.

Avec Jean-Christophe Cambadélis et Jean-Marie Le Guen comme chefs de file, les trotskistes lambertistes de l'Organisation communiste internationaliste (OCI) scellent un accord avec les jeunes socialistes, notamment les jeunes rocardiens, pour se partager les responsabilités à l'UNEF-ID et à la MNEF. Pendant près de vingt ans, le syndicat et la mutuelle, au sort intimement liés, serviront d'école de cadres pour une nouvelle génération de militants et d'hommes politiques socialistes aujourd'hui au pouvoir.

M. D.

un réseau de députés comme Philippe Vulliamy, Julien Dray et Bruno Le Roux. Nombre de ses anciens dirigeants ou administrateurs occupent des postes dans les cabinets ministériels ou sont attachés parlementaires.

La rupture avec ce système intervient au début des années 90. Au moment où il se lance dans la diversification commerciale, Olivier Spithakis fait adopter des changements de statuts qui préservent la mutuelle des querelles de courants internes à l'UNEF-ID, entre les partisans de Jean-Christophe Cambadélis et ceux de Julien Dray. Les nouveaux administrateurs viennent alors plutôt du mouvement associatif.

Pour autant, le lien n'est pas rompu. La MNEF continue de financer l'UNEF-ID, notamment le loyer du siège de la rue Albert Thomas, ou en rémunérant certains de ses dirigeants. La mutuelle, il est vrai, peut compter sur le réseau de ses militants lors des campagnes d'adhésion sur les campus pour affronter la concurrence des mutuelles régionales.

Aujourd'hui encore, la MNEF alimente les comptes de l'UNEF-ID, à hauteur de 750 000 francs. Mais elle soutient la Fédération générale des associations d'étudiants (FAGE) et, via la société Carte jeunes, a contribué au démarrage de sa coopérative de services. Le 30 mars, au lendemain des élections au CROUS, Marie-Dominique Linale, présidente de la MNEF, et Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID, ont signé un protocole d'accord de renforcement d'une présence réciproque dans les instances dirigeantes.

Pour certains, cette signature marque une « retour à la tradition syndicale de la MNEF ». Pour d'autres, elle apparaît comme un bouclier de défense, alors que les dirigeants de la MNEF se voient attaqués.

M. D.

Traitement de texte Canon Jet 300
Chez Duriez 2 390 F TTC
 Simple d'utilisation. Performant. Qualité professionnelle. Vérificateur orthographique. Compatible PC. Léger.
 Duriez, 3 rue La Boétie Paris 8e
 112 bd St-Jermain Paris 6e

سوریا بن الامین

صحنات الامل

Ecoutes de l'Elysée : la convocation de M. Mandelkern est reportée

Mme Guigou souhaite améliorer les conditions de vie des détenus

La ministre de la justice précise les orientations de sa politique pénitentiaire

Privilégier la réinsertion et les alternatives à l'incarcération, réfléchir sur la déontologie des personnels, améliorer les conditions de vie des détenus : telles sont

les grandes orientations de la politique pénitentiaire présentées par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, mercredi 8 avril.

LE PRÉSIDENT de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCS), Dieudonné Mandelkern, ne s'est pas rendu, mercredi 8 avril, à la convocation que lui avait adressée le juge d'instruction Jean-Paul Valat. Le magistrat souhaitait l'entendre, à titre de témoin dans le dossier sur les écoutes de l'Elysée, pour éclaircir notamment les conditions dans lesquelles le secret-défense qui lui a été opposé par plusieurs protagonistes de l'affaire pouvait être levé. Cette convocation faisait suite à la lettre que Lionel Jospin avait envoyée au juge Valat, pour l'informer qu'il refusait une levée globale du secret-défense (Le Monde du 1er avril). Le premier ministre lui avait tout de même transmis, de forme et de fond, ainsi qu'à une étude au cas par cas de chaque écoute visée par le magistrat. M. Mandelkern avait prévenu l'avant-veille Jean-Paul Valat qu'il ne pourrait se rendre à son cabinet en raison de son absence de Paris pour une quinzaine de jours. Le juge Valat a décidé de le reconvoquer le 23 avril.

ELISABETH Guigou a présenté, mercredi 8 avril, devant le conseil des ministres, une communication sur ses orientations en matière de politique pénitentiaire. La ministre de la justice, qui avait déjà dévoilé les grandes lignes de cette politique, le 19 mars, devant le Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire, a annoncé une série de mesures destinées à améliorer les conditions de vie des détenus, privilégier la réinsertion et les alternatives à l'incarcération et engager une réflexion en matière de déontologie des personnels pénitentiaires.

La garde des sceaux souhaite améliorer les conditions d'incarcération en maisons d'arrêt qui accueillent, au 1er mars 1998, les vingt-deux mille six cent cinquante personnes placées en détention provisoire. A son arrivée en prison, le prévenu devrait bénéficier d'une prise en charge psychologique individualisée et d'un bilan social, destinés à limiter le choc de l'incarcération et prévenir les tentatives de suicide. Les crédits immobiliers de l'administration pénitentiaire seront par ailleurs prioritairement alloués aux maisons d'arrêt trop souvent vétustes et surpeuplées.

d'une concertation avec les syndicats de surveillants.

La ministre de la justice, qui souhaite améliorer les alternatives à l'incarcération, devrait engager, dès septembre, une réforme globale des services d'insertion et de probation. Les services socio-éducatifs intervenant en prison et les comités de probation et d'assistance aux libérés (CPAL) devraient être unifiés et regroupés par département. Le projet d'exécution des peines (PEP), qui vise à favoriser la réinsertion des détenus condamnés à des longues peines et à préparer leur sortie, sera généralisé à l'ensemble des établissements pour peine. Quant au placement sous surveillance électronique - ou bracelet électronique - dont le principe a été adopté par le Parlement le 19 décembre 1997, il fait l'objet d'expérimentations avant d'être mis en place.

Surtout, la ministre prévoit de créer de nouveaux établissements destinés aux condamnés à de courtes peines afin de désengorger les prisons aménagées, qui pourraient accueillir des détenus en semi-liberté ou en chantiers extérieurs, devraient privilégier les mesures évitant la perte de travail ou permettant la réinsertion.

LE BRACELET ÉLECTRONIQUE

La réforme de la santé en prison, engagée en 1994, devrait être poursuivie par la mise en place dans certains hôpitaux d'unités sécurisées interrégionales pour accueillir les détenus hospitalisés. Une série de mesures susceptibles d'améliorer l'hygiène des détenus devraient voir le jour : augmentation des douches hebdomadaires - limitées à deux actuellement - création de douches individuelles dans chaque cellule lors de la construction de nouveaux établissements, mise à disposition de machines à laver le linge, création d'une nouvelle cuisine centrale en région parisienne.

La chancellerie ayant refusé, à l'automne 1997, de soumettre l'administration pénitentiaire au contrôle du Conseil supérieur de la déontologie de la sécurité, la ministre de la justice s'engage à mener une réflexion sur la pratique des personnels pénitentiaires. Un code de déontologie des surveillants est en cours d'élaboration, qui devrait compléter le « mémento du surveillant », élaboré en 1996. Des « initiatives » devraient être prises, sans autres précisions, pour inciter les magistrats à mieux contrôler les prisons. Enfin, la déclaration des droits de l'homme de 1789 devrait être affichée, symboliquement, dans tous les parloirs des prisons françaises.

Des actions devraient être menées en faveur de certaines caté-

L'accueil des familles devrait aussi être amélioré, notamment par l'informatisation des réservations des visites aux parloirs. Le projet de création d'unités de visites familiales, qui permettraient aux détenus de recevoir leurs proches dans des petits appartements (Le Monde du 5 décembre 1997), fait, quant à lui, l'objet

Crash d'Habsheim : condamnation aggravée pour le pilote de l'Airbus

MICHEL ASSELINE, le pilote de l'Airbus A-320 d'Air France qui s'était écrasé le 26 juin 1988 à Habsheim, lors d'un meeting aérien, faisant 3 morts et plus de 120 blessés, a été condamné, jeudi 9 avril, par la cour d'appel de Colmar à vingt mois de prison, dont dix mois ferme. En première instance, le tribunal correctionnel de Colmar avait condamné le pilote, poursuivi pour homicides et blessures involontaires, à dix-huit mois de prison, dont six ferme. La cour d'appel n'a pas délivré de mandat d'arrêt à son encontre.

Deux anciens responsables de la sécurité à Air France, Henri Petit et Jacques Gauthier, ont été condamnés chacun à quinze mois d'emprisonnement, dont cinq avec sursis, au lieu de dix-huit mois, dont six mois avec sursis en première instance.

Le dossier du sang contaminé a été transmis au procureur général

LA COMMISSION D'INSTRUCTION de la Cour de justice de la République a communiqué à la fin de la semaine dernière au procureur général près la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, le dossier de l'affaire du sang contaminé dans lequel Laurent Fabius, ancien premier ministre, Georgina Duflo, ancienne ministre des affaires sociales et de la solidarité, et Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, ont été mis en examen pour « complicité d'empoisonnement ». Leurs avocats disposent désormais de vingt jours pour soulever des demandes en nullité. A l'issue de ce délai, le procureur général, Jean-François Burgelin, prendra ses réquisitions. La commission d'instruction décidera ensuite de renvoyer les trois anciens ministres devant la Cour de justice ou bien de prononcer un non-lieu total ou partiel. Jean-François Burgelin avait déjà demandé un non-lieu le 11 mars 1997. La commission d'instruction avait relancé ses investigations après que le juge Odile Bernelle-Geffroy, qui instruit le second dossier du sang contaminé, lui ait communiqué de nouveaux éléments.

DÉPÊCHES

FAITS DIVERS : un homme, âgé de quarante-cinq ans, a été interpellé puis placé en garde à vue, mercredi 8 avril, à Paris. Il est soupçonné d'avoir agressé une vingtaine de vieilles dames, dont deux ont été tuées. Le suspect, sans profession et sans domicile fixe, a été identifié grâce à ses empreintes digitales. Sa photographie a ensuite été diffusée à tous les services de la PJ parisienne.

DROGUES : le président d'Act-Up, Philippe Mangoot, a été condamné pour provocation à l'usage de stupéfiants, mercredi 8 avril, à 30 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Paris. Il était poursuivi pour avoir participé, le 14 septembre 1997, à une manifestation contre la fermeture de discothèques parisiennes au cours de laquelle des tracts intitulés « J'aime l'ecstasy » avaient été distribués.

JUSTICE : le tribunal d'Andorre-la-Vieille a condamné, mercredi 8 avril, à huit mois de prison avec sursis, couverts par l'amnistie, le propriétaire du « camion fou » des Escaltes et son fils, mécanicien. Ils étaient poursuivis après un accident qui avait fait neuf morts, espagnols, en décembre 1994 dans la principauté d'Andorre, en raison de freins défectueux.

Maurice Papon s'est pourvu en cassation, mercredi 8 avril, contre l'arrêt civil de la cour d'assises de Gironde le condamnant à verser 4,6 millions de francs aux victimes et à leurs avocats.

Cécile Prieur

histoire de courants tendances parallèles syndicalisme étude

Pour 1F de plus...

Jusqu'au 30 avril 1998. Offres réservées exclusivement aux entreprises.



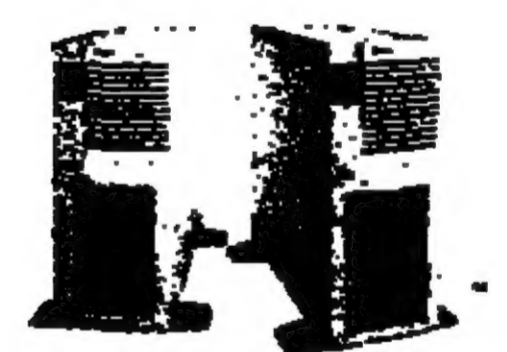
HP OmniBook 3000...HP vous offre un lecteur de CD-ROM interne 20x. Processeur Intel Pentium® avec technologie MMX™ de 200 à 266 MHz.



HP Vectra VL...HP vous offre un lecteur de CD-ROM 24x et Microsoft Word®. Processeur Intel Pentium® II à 233 MHz.



Duby 100 Base-T...HP vous offre 24 ports au prix de 12 ports.



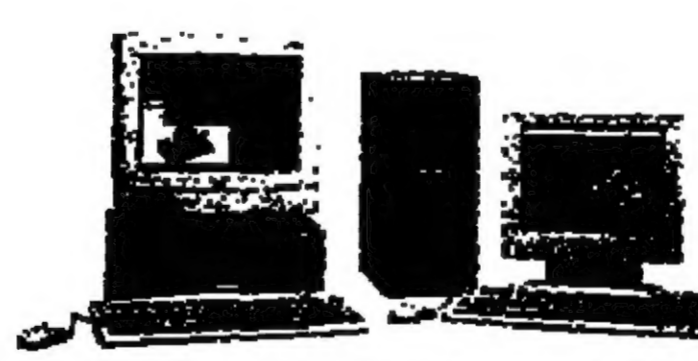
HP NetServer LC...HP vous offre 32 Mo de mémoire supplémentaire. Processeur Intel Pentium® II de 266 à 300 MHz.



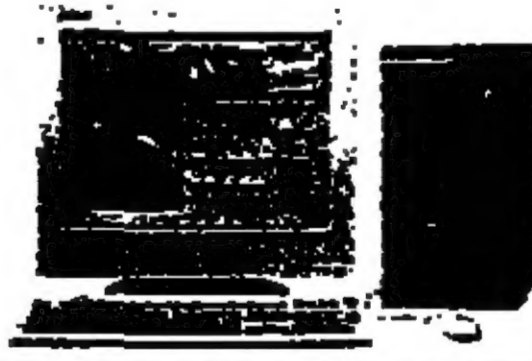
HP Brio...HP vous offre le moniteur de 15 pouces. Processeur Intel Pentium® avec technologie MMX™ à 233 MHz.



HP NetServer E15...HP vous offre 32 Mo de mémoire supplémentaire. Processeur Intel Pentium® II à 266 MHz.



HP Kayak XA...HP vous offre une garantie de 3 ans sur site. Processeur Intel Pentium® II de 266 à 333 MHz.



HP Kayak XU...HP vous offre le moniteur de 19 pouces. Processeur Intel Pentium® II à 300 MHz.



PREMIER APPEL LOCAL N° AZUR 0 801 500 500 www.france.hp.com/Main/ftm/infor/infor.htm



* Configuration... Offres limitées à certaines modalités et dans la limite des stocks disponibles chez les revendeurs participant à l'opération. Photos non contractuelles.

DISPARITIONS

Anatole Dauman

La passion du cinéma d'auteur

LE PRODUCTEUR de cinéma Anatole Dauman est mort mercredi 8 avril d'un arrêt cardiaque à l'âge de soixante-trois ans.

Né en 1925 à Vatsovie, ce juif polonais, arrivé en France à l'âge de six mois, avait été « stimulé » par Jean-Paul Sartre au lycée Pasteur de Neuilly, s'était engagé dans la Résistance et avait été membre du service de recherche sur les crimes de guerre à la Libération, avant de devenir (avec Pierre Braumberger et Georges de Beauregard) l'un des producteurs de films qui permit au cinéma français d'après guerre de devenir un champ de création, audacieux bercé du cinéma moderne.

C'est un homme passionné, un esthète autodidacte, esprit caustique, qui fonde en 1949 sa société Argos Films (avec Philippe Lischtz), après avoir fait mouvoir une maison d'édition de livres d'art. Argos évoque un monstre. Emblème de la maison est une chouette: tout un programme pour cet ami des surréalistes, adepte des nuits germano-pratines, qui s'avoue « freudien en diable », cultive une forme d'esprit « purement pataphysique » et flatte un penchant malin pour l'érotisme (il admire André Pleyre de Mandiargues), inlassable artisan au tempérament de mécène, éternel indépendant, il ose, en se vouant « à l'infatigable talent des autres », asperger l'écran de « gorgées de poison » (le mot est d'André Breton), de fantasmes, de maléficences « horripilantes pour le censeur », attiser les feux de la nouveauté, promouvoir un cinéma littéraire.

Au début des années 50, à la suite de sa série de courts métrages documentaires sur la peinture, André Breton et Fernand Léger rendent hommage à son travail, qui permet de « voir la peinture autrement », d'« ouvrir des portes ». Anatole Dauman a demandé au poète dadaïste

Georges Ribemont-Dessaignes d'écrire le texte d'un film sur Watteau, à Emmanuel Berl, Boris Vian, Eugène Ionesco, Maurice Clavel, de « commenter » Manet, la Joconde, un film d'animation bizarre de Jan Lenica ou une version des crimes de l'amour de Stendhal. Son catalogue ressemble déjà à celui d'un musée.

Près de cinquante ans plus tard, on y retrouve trace de nombre des courants qui agitent le monde culturel d'une partie du siècle: « désordre » exquis de Saint-Germain-des-Près (filmé par Jacques Barrière), l'humour vache (Chaval), le flirt du nouveau roman avec le 7^e art (Alain Robbe-Grillet), les rêves libertins-mondains (Walerian Borowczyk et ses Cortes Immorales), le culte du cinéma-vérité et du documentaire politique (avec La Chronique d'un été de Jean Rouch, les reportages engagés de Joris Ivens et Chris Marker). Parallèlement, Dauman est présent avec ses « auteurs » sur tous les fronts de l'innovation technique: la pellicule « intensifiée » permettant de filmer en pleine rue sans éclairage artificiel, le micro-cravate, le son numérique, le Dolby. Du Rideau croissant d'Alexandre Astruc (1952) au Sacrifice d'André Tarkovski, Anatole Dauman aura produit certains des plus grands auteurs, tout en s'insurgeant contre les bureaucraties du cinéma, les monopoles, la politique des grands circuits, les puissances malignes de l'argent, l'impérialisme américain.

Il est « derrière » Alain Resnais pour Nuit et Brouillard (écrit par Jean Cayrol), Hiroshima mon amour (écrit par Marguerite Duras), L'Année dernière à Marienbad et Muriel (Delphine Seyrig, liturgies d'un visage, et conjuguations des temps présent-futur de l'image-texte-musique). Derrière Robert Bresson (Au hasard Balzac, Mouchette), Jean-Luc Godard (Masculin-féminin), Volker Schlöndorff (Le Coup de grâce d'après Marguerite Yourcenar, Le Tambour d'après Gunther Grass), Wim Wenders (Les Ailes du désir, Paris-Texas, Jusqu'au bout du monde), Elia Kazan pour un film qu'il n'arrivera pas à monter (Au-delà de la mer Egée) et Nagisa Oshima, auquel il commande l'érotique Empire des sens (en référence à L'Empire des sens de Roland Barthes), citée de l'un des nombreux procès qui l'auront opposé aux censeurs. Anatole Dauman fut également un croisé de la politique d'Hend Langlois à la Cinémaèque, un allié de Georges Daby lors du lancement de La Sept. A l'occasion de la retrospective que lui avait consacré le Centre Georges-Pompidou en 1989, il avait publié un livre de souvenirs (avec Jacques Gerber), Souvenir-Ecran, dans lequel Wim Wenders saluait en lui « l'ange gardien ». Dauman le sarcastique était un amoureux romantique de « l'amour pour le cinéma ».

Jean-Luc Douin

WENDY O. WILLIAMS, chanteuse américaine longtemps leader du groupe punk Plasmatics, a été retrouvée morte, lundi 6 avril, près de son domicile à Storrs (Connecticut). Agée de quarante-huit ans, elle se serait suicidée. Formée à New York en 1979, les Plasmatics ont été plus appréciées pour la mise en scène grand-guignolesque de leurs concerts que pour leur musique, un ersatz de punk rock tirant sans grande imagination vers le heavy-metal. Réuni à l'initiative d'un producteur de films pornos, Rod Svenson, le groupe avait mis à sa tête Wendy O. Williams, une ancienne strip-teaseuse capable de tous les excès. La chanteuse blonde coiffée à l'iroquoise, aux mameçons « scotchés » de noir, s'était spécialisée, sur scène, dans l'explosion de Cadillac et la masturbation simulée avec une hampe de drapeau américain. Les albums des Plasmatics - New Hope For The Wrecked, Beyond The Valley Of 1984 - avaient moins de succès que leurs performances scéniques. Wendy O. Williams avait aussi enregistré quelques disques solos, dont une reprise amusante de Stand By Your Man de Tammy Wynette, chantée en duo avec Lemmy Kilmister, le leader de Motorhead.

COZY POWELL, batteur de rock, est mort dans la nuit du 5 avril, aux environs de Bristol, dans un accident de voiture. Il était né le 29 décembre 1947 à Cirencester, dans la région du Gloucestershire. Batteur puissant, réputé pour de longs solos très techniques et spectaculaires, Cozy Powell a débuté sa carrière auprès du guitariste Jeff Beck en 1971, après avoir participé à la formation de plusieurs groupes de blues-rock. Il connut ensuite quelques succès, essentiellement en Grande-Bretagne, avec l'aide du producteur Mike Most, dans la période du rock décadent et du glitter rock. Mais c'est surtout comme membre de plusieurs groupes de hard rock et de heavy metal que Powell se distinguera. Il rejoignit successivement les groupes Rainbow, du guitariste de Deep Purple, Richie Blackmore, puis le Michael Schenker Group, Whitesnake de David Coverdale ou Black Sabbath, et même un éphémère Emerson, Lake and Powell, afin de relancer le trio de rock symphonico-progressif Emerson, Lake and Palmer.

DENNIS CHARLES, batteur de jazz, est mort dans la nuit du 25 au 26 mars à New York. Né le 4 décembre 1933 à Sainte-Croix, dans

les Iles Vierges, Dennis Charles a débuté sa carrière comme batteur dans des orchestres de musique calypso. Sa rencontre avec le pianiste Cecil Taylor, en 1956, sera déterminante. Cecil Taylor va devenir, dans les années 60, un des principaux stylistes du free jazz et de l'avant-garde musicale. Dennis Charles joue et enregistre aussi avec le saxophoniste Steve Lacy, dans le grand orchestre de Gil Evans, avec le clarinetiste Jimmy Giuffrè, et le saxophoniste Archie Shepp et d'autres musiciens dont le nom reste lié aux nouveaux courants du jazz de 1963 à 1978. Il revient alors à la musique avec d'autres figures du free comme Frank Lowe, Billy Bang, Lacy à nouveau. C'est en France, à partir du début des années 90, qu'il trouvera des musiciens séduits par son jeu très influencé par la percussion africaine et par des batteurs comme Art Blakey ou Roy Haynes. Il jouera ainsi avec le saxophoniste Charles Tyler, puis dans un groupe fondé afin de perpétuer la musique d'Albert Ayler, Ornette Coleman ou Charles Thyer. Outlaws in Jazz, avec le saxophoniste Daunik Lazo, le trompettiste Jac Berrocal et le contrebassiste Didier Levallet.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Laetitia et Samuel BOUTILLIER DU RETAIL, ont la joie d'annoncer la naissance de François, le 6 avril 1998, à Neully-sur-Seine.

M^{me} Conchita PERALES est heureuse d'annoncer la naissance de son petit-fils, Guillaume, le 7 avril 1998, chez sa fille, Johanna de LEON et Pascal BERTRON, à Elancourt (Yvelines).

M^{me} Jean-Paul de Rocca-Serra, née Renée Piert, M. Camille de Rocca-Serra, M^{me} Antoine GAZANO, née Annie de Rocca-Serra, M. et M^{me} Robert Merle et leurs enfants, M. et M^{me} Camille GAZANO et leurs enfants, M^{me} Virginie GAZANO, M. François-Charles GAZANO, M^{me} Mabilde Malmonayde, M. et M^{me} Jean de Rocca-Serra et leurs enfants, M^{me} Robert Rolland et ses enfants, M. et M^{me} Jacques de Rocca-Serra et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Dervieu et leurs enfants, M^{me} Jean de Rocca-Serra, née Hélène Etouri et ses enfants, M^{me} Henri Carrega et leurs enfants, M. et M^{me} Jacques Carrega et leurs enfants, M^{me} Antoine Chiarisoli, Le docteur et M^{me} Joseph Guglielmi et leurs enfants, M^{me} Xavier Buffeteau et ses enfants, M. et M^{me} Robert Benedetti, M^{me} Emme Filippini, M. et M^{me} Marc-Emme Carrega et leurs enfants, M. et M^{me} François Carrega et leur fils, M. et M^{me} Hugues-Bernard Gros, M. et M^{me} Charles Colonna d'Istria et leur fils, M^{me} Marie-Antoinette Colonna d'Istria, M^{me} Antoine Abbantucci et ses enfants, M^{me} Pauline et Marie-Jeanne Abbantucci, M^{me} Henri de Rocca-Serra, Les familles Rocca-Serra, Musso, Gerolami, Malachard, Giacomoni, Altiberti, Thiollière, Lanteri, Poli, Forcioli, Ico, Quezsa, Etouri, Viale-Villa, Sidali, Giustiziani, Istra, Cesari, Colonna d'Istria, Colonna-Cesari, Roulli-Forcioli, Carrega, Bianchetti, Guglielmi, Chiarisoli, Filippini, Legrand, Hallynck, Nochor, Bruder, Bella, Costa, Santini, Lanteri, Lenza, Scaglia, Piert, Agostini, Grimaldi et Ferrandi, M^{me} Rose Lissai, M. Michel Lissai et ses enfants, M^{me} Yvette Paulin, ont l'immense tristesse de faire part du décès de Jean-Paul de ROCCA-SERRA, député de la Corse-du-Sud, ancien président de l'Assemblée de Corse, ancien maire de Porto-Vecchio, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 avec palme, survenu à l'hôpital Cochin, à Paris-14^e, le 6 avril 1998, à l'âge de quatre-vingt-six ans. La levée du corps a eu lieu le mercredi 8 avril, à 9 heures. La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 9 avril, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud). (Le Monde du 8 avril.)

M^{me} Jean-Paul de Rocca-Serra, née Renée Piert, M. Camille de Rocca-Serra, M^{me} Antoine GAZANO, née Annie de Rocca-Serra, M. et M^{me} Robert Merle et leurs enfants, M. et M^{me} Camille GAZANO et leurs enfants, M^{me} Virginie GAZANO, M. François-Charles GAZANO, M^{me} Mabilde Malmonayde, M. et M^{me} Jean de Rocca-Serra et leurs enfants, M^{me} Robert Rolland et ses enfants, M. et M^{me} Jacques de Rocca-Serra et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Dervieu et leurs enfants, M^{me} Jean de Rocca-Serra, née Hélène Etouri et ses enfants, M^{me} Henri Carrega et leurs enfants, M. et M^{me} Jacques Carrega et leurs enfants, M^{me} Antoine Chiarisoli, Le docteur et M^{me} Joseph Guglielmi et leurs enfants, M^{me} Xavier Buffeteau et ses enfants, M. et M^{me} Robert Benedetti, M^{me} Emme Filippini, M. et M^{me} Marc-Emme Carrega et leurs enfants, M. et M^{me} François Carrega et leur fils, M. et M^{me} Hugues-Bernard Gros, M. et M^{me} Charles Colonna d'Istria et leur fils, M^{me} Marie-Antoinette Colonna d'Istria, M^{me} Antoine Abbantucci et ses enfants, M^{me} Pauline et Marie-Jeanne Abbantucci, M^{me} Henri de Rocca-Serra, Les familles Rocca-Serra, Musso, Gerolami, Malachard, Giacomoni, Altiberti, Thiollière, Lanteri, Poli, Forcioli, Ico, Quezsa, Etouri, Viale-Villa, Sidali, Giustiziani, Istra, Cesari, Colonna d'Istria, Colonna-Cesari, Roulli-Forcioli, Carrega, Bianchetti, Guglielmi, Chiarisoli, Filippini, Legrand, Hallynck, Nochor, Bruder, Bella, Costa, Santini, Lanteri, Lenza, Scaglia, Piert, Agostini, Grimaldi et Ferrandi, M^{me} Rose Lissai, M. Michel Lissai et ses enfants, M^{me} Yvette Paulin, ont l'immense tristesse de faire part du décès de Jean-Paul de ROCCA-SERRA, député de la Corse-du-Sud, ancien président de l'Assemblée de Corse, ancien maire de Porto-Vecchio, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 avec palme, survenu à l'hôpital Cochin, à Paris-14^e, le 6 avril 1998, à l'âge de quatre-vingt-six ans. La levée du corps a eu lieu le mercredi 8 avril, à 9 heures. La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 9 avril, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud). (Le Monde du 8 avril.)

Anatole DAUMAN, ancien vice-président du conseil d'administration de la Cinémaèque française. (Libre et d'actualité.)

Anniversaires de naissance - 10 avril 1998. David, tu viens d'avoir dix ans. Nous t'aimons très fort. Papi, Mamie. - Bon anniversaire, Eric ! Vivent les choses grandes et magnifiques. L'Apache. - Il y a trente ans, Marianne, les printemps éclatait, tu es née. Bon anniversaire de F. et A.

Francine Mei, sa sœur, ses neveux et nièces, La famille Vemkens Ven, ont la tristesse de faire part du décès de Pierre DESGEANS, survenu à l'âge de soixante-seize ans, le 30 mars 1998, à Geel, en Belgique, où il a vécu dans l'innocence et la joie. La cérémonie religieuse a eu lieu à la chapelle du Père-Lachaise, le 7 avril. 8, rue Edouard-Deaillie, 75017 Paris.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Francine Mei, sa sœur, ses neveux et nièces, La famille Vemkens Ven, ont la tristesse de faire part du décès de Pierre DESGEANS, survenu à l'âge de soixante-seize ans, le 30 mars 1998, à Geel, en Belgique, où il a vécu dans l'innocence et la joie. La cérémonie religieuse a eu lieu à la chapelle du Père-Lachaise, le 7 avril. 8, rue Edouard-Deaillie, 75017 Paris.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 11 avril, à 10 heures, en l'église de Moirans. Coadjoculances sur registre. Ni fleurs ni couronnes. - M. et M^{me} Paul Lanteri, M. et M^{me} Bernard Pierre Lanteri, Cécile, Bruno, Guillaume, leurs enfants, M. Christian Lanteri, Anne et Sophie, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ainsi que parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, le 4 avril 1998, à Ollioules (Var), de M. Pierre LANTIER, compositeur, Grand Prix de Rome, professeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, président du Conservatoire international de Paris, président d'honneur du Concours international d'interprétation « Pierre Lanteri », membre de la Sacem, membre de la Fondation de France. Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chateaufort (Yvelines), le mardi 14 avril, à 16 heures.

Moins. Jeanine Gilot, sa femme, Sylvie et Pascal Thomas et leurs enfants, Kevin, Christopher et Steven, François et Sylvie Gilot et le petit Mathys, Ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et tantes, Les familles Charrel, Roget, Gerin, Tous ses proches et amis, ont la grande douleur de faire part du décès de Michel GILOT, professeur émérite de l'université Stendhal, survenu le 8 avril 1998

صكنا من الامل

RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 10 AVRIL 1998

Les lycées, priorité du nouveau président de la région Ile-de-France

Dans un entretien au « Monde », Jean-Paul Huchon (PS) présente les « inflexions significatives » qu'il entend apporter pour les transports collectifs, l'emploi, le logement, l'environnement et la culture. Un emprunt de 12 milliards sur six ans permettra de doubler le rythme de rénovation des lycées

« Vous avez jusqu'à la fin du mois pour faire adopter le budget de la région Ile-de-France. Vous avez transmis aux nouveaux élus, mercredi 8 avril, vos orientations budgétaires qui seront débattues à partir du 22 avril. Quelle sera la différence entre une politique régionale de gauche et celle pratiquée pendant vingt ans ?

« Nous allons essayer de faire exister la région là où son rôle d'impulsion pourra être décisif. A condition que nous parvenions à faire voter notre budget, nous aurons une marge de manœuvre suffisamment importante pour dégager des inflexions significatives dans six domaines : les lycées, l'emploi, les transports collectifs, le logement, l'environnement et la culture.

« Priorité numéro un : un plan d'urgence pour les lycées. Il n'y a pas qu'en Seine-Saint-Denis que leur état est souvent catastrophique. C'est la première compétence de la région et nous voulons engager la rénovation de cent soixante-quinze lycées sur la durée de la mandature, alors qu'environ deux fois moins seulement avaient été complètement remis à neuf par nos prédécesseurs. Nous consacrerons donc 5,3 milliards de francs aux lycées dès cette année, sur un budget de 14 milliards. Soit 1,5 milliard de francs de plus que prévu. Il faudra investir 12 milliards de francs sur ce seul secteur pendant les six années de notre mandat. Nous financerons ce programme avec un emprunt exceptionnel et spécifique, parce que nous ne voulons pas poursuivre le système des marchés d'entreprise de travaux publics (METP). Cette

procédure manque de transparence et de rigueur. Elle coûte cher et pénalise les PME de la région.

« Comment allez-vous être un relais de l'action du gouvernement en matière d'emploi ?

« L'Ile-de-France perd trop d'emplois depuis de nombreuses années. C'est l'une des raisons pour lesquelles elle voit partir un certain nombre de ses habitants. Dans ce domaine, nous allons lancer avant l'été un processus d'états généraux avec les différents partenaires sociaux et les responsables économiques. Nous voulons déterminer là où la région peut être la plus utile en matière de création d'emplois. Cela passera par l'aide aux entreprises, à la recherche. En ce qui concerne les emplois-jeunes, la région participera à la formation de trente mille d'entre eux pendant la durée de la mandature. Nous financerons également une partie des 20 % qui restent à la charge des associations et des collectivités locales. Nous visons un objectif de création de dix mille emplois-jeunes pour la première année.

« Les transports constituent le point noir de la vie quotidienne des Franciliens. Quelles sont vos priorités dans ce domaine ?

« Nous allons augmenter de 900 millions de francs les autorisations de programmes, qui sont des engagements, pour les transports en commun. Les crédits de paiement vont ainsi représenter 60 % du chapitre transports, contre seulement 48 % dans le budget précédent. D'abord pour pouvoir lancer rapidement la réalisation de Lunèxe et Orbitale, les liaisons inter-banlieues en grande et petite



JEAN-PAUL HUCHON

couronnées. Ensuite pour mettre en place un programme de rénovations des gares de la région. Cela sera aussi important pour renforcer la sécurité que pour améliorer la qualité du service et de l'accueil.

« Nous voulons tripler l'aide aux déplacements des chômeurs, par rapport à ce qui avait été prévu par le gouvernement. Avec le Syndicat des transports parisiens (STP) et le ministère de Jean-Claude Gayssot, nous nous sommes déjà rencontrés pour mettre en place une tarification spécifique pour les jeunes. Les lycéens et les collégiens pourraient en bénéficier dès la prochaine rentrée scolaire, puis à terme les étudiants et les apprentis. Par ailleurs, nous souhaitons pouvoir occuper notre place dans le STP que nous finançons en grande partie, et dont nous sommes aujourd'hui absents.

« De plus en plus de jeunes et de familles quittent l'Ile-de-France parce qu'ils rencontrent des difficultés pour se loger. Qu'allez-vous faire pour les retenir ?

« Avec l'assistance technique du conseil économique et social régional, nous voulons créer un fonds de garantie pour le paiement des loyers impayés. Cela permettra de remettre sur le marché un certain nombre de logements que les propriétaires hésitent à louer. Surtout, nous allons redéployer 400 millions de francs de crédits en direction du logement social. Nos prédécesseurs avaient avant tout aidé le logement intermédiaire, inaccessible aux personnes modestes, et "fait la charité" pour les plus démunis. Par ailleurs, nous allons augmenter de 9 % les crédits consacrés à l'environnement. Cela se verra en matière de circulation, avec, par exemple, des subventions pour la multiplication des pistes cyclables, pour la gestion de l'eau et des déchets. Nous voulons

également supprimer les points noirs de la région, améliorer les mesures de la pollution atmosphérique, acquérir de nouveaux espaces verts. Nous allons également faire progresser les crédits de la culture de 35 %, afin de favoriser le spectacle vivant et les musiques amplifiées comme le rock et le techno.

« On sait les universités de la région dans un état très grave de délabrement et de surpopulation. Que comptez-vous faire pour y remédier, même si ce n'est pas directement dans les compétences de la région ?

« Le besoin d'investissements, environ 15 milliards de francs selon les présidents d'université, devra s'établir sur au moins deux contrats de plan Etat-région. Comme je souhaite que dans ce domaine aussi on puisse identifier l'action de la région, il faudra sans doute choisir de ne financer que certaines actions : par exemple, la rénovation des bibliothèques universitaires. Par ailleurs, nous allons engager une discussion avec le ministère de l'éducation nationale et avec le conseil général des Hauts-de-Seine pour réhabiliter et

étendre l'université de Nanterre ; trente-cinq mille étudiants s'y entassent pour dix-sept mille prévus initialement, ce qui peut apparaître comme un scandale alors que la fameuse "fac Pasqua" n'accueille que trois mille cinq cents étudiants. Le problème est posé et des solutions existent certainement.

« Comment allez-vous financer les efforts budgétaires que vous annoncez ?

« Nous avons l'intention de pratiquer en 1998 une "fiscalité zéro". Dans les années qui viennent, nous resterons grosso modo au niveau de l'inflation. Nous ne pouvons pas augmenter les impôts cette année, parce que nous effectuons surtout des redéploiements de crédits, et parce que les recettes sont un peu meilleures que prévues en raison de l'amélioration de la situation économique. Je n'ai d'ailleurs pas modifié les recettes qui avaient été inscrites dans le projet de budget de mes prédécesseurs. Et le recours à l'emprunt baisse par rapport au budget 1997.

« N'y a-t-il pas un déficit d'identification de l'action du conseil régional ?

Deux audits sur le fonctionnement de l'exécutif

Une fois passé l'examen du budget 1998 de la région Ile-de-France, l'exécutif présidé par Jean-Paul Huchon (PS) a l'intention de demander rapidement deux audits sur le fonctionnement du conseil régional à un cabinet spécialisé et indépendant. Le premier portera sur l'ensemble des procédures et sur les marchés passés par le conseil régional, présidé jusqu'aux élections de mars par Michel Giraud (RPR). Le second aura pour objet l'organisation interne des services et de l'administration, « pour mettre fin aux dysfonctionnements constatés par le passé », indique l'entourage de Jean-Paul Huchon. De même source, on indique que le conseil régional se portera immédiatement partie civile dans le cas où la justice constaterait des opérations délictueuses « pour qu'il y ait réparation du préjudice porté à la collectivité ».

« C'est certain, la région est mal connue et mal appréciée. Je voudrais qu'on choisisse les quelques zones où il faudra concentrer les moyens du conseil régional pour relancer l'emploi, réimplanter les services publics... Cela fera l'objet d'une conférence d'aménagement du territoire avec les différents partenaires concernés, y compris avec les chambres de commerce qui ont déjà manifesté une réelle attention. J'ai l'intention de me rendre souvent et régulièrement sur le terrain pour rencontrer les élus, les partenaires sociaux et les associations. C'est pour cette raison que nous avons participé par exemple à la table ronde sur les problèmes qui se posent en Seine-Saint-Denis. C'était notre devoir.

« L'Ile-de-France dispose-t-elle des atouts pour devenir la future région-capitale européenne ?

« Mille entreprises et des dizaines de milliers d'habitants ont quitté la région depuis six ans. Sans doute parce que l'Ile-de-France est confrontée au problème des transports, à la dégradation de la sécurité, au recul de l'emploi, à une vie plus difficile, au manque de visibilité de la politique régionale. Notre action aura pour but de ne pas laisser l'Ile-de-France s'enfoncer dans une lente dégradation de son économie et de son environnement. Il faut changer l'image de la région, être beaucoup plus présent à côté des acteurs du développement régional, être un vecteur de dynamisme à l'écoute du tissu économique et social. Changer l'image de la région ne se fera pas en un jour. »

Propos recueillis par Jean-Paul Besset, Christophe de Chenay et Pascale Sauvage

Chiffres

● Indicateurs économiques : 11 millions d'habitants (19 % de la population française) ; 8 départements (dont Paris) ; 1 281 communes sur 12 064 km² (2,2 % du territoire national) ; 16,4 % de la consommation énergétique de la France ; 22 % de la population active ; 23,4 % du revenu disponible des ménages ; 30 % des effectifs universitaires ; 38 % des cadres et professions intellectuelles ; 38 % des étrangers résidant en France. ● Budget 1997 : 14,765 milliards de francs dont 9,160 milliards en dépenses d'équipement, 3,390 milliards en frais de fonctionnement et 2,213 milliards

pour la charge de la dette. Dépenses d'emploi et de formation : 3,165 milliards, dont 2,8 milliards pour les constructions et équipements scolaires, 196 millions pour l'enseignement supérieur, 107 millions pour la formation professionnelle et 250 millions pour le développement économique. Transports : 3,957 milliards (2,140 milliards pour les transports en commun, 1,585 milliards pour les routes). Environnement et cadre de vie : 1,238 milliards. Logement et solidarité : 743 millions. Autres : 63 millions. ● Nouveau conseil régional : 3 LO ; 23 PC ; 4 MDC ; 43 PS ; 2 PRG ; 14 Verts ; 1 GE ; 28 UDF ; 43 RPR ; 3 MPP ; 9 div. d. ; 36 FN.

Le vote du budget, premier test politique pour la gauche

LE VOTE du budget de l'Ile-de-France sera un test politique pour son nouveau président, Jean-Paul Huchon (PS), à un double titre. L'Ile-de-France est la première région passée à gauche à devoir adopter un budget. Les signes du changement voulu par les électeurs sont donc guettés, attendus. L'autre aspect de l'épreuve tient à la très courte majorité relative qui a porté la gauche à la présidence. M. Huchon n'est pas certain de parvenir à faire adopter son projet de budget, même si, en habitué des joutes budgétaires - avant d'être directeur de cabinet de Michel Rocard à Matignon, il a été administrateur civil à la direction du budget -, il a fait en sorte de ne fournir à son opposition aucun prétexte de fond.

Ainsi n'a-t-il pas contesté, « à dessein », confie-t-il, les propos de Bernard Lehideux, président du groupe UDF et ancien premier vice-président, lorsque celui-ci s'est réjoui de la cotation « 3A » attribuée à la région par un organisme financier international. M. Lehideux y a vu un bon bilan de la gestion de la droite. M. Huchon s'apprête à y trouver la justification de la capacité d'emprunt de la région.

Autre « précaution » politique : le nouveau président a écarté toute hausse de la fiscalité, perspective agitée par la droite pendant la campagne en cas de victoire de la gauche. « Je ne vois pas comment l'opposition pourrait m'attaquer sur le thème de la gabegie socialiste »,

commente M. Huchon, qui précise que ces choix ne pas seulement tactiques, mais qu'il s'agit « de la seule politique raisonnable ».

Pour toutes ces raisons, M. Huchon se montre « raisonnablement optimiste » sur l'issue de la session budgétaire, qui doit s'ouvrir le 22 avril. « Le problème est de savoir si la droite vote avec le FN pour me battre systématiquement », estime-t-il, convaincu que les débats sur le FN, ouverts lors de l'élection du président de région, vont se reporter sur le vote du budget et à la commission permanente.

La droite régionale affiche une position assez dure, déterminée à démontrer à son électorat qu'elle n'accepte pas de participer à la gestion de la région avec la gauche. « Je ne prétends pas cogérer avec la droite », anticipe le président socialiste.

P. S.

Saint-Dizier poursuit la Générale des eaux devant le juge administratif

FRANÇOIS CORNUT-GENTILE, maire (RPR) de Saint-Dizier et député de Haute-Marne, vient de saisir en référé le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne pour exiger une totale transparence de la gestion du service public de l'eau, dont la Compagnie générale des eaux est délégataire. Au cours d'un récent contrôle, la chambre régionale des comptes n'a pu avoir accès qu'à un tiers des justificatifs des charges d'exploitation et l'association Service public 2000, à laquelle le maire a commandé un audit, s'est heurtée au même obstacle. La CGE a simplement proposé une baisse de trente-cinq centimes du prix du mètre cube que la municipalité a refusée. (Corresp.)

Advertisement for J.P. TOD'S shoes featuring a black and white photo of Cary Grant sitting on a chair, wearing a suit and smoking a pipe. The text 'Cary Grant' is visible below the photo. The J.P. TOD'S logo is prominently displayed in the foreground.

FAUT-IL dire Lvov, son nom à l'époque de l'URSS, devenu usuel, ou Lviv, l'appellation que lui donnent les Ukrainiens ? Ou bien Lwow, ce qu'elle fut durant plus de trois cents ans de domination polonaise ? Ou encore Lemberg, le nom allemand ? Et que dire de Léopol, le vieux terme français pour désigner cette ville méconnue au cœur de l'Europe, d'une beauté comparable à celles de Prague et Cracovie ?

Ce soir-là, comme il le fait une ou deux fois par mois, Taras Vozniak a réuni dans son bureau à la mairie une vingtaine d'écrivains, philosophes, sociologues, étudiants et artistes. La discussion porte sur « la religion et l'identité ukrainienne ». Le thème paraît austère, mais il suscitera de vifs échanges jusque tard dans la nuit, avant que tout se termine autour d'une chanson, de plats de saucisses et de verres de vodka, dans la chaleur d'une taverne enfumée. A la réunion précédente, il fut question - avec non moins de passion - des « relations polono-ukrainiennes ».

Les intellectuels de Lvov donnent l'impression de se sentir investis d'une mission : celle de vigiles surveillant l'arrimage de leur région, la Galicie orientale, longtemps perçue comme la « gardienne » de la langue et de l'identité ukrainiennes, au monde « civilisé » de l'Ouest.

L'élargissement de l'Union européenne et de l'OTAN suscitent ici d'immenses espoirs, mais aussi des inquiétudes. Une nouvelle division n'est-elle pas en train d'apparaître en Europe, séparant les pays appelés à rejoindre la grande famille de l'Ouest, de ceux voués aux incertitudes de la sphère d'influence russe ? L'Ukraine, ce géant d'Europe centrale, campé entre la Russie et la Pologne, ne risque-t-elle pas de se retrouver du mauvais côté de la barrière ? C'est précisément à Lvov-la-galicienne que passe la ligne de fracture.

Partisan d'une Ukraine indépendante, démocratique et pro-occidentale, Taras Vozniak, responsable des relations extérieures de la municipalité de Lvov, résume ainsi ses craintes : « Il ne faut pas faire retomber un rideau de fer. Ce « rideau » pourrait être la frontière polonaise, à 80 kilomètres de là. M. Vozniak redoute, qu'avec l'entrée programmée de Varsovie dans l'Union européenne, la frontière polono-ukrainienne, ouverte après la chute de l'URSS, ne se referme brusquement.

Le commerce avec la Pologne est devenu le poumon économique de Lvov, une ville de huit cent trente mille habitants où seules deux grosses entreprises fonctionnent encore, l'usine Coca-Cola et la fabrique de chocolat. La Galicie orientale subit de plein fouet la crise avec des salaires impayés et la chute de la production en Ukraine. « Dans notre ville, 60 à 70 % des produits dans les magasins sont d'origine polonaise ou bien ont transité par la Pologne », dit un responsable. A la frontière, les trafics sont incessants. Lvov appartient encore à l'ancien monde soviétique, pauvre et enfoncé dans la crise, mais elle se situe à la lisière d'une Europe centrale en pleine croissance.

Des milliers d'Ukrainiens traversent chaque jour la frontière pour s'approvisionner en biens de consommation, qu'ils revendent ensuite. D'autres partent travailler au noir sur des chantiers polonais. Boîtes de conserves, bananes, shampoings, ampoules électriques, baladeurs... la marchandise importée se déverse sur des treteaux dans la rue, emplit les étalages des magasins. Les réseaux d'importation se perdent jusque dans les provinces reculées. En fin de semaine, une foule encombrée de ballots se presse dans l'électrichka, le train électrique reliant Lvov à Drohobitch, vers les campagnes vallonnées de Transcarpatie. Deux adolescents se fauflent entre les passagers : l'un vend un pneu neuf, l'autre propose des échantillons de parfums.

Dans le hall du Grand Hôtel, à Lvov, un homme d'affaires occidental semble égaré dans ce tourbillon. Il est représentant en lessives pour une grande marque. « Cette région est la pire pour nous. La contrebande est énorme. Les Polonais nous concurrencent d'autant plus facilement qu'ils ne paient au-



L'Ukraine tirillée entre l'Est et l'Ouest

L'entrée programmée de la Pologne dans l'Union européenne suscite des hésitations en Ukraine, attirée par la croissance de l'Europe centrale, mais historiquement et culturellement liée à la Russie. Enquête à Lvov

cune TVA. Je me demande où passe l'argent de tous ces trafics. Le niveau de vie ici est bas. Je me suis promené dans les alentours. On voit peu de voitures étrangères, les routes sont défoncées... »

Début janvier, sur les incitations pressantes de l'Union européenne, qui veut voir sa frontière orientale renforcée, la Pologne a mis des restrictions au séjour sur son territoire des ressortissants de républiques ex-soviétiques. A Lvov, on crut à l'asphyxie du gagne-pain régional qu'est le commerce au noir. Fausse alerte : seuls étaient visés les citoyens de la Russie et de la Biélorussie, deux Etats n'ayant - contrairement à l'Ukraine et la Lituanie - pas conclu d'accord de réadmission de clandestins avec la Pologne.

MAIS ce n'est qu'un répit. Varsovie parle d'instaurer un régime de visas avec tous ses voisins orientaux. Une marchande ukrainienne, debout derrière son stand de jouets, savons, dentifrices et paquets d'aspirines importés, s'en plaint déjà : « Il est pourtant normal qu'on aille chez eux ! A une époque, ils venaient bien chez nous... », dit-elle pour évoquer la période d'inflation forte qu'avait connue les Polonais au début des années 90, qui les poussait à faire leurs achats en Ukraine...

Dans cette partie de l'Europe disputée durant des siècles par les grands empires, transformée en terrain de bataille lors des deux guerres mondiales, puis figée dans la glaciation soviétique, la mémoire populaire remonte lointain. Il existe une vieille querelle, que les gouvernements de Varsovie et de Kiev se sont efforcés d'effacer depuis la chute du communisme : le contentieux polono-ukrainien.

« On a beaucoup commenté les réconciliations franco-germanique et germano-polonaise. Mais celle mise en œuvre entre Polonais et Ukrainiens est non moins importante pour l'Europe », dit Taras Vozniak.

Lvov est un lieu symbolique de cette réconciliation. Dans son ouvrage *Europe*, l'historien britannique Norman Davies établit un rapprochement entre Lvov et Strasbourg, deux « capitales cosmopolites de provinces comportant plusieurs nationalités ». « Jusqu'en 1945, l'Alsace a changé de main quatre fois entre la France et l'Allemagne. [...] La Galicie orientale, elle, a été disputée par les Autrichiens, les Polonais et les Ukrainiens au moins six fois », écrit-il.

Lors d'une visite à Lvov, le 4 janvier, le président polonais Alexandre Kwasniewski et son homologue ukrainien, Leonid Kouchma, ont fleuri ensemble, au cimetière de Lytchakov, des tombes de combattants polonais et ukrainiens tués lors de la guerre de 1918-1919 opposant les deux pays. C'était une première. Durant la période soviétique, ce cimetière commun avait été vandalisé et laissé à l'abandon. Le geste des deux chefs d'Etat intervenait après la signature, en mai 1997, d'une « déclaration de compréhension et de réconciliation », dans laquelle la Pologne et l'Ukraine regrettaient leurs « torts réciproques », notamment lors des guerres qu'elles s'étaient livrées... au XVII^e siècle.

De ce rapprochement, Lvov a tiré une conclusion : l'Ukraine s'ancrera à l'Europe grâce au soutien de son « partenaire » polonais. Côté polonais, des officiels ont répété qu'« une Ukraine libre, souveraine et indépendante de la Russie est une garantie de

non-retour à la politique impériale de Moscou ».

Igor Fedik, professeur d'histoire spécialiste de Lvov, décrit sa ville avec ferveur. Il fait découvrir ses sites comme autant d'estampilles européennes : sa cathédrale polonaise, « la seule église catholique-romaine d'Ukraine » ; son quartier arménien, dont la population fut déportée en 1939 par les Soviétiques ; sa rue Vieille juive et les traces de la synagogue de la Rose d'Or, témoins d'une communauté qui comptait avant-guerre cent trente mille personnes ; son église Saint-Georges, centre de l'Eglise gréco-catholique locale, réapparue après la chute de l'URSS pour disputer la suprématie de l'Eglise orthodoxe russe en Ukraine. Car

Des officiels polonais : « Une Ukraine libre, souveraine et indépendante de la Russie, est une garantie de non-retour à la politique impériale de Moscou »

Lvov est sur une faille religieuse. Les mondes catholique et orthodoxe s'entrechoquent ici, dans ce que certains ont appelé « la bataille pour les âmes ».

Chacun s'accorde à dire que les tensions religieuses se sont apaisées depuis quelques années, mais au prix d'une certaine confusion. « Il y a soixante églises à Lviv. Il est impossible de dire à quelles confessions elles sont rattachées. Les bâtiments les plus grands ont tendance à être gréco-catholiques, mais beaucoup peuvent être partagés avec les orthodoxes, les fidèles s'y rendant alternativement, selon des horaires établis », constate M. Fedik.

Après une longue promenade à travers des rues d'un ocre austro-hongrois, aux façades ornées d'angelots ou d'atlantes, le professeur marque une pause devant le numéro 10 de la place du marché, aux décorations gothiques, et se lance avec solennité dans le récit du « patriote » Stefan Bandera.

Fils d'un prêtre gréco-catholique, Stefan Bandera était convaincu que seule l'action terroriste pouvait mener à l'indépendance de l'Ukraine. En 1934, à la tête d'une organisation extrémiste clandestine, il fait abattre à Varsovie le ministre polonais de l'Intérieur. Le 30 juin 1941, alors que les Nazis occupent Lvov, il proclame, au numéro 10 de la place du marché, l'indépendance de l'Ukraine. La Gestapo l'arrête pour « conspiration ». Il est envoyé au camp de Sachsenhausen, où il passe quatre années. Après la guerre, les Soviétiques tuent ses parents et déportent ses trois filles en Sibirie. En 1959, alors qu'il continue de diriger, exilé en Allemagne, le parti nationaliste ukrainien OUN, Stefan Bandera est abattu à Munich par un agent du KGB, raconte M. Fedik. Aujourd'hui, l'ancienne rue Staline de Lvov est rebaptisée rue Bandera. Une autre artère a

émission de cuisine à la télévision. Pour ne pas se cantonner aux spécialités locales et « garder l'esprit ouvert », il expliquait récemment aux téléspectateurs ukrainiens la recette du *plov*, un plat de viande... ouzbèke.

Originaire de Galicie mais installé de longue date à Kiev, ce jovial personnage, analyste reconnu, veut croire que l'époque des confrontations est révolue. Assis dans son bureau de l'Institut de philosophie, il dédramatise le décalage existant entre la région de Lvov, avec son passé polonais et austro-hongrois, et la moitié orientale de l'Ukraine, longtemps dominée par les Russes.

L'OUEST ukrainien, la Galicie, ne peut comprendre comment nous, les habitants du centre et de l'est du pays, construisons nos relations avec les Russes, dit-il. Car leur modèle de relation nationale était la relation Polono-Ukrainien, qui était un rapport de noble dominateur à paysan. Le rapport Ukrainien-Russe n'a jamais été comme ça : le terme ukrainien n'était qu'un qualificatif ethnique.

M. Popovic poursuit : « Deux tiers de la population ukrainienne parlent russe. Dans l'Est, un politicien parlant ukrainien ne serait pas accepté par les électeurs. Les gens de l'Ouest oublient que, si à l'Est, peu d'écoles en ukrainien ont ouvert, c'est parce que la population n'y est pas prête, n'en veut pas. Souvenez-vous que l'Ukraine était un fief du complexe militaro-industriel soviétique, qui employait 40 % de la population des villes. Tous ces gens ont étudié les bombes, les chars, les missiles, en russe. En famille, je parle ukrainien ; mais dès que je parle de sociologie, même avec mon frère, je passe au russe : c'est la langue dans laquelle j'ai été formé. »

Aux intellectuels de Lvov, ce partisan d'une indépendance en douceur, ancrée dans la tolérance, envoie un message indirect : « Il faut, bien sûr, que de nombreux livres soient traduits en ukrainien, car il en manque cruellement, mais il ne faut pas pour autant rompre les liens avec les Russes, car avec eux notre civilisation forme un tout. »

Natalie Nougayrède
Dessin : Pierre Lohner

صلى الله عليه وسلم

صوتنا من الاجل

Pour un vrai juge des libertés

par Sophie Clément Mazetier et Serge Portelli

L'HISTOIRE du juge d'instruction est celle de sa réforme perpétuelle. Faut-il se plaindre de ce chantier permanent ? N'est-ce pas au contraire une chance pour une institution aux pouvoirs considérables, qui peut ainsi s'adapter aux aspirations de la population et aux exigences de ses représentants ? Mais pourquoi ce débat est-il régulièrement relancé ? Est-ce par l'actualité sans cesse renouvelée de ses enjeux majeurs (libertés, égalité devant la justice, lutte contre les criminalités, etc.) ? N'est-ce pas aussi la conséquence des défauts et travers persistants de cette procédure d'instruction française ?

Sa lenteur d'abord : il est inadmissible qu'une instruction dure, comme actuellement, quinze mois et que certains dossiers ne soient pas réglés au bout de trois ans ou plus. Sa sévérité : il est difficilement compréhensible que la France se distingue de tous ses partenaires européens par un taux de détention provisoire très élevé alors que notre criminalité est assez comparable. Son caractère excessivement inquisitorial : il est insupportable que l'avocat soit encore cantonné dans un rôle subsidiaire alors que le respect des droits de la défense exige qu'il soit directement associé à l'enquête et aux interrogatoires. Sa confusion : comment tolérer qu'un juge qui mène l'enquête, ordonne une écoute téléphonique, autorise l'arrestation, la garde à vue, la perquisition, décide du défèrement, soit le même qui, ensuite, décide « en toute indépendance » d'une éventuelle mise en détention du même individu ? Son peu d'égard pour les victimes enfin : peut-on encore donner à ces victimes un statut inférieur à celui des mis en examen et les laisser dans la plupart des cas dans l'ignorance même de leurs droits ?

A toutes ces questions fondamentales, les précédentes réformes n'ont pas apporté de réponses suffisantes. Pour autant le projet actuellement discuté est-il pertinent ? On nous propose de

créer un « juge des libertés et des droits des victimes ». Ce nouveau magistrat, choisi parmi les présidents ou vice-présidents de juridiction, se verrait confier la majeure partie du contentieux de la détention : il ordonnerait le placement et la prolongation de la détention et pourrait être saisi si le juge d'instruction refuse une mise en liberté. Il statuerait aussi sur les prolongations de garde à vue et serait compétent pour ordonner des perquisitions et saisies.

Qui pourrait contester l'esprit de cette réforme et les bonnes intentions qui s'y lisent ? Mais ce projet ne repose-t-il pas sur une conception erronée du métier de juge : pourquoi créer un « juge des libertés » quand tous les juges devraient précisément être des juges des libertés ? Cette mission est dévolue par la Constitution à l'ensemble des magistrats et non à une poignée d'entre eux dont on peut se demander d'ailleurs à quoi on jugerait leur aptitude particulière, le critère hiérarchique n'apparaissant pas une garantie en soi.

La justice souffre déjà d'une trop grande spécialisation. Pourquoi en créer une nouvelle ? On peut comprendre que certains contentieux réclament un cadre particulier, que la délinquance financière par exemple soit confiée à des juges dotés d'une formation spécifique. Mais les libertés ne sont pas une spécialité. Leur sauvegarde est l'affaire de tous les juges. N'y a-t-il pas urgence, au contraire, à donner davantage d'unité à la magistrature, à ne pas éparpiller davantage la matière judiciaire et à éviter que les juges perdent de vue la cohérence de leur mission et s'enferment dans des chapelles et des corporatismes étroits ? Il faut réaffirmer que le juge d'instruction est avant tout un juge du siège. Il ne doit pas apparaître comme le collègue du procureur ou l'adjoint du policier.

Le juge d'instruction s'est montré, à sa façon, par une indépendance propre à tous les magistrats du siège, un bon défenseur des libertés, même si sa pratique est loin

d'être irréprochable. Nous sommes prisonniers de l'histoire : il faut du temps pour sortir d'une procédure aussi inquisitoriale que la nôtre. Mais ce système a aussi des avantages qui ont attiré l'attention et suscité l'intérêt de nombreux pays : l'indépendance, l'unité et l'efficacité de l'enquête.

Il faut surtout que la classe politique soit très claire sur ses motivations. Qu'elle évite absolument de donner l'impression d'un règlement de compte avec les juges d'instruction. Qu'elle comprenne que l'action de certains juges a été une chance pour la démocratie et pour la justice dans son ensemble. Personne n'avait intérêt à laisser perdurer l'impunité des plus puissants. Parlementaires, ministres et chefs d'entreprise ont subi les foudres de la justice ; ils ont su, eux, se faire entendre et dénoncer les rigueurs et l'arbitraire de l'instruction. Écoutons leurs critiques et leurs suggestions. Non pour brider ou stopper l'action des juges d'instruction, mais pour leur donner un cadre plus sûr et des règles plus protectrices des libertés qui profiteraient à l'ensemble des citoyens.

Le juge d'instruction ne doit pas apparaître comme le collègue du procureur ou l'adjoint du policier

Il faut aussi que le législateur tire la leçon de ses échecs précédents. Plusieurs réformes très complètes ont déjà été élaborées et votées, qui n'ont pu être mises en vigueur, faute de moyens.

Plusieurs modifications d'importance sont envisageables, qui ne nécessiteraient pas de moyens supplémentaires. En matière de détention, le réalisme budgétaire

impose d'écarter une fois de plus cette solution idéale qu'est la collégialité. La pratique nous apprend que, le plus fréquemment, la détention est discutée lors de l'ouverture d'une information, à la suite de l'enquête menée sous l'autorité du procureur. Pourquoi un juge d'instruction serait-il le moins indépendant, moins soucieux des libertés que n'importe lequel de ses collègues du siège ? Par souci de l'enquête à venir ? Mais quel juge refuserait de s'en préoccuper ? Il n'y a aucune raison de lui retirer ce contentieux. Dans les autres cas – très minoritaires – où, par contre, la mise en examen résulte d'un travail d'investigation du juge d'instruction (à la suite d'une commission rogatoire, par exemple), il faut éviter toute confusion et, dans cet esprit, saisir un autre juge du siège.

La mise en examen – cette décision parfois plus lourde de conséquences qu'une condamnation – doit enfin devenir un véritable acte juridictionnel. Curieusement, elle est laissée aujourd'hui à l'appréciation souveraine du juge, qui se contente de la notifier sans la motiver et ne s'en explique qu'en fermant son dossier. Nous proposons de mettre fin à ce silence hypocrite et dangereux pour la présomption d'innocence. Le juge devrait se justifier immédiatement sur des motifs qu'il retiendrait dans le cadre d'une ordonnance.

Lors de la première comparution du mis en examen, lorsqu'il n'est pas assisté d'un conseil, ne conviendrait-il pas d'indiquer clairement qu'il existe un « droit à se taire », de façon à sortir de l'ambiguïté des textes actuels qui ne prévoient pas d'avertissement exprès ?

Actuellement, le mis en examen et la partie civile peuvent demander un certain nombre d'actes limitativement énumérés par la loi. Mais, trop souvent, cette faculté n'est utilisée qu'en fin de procédure et quelquefois de façon dilatoire. Pour l'éviter, pourquoi ne pas instaurer après chaque mise en examen, dans un délai de quinze jours par exemple, un débat sur

l'orientation générale de la procédure ? Les parties ou leurs conseils pourraient ainsi être associés réellement à la direction de l'instruction en déposant un projet global d'investigation sur lequel le juge devrait statuer par ordonnance motivée.

Dans le même souci d'équilibre, les règles de l'interrogatoire doivent évoluer : le juge doit en conserver la direction, mais il ne doit plus lui être permis d'empêcher un avocat de poser une question. Le magistrat n'a rien à craindre d'une participation plus active des conseils s'il agit avec humanité et dans le souci d'instruire réellement à charge et à décharge. Cette responsabilisation des avocats profiterait à tous.

La victime enfin devrait voir ses droits reconnus à égalité avec ceux du mis en examen. Pour l'instant, seule celle qui se constitue partie civile bénéficie réellement des droits qui ont d'ailleurs été progressivement alignés sur ceux de l'auteur présumé. Mais la victime ordinaire qui ne sait même pas ce qu'est une constitution de partie civile continue à être la grande oubliée de l'instruction. Dès le début de la procédure, elle devrait être immédiatement informée et de l'existence de l'information et des droits qu'elle peut faire valoir.

Toutes ces propositions ne vaudront que si elles sont ressenties par les juges d'instruction comme un progrès vers la liberté et non comme des formalismes supplémentaires inspirés par la défiance. La survie de leur profession est entre leurs mains. A eux de montrer qu'ils ne sont pas les héritiers du Grand Inquisiteur, que leur métier n'est pas un archaïsme procédural, mais qu'il peut être un instrument moderne et sûr de recherche de la vérité dans le respect des libertés.

Sophie Clément Mazetier et Serge Portelli sont juges d'instruction au tribunal de grande instance de Créteil (Val-de-Marne).

AU COURRIER DU « MONDE »

LES COMPLICES DE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

La démocratie et la justice ont montré leur force, tranquillement : juger un homme, un être humain, sans haine ni esprit de vengeance, mais sans pitié non plus. Un verdict intermédiaire ? Non, tout simplement une décision honnête, courageuse et équilibrée. Peu importe que Maurice Papon ait lui-même assassiné ses victimes pour que sa complicité de crime contre l'humanité soit constituée. Il suffisait qu'il ait participé à l'arrestation et/ou à la séquestration de personnes dans le cadre d'un plan concerté. Voilà ce qui est important : savoir et affirmer que le crime contre l'humanité est constitué même s'il n'y a qu'une seule victime, et même si la participation au plan concerté ne fut que partielle. Maurice Papon a été légalement et légitimement reconnu coupable de complicité par sa participation à un plan concerté. Cela suffit pour le condamner pour complicité de crime contre l'humanité. Heureusement, car sinon, la plupart des participants, surtout à un modeste niveau, échapperaient à toute condamnation. Or ce sont eux, tous ces petits protagonistes, qui rendent possible la réalisation effective d'un crime contre l'humanité.

Patrice Despretz et Yann Juréjovic Paris

JUGEMENT RAISONNABLE

Quelle est cette nouvelle théorie selon laquelle on ne peut pas être partiellement coupable d'un crime contre l'humanité ? Et si l'on vous disait : « Vous faites ceci, on l'envoie toute votre famille chez la Gestapo » ? On signe les documents, pistolet à la ceinture. La question centrale, me semble-t-il, c'est si, oui ou non, M. Papon nourrit une haine secrète contre les Juifs... Papon prétendait « être à 100 % coupable ou innocent », car, n'étant manifestement pas coupable comme un Klaus Barbie, il serait alors libéré. En Angleterre, nous aurions applaudi ce jugement raisonné et raisonnable. Dix ans, à l'âge de M. Papon, c'est quand même une belle sentence.

David Byron Pluvigner (Morbihan)

L'HYPOCRISIE DES ÉLITES SUR LA PROPORTIONNELLE

Je remarque que le vote à la proportionnelle favorise l'élection de candidats FN ; qu'il a été institué par François Mitterrand probablement pour gêner ses adversaires (de bonne guerre) ; que ni la droite de retour aux affaires, ni la gauche revenue elle aussi, n'ont jugé utile de revenir sur ce mode de scrutin. J'en conclus que les partis traditionnels ont tout fait pour que le FN emporte le succès (finalement assez relatif) que l'on constate aujourd'hui. Les cris d'orfraie des partis traditionnels et de leurs porte-parole (dont Le Monde) peuvent être jugés soit comme le signe d'une incompetence rare (ils n'ont pas vu le danger), soit d'une hypocrisie confondante (si c'était le but recherché pour renforcer leur mainmise sur la chose publique), l'espère que cela sera le début d'un processus de remise en cause du débat stérile droite-gauche et du monopole ENA-fonctionnaires dans les fonctions électives, gouvernementales et syndicales qui font pencher toujours la balance vers plus de fonctionnaires, plus d'avantages acquis, plus de privilèges et de passe-droits, quoiqu'il en coûte au secteur productif et aux autres citoyens, dont les chômeurs.

Xavier Duval Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)

ARCHAÏQUE, GANDHI ?

En tant que « violent non-violent », comme le dirait de lui-même Théodore Monod, je vous dis ma déception à la lecture de vos articles sur Gandhi, lors de l'anniversaire de sa mort. Étais-il « archaïque », celui qui œuvrait avec force courage pour « éveiller la conscience et secouer l'apathe mentale » ? Les valeurs suprêmes de non-violence active sont-elles à jamais dépassées ? L'Inde et le monde doivent beaucoup à Gandhi, et je m'étonne que vous l'ignoriez – plus, que vous l'occultiez. Cette attitude partisane tort, à mon avis, à tous les désahés et humiliés qui voyaient à juste titre en lui une dynamique de vérité, de probité et d'espérance.

Jean-Damien Roumieu Avignon (Vaucluse)

Etat forteresse ou Etat stratège ?

par Bernard Spitz

TOUTES les batailles perdues se résument en deux mots : trop tard ! » Ce mot du général MacArthur semble destiné à nous rappeler l'urgence des mutations à mener en matière de réforme de l'Etat.

Certaines échéances sont connues de tous : mise en œuvre de la monnaie européenne, déréglementation des secteurs de grands monopoles publics, etc. Bien d'autres se profilent à l'horizon, sans calendrier clair, mais avec une dynamique que l'on sait irrésistible : développement convergent des industries des télécommunications, de l'audiovisuel et d'internet ; nécessaire réajustement financier de nos systèmes de retraite et de protection sociale.

Une évidente difficulté politique à affronter de telles échéances pèse sur les gouvernements successifs, ballottés par quatre alternances en cinq ans. Le nouveau rapport au pouvoir incarné par la gauche « plurielle », conforté par l'opinion publique, avait pourtant rassuré une France adepte de la cohabitation qui lui permet de concilier les contraintes, tout en veillant à l'équilibre des pouvoirs entre gauche et droite. Les élections régionales ont sonné un réveil douloureux. Avec le recul électoral des « partis de gouvernement » et la démagogie de notables usés, ravis de troquer leurs maigres convictions contre les clés des Sifrane.

Bien sûr, nous payons là, cash, l'imbroglio de nos modes de scrutin. Mais prenons garde : une simple réforme électorale, fût-elle chargée d'autres aspects institutionnels, ne suffira pas à éloigner la zone des perturbations qui gagne notre démocratie. Faute d'un mouvement de modernisation plus général, nous risquons l'enlisement. C'est-à-dire un clivage réduit à l'opposition entre gauche « plurielle » et Front national new-look ; la frustration sociale provoquée par le flot continu

des « affaires » et le ressentiment à l'égard des élites ; le boulet d'un Etat trop coûteux pour les services qu'il rend à la collectivité ; la poursuite de l'atomisation de la société sur les plans politique, syndical et associatif, au prix du renoncement au principe de suprématie de l'intérêt général. Bref, la distorsion du contrat social.

La droite française est déjà au bord de la crise de nerfs. Gare à la contagion dans le reste du pays ! Les repères ont pâli, les menaces se sont précisées, les angousses n'ont fait que croître. Il n'est peut-être pas trop tard. En tout cas, il est temps. Temps d'inventer des solutions neuves ; temps d'innover dans la pratique et les méthodes ; temps de moderniser l'administration et les institutions. Que notre Etat se révèle incapable d'accélérer sa réforme, et il ne lui restera plus qu'à choisir celui des trois récifs sur lequel il se condamne à s'échouer : renoncer à ses missions, se paupériser ou s'endetter en se marginalisant en Europe.

Il est révélateur que le modèle

français « où, depuis trois siècles, quarante immortels travaillent au dictionnaire et, avec un siècle de retard, déterminent ce qu'il convient qu'un homme bien dise ou ne dise pas ».

Question de vitesse, de moyens et de culture. Certes, des signaux forts ont été donnés récemment en matière d'éducation, de justice et de sécurité, entre autres. Mais que le temps est long entre l'annonce et la réalisation tangible ! La modernisation de l'Etat reste trop lente pour s'adapter à la pénurie de ressources. Elle paraît impuissante à combattre l'archaïsme d'une méthodologie budgétaire digne de la cour capétienne, qui interdit aux ministères ne serait-ce que de gérer une enveloppe globale. Elle s'accommode trop bien de l'opacité sur laquelle ont échoué toutes les tentatives menées depuis des années en matière d'évaluation, au détriment du Parlement et du débat public. Elle continue – contrairement au secteur privé – à sacrifier la gestion active des personnels en son sein,

microéconomiques permettant de repérer les tendances lourdes et les enjeux d'avenir, d'éclairer le processus de décision, de favoriser la concertation préalable entre partenaires sociaux sur les évolutions à mener. Ce pourrait notamment être la vocation d'un Commissariat général du plan rénové.

Gérer, en concevant une réforme crédible et professionnelle de l'organisation et du fonctionnement de l'Etat central. Elle impliquerait, comme chaque entreprise privée, quelle que soit sa taille, y a été contrainte, sauf à disparaître, de redéfinir les effectifs en fonction de la nouvelle carte des besoins. Il faut supprimer les pans d'administration devenus inutiles pour renforcer ceux qui correspondent à une demande réelle des citoyens, en commençant par les fonctions régaliennes. Réduire progressivement les dépenses de personnel, en freinant le rythme de remplacement des départs à la retraite en fonction des priorités et non par d'aveugles réductions appliquées uniformément à toutes les administrations. Etendre le contrôle budgétaire a posteriori et susciter la sanction – positive ou négative – des performances.

Réguler, en réduisant drastiquement les procédures administratives qui étouffent l'esprit d'initiative – d'autant plus que, de peur des « affaires », l'administration est facilement tétanisée – et pénalisent l'activité économique. En restreignant le champ réglementaire, trop rigide pour accompagner en temps réel l'évolution de nombreuses activités, au profit d'une régulation moderne fondée sur des autorités indépendantes chargées d'arbitrer les conflits, de faire circuler l'information et de veiller au respect du droit national et européen. En réformant les statuts de la fonction publique, nés des compromis politiques d'après-guerre et d'une reconstruction dirigiste qui n'ont plus rien à voir avec les enjeux actuels.

Alors que tous les pays d'Europe

ont de grandes régions dotées de pouvoirs autonomes – notamment l'Allemagne réunifiée avec ses seize Länder –, nous continuons d'avoir vingt-deux régions au sommet d'une pyramide d'échelons superflus, à l'exception de la commune. Les Etats-Unis ont cent sénateurs pour un continent ; nous en avons plus de trois cents pour un pays cinq fois moins peuplé, dans une représentation totalement irrésolue de la société française. Agir en ce sens traduirait ainsi une volonté de professionnalisation des élus et de réduction du cumul des mandats.

Faire ou faire semblant de faire ? Telle semble être, politiquement, la question. Toute la France a besoin que son couple exécutif entreprenne et réussisse la réforme de l'Etat par tous les moyens de conviction et de droit qui sont à sa disposition, sans négliger le référendum puisque le temps presse. Il faut restaurer une société de confiance où l'efficacité de l'Etat coïncide avec les points sur lesquels l'attente des citoyens est le plus forte.

André Malraux disait de Saint-Just, Goya et Lacroix que chacun avait répondu, en proclamant la raison comme valeur suprême, au défi majeur de son temps : « Ça ne peut pas durer ainsi. » C'est cette chaîne d'énergie que nous avons besoin aujourd'hui de perpétuer. Nul recours à attendre de la tranquille assurance de la technocratie ni des excès de la société bloquée, toujours enclins à théoriser leur propre impuissance. Dans l'éternel balancement entre changement et continuité, conservatisme et réforme, mieux vaut encore préférer le camp de l'utopie à celui de la démission ou, ce qui ne vaut guère mieux, à celui de l'ironie.

Bernard Spitz, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est secrétaire général de la Mission interministérielle des droits de l'homme.

Que la France se révèle incapable d'accélérer sa réforme, et il ne lui restera plus qu'à choisir le récif sur lequel s'échouer

de modernisation qui fonctionne aujourd'hui le mieux dans la sphère publique touche le service marchand. Les progrès enregistrés y reposent sur quatre conditions : pression de l'environnement international ; existence d'un « matelas financier » donnant du « grain à moudre » aux syndicats ; constance des décideurs publics, en dépit des aléas politiques ; et talent des dirigeants en place.

Que manque l'un de ces éléments, et c'en est fini de la réforme. S'impose alors l'image que formulait il y a cinquante ans le journaliste suisse Herbert Luthy, comparant notre Etat à l'Académie

considérée bien à tort comme une fonction de second ordre. Elle est enfin culturellement déphasée avec le monde réel, comme le traduit la persistance du terme « usagers », qui est au concept de consommateur de service – fût-il public – ce que la micheline est au TGV.

Il faudrait passer d'un Etat-forteresse, traditionnellement assiégé par les groupes de pression entre les échéances politiques, à un Etat-stratège qui se donne les moyens de prévoir, évaluer, gérer, réguler, moderniser.

Prévoir et évaluer, en disposant des éléments d'analyse macro et

Ouest

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Paris-Washington, ciel bleu

L'E président - démocrate - américain, Bill Clinton et le ministre communiste - français des transports, Jean-Claude Gaysot, s'en sont félicités dans les mêmes termes, ou presque. Après deux ans d'âpres négociations, les Etats-Unis et la France sont parvenus, mercredi 8 avril, à un accord organisant les relations aériennes entre les deux pays. Le traité, s'il est d'inspiration libérale, n'en est pas moins bien plus équilibré que les accords de « ciel ouvert » imposés ces dernières années par Washington à huit de nos partenaires européens, dont l'Allemagne.

partir de 2002. Contrairement à la philosophie des accords de « ciel ouvert », il ne cède pas aux sociétés américaines une porte d'accès gratuite à l'ensemble du marché intérieur européen. Si les conditions obtenues par la France sont plus avantageuses que celles qu'ont dû accepter la plupart de nos partenaires européens, c'est que Paris a su faire prévaloir l'importance de son marché. Les Américains ont accepté une certaine réciprocité, car il y allait aussi de leurs intérêts : la France est le premier marché intérieur en Europe. Ils ne souhaitent pas en être écartés et ont donc accepté de prendre en compte les intérêts des Français. N'ayant toujours pas signé d'accord avec les Etats-Unis, l'Espagne, le second marché européen, cherchera sans doute à s'inspirer de ce précédent. La leçon de ce traité n'est pas nouvelle, mais elle mérite d'être rappelée alors que plusieurs grandes négociations transatlantiques sont engagées, celles sur l'accord multilatéral sur les investissements (AMI) comme celles sur le « new transatlantic market » (NTM). Dans les discussions avec les Etats-Unis, l'Europe défendra d'autant mieux ses intérêts qu'elle sera unie et qu'elle saura affirmer sa force : quand on est l'un des principaux marchés de la planète, on peut avoir ses exigences. Quelle sera aussi rappeler ce que les Américains oublient parfois, et ce que Jacques Chirac a répété à Londres lors du sommet Europe-Asie : « L'Europe est le marché le plus ouvert du monde. »

Comment perdre 20 milliards de francs en Chine

LA VISITE que vient d'effectuer à Paris le nouveau premier ministre chinois, Zhu Rongji, a confirmé que, sur la Chine, rien désormais ne sépare plus, en France, le chef de l'Etat et son premier ministre de gauche « plurielle ». Il s'agissait pourtant, à la fin du deuxième septennat de François Mitterrand, d'un sujet de politique extérieure qui faisait l'objet de vives polémiques entre la droite et la gauche. Or, autant la zizanie de la fin de la deuxième « cohabitation » avait donné lieu à des décisions contestables, autant l'harmonie d'aujourd'hui au sommet des pouvoirs publics parisiens semble s'être établie sur des bases ébranlées. Le raisonnement qui avait conduit, en 1993-1994, à la normalisation des relations de la France avec Pékin était simple, pour ne pas dire simpliste : le record abyssal du déficit commercial français envers la Chine aurait eu pour cause les vives réactions de la gauche, du temps où elle était au pouvoir ; à la tragédie de Tiananmen, puis les ventes d'armes françaises à Taïwan. Ce constat, ou ce qui en tenait lieu, amena le gouvernement Balladur à négocier une sorte de reddition diplomatique en concluant, le 12 janvier 1994, une déclaration conjointe avec Pékin dans laquelle Paris s'engageait à ne plus fournir de nouveaux armements à Taïwan.

Par la suite, la question des droits de l'homme fut marginalisée dans les rapports entre les deux pays, pour finir par n'être plus évoquée que dans des formes permettant aujourd'hui à Zhu Rongji de découvrir, sans faire apparaître de doute, l'humour noir, une « identité de vues » entre la terre de naissance des libertés individuelles et le pays de l'archipel du « laogai » pour détermes politiques.

RÉALITÉ PESANTE

Dès lors, pour mesurer le « succès » de cette stratégie, il faut laisser la parole aux chiffres. En 1994, le déficit commercial de la France envers la Chine était de 10,7 milliards de francs. Trois ans plus tard, les exportations françaises en Chine ont augmenté de moins de 60 % (18,5 milliards de francs en 1997) ; les exportations chinoises en France ont presque doublé (38,5 milliards de francs) ; le déficit français envers Pékin a été multiplié par deux (20 milliards de francs). La part du commerce bilatéral qui échappe à ces statistiques parce qu'elle transite par Hongkong, où la France est bénéficiaire, n'étant pas influencée par le climat politique entre les deux capitales. Ce résultat a été atteint, faut-il encore noter, en dépit de la fourmiture, clamorée à l'envi, de plusieurs appareils Airbus et de quelques autres fournitures de haute technologie dont la Chine est friande à condition qu'y soient assorties des conditions financières intéressantes, voire, pour le vendeur, drastiques.

Ce dérapage du déficit traduit une réalité pesante, qu'il faut - hélas ! - réexposer régulièrement : ce n'est pas avec des mots doux que l'on s'assure des parts de marché en Chine. Même s'ils excellent à jouer du sentiment dans les négociations, les dirigeants chinois ne sont sensibles, en fin de compte, qu'à une considération cruciale : l'intérêt bien compris de la modernisation technologique de leur pays. Cela fait des années qu'ils s'évertuent à l'expliquer à leurs interlocuteurs européens, et que ceux-ci - par facilité ou par calcul de politique intérieure - se refusent à les croire. La Chine achète la qualité au meilleur prix. Déjà, elle n'est pas pourvue en devises, elle est moins que jamais disposée, l'eût-elle jamais été, à se rabattre sur du matériel de second ordre pour des raisons diplomatiques. Elle peut, à l'occasion, faire des promesses. On l'a rarement vue - c'est tout à son honneur - faire des cadeaux.

Sans entrer dans le sempiternel (et faux) débat consistant à opposer morale et efficacité économique, il convient de juger sur pièces l'état réel des échanges réalisés en quatre ans d'une politique qui se voudrait « pragmatique » : leur déséquilibre force à conclure, à tout le moins, qu'il n'est nul besoin de vendre son âme pour arracher des contrats en Chine, quand bien même enroberait-on cette tactique de l'habit de quelque « partenariat stratégique ». Ne pas l'avoir compris du vivant de Deng Xiaoping était sans doute une erreur. Persévérer dans cette voie serait d'autant plus paradoxal que la direction de ce pays se voit confiée à une génération d'hommes moins marqués par les anciens a priori idéologiques, et tout aussi durs en affaires, si ce n'est plus, que les premiers artisans de l'ouverture économique chinoise.

Francis Deron

L'envie par Leiter



Le Monde est édité par SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Adnot, directeur général ; Noël-Jean Bergemann, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Édouard Plénel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhommé, Robert Solé
Rédaction en chef : Jean-Paul Besost, Pierre Georges, Laurent Grellet, Edith Izuel, Michel Edouard, Bernard Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Royant
Rédacteur en chef technique : Eric Azou
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourmeau
Médiateur : Thomas Perreux
Directeur éditorial : Eric Platon ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations institutionnelles : Daniel Voinet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurent (1982-1983), André Fournier (1983-1991), Jacques Lacombe (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs.
Le Monde Presse, Mosa Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La question des colonies italiennes

Si, bon gré mal gré, l'Italie a enregistré l'écroulement du fragile empire édifié par le régime mussolinien, elle n'a pu se résigner à voir lui échapper les territoires péniblement acquis avant l'ère fasciste. Les sacrifices en hommes et en argent, le labeur de ses colonies, les réalisations de ses administrateurs, tels sont les arguments que Rome met en avant pour obtenir des Nations unies un mandat sur une Erythrée, une Somalie, une Libye érigées en trusteeship. A quelques jours des élections, l'autout maître entre les mains du gouvernement italien demeure l'enjeu que constitue dans la compétition des deux blocs l'orientation future de la politique italienne. Se ralliant à la thèse que la France à la première soutenance, dès 1945, l'URSS et les Etats-Unis se montrent en principe disposés à confier à l'Italie l'administration de ses anciennes colonies.

Un obstacle demeure toutefois, et d'importance : les territoires en question sont depuis la dernière guerre occupés par les troupes britanniques, et Londres ne paraît nullement disposé à abandonner des positions dont l'intérêt stratégique se double de possibilités économiques. Déjà pour impressionner la commission des Grands chargée d'établir un projet de tutelle, de graves manifestations organisées par les mouvements nationalistes autochtones en Somalie et en Tripolitaine se sont soldées par des massacres massifs de colons italiens : 42 tués à Mogadiscio, presque autant à Tripoli. Or du règlement de la question des colonies italiennes dépend en grande partie l'organisation nouvelle de l'Afrique, du Proche-Orient et de toute la Méditerranée. (10 avril 1948.)

Le plan de reconquête de Jacques Chirac

Suite de la première page

Le casting n'est pas encore complètement arrêté et donne lieu à d'âpres discussions au sein de l'entourage élyséen. Gageons que le choix aura un petit air Phares et Babelles, du nom de feu le club au sein duquel le candidat Jacques Chirac avait déniché la fameuse « fracture sociale ». Les antennes de l'Elysée sont à l'affût, les communicants aux manettes ; avis aux essayistes à succès de la fracture politique, aux théoriciens et, surtout, aux praticiens de la « modernité » ! Ils devraient sous peine, si ce n'est déjà fait, recevoir leur carton d'invitation à l'Elysée. Une fois que le président aura été vu en compagnie de la quinzaine de personnalités qui symbolisent cette « modernité », et qu'il y aura gagné, espère-t-on, une identification, il conviendra d'écrire le deuxième couplet. Des réformes, oui, mais lesquelles ? Tout est permis, tout est ouvert, affirme le chef de l'Etat à ses interlocuteurs. « Rien n'est tabou », a-t-il indiqué à l'un de ceux, inquiets, qui s'informaient auprès de lui de savoir jusqu'où il pouvait aller et proposer.

Un seul écueil l'obsède, et il est de taille : l'adhésion de l'opinion publique. Le chantre de la proximité, le commis voyageur de la France profonde, le champion des rencontres avec les « vraies gens », mesure mieux que quiconque le risque qu'il encourt à apparaître comme le chef de la cuisine parisienne et, à abomi-

nation !, « politicienne ». De là vient l'empressement avec lequel l'Elysée a opposé un « démenti formel » aux « spéculations » rapportées dans ces colonnes sur ses projets de réforme du mode de scrutin (Le Monde des 2 et 3 avril). Résumer à une question de technique électorale le nouveau grand projet élyséen, voilà qui ne correspondait pas du tout à l'image souhaitée ! La réforme des modes de scrutin est pourtant bel et bien au cœur du dispositif présidentiel, mais il convient de l'habiller, pour la rendre présentable, et surtout plaudable, devant le pays. La question est difficile, elle contient le pire et le meilleur : c'est sur elle que reposent toutes les accusations de manipulation électorale ; mais c'est aussi elle qui fonde la vie démocratique d'une nation, l'expression claire de ses choix politiques. On ne saurait donc réfléchir sérieusement à la « modernisation » et à « l'adaptation » de la vie politique sans se pencher sur les modes de scrutin, à fortiori au lendemain d'un scrutin qui a révélé, plus que jamais, l'utilisation perverse d'un système électoral par le Front national, comme en témoignent les allées des élections des présidents de région. Cette démonstration récente et malheureuse sert le chef de l'Etat. Elle l'incite à examiner de très près l'idée d'étendre aux élections législatives et cantonales, le système du scrutin « guillotine » en vigueur pour l'élection présidentielle : seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour sont autorisés à se présenter au second. Comme M. Chirac l'a souligné dans son allocution du 23 mars, l'actuelle majorité doit, non pas sa majorité, mais un certain nombre de ses sièges aux « triangulaires » qui opposaient, au second tour des législatives anticipées de mai 1997, la gauche à un candidat

de la droite républicaine et du Front national. A droite, et surtout à l'Elysée, on en a vite tiré la conclusion que ce scrutin ne reflétait pas la réalité sociologique et politique du pays et, donc, que la dissolution n'était pas, sur le papier, aussi risquée qu'elle s'était finalement révélée.

Pour défendre cette réforme électorale, le chef de l'Etat doit donc d'abord convaincre de sa « bonne foi ». Voilà d'ailleurs une expression qui pourrait bien être déclinée dans les semaines à venir. La « bonne foi », c'est le sésame qui vous fait opportunément passer de l'image d'un chef de clan défait en mal de reconquête, à celle d'un grand réformateur de la vie politique française. La « bonne foi » présidentielle a d'ailleurs été déjà mise à l'essai : en apostrophant comme il l'a fait, dans son discours du 23 mars, les électeurs du Front national, un « parti de nature raciste et xénophobe », M. Chirac a voulu donner, une fois encore, des gages de ses convictions républicaines et indiquer qu'il se refusait, sur ce sujet, à toute compromission électorale. Cette déclaration lui permet aussi d'attendre, l'arme au pied, que le premier ministre et sa majorité passent à leur tour cette mise à l'épreuve de leur « bonne foi » face au Front national... par exemple, sur la réforme des modes de scrutin.

On pourrait voir encore dans le putsch lancé, ces jours, par le très fidèle chiraquien Jacques Toubon contre le malin RPR de Paris, Jean Tiberi, une trace, sinon de bonne foi, du moins de bonne volonté présidentielle : à la veille de lancer, sur le marché de l'opinion publique, l'image vertueuse d'un président de la République soucieux d'inaugurer « une nouvelle ère » de la vie politique française, répondant mieux « aux exigences de la morale et de l'efficacité », comme il l'a dit le 23 mars, il convient en effet de nettoyer au plus vite l'encroûte tâche de la malice de Paris. M. Tiberi serait ainsi la première victime expiatoire de la nouvelle stratégie chiraquienne. Les autres de la nouvelle de bonne foi sont à venir. S'il veut convaincre, le chef de l'Etat doit entretenir publiquement des relations de cohabitation très apaisées avec son premier ministre. Un exemple en a été donné avec l'entrevue du 6 avril, à l'Elysée, auquel le premier ministre a été convié pour prendre connaissance des premières conclusions présidentielles sur la modernisation de la vie politique après ses entretiens avec les chefs de parti. On peut imaginer qu'à chaque étape de sa réflexion, M. Chirac informera M. Jospin et le fera savoir. Y a-t-il meilleure preuve de sa bonne foi que le dialogue ainsi entretenu avec l'autre « autorité de l'Etat » ? Au pays, le président de la République devra enfin présenter un champ de réformes le plus large possible, afin de lui signifier que le jeu est complètement ouvert, et donc que son bénéficiaire n'est pas désigné a priori. Au jeu-pige de la bonne foi, que le meilleur gagne !

Pascal Robert-Diard

RECTIFICATIF

LA DIFFUSION DU « MONDE »

La présentation de la diffusion du Monde publiée en première page (Le Monde du 9 avril) était erronée. Il fallait lire, ainsi qu'il était indiqué en pages intérieures, que la diffusion totale payée du Monde a augmenté de 4,12 % en 1997, pour s'établir à 382 944 exemplaires, et non 367 787, qui représente le chiffre réalisé en 1996.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Handwritten text in Arabic script: صدى من الامل

ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 10 AVRIL 1998

FINANCE LE DÉPUTÉ Raymond Douyère (PS, Sarthe) a remis, mercredi 8 avril, au premier ministre un rapport sur la modernisation des Caisses d'épargne, élaboré à la

demande de Lionel Jospin, après avoir rencontré plus de 300 personnes. **● TRÈS CRITIQUE** sur la gestion des Caisses d'épargne, jugées trop peu efficaces, il estime

qu'elles doivent faire l'objet d'une réforme en profondeur rapide. Il examine plusieurs pistes et conclut qu'il faudrait les transformer en sociétés coopératives, do-

tée d'une caisse centrale puissante. **● UNE TELLE TRANSFORMATION** permettrait de verser à l'Etat et à différentes collectivités définies par la loi, environ 8,5 milliards de

francs dans un premier temps, puis 15 milliards de francs en trois tranches ultérieurement. **● LE LIVRET A** ne serait pas remis en cause par cette réforme.

L'Ecureuil pourrait reverser 8,5 milliards de francs à l'Etat

Un projet de loi, s'inspirant du rapport remis par le député PS Raymond Douyère au premier ministre, sera élaboré avant l'été pour réformer en profondeur les Caisses d'épargne et les transformer en sociétés coopératives

LE DÉPUTÉ Raymond Douyère (PS, Sarthe) a remis, mercredi 8 avril, à Lionel Jospin le rapport commandé en novembre 1997 sur la modernisation des Caisses d'épargne. A l'issue de leur entretien, le premier ministre et le rapporteur sont tombés d'accord sur deux points : les Caisses d'épargne ne doivent pas perdre leur âme et les ménages français doivent pouvoir compter sur l'Ecureuil et son livret A - « dont la spécificité sera maintenue », précise M. Jospin - mais pour cela, il faut que ce réseau bancaire change, s'adapte, devienne plus productif.

Le député propose une réforme en profondeur, qui doit déboucher, selon le premier ministre, sur un projet de loi déposé avant l'été et discuté à l'automne. Ce projet « prendrait en compte les propositions de Raymond Douyère et interviendrait à l'issue d'une concertation menée par Bercy auprès de l'ensemble des acteurs concernés », indique Maignon.

Après avoir étudié plusieurs scénarios, allant du maintien du statut actuel des Caisses d'épargne - un statut sui generis qui n'incite guère le réseau à se moderniser et à devenir plus efficace et l'empêche de nouer des alliances - à la création d'une « très grande financière » du secteur public, regroupant La Poste, les Caisses d'épargne, le Crédit foncier et le Comptoir des entrepreneurs, le député conclut que la transformation des Caisses d'épargne en coopératives serait l'évolution la mieux adaptée. C'est ce que préconisent également les dirigeants actuels des caisses d'épargne, soulignant que les épargnants connaissent bien ce statut, puisque c'est celui du Crédit agricole, du Crédit mutuel et des Banques populaires.

Faire évoluer les Caisses d'épargne vers un statut coopératif

aurait un avantage certain pour l'Etat. Ce serait l'occasion de réalouer une partie de leurs 65,7 milliards de francs de fonds propres, une somme bien plus élevée que celle nécessaire à l'exercice de leur activité et à leur développement. Les Caisses d'épargne pourraient utiliser une partie pour provisionner leurs engagements de retraite non convertis à ce jour, que M. Douyère estime à 15 milliards de francs. Selon le député, les Caisses d'épargne peuvent aussi reverser à l'Etat environ 8,5 milliards de francs, qui correspondraient à la valeur actualisée de la dotation exceptionnelle de 3 milliards versée en 1983, par la Caisse des dépôts, sur ordre de Jacques Delors.

Les ménages doivent pouvoir compter sur le livret A, « dont la spécificité sera maintenue », précise M. Jospin

Il resterait 40 à 45 milliards de francs de fonds propres aux Caisses d'épargne. Par comparaison avec les autres réseaux mutualistes, le député estime que, sur ce total, 15 à 20 milliards doivent être transformés en capital social, cédé sous forme de parts sociales aux clients des Caisses d'épargne, futurs sociétaires qui, à ce titre, percevraient une rémunération « de l'ordre de 4 % ». Selon le député, ces parts ne doivent pas être distribuées gratuitement aux clients, mais vendues. Le produit de la vente pourrait revenir à l'Etat et à toute autre collectivité publique,

qui les utiliseraient pour remplir des missions définies par la loi.

« La mise en vente ne pourra être que progressive », souligne le rapport Douyère. Elle pourrait se faire en trois tranches de 5 milliards de francs d'ici à 2001, « suivie d'une quatrième en cas de succès des premières ». Cette progressivité est nécessaire pour deux raisons. Les guichets des Caisses d'épargne, tout d'abord, ne peuvent pas placer en une seule fois 15 à 20 milliards de nouveaux titres financiers. Mais surtout, compte tenu de leur piètre rentabilité, les Caisses d'épargne ne seraient pas toutes capables de rémunérer convenablement leurs sociétaires. « Dans l'hypothèse où le capital social à rémunérer à 4 % s'élèverait à 15 milliards de francs, les Caisses d'épargne devraient verser à leurs sociétaires 600 millions de francs. Certaines seraient incapables d'assumer leur part. Ce montant repré-

sente plus de 30 % du très faible résultat net de 1997. Une distribution à ce niveau, indispensable pour l'attractivité des parts, serait très pénalisante pour le développement des caisses ».

Le maître-mot de la réforme des

Caisses d'épargne est l'amélioration de leur gestion. Le rapport Douyère est très critique sur ce thème : il dénonce le niveau élevé des frais généraux et la gabegie informatique. M. Douyère estime qu'il lui faudrait un organe central

plus fort au groupe. Une critique qui vise les dirigeants actuels du réseau Caisses d'épargne et qui pourrait se traduire par une réforme de structure, mettant en place l'équivalent de la Caisse nationale du Crédit agricole à la tête du réseau Caisses d'épargne. La Caisse des dépôts, déjà représentée au plus haut niveau du groupe Caisses d'épargne, en serait actionnaire à 20 %.

Tous ces points, qui ne sont que des propositions, souligne-t-on aux Caisses d'épargne, vont faire l'objet de discussions entre les dirigeants de l'Ecureuil, les représentants des salariés et le ministère des finances. Si en rencontrant plus de 300 personnes pour boucler son rapport, M. Douyère a tenté de désamorcer les principaux sujets explosifs, les débats n'en seront pas moins très vifs.

Sophie Fay

Paris et les autres places boursières occidentales se replient en bon ordre

« LE RISQUE de krach boursier est réel. » Une prévision rendue publique jeudi 9 avril par Norbert Waite, l'économiste en chef de la Deutsche Bank, qui devrait réitérer les ardeurs des Bourses occidentales. Mais, pour l'instant, elles se replient en bon ordre après avoir aligné depuis des semaines des hausses spectaculaires et des records. En début de semaine, l'indice CAC 40 a approché le seuil des 4 000 points (avec un record à 3 992,20 points). L'Eu, « Dow Jones à New York a fortement dépassé celui des 9 000 points et le dollar a flirté avec les 6,20 francs. « La magie des chiffres ronds a effrayé les investisseurs », estime Vincent Lequertier, gérant à la Banque d'Orsay.

Mais pour être montée trop haut et trop vite, la Bourse de Paris a subitement éprouvé le besoin de souffler. Prenant prétexte d'un trou d'air sur le dollar, qui a perdu 12 centimes en trois séances, elle s'est repliée de 2,84 % en deux séances, à 3 873,87 points. Jeudi 9 avril en début de journée, le CAC 40 cédait encore 0,73 %. Une consolidation que la plupart des gérants appellent de leurs vœux.

MARCHÉ SUREVALUÉ

Jean-Charles Mériaux, gérant à la Compagnie financière Edmond de Rothschild, remarque que la hausse de ces dernières semaines s'était concentrée principalement sur les valeurs vedettes du CAC 40. Lundi 6 avril au soir, cet indice phare enregistrait un gain de 32,9 % depuis le début de l'année tandis que le SBF 80 ne grimait que de 24,93 %. En prévision d'un mouvement de correction, ce gérant a déjà vendu les quelques valeurs du CAC 40 qui lui semblaient surévaluées comme France Télécom ou Peugeot pour se reporter sur les valeurs moyennes

du règlement mensuel. Selon lui, l'indice vedette de la Bourse de Paris pourrait encore reculer de 5 % à 7 % sans déclencher d'inquiétude majeure.

Najib Sassenou, responsable de la stratégie quantitative à CDC marchés, partage cette analyse et estime que le marché français est encore surévalué. Il se négocie actuellement sur la base d'un multiple de capitalisation des résultats de 20 alors que ce multiple devrait se situer plutôt vers 16 compte tenu des éléments économiques fondamentaux. Si une correction est souhaitable, elle ne devrait pas pour autant remettre en cause l'orientation haussière à moyen terme. Car l'Europe renoue actuellement avec une croissance économique forte et durable. Elle attire donc naturellement l'imposante masse de capitaux mondiaux qui cherchent à s'employer. « Les Bourses asiatiques étant actuellement trop risquées et les placements obligataires peu rémunérateurs, les gestionnaires de fonds internationaux n'ont d'autres choix que de déverser leurs avoirs sur les marchés européens des actions. Les valeurs européennes sont donc en passe de prendre le relais des valeurs américaines », estime Najib Sassenou.

Aujourd'hui, les gérants d'actions françaises concentrent leurs investissements sur les entreprises dont le champ d'action est l'Europe. L'émergence d'un marché unique va inévitablement favoriser les rapprochements au sein de cette zone. Ils privilégient les valeurs financières, pharmaceutiques ou aéronautiques. En revanche, la méfiance s'accroît sur les valeurs trop internationales, dépendantes des marchés américains et asiatiques et du dollar.

Enquérans Renault

Restauration et Services - Gestion de bases-vie - Chèques et cartes de services - Loisirs

Actionnaires de Sodexho Alliance,



le 14 avril 1998, vous bénéficierez d'une attribution gratuite de 3 actions nouvelles pour 1 ancienne.

Les actions gratuites vous seront attribuées automatiquement sans frais par votre intermédiaire financier. Le nombre de vos actions sera multiplié par 4. Les nouvelles actions bénéficieront des mêmes droits que les actions anciennes.

Satisfaire les attentes de nos actionnaires, c'est valoriser leur investissement et les faire participer à la vie du groupe en les informant clairement.

CHIFFRES CLÉS
 • Leader mondial de la Restauration et des Services
 • 152 000 personnes dans 66 pays
 • 32 milliards de francs français de chiffre d'affaires

Sodexho
 ALLIANCE
 Satisfaire un monde de différences

SODEXHO ALLIANCE N° 1 MONDIAL DE LA RESTAURATION ET DES SERVICES

BP 100 - 78883 SAINT-QUENTIN-VALENTIN CEDEX - TÉL. : 01 30 85 75 00 - Internet : http://www.sodexho.com
 Informations financières sur minitel : 3615 et 3616 CLIFF (1,29 F la mn).

Le recul du dollar face aux devises européennes s'accélère

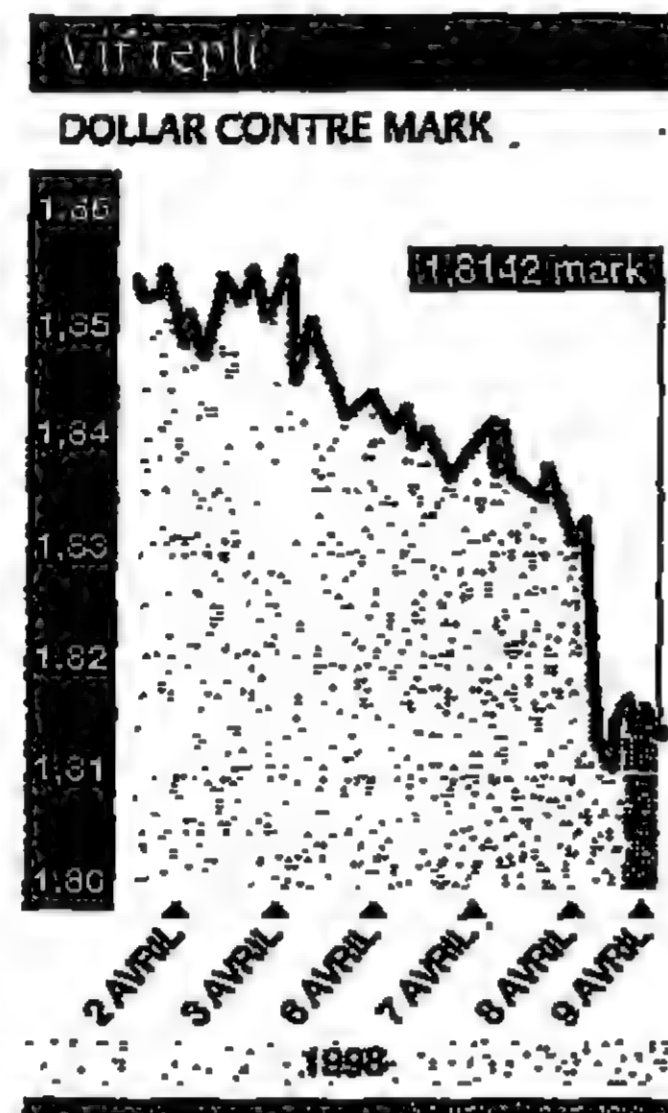
Les investisseurs sont de plus en plus convaincus que les cycles économiques de part et d'autre de l'Atlantique sont en train de se croiser. La crise asiatique pèse également sur le billet vert

LE DOLLAR, qui était monté, vendredi 3 avril, à ses plus hauts niveaux depuis plus de six mois face aux devises européennes, s'est nettement replié depuis le début de la semaine. Il est revenu de 1,855 mark et 6,22 francs à 1,81 mark et 6,07 francs jeudi matin 9 avril. Pour expliquer ce brusque recul, les analystes mettent d'abord en avant la conviction croissante des opérateurs selon laquelle les cycles économiques de part et d'autre de l'Atlantique sont en train de se croiser.

Pour la première fois depuis sept ans, le taux de croissance en Allemagne devrait se hisser en 1998 au niveau de celui observé aux Etats-Unis: 2,7%, selon les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Ce mouvement se confirmerait en 1999 (2,9% de hausse du produit intérieur brut allemand contre 2,1% pour le PIB américain).

Le sentiment des investisseurs d'assister à un tournant économique majeur a été renforcé au cours des derniers jours par la publication des statistiques du chômage. A la surprise générale, 36 000 emplois ont été détruits outre-Atlantique en mars, alors qu'en Allemagne le taux de chômage, mesuré en données brutes, est revenu de 12,6% à 12,1%. Face aux perspectives d'un ralentissement de l'économie américaine et d'une accélération de la croissance allemande, les opérateurs achètent des deutschemarks et vendent des dollars.

Ils sont d'autant plus sensibles au renversement de tendance économique que celui-ci pourrait avoir une traduction monétaire. Tandis que la Réserve fédérale américaine opérerait au cours des prochains mois pour le statu quo sur ses taux direc-



Les signes d'accélération de la croissance en Allemagne et de ralentissement de l'activité aux Etats-Unis soutiennent le mark vis-à-vis du dollar

teurs, la Bundesbank pourrait au contraire décider de relever les siens. Ernst Welteke, membre du conseil de la banque centrale allemande, a affirmé, mardi 7 avril, que s'il ne voyait pour l'instant aucune raison de relever les taux d'intérêt, son opinion pourrait changer au cours de l'été. La remontée des rendements à court terme allemands augmenterait l'attrait du deutschemark.

Un dernier élément jouant en faveur du deutschemark réside, selon les analystes, dans la probable détérioration des comptes extérieurs américains en raison de la crise asiatique. « D'ores et déjà, note Gérard Sauvage, de CDC Gestion, la ba-

lance commerciale américaine commence à accuser les premiers effets de la contraction des marchés d'Asie du Sud-Est et de la forte amélioration de la compétitivité de ces pays. Ces effets devraient s'amplifier au cours des mois à venir, entraînant une dégradation de 50 à 70 milliards de dollars du déficit américain. » Une telle évolution expose le dollar à la menace d'un affaiblissement prononcé - du même type que celui observé au début de l'année 1995.

Pour autant, de nombreux experts, notamment américains, ne croient pas à un plongeon du billet vert. Selon eux, la supériorité structurelle de l'économie des Etats-Unis sur les économies européennes plaide pour un renforcement du dollar face au deutschemark et au franc. Les économistes de Merrill Lynch estiment ainsi que « l'Europe aura besoin d'une monnaie sous-évaluée pour renforcer la compétitivité de son économie vis-à-vis des Etats-Unis ». Selon eux, le dollar devrait monter jusqu'à 1,90 deutschemark et 6,37 francs dans six mois. A court terme, la création de l'euro pourrait également jouer en faveur du billet vert. Le démarrage de la monnaie unique ne se fera probablement pas sans quelques ratés, ce qui devrait inciter les investisseurs internationaux à se réfugier, par prudence, sur la monnaie américaine en attendant que la mécanique de l'Union monétaire soit parfaitement rodée.

Surtout, de nombreux analystes restent persuadés, compte tenu de la grave crise économique et financière au Japon, que le yen va continuer à se déprécier face au dollar et entraîner dans son sillage les monnaies européennes.

Pierre-Antoine Delhommais

Epreuve de force à Air France entre direction et pilotes

Les négociations sur les rémunérations s'annoncent délicates

Les négociations entre pilotes et direction d'Air France s'annoncent difficiles. A commencer par la rémunération des jeunes embauchés et l'échange actions contre

baisses des salaires. Le SNPL attendait un audit de l'US ALPA, le syndicat des pilotes américains, pour étayer ses arguments. Il a été présenté mercredi 8 avril.

LES NEGOCIATIONS entre les pilotes et la direction d'Air France vont pouvoir commencer. Les sujets - au premier rang desquels la rémunération des jeunes embauchés et l'échange actions contre baisse des salaires à l'occasion de la prochaine ouverture de capital d'Air France - ne manquent pas. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire au sein de la compagnie nationale, avait notamment conditionné l'ouverture des négociations à la réception du rapport d'audit sur Air France que devait faire, pour son compte, l'US ALPA, le syndicat des pilotes américains. Les conclusions en ont été présentées mercredi 8 avril. « Un conseil du SNPL doit se tenir jeudi 9 avril dans la matinée, au terme duquel nous déciderons ce que nous faisons maintenant », déclare Hugues Gendre, président du SNPL. Nous sommes prêts à discuter d'un accord global avec la direction d'Air France.

Au cœur de celui-ci, l'échange de 10% à 12% des actions de la compagnie nationale contre une baisse sur trois ans de 15% de la rémunération des pilotes. Prévu dans le cadre de la prochaine ouverture de capital d'Air France - qui doit voir la participation de l'Etat passer de 95% aujourd'hui à environ 53% -, il doit permettre à la compagnie d'économiser à terme quelque 500 millions de francs par an.

98% DE « NON »

A la question: « La compagnie désire appliquer une baisse obligatoire et définitive de 15% du salaire des personnels navigants techniques en échange de 10% du capital d'Air France. Etes-vous favorable à une telle proposition? », parmi les pilotes interrogés début mars (2 010 sur un total de 3 262), 98% ont répondu par la négative. « Nous n'avons pas de dogme contre une baisse de rémunération, mais sur la

base d'éléments objectifs, dans le cadre d'une négociation sur un pacte global », affirme Christian Paris, porte-parole du SNPL. « On propose à chacun d'entre nous une baisse de 15% de sa rémunération, pour à terme faire économiser à la compagnie 500 millions de francs par an en visant aeteraam, contre des titres qui valent aujourd'hui 450 000 francs, explique M. Gendre. Ce n'est pas une opération financière fumeuse. »

Pour étayer sa position, le SNPL s'appuie sur le rapport de l'US ALPA, qui conclut que la direction d'Air France affiche des objectifs très ambitieux qui n'ont pas forcément lieu d'être. Explication: c'est pour financer son développement sans accroître son endettement que la compagnie nationale veut faire des économies. Elle prévoit d'investir 40 milliards de francs entre 1998 et 2002 (dont 30 pour l'achat d'avions), et d'économiser 3 milliards de francs dans les trois années à venir. Dans ces conditions, estime Jean-Cyril Spinetta, le président d'Air France, l'excédent brut d'exploitation (EBE) - résultat d'exploitation avant amortissement) représentera 15% du chiffre d'affaires à partir de l'an 2000 et financera ces dépenses.

« Pour l'exercice comptable achevé le 31 mars 1998, ce taux devrait être de 11,7%. Nous sommes au niveau de la concurrence: pour British Airways, il devrait être de 12,2%, pour Lufthansa de 11,7% et pour KLM de 11,9%, estime M. Gendre. Un EBE sur chiffre d'affaires de 15%, c'est un objectif très ambitieux que seules les compagnies américaines dépassent aujourd'hui. Une variation de 1% de ce rapport, cela représente 670 millions de francs. » Il suffirait de baisser l'objectif d'un point pour que les pilotes n'aient plus de raison de faire un effort.

Dans ces conditions, les pilotes contestent l'introduction, depuis mai 1997, de la double échelle des

salaires pour les nouveaux embauchés, qui doit permettre à la compagnie d'économiser 170 millions de francs. Fin mai, conformément à ce qui avait été prévu il y a un peu plus d'un an, syndicats et direction devront être arrivés à un nouvel accord sur la grille de rémunération. Aujourd'hui, un pilote débutant commence sa carrière avec un salaire brut annuel de 240 000 francs, contre 350 000 francs auparavant. « Nous estimons avoir besoin de 200 nouveaux pilotes entre 1998 et 2002, explique-t-on chez Air France. Pour l'instant, ceux que nous avons embauchés l'ont été à 320 000 francs par an: il s'agissait de jeunes, issus de l'Enac ou formés chez Air France, qui n'avaient pas de travail, compte tenu de la conjoncture du début de la décennie, et dont nous avons considéré qu'ils avaient déjà de l'expérience. »

POSITIONS DURES

Pour le SNPL - qui s'appuie encore sur le rapport de l'US ALPA, sans pour autant étayer sa démonstration de chiffres -, les pilotes d'Air France ne coûtent pas beaucoup plus que leurs homologues des autres compagnies. Ils seraient à peu près aussi chers que les pilotes de British Airways, eux-mêmes plus chers de 20% que ceux de Lufthansa. « Nous sommes loin des chiffres présentés par la direction, selon lesquels un pilote d'Air France coûte 25% de plus qu'un pilote de British Airways et 32% de plus qu'un pilote de Lufthansa », estime M. Gendre. La direction d'Air France n'a pas souhaité commenter.

M. Spinetta, qui souhaite boucler les négociations avant fin mai, se prépare des jours difficiles. D'autant que le SNPL, dont les équipes ont changé à l'été, compte au niveau national, est aujourd'hui dirigé par des pilotes qui ont toujours préconisé des positions dures.

Virginie Malinque

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE diplomatique



De Tchernobyl à la "vache folle"

Aux sommets

- Pour l'avenir de l'humanité, par Ignacio Ramonet. ■ Ecologie de marché, mythe dangereux, par Jean-Paul Maréchal. ■ Kyoto ou la marchandisation de la survie, par Monique Chemillier-Gendreau. ■ Espèces transgéniques: ouvrir la boîte de Pandore? par Jacques Testart. ■ L'oubli de l'animal, par Florence Bugarat. ■ Quelle « rentabilité » pour la faune sauvage? par Alain Zecchini. ■ La « vache folle », mépris des liens du vivant, par Bertrand Hervieu.
- Pour que le monde nourrisse le monde, par Edgard Pisani. ■ Bataille planétaire pour l'« or bleu », par Mohamed Larbi Bouguerra. ■ Un droit fondamental: l'accès à l'eau potable, par Riccardo Petrella. ■ Radioactifs pour l'éternité? par David Bolley. ■ Quand les Suédois disent « non », par Mycèle Schneider. ■ Le vagabondage des déchets toxiques, par Jean-Loup Motchane et Michel Raffoul. ■ Bhopal ou le pollueur impuni, par Mohamed Larbi Bouguerra. ■ La bombe à retardement de Tchernobyl, par Karol Bartak. ■ Enfants de la catastrophe, par Natalie Nougayrède. ■ La Carliè, pouille de l'après-guerre froide, par Erlends Calabuig Odins. ■ Persistante légémoite de la Trinité, par Pierre Papon. ■ Capitaliser en Bourse le génome humain, par Philippe Froguel et Catherine Smadja. ■ La culture de la haine, des campus aux mégapoles, par Denis Duclos. ■ Instruments de torture en vente libre, par Florence Beaugé. ■ La finance à l'affût des malades, par Jean-Claude Lamoureux. ■ Demain la santé parfaite pour quelques-uns, par Lucien Sfez. ■ Potentialités perverties des technologies, par René Passet. ■ L'alibi de la technique, par Jacques Testart. ■ Savoir quand et de quoi mourir? par François Jacob. ■ Jusqu'où ne pas aller trop loin? par Jean Danset. ■ Contre l'état d'urgence, par Philippe Roqueplo. ■ Gérer la révolution de la longévité, par Etienne-Emile Beaulieu. ■ Pour un bouillonnement de culture Nord/Sud, par Dominique Frommel. ■ Science, éthique et solidarité (table ronde). ■ Journalistes sous influences, par Suren Erkmann. ■ Facilités et pièges du paranormal, par Odile Janokwiak. ■ Marine Barrière, l'indépendance, par Bernard Cassen. ■ Apprendre à savoir sur les savoirs, par Bernard Cassen.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F

Les ambitions des entrepreneurs noirs sud-africains s'affirment malgré l'échec de JCI

JOHANNESBURG

De notre correspondant
Le black business sud-africain a tourné une page douloureuse de son histoire avec le démantèlement de JCI, le premier groupe minier contrôlé par des intérêts noirs. Mercredi 8 avril, le conseil d'administration a approuvé la vente d'importants actifs de la société au groupe britannique Lougho et à l'Anglo American, géant minier et premier groupe sud-africain. L'Anglo American récupère ainsi une partie de sa mise: c'est elle qui avait cédé, fin 1996, sa minorité de blocage dans JCI à un groupe d'hommes d'affaires noirs.

Pour l'Anglo, emblème de la domination blanche dans l'économie, l'opération constituait un geste de bonne volonté à l'égard du nouveau pouvoir noir. La transaction, supérieure à 3 milliards de francs, était alors la plus importante jamais réalisée par le black business.

Elle représentait aussi une avancée significative dans la prise de pouvoir économique des milieux noirs. Jusqu'alors, leur montée en puissance s'opérait par l'acquisition de sociétés holdings, détentrices de portefeuilles dans le domaine financier le plus souvent. Avec JCI, quatrième entreprise minière du pays, les hommes d'affaires noirs entraient dans une nouvelle phase, celle de la gestion directe d'un puissant groupe industriel.

Mais le parcours des acquéreurs de JCI s'est révélé parsemé d'embûches. Il a progressivement tourné à la confrontation entre le nouveau patron noir de l'entreprise, Mzi Khumalo, et les autres actionnaires, majoritairement blancs. Sur fond d'effondrement du prix de l'or et de divergences sur la stratégie du groupe, M. Khumalo a été accusé d'autoritarisme et de mauvaise gestion. De son côté, l'ancien prisonnier politique re-

converti dans les affaires faisait valoir le handicap constitué dès le départ par le prix trop élevé payé à l'Anglo American pour l'acquisition de JCI. Il se plaignait également du manque de confiance qu'ont toujours manifesté, selon lui, les autres partenaires du groupe à son égard.

Poussé par l'effondrement de l'action JCI à la Bourse et les pressions de ses adversaires au sein de l'entreprise, M. Khumalo a fini par démissionner en janvier. Le démantèlement du groupe décidé mercredi représente l'étape finale de ce processus. Il évite néanmoins la disparition complète de l'entreprise, envisagée quelques semaines plus tôt. JCI va continuer à exister en se recentrant sur ses activités aurifères et en gardant une partie de ses actionnaires noirs.

« POLITIQUEMENT CORRECT »

L'opération JCI n'en constitue pas moins un échec, révélateur des obstacles que le black business doit encore surmonter. Elle illustre en particulier les limites du « politiquement correct » dans le monde économique de la nouvelle Afrique du Sud. S'ils cherchent à s'attirer les faveurs du gouvernement de Nelson Mandela, les hommes d'affaires blancs ne sont pas prêts, pour autant, à faire des cadeaux à leurs rivaux noirs. Surtout quand leurs propres intérêts financiers s'en trouvent menacés, comme dans le cas de JCI. A l'opposé, les difficultés de gestion rencontrées par les acquéreurs noirs du groupe minier soulignent le handicap que constitue le manque de fonds propres et d'expérience du black business.

Malgré ces obstacles, la participation de la majorité noire au pouvoir économique ne cesse de progresser. En 1997, une cinquantaine d'opérations dites de « black empowerment » ont été réalisées,

représentant un montant supérieur à 10 milliards de francs. Selon l'institut de référence McGregor, les entreprises noires cotées à la Bourse de Johannesburg constituent désormais 10% de la capitalisation totale, contre moins de 1% en 1994. La valeur boursière des sociétés contrôlées en partie ou en totalité par des intérêts noirs s'élève à 130 milliards, presque le double du montant enregistré en 1996.

Les possibilités sont telles que M. Khumalo prépare déjà son retour pour faire oublier l'échec de JCI. Il s'appuiera à investir dans l'industrie du diamant en s'associant à Tokyo Sekwale, poids lourd de la scène politique récemment passé dans le monde des affaires. Cyril Ramaphosa, ancien leader politique proche de M. Mandela, a suivi cette voie dès 1996, pour s'affirmer depuis comme la figure de proue du black business. Il avait marqué son entrée dans la vie économique de manière spectaculaire en concluant le rachat de Johnnic par des intérêts noirs. Cette importante société holding avait été créée, comme JCI, par l'Anglo American et sa prise de contrôle représentait une opération d'une ampleur comparable.

Aujourd'hui, M. Ramaphosa négocierait la fusion entre Johnnic et Nail, le premier groupe d'affaires noir dont il est devenu le vice-président. La transaction ferait entrer le black business dans une nouvelle ère en créant un géant pesant 21 milliards de francs. Il se rapprocherait ainsi, par la taille, des puissants conglomérats blancs. Même si la domination de ces derniers demeure bien établie, le projet de M. Ramaphosa montre que l'ambition des entrepreneurs noirs ne se limite pas aux parcelles du pouvoir économique qui leur sont offertes pour des raisons politiques.

Frédéric Chambon

سوق من الاموال

صحننا من الامل

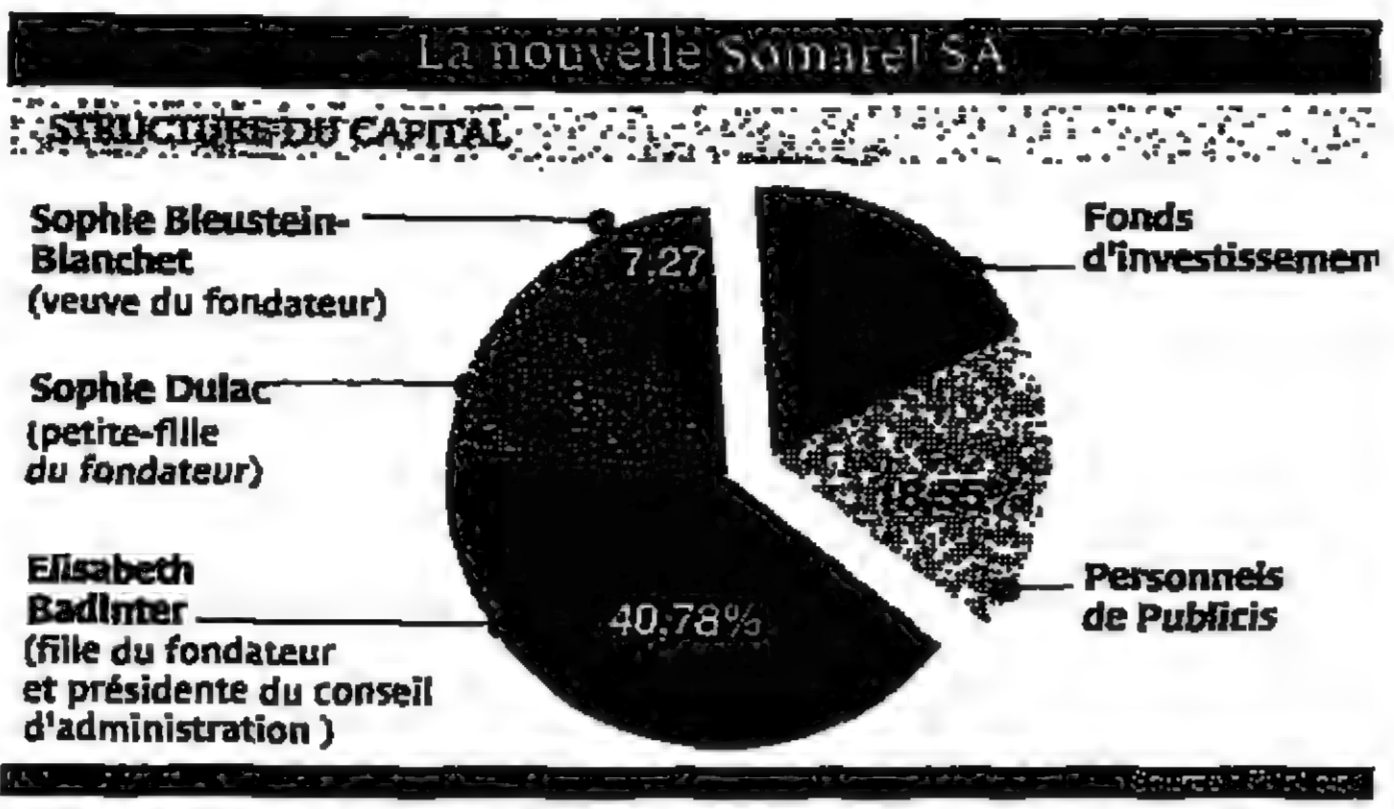
COMMUNICATION

LE MONDE / VENDREDI 10 AVRIL 1998

Publicis réorganise son capital et clôt son différend familial

Les salariés deviendront actionnaires du deuxième groupe publicitaire français. Celui-ci met ainsi fin, grâce à un compromis négocié à l'arraché, au désaccord qui opposait les deux filles du fondateur, Marcel Bleustein-Blanchet

« UNE SOLUTION stable, sûre et motivante » : c'est en ces termes que Maurice Lévy, président du directeur de Publicis, devait présenter...



La nouvelle Somarel SA. Le Somarel détient 38% du capital et 48% des droits de vote de Publicis SA...

groupes en le protégeant des prédateurs et des convoitises », affirme Maurice Lévy.

partagent à parité un bloc de 18,55 %. Les salariés entrent au capital via la nouvelle société Maurice Lévy Management Salariés (MLMS)...

possibilité de sortie en dissuadant tout investisseur potentiel » grâce aux droits de préemption et de veto dont elle dispose.

Blanchet juge l'offre « inacceptable ». Pendant l'été, les deux sœurs ne se parlent plus et traitent par l'intermédiaire de leurs avocats.

TROIS QUESTIONS A MAURICE LEVY

- 1 Comment jugez-vous, en tant que président du directeur de Publicis, le différend qui a opposé pendant un an les deux héritières de Marcel Bleustein-Blanchet ?

Marcel Bleustein-Blanchet aurait souhaité. Elle est à mes yeux exemplaire parce qu'elle consolide le contrôle familial et permet à chaque collaborateur de participer à l'avenir de Publicis.

EMPOIGNADE MÉDIATIQUE

Reste que la perspective d'une fusion à cinq ans avec la partie du groupe cotée en Bourse, pour « simplifier la structure de contrôle et donner une prise directe sur Publicis aux institutionnels et aux salariés »...

Le partenaire d'Havas Advertising connu fin avril

Havas Advertising, premier groupe de publicité en France, détient depuis une semaine une proposition écrite d'alliance émanant d'un groupe anglo-saxon, a déclaré, mercredi 8 avril, Alain de Pouzilhac, son président.

seurs. Les pourparlers engagés depuis plusieurs mois avec celle qu'elle appelle désormais « M^{me} Badinter » - sa sœur aînée - se poursuivent, mais « ne se passent pas très bien », explique-t-elle dans les Echos du 23 juin 1997.

Havas est sur le point de racheter « Le Quotidien du médecin »

MARIE-CLAUDE ET PHILIPPE TESSON devaient réunir l'ensemble du personnel du Quotidien du médecin, jeudi 9 avril, en fin de journée, pour annoncer la vente du journal au groupe Havas.

70 000 généralistes qui reçoivent le premier journal médical. Le groupe entend se développer dans le multimédia, grâce au plan d'information des médecins et au Réseau social-santé, dont la concession a été attribuée, le 31 décembre 1997, à Cégétel, autre filiale, comme Havas, de Vivendi (ex-Compagnie générale des eaux).

La diffusion de « Télémax » est loin des objectifs attendus

PREMIER grand lancement orchestré par le groupe britannique Emap, Télémax a raté son entrée : 100 000 exemplaires du premier numéro, paru le 11 mars, ont été vendus, sur un tirage de plus de 550 000 exemplaires.

reste cependant d'atteindre une diffusion de 300 000 exemplaires en trois ans. Le groupe s'interroge sur le jour de sa parution, le mercredi, qui constitue un handicap par rapport aux autres hebdomadaires de télévision.

Le Monde à la télévision et à la radio. Le Monde des idées. Le Grand Jury RTL-LCI. De l'actualité à l'histoire. Le Grand Débat FRANCE-CULTURE. A la « une » du Monde. La « une » du Monde.

DÉPÊCHES ■ PRESSE : Southam, groupe de presse canadien contrôlé par le magnat Conrad Black, a annoncé, mercredi 8 avril, le lancement d'un nouveau quotidien national. 71 millions de dollars (environ 426 millions de francs) y seraient investis en huit ans.

LE HANDICAP DU MERCREDI « Nous avions prévu un lancement en deux phases, avec une relance en septembre », explique Philippe Durand, directeur du développement d'Emap France.

CALVITIE. Des cheveux naturels et définis grâce aux techniques médicales les plus modernes. CLINIQUE MATIGNON. 5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS.

Le Monde à la télévision et à la radio. Le Monde des idées. Le Grand Jury RTL-LCI. De l'actualité à l'histoire. Le Grand Débat FRANCE-CULTURE. A la « une » du Monde. La « une » du Monde.

CORRESPONDANCE Une lettre de Dominique Venner. A la suite de notre article sur les magazines d'histoire (Le Monde du 31 mars), nous avons reçu de Dominique Venner, directeur de la rédaction d'Enquête sur l'histoire, la mise au point suivante :

compétences et non de leurs opinions supposées. On ne saurait inférer des engagements politiques de ma jeunesse, dont j'ai clairement écrit qu'ils appartiennent à un passé révolu, pour prétendre que l'histoire que je suis, auteur depuis cette époque de plus d'une trentaine d'ouvrages, est un « proche de l'extrême droite ».

CALVITIE. Des cheveux naturels et définis grâce aux techniques médicales les plus modernes. CLINIQUE MATIGNON. 5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS.

AFFAIRES

INDUSTRIE
DU PONT: le premier chimiste américain a annoncé, mardi 7 avril, la réorganisation, d'ici à fin 2000, de ses activités hors pétrole en trois métiers: les sciences de la vie, les nouvelles fibres (Lyra) et les produits de base (Nylon, polyester, polymères).

MINTENDO: le groupe japonais estime son bénéfice impossible pour l'exercice clos fin mars à 160 milliards de yens (près de 7 milliards de francs), en hausse de 46 %, et prévoit un chiffre d'affaires de 590 milliards de yens (environ 24 milliards de francs).

ALCATEL: le groupe français a inauguré à Saint-Petersbourg une ligne de production de centraux téléphoniques 1000 S12 ayant une capacité de 500 000 lignes par an.

KAO: le producteur japonais de produits d'hygiène corporelle et d'entretien ménager a annoncé jeudi l'achat des activités dermatologiques de l'américain Bausch and Lomb pour 135 millions de dollars (823 millions de francs). Il accède au deuxième rang américain.

PANNEAUX DE BOIS: ce secteur n'a plus de convention collective. Le patronat l'avait dénoncée en décembre 1996, contestant le mode de rémunération, et aucun accord n'a pu être trouvé.

FINANCES
GAN: l'assureur public français a indiqué mercredi qu'il avait vendu sa participation de 12 % au capital de la SAI, quatrième société d'assurances italienne, pour 1,25 milliard de francs. Il a parallèlement racheté les participations minoritaires de la SAI dans ses filiales. Ces opérations se traduiront dans les comptes 1997 du GAN par une charge nette de 75 millions.

BANQUE DE FRANCE: l'Assemblée générale s'est réunie mardi à Paris pour la réforme adoptée par l'Assemblée nationale qui conforte les missions des succursales.

SERVICES
SEFIMEG: la société foncière Sefimeg, qui vient de passer sous le contrôle d'Artemis (holding de François Pinault), a indiqué mercredi qu'elle allait procéder rapidement à des cessions de 2 milliards de francs pour réorganiser sa structure financière et éventuellement mener d'autres acquisitions dans l'immobilier.

PUBLICIS: un accord a été conclu entre les deux filiales du fondateur, Marcel Bleustein-Blanchet, visant à conforter le contrôle exercé par Elisabeth Badinter (lire page 17).

RESULTATS
BOLLORÉ TECHNOLOGIES: le groupe a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 23 382 milliards de francs (+ 5 %) et un résultat net part du groupe de 338 millions (+ 100 %).

KPN: les PTT néerlandaises ont réalisé un chiffre d'affaires de 30 milliards de florins (environ 90 milliards de francs) et un résultat net de 2,69 milliards de florins (environ 7,9 milliards de francs).

ERAMET: le groupe métallurgique et minier a annoncé mercredi un bénéfice net pour 1997 de 389 millions de francs, en hausse de 27,5 % pour un chiffre d'affaires de 5,9 milliards.

LEGRIS INDUSTRIES: le groupe Legris Industries (manufacture, logistique, fluides) a annoncé mercredi un bond de 47 % de son bénéfice net (part du groupe) en 1997, à 155 millions de francs. Le chiffre d'affaires du groupe a grimpé de 3,5 % à 3,6 milliards de francs (+2,8 % à structure comparable).

* Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde », www.lemonde.fr

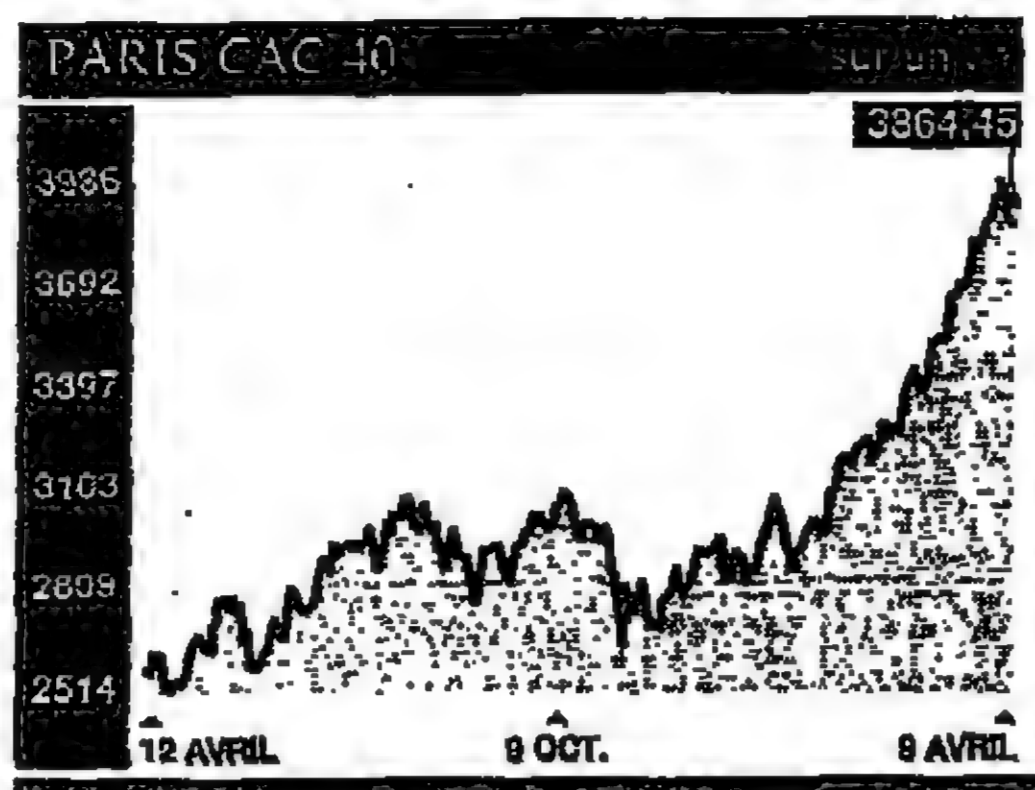


Tableau des principaux écarts au règlement mensuel avec des colonnes pour Hausses et Baissees.

LES PLACES BOURSIERES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS retrouvait sa stabilité, jeudi 9 avril, après deux séances de prises de bénéfices qui ont empêché l'indice CAC 40 d'atteindre mardi le niveau des 4 000 points. En baisse de 0,81 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,18 %.

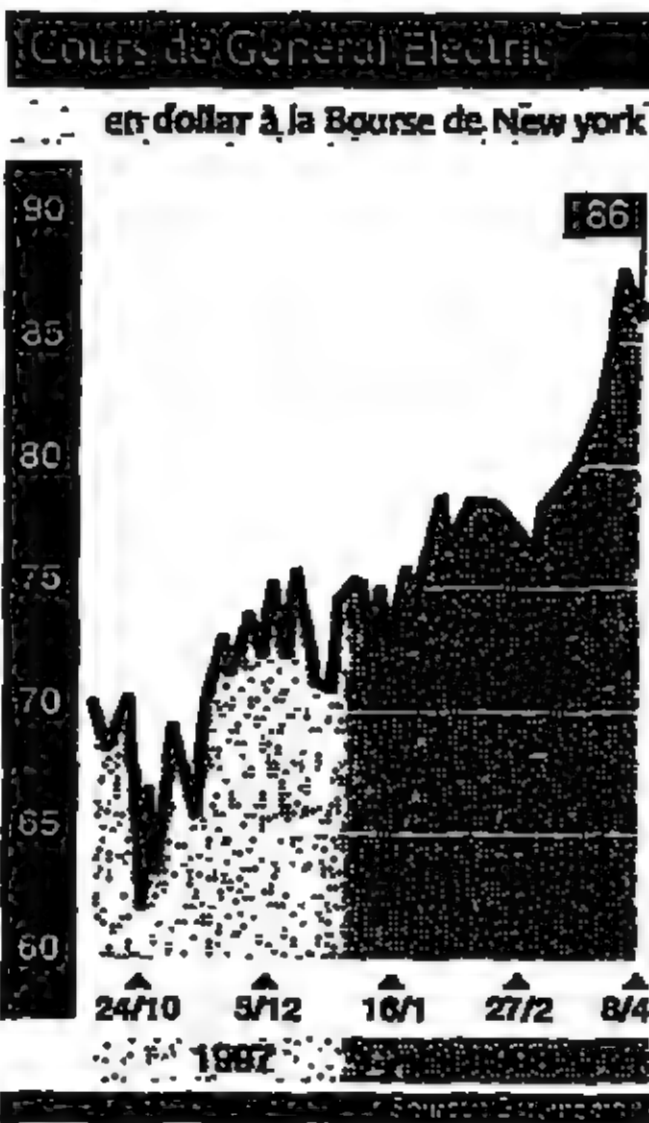
TOKYO

LE MARCHÉ japonais poursuivait son ascension. Jeudi 9 avril, les valeurs nippones ont terminé en hausse de 0,98 % effaçant toutes leurs pertes de la séance du matin. L'indice Nikkeï a finalement progressé de 160,04 points à 16 536,66 points dans l'anticipation de l'annonce de mesures concrètes de relance par le premier ministre Ryutaro Hashimoto.

NEW YORK

DEUX JOURS après avoir terminé au-dessus des 9 000 points, Wall Street a continué de battre en retraite, mercredi 9 avril. L'indice Dow Jones a perdu 65,02 points (- 0,73 %) à 8 891,48 points après avoir reculé de 0,85 %, mardi. Les prises de bénéfices et les inquiétudes sur l'impact de la crise asiatique sur la performance des compagnies américaines ont pesé sur la tendance.

Valeur du jour: General Electric vaut de l'or



POUR JUSTIFIER la création de Citigroup, le premier groupe financier mondial, issu du rapprochement de Citicorp et Travelers, John Reed et Sandy Well ont indiqué qu'ils entendaient créer « le General Electric des services financiers ».

des résultats par métier, General Electric a tout de même laissé entendre que onze de ses douze métiers ont atteint des bénéfices records. Seul chiffre avancé, celui de GE Capital, la plus importante filiale, spécialisée dans les services financiers en tous genres (crédits spécialisés, assurances, leasing d'avions). Son bénéfice a atteint 861 milliards de dollars, soit 47 % de l'ensemble des profits du groupe. Pour les analystes, l'avenir de cette filiale passe désormais par l'Asie. General Electric devrait investir près de 40 milliards de dollars en trois ans dans cette région, profitant de la faiblesse actuelle des économies. L'exemple le plus récent est la reprise de l'assureur nippon Toho Mutual Life Insurance. General Electric devrait accéder ainsi à d'importantes ressources financières à coût réduit (les taux d'intérêt sont faibles au Japon), dont il se servirait pour racheter et restructurer d'autres activités en Asie. Cette stratégie d'investissement à contre-courant a fait ses preuves en Europe. Durant la récession des années 90, GE a dépensé 17 milliards de dollars pour racheter une multitude de sociétés. En France, il a mis la main sur la Sovar, le Crédit de l'Est, l'UIS, et il serait sur les rangs pour la reprise du Crédit Foncier.

Enguerrand Renault

LES MONNAIES

Cours de change

Tableau des cours de change pour le dollar, l'euro, le yen, le franc suisse, le florin, le franc suisse, le franc suisse, le dollar.

Taux d'intérêt (%)

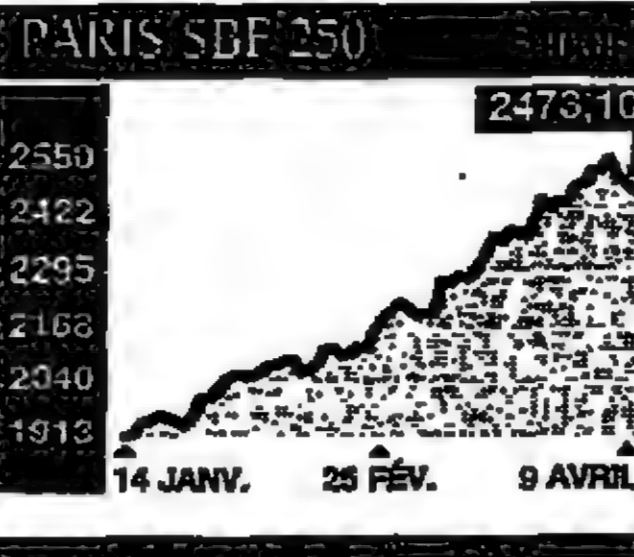
Tableau des taux d'intérêt pour la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas.

Matif

Tableau des cours matifs pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, le Portugal, la Suède, la Suisse.

Indices boursiers

Tableau des indices boursiers pour l'Europe (CAC 40, SBF 120, SBF 500, etc.) et le Monde (New York, Londres, etc.).



FRANCFORT

LES VALEURS allemandes cédaient encore du terrain, jeudi 9 avril. Dès le début des transactions sur Xetra, l'indice DAX des 30 valeurs vedettes perdait 0,23 % à 5 255,38 points. La veille, affectée par une consolidation largement attendue, la Bourse de Francfort avait cédé du terrain. Au terme des transactions informatisées, l'indice DAX affichait un repli de 0,8 % à 5 267,35 points, contre un recul de 1,64 % à la fin des échanges officiels. Les opérateurs notent que ce mouvement de consolidation était commun aux autres places européennes.

LONDRES

L'INDICE Footsie de la Bourse de Londres a baissé de 0,64 % à 6 055,2 points, mercredi 8 avril. Les opérateurs du Stock Exchange ont pris prétexte du très long week-end de Pâques pour prendre des bénéfices.

Matières premières

Tableau des cours des matières premières en dollars (métaux, céréales, soja, etc.) et en francs.

TAUX

France: le marché obligataire

France: le marché obligataire français a ouvert en baisse, jeudi 9 avril. Dès le début des transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'État, perdait 18 centimes à 104,08. La veille, en l'absence de toute nouvelle digne d'intérêt, le Matif avait réalisé une « petite journée ». En fin de séance, le contrat juin avait terminé sur une hausse de 11 centimes à 104,26. Selon un opérateur, en dépit du recul du marché des actions mardi et mercredi, les investisseurs restent haussiers sur le CAC 40, aussi ils ne semblent pas prêts à revenir sur l'obligataire et attendent la fin de la consolidation de la Bourse pour repartir à l'achat.

NOMINATIONS

BACKWEB: Jean-François Guyomar rejoint la société en tant que directeur général pour l'Europe. LAZARD: Patrick Cheung est nommé responsable des activités d'investissements de la banque en Asie. SG ASSET MANAGEMENT: Olivier Garnier intègre la société en qualité de directeur de la stratégie et de la recherche économique.

ECONOMIE

L'OCDE prévoit une récession au Japon

L'ANNÉE 1998 sera la première année de récession depuis vingt ans pour le Japon. Le pays doit faire face à une nouvelle dégradation de son secteur financier, en liaison avec la crise dans le reste de l'Asie, où les banques japonaises ont des engagements importants, selon le rapport semestriel de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). L'OCDE s'attend à une récession de 0,3 % en 1998 après une croissance de 0,9 % en 1997 et estime qu'il faudra attendre 1999 pour retrouver une croissance de 1,3 % (lire page 2).

La situation économique s'est améliorée dans les pays qui devraient lancer l'euro en 1999, et elle s'accompagnera d'une baisse significative du chômage, même si des réformes de fond restent indispensables, estiment les experts de l'OCDE.

Les cours du brut devraient rester à de bas niveaux tout au long de 1998, malgré l'engagement pris par plusieurs producteurs pétroliers de réduire la production afin de stabiliser le marché, selon l'OCDE.

RUSSIE: Moscou a décidé mercredi 8 avril de réduire de 61 000 barils par jour ses exportations de pétrole pour contribuer à limiter la chute des cours sur les marchés mondiaux (lire page 4).

ISRAËL: Israël devrait réduire son déficit budgétaire et juguler son taux d'inflation afin de passer du stade de « pays en voie de développement » à celui de « pays industrialisés », a indiqué mercredi 8 avril le secrétaire d'État adjoint américain aux affaires économiques, Stuart Eizenstat.

CORÉE DU SUD: l'Institut international de la finance (IIF), qui regroupe quelque 285 institutions financières internationales, prévoit que le produit intérieur brut de la Corée du Sud va reculer de 5 % en 1998, a indiqué mercredi 8 avril Charles Dallara, directeur général de l'Institut.

ÉTATS-UNIS: les banques américaines ont accru leur exposition en Asie au quatrième trimestre 1997, avec 575 millions de dollars d'engagements supplémentaires par rapport au troisième trimestre, a indiqué mercredi 8 avril la Réserve fédérale.

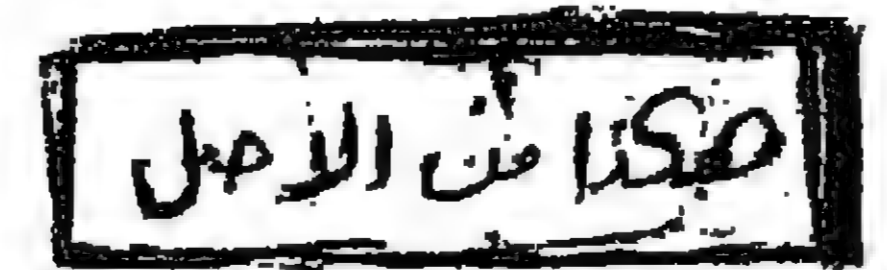
FRANCE: le premier ministre Lionel Jospin a affirmé mercredi 8 avril que « la spécificité du livret A sera maintenue » (lire page 15).

La reprise économique a gagné l'ensemble des secteurs et les patrons, qui voient leur chiffre d'affaires progresser très nettement, sont confiants, selon une enquête présentée mercredi 8 avril par la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP).

Le moral des ménages s'est amélioré en mars et se retrouve à son meilleur niveau depuis l'été 1995, selon les statistiques publiées jeudi 9 avril par l'INSEE.

PAYS-BAS: une majorité relative de Néerlandais voterait contre l'introduction de l'euro pour remplacer leur monnaie nationale, le florin, en cas de référendum sur la question, selon un sondage publié mercredi 8 avril par l'Institut Nipo, basé à Amsterdam.

BOURSES: un « risque réel » de krach plane sur les Bourses occidentales, estime Norbert Walter, économiste en chef de la Deutsche Bank, première banque allemande, dans un entretien au quotidien Die Welt du jeudi 9 avril.



صحة من الاجل

FINANCES ET MARCHÉS

LE MONDE / VENDREDI 10 AVRIL 1998 / 19

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 9 AVRIL

Liquidation : 23 avril

Taux de report : 3,38

Cours relevés à 12h30

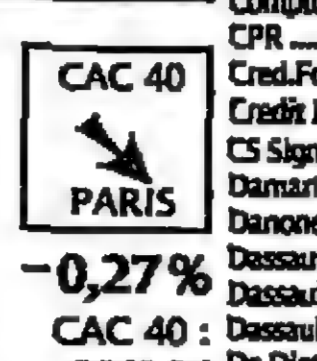


Table of CAC 40 values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

Table of various stock values including Comptoirs Mod., CAC 40, and various company names.

Table of foreign stock values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

JEUDI 9 AVRIL

Table of bond values (OBLIGATIONS) with columns for du nom., du coupon, and Cours précéd.

Table of various stock values including OAT 118 8799 CM, OAT 125 8799 CM, etc.

Table of various stock values including Arbel, BNP, CAC, etc.

Table of various stock values including Givaudan-Lavette, Grand Lyon, etc.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

JEUDI 9 AVRIL

Table of various stock values including Adal (Ns), AFE, etc.

Table of various stock values including Change Bourse (M), CVM CA, etc.

Table of various stock values including CFI Industries, CVM CA, etc.

Table of various stock values including Givaudan-Lavette, Grand Lyon, etc.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 8 avril

Cours de clôture le 8 avril

Table of SICAV and FCP values including AGPI, Agpi Ambition, etc.

Table of various stock values including CFC, CFC, etc.

Table of various stock values including CFC, CFC, etc.

Table of various stock values including CFC, CFC, etc.

BRÉD BANQUE POPULAIRE

Obliq. tes cat.

Table of various stock values including Livret Bourse Inv. D PEA, Nord Sud Develop. C.

Table of various stock values including CFC, CFC, etc.

Table of various stock values including CFC, CFC, etc.

Table of various stock values including CFC, CFC, etc.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;
Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
o = coupon détaché; d = droit de souscription;
d = demandé; t = offre réduite;
d = demandé; r = contrat d'annulation.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;
Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
o = coupon détaché; d = droit de souscription;
d = demandé; t = offre réduite;
d = demandé; r = contrat d'annulation.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;
Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
o = coupon détaché; d = droit de souscription;
d = demandé; t = offre réduite;
d = demandé; r = contrat d'annulation.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;
Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
o = coupon détaché; d = droit de souscription;
d = demandé; t = offre réduite;
d = demandé; r = contrat d'annulation.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;
Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
o = coupon détaché; d = droit de souscription;
d = demandé; t = offre réduite;
d = demandé; r = contrat d'annulation.

MODE DE VIE Les résidences secondaires représentent aujourd'hui 10 % du parc immobilier français.

souvent laissé la place à des constructions plus récentes, réalisées dans des immeubles collectifs.

trimoine local qui entourent leur résidence secondaire.

cat urbanisme de vacances, qui a pris son essor au début des années 70.

plus en plus d'adeptes : 7 millions de Français pratiquent le camping-caravaning.

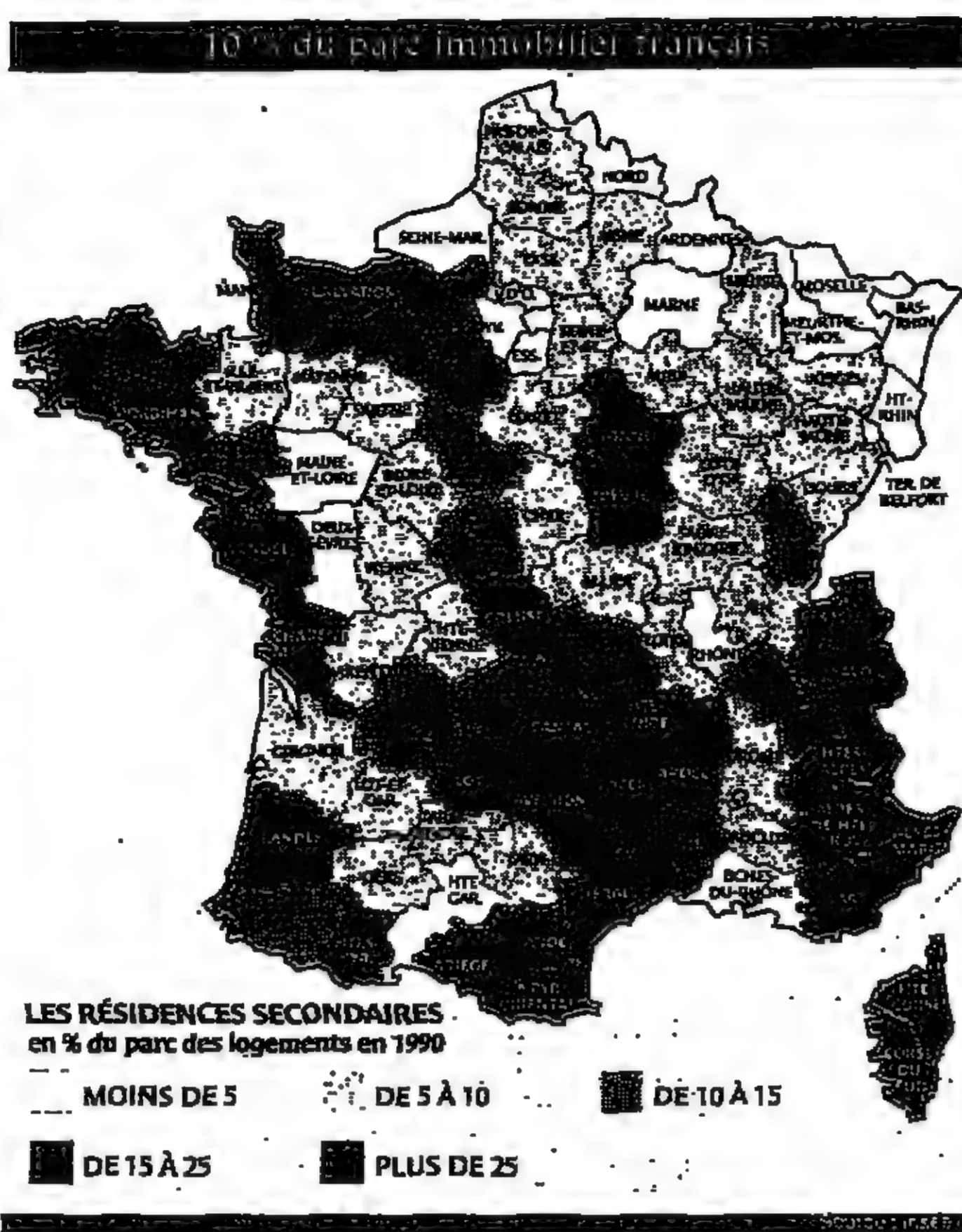
La maison de campagne change le décor et de décor

10 % du parc immobilier français est constitué par des résidences secondaires. Il s'agit désormais pour moitié d'un habitat collectif. Il s'y recompose une sociabilité qui a disparu des grandes villes et des zones pavillonnaires

EN VINGT ANS, la maison de campagne est devenue une résidence secondaire.

La « culture résidentielle secondaire », comme l'appellent les auteurs de l'ouvrage, est devenue multiforme.

« GÉOGRAPHIE SENTIMENTALE » Du coup, la « géographie sentimentale » des résidents secondaires ne se confond plus forcément avec leur biographie.



LES RÉSIDENCES SECONDAIRES en % du parc des logements en 1990

beau à regarder et que le soleil soit de la partie », résumant les auteurs. Selon eux, la poursuite de cette tendance affaiblirait le mécanisme traditionnel de transmission familiale.

condates, « moins liées à l'histoire d'une vie », passeraient plus facilement de main en main.

En tout état de cause, le fantasme de la « maison de campagne », tant décrié à la fin des années 70 (certains évoquaient alors un « deuxième phylaxera »)

« N'EN DÉPLAISE aux édiles locaux, la station balnéaire vendéenne de Saint-Hilaire-de-Riez est plus connue sous le nom de Merlin-Plage.

Ce « formidable investissement collectif » tient aussi « aux liens qui se créent avec les gens du pays ».

Les étrangers attirés par de nouvelles régions

Phénomène plus ancien et moins important qu'on ne l'affirme parfois, l'achat de résidences secondaires par des ressortissants du nord de l'Europe tient essentiellement au bas prix des terres et du bâti ancien en France.

que les chantiers forestiers, pour ne pas abimer la montagne, soient desservis par des mules. Ou par des hélicoptères.

Jean-Michel Normand « L'Autre Maison » La résidence secondaire, refuge des générations. Editions Autrement, collection « Mutations » (n° 178). 183 pages, 120 francs.

A Merlin-Plage, le bonheur tout simple

Les premiers arrivés, qui se sont installés entre 1971 et 1975, constituent la génération fondatrice, celle qui « a investi ce lieu autrefois désert et en a inventé les usages, la sociabilité, les traditions, construisant sa renommée populaire »

noient de vrais rapports affectifs. « La rencontre avec la région se vit sur un mode analogue à celui de la rencontre amoureuse ; il s'agit alors d'un lieu d'élection qu'on est heureux de retrouver car l'acquisition de la résidence secondaire s'inscrit dans une quête hédoniste.

La résidence mobile s'habille en style Nouvelle-Angleterre

IRRÉSISTIBLEMENT attirés par ces maisons blanches aux volets bleus, les visiteurs qui se pressaient sur le stand des résidences mobiles O'Hara, au dernier Salon des loisirs de plein air en mars à Paris, franchissaient le seuil avec ces mots : « On peut entrer... »

Les tendances actuelles favorisent l'engouement pour ce type de produit et le mode de vacances qu'il permet. Augmentation du temps libre pour les actifs, hausse du pouvoir d'achat chez les retraités, amélioration générale de la santé entraînent et stimulent le marché du loisir.

comme le grand vainqueur de l'hébergement de loisir. Il est en effet pratiqué par plus de 7 millions de Français (au lieu de 5 millions au milieu des années 70), qui ont actuellement le choix entre plus de 9 000 terrains de camping, au lieu de 7 600 en 1980.

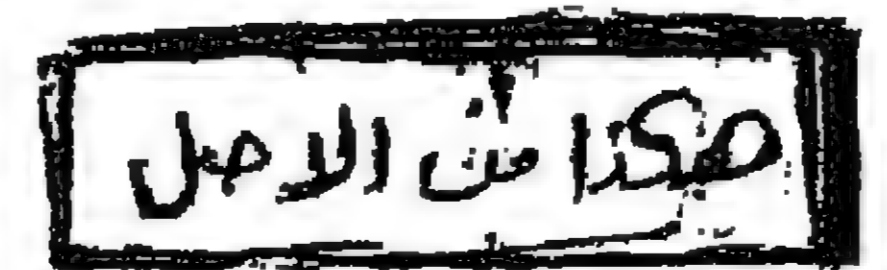
Après l'augmentation régulière du marché jusqu'à la fin des années 70, les ventes de caravanes se sont effondrées, de 1985 à 1993. Dans un marché arrivé à maturité, l'amélioration croissante de la qualité des caravanes a en effet considérablement affaibli le taux de renouvellement de ce produit.

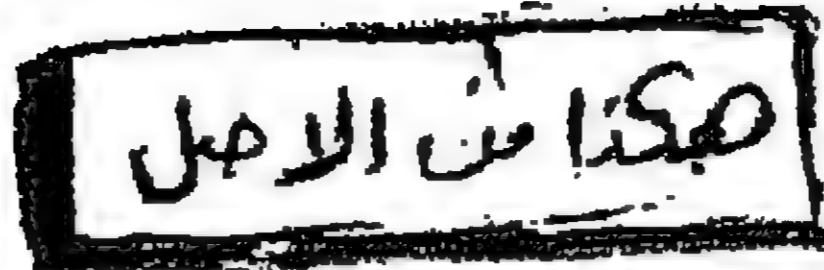
main - ont su saisir l'opportunité du marché français, rivalisant sur les innovations, les placements et les prix pour le conquérir. Le consommateur a l'embaras du choix des enseignes (Willerby, Brentmere, BK Bluebird, Alucasa, IRM, Abi, Benimar, Cosalt, Carnaby, Atlas, Permberton, CPA Holidays, Edelweiss...), des modèles (aluminium, bois, vinyle), des volumes, et des décora-

La caravane n'a plus la cote Après l'augmentation régulière du marché jusqu'à la fin des années 70, les ventes de caravanes se sont effondrées, de 1985 à 1993. Dans un marché arrivé à maturité, l'amélioration croissante de la qualité des caravanes a en effet considérablement affaibli le taux de renouvellement de ce produit.

terrains privés mais sont destinées aux campings ou parcs de loisirs qui ont prévu et accepté leur implantation. Certains propriétaires de ces emplacements choisissent aussi d'acquiescer quelques résidences mobiles pour les louer.

Un inventaire des aires de stationnement pour camping-car complète l'édition 1998 des Guides Suisse de camping-caravaning France (49 F) et Europe (sélection en Espagne, en Italie, au Portugal et en Suisse, 59 F). On y trouve également la liste des Relais agriculture et tourisme, par régions et par départements, et les étapes « Bienvenue à la ferme ».





L'OM a inauguré son nouveau stade sous les sifflets

Le match nul (0-0) concédé par l'Olympique de Marseille face au Paris-Saint-Germain lui ferme probablement les portes de la prochaine Ligue des champions

L'Olympique de Marseille et le Paris-Saint-Germain n'ont pas réussi à se départager (0-0), mercredi 8 avril, à l'occasion d'une rencontre de la 31^e journée du championnat de France de division I. Devant les 56 478 spec-

tateurs du Stade-Vélodrome rénové, soit la plus grande affluence jamais enregistrée en France pour un match de championnat, les deux équipes ont offert un spectacle peu réjouissant, salué par des sifflets. Ce résultat

n'arrange pas les affaires du club marseillais, qui espérait se rapprocher de la deuxième place du classement, qualificative pour la Ligue des champions 1998-1999. De son côté, le FC Metz a réalisé une excellente opération

en allant l'emporter à Guingamp (1-0), but de Vladan Lukic. L'équipe entraînée par Joël Müller conforte sa seconde place et se retrouve désormais à deux points du leader lensois, à trois journées de la fin.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Les contours du nouveau stade vélodrome, inauguré le 8 avril par le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, suscitent une réprobation unanime. Le principal grief concerne sa configuration infiniment évanescente qui colporte les chants paillard du public vers le ciel ouvert. La fureur des riverains, incommodés par les nuisances sonores, témoigne de la déperdition des décibels. Le dépit est partagé par les nostalgiques de l'ancienne enceinte plus restreinte, certes, mais autrement plus intimidante pour les équipes adverses.

Les 56 478 spectateurs (nouveau record d'affluence pour un match du championnat de France), qui ont saturé l'arène pour la venue de l'adversaire homni, le Paris-Saint-Germain, ont, cependant, démontré l'étendue de leurs ressources. A leur entrée sur le terrain, les footballeurs parisiens ont été accueillis par un assourdissant tonnerre de sifflets. Deux heures plus tard, les supporters ont gonflé leurs pounours de leur déception pour réserver à leurs

adversaires un traitement similaire. L'espace d'une rencontre dépourvue de tout relief et conclue sur un score symbolique (0-0), le débat s'est déplacé. L'OM ne disposerait-il pas d'un stade surdimensionné, sans commune mesure avec la qualité du spectacle proposé ?

Face à un PSG diminué par l'absence de son capitaine-stratège brésilien, Rai, et déjà concentré sur sa demi-finale de la Coupe de France contre Guingamp, dimanche 12 avril, au Parc des Princes, les marseillais ont étalé des insuffisances réductrices pour un candidat au titre.

A trois journées de la fin du championnat, les victoires conjuguées des deux premiers au classement, Lens (3-0 devant Rennes) et Metz (1-0 à Guingamp), soldent leurs dernières espérances de renouer avec la Ligue des champions à partir de septembre prochain. Pour son retour en Coupe d'Europe, après quatre années d'absence, l'OM devra se contenter de la Coupe de l'UEFA, en théorie la moins prestigieuse des trois compétitions continentales.

« Mathématiquement, nous restons en course pour la deuxième place mais, je n'ai plus l'âge de croire aux miracles », déclare l'entraîneur marseillais, Roland Courbis, qui songe

avant tout, à préserver le troisième rang de la convoitise de Monaco. « Il faut être réaliste, nous avons une bonne équipe, sans plus », ajoute-t-il. Fin 1997, le président de l'OM, Robert Louis-Dreyfus, avait, pourtant, réuni l'effectif et l'encadrement technique pour redéfinir les objectifs. Encouragé par la montée en puissance de son équipe et par les encouragements du Paris-Saint-Germain, le patron d'Adidas avait demandé à ses joueurs d'obtenir la qualification pour la Ligue des champions, qui est réservée aux deux premiers du championnat.

BLUFF ÉPHEMÈRE

L'ambition n'était pas démesurée compte tenu de l'arrivée, en septembre 1997, du buteur italien Fabrizio Ravaneli, bientôt suivie de celle de l'attaquant français, Christophe Dugarry. Finalement, l'investissement - 75 millions de francs - aura fait surtout le bonheur des clubs vendeurs, Middlesborough et Barcelone. « Nous ne méritons pas de figurer mieux au classement, admet le milieu de terrain Xavier Gravelaine. Nous n'arrivons pas à nous créer suffisamment d'occasions pour faire la différence devant des adversaires aussi expérimentés que le Paris-Saint-Germain ou Monaco ».

Le capitaine marseillais, Laurent Blanc, partage l'amère analyse : « Je suis désolé pour les supporters mais nous n'avons pas les moyens de faire mieux ». En fondant son dispositif tactique sur la rigueur défensive, Roland Courbis a masqué durant une partie de la saison l'absence d'un réel meneur de jeu et les dysfonctionnements de sa prestigieuse - et surtout coûteuse - ligne d'attaque. Mais l'art du bluff est, par essence, éphémère.

Raymond Goethals, qui a entraîné l'OM des années fastes jusqu'à la conquête du titre de champion d'Europe en 1993, n'a reconnu que le maillot blanc de son ancien club. « Thi Camara fait l'impasse quoi », déplore le Belge avec son accent tricoleur. Quant à Christophe Dugarry

Le championnat de France de football de D1

CLASSEMENT

Équipe	Pts	V	D	N	Clubs	Clubs
Marseille-Paris SG	0-0	1	1	1	1	1
Guingamp-Metz	0-1	1	1	1	1	1
Lens-Rennes	3-0	1	1	1	1	1
Nantes-Monaco	1-1	1	1	1	1	1
Lyon-Bordeaux	1-1	1	1	1	1	1
Le Havre-Auxerre	2-2	1	1	1	1	1
Strasbourg-Bastia	1-1	1	1	1	1	1
Toulouse-Châteauroux	1-1	1	1	1	1	1
Montpellier-Cannes	1-0	1	1	1	1	1

1 Auxerre 51 buts • 2 Lens 47 buts • 3 Bordeaux 45 buts

1 Bastia et Marseille 24 buts • 3 Metz 26 buts

1 Guingamp (Auxerre) 20 buts • 2 Troyes (Monaco) 15 buts • 3 Lens (Rennes) 14 buts • 4 Metz (Metz) 13 buts

de dimanche 10 avril : Cannes-Lens, Metz-Nantes, Auxerre-Marseille, Monaco-Toulon, Paris SG-Bordeaux, Bastia-Montpellier, Strasbourg-Le Havre, Châteauroux-Lyon, Rennes-Strasbourg.

et Fabrizio Ravaneli, on ne les a pas vus. « C'était mauvais, je comprends mieux pourquoi Lens et Metz sont en tête de votre championnat. La préférence de ces deux équipes ne fait pas l'affaire du football français, car elles vont souffrir en Ligue des champions. Mais, après tout, l'OM, Monaco et Paris-Saint-Germain n'avaient qu'à justifier leur rang ».

Roland Courbis n'a pas attendu les vérités de son vétéraire collègue pour engager sa réflexion sur l'avenir. « L'année prochaine, nous allons concourir pour le titre de champion de France, a-t-il annoncé à l'issue du triste sommet. L'effectif sera renforcé ». La priorité ira vers l'engagement d'un meneur de jeu. La ligne d'attaque sera certainement remodelée avec le probable départ de Fabrizio Ravaneli dont le bilan actuel (huit buts et trois passes décisives)

Bruxelles classe sa procédure d'infraction à l'encontre du Stade de France

LA COMMISSION européenne a classé la procédure d'infraction qu'elle avait ouverte contre le gouvernement français pour l'attribution du contrat de construction et d'exploitation du Stade de France (Le Monde du 22 janvier 1997). « Les Français ont reconnu leurs erreurs et ont promis de ne pas recommencer », a précisé, mercredi 8 avril, Martine Reicherts, la porte-parole du président de la Commission, Jacques Santer. « Nous classons donc la procédure pour ce stade qui, de toute façon, est déjà construit », a-t-elle ajouté.

Bruxelles contestait les conditions du choix du consortium chargé de construire le Stade de France et composé des entreprises françaises Bouygues, Dumez et SGE (Société générale des eaux). Les services de Mario Monti, commissaire européen chargé du marché intérieur, contestaient également le montage financier de l'opération, mélangeant fonds publics et privés. En outre, note la Commission, « les autorités françaises ont adopté un avenant au contrat qui a éliminé la clause de préférence locale » qui avait été critiquée par la Commission. — (AFP)

Affluence record

Le match OM-PSG comptant pour la 31^e journée du championnat de France de 1^{re} division s'est déroulé devant 56 478 spectateurs, ce qui représente le nouveau record d'affluence enregistré en France pour un match de D1. Le précédent record en championnat datait du 15 février 1992, à l'occasion d'un match Lens-Marseille qui avait attiré 48 112 spectateurs. Cette 31^e journée est celle de tous les records puisque le total des spectateurs et la moyenne par match pour une journée ont été pulvérisés. Les neuf rencontres au programme ont attiré 236 039 personnes, ce qui représente une moyenne de 26 227 spectateurs par match.

Pour la première fois de son histoire, une journée de championnat de France a donc frôlé les chiffres enregistrés habituellement dans les grands championnats européens. La Bundesliga allemande attire en moyenne 33 000 spectateurs par match, la Série A italienne 31 530, la League anglaise 29 100 et la Liga espagnole 28 500.

Parcours semé d'embûches pour la slalomeuse Sophie Ormond

la saison 1997-1998, elle a disputé une quarantaine d'épreuves de Coupe d'Europe. Au classement de l'année, elle est la première des slalomeuses « françaises » nées en 1979 en géant et la troisième en slalom. Elle pourrait bien faire bientôt le bonheur du ski tricolore. Encore faudrait-il que sa nationalité le lui permette.

CHAMPIONNE MINIME ET CADETTE

Avant de se compliquer dans les tracas, l'histoire de Sophie Ormond est tout d'abord une histoire de skieurs. L'apprentissage championne est quasiment née sur des planches. Son frère étant membre de l'équipe britannique de ski, pour qu'il progresse plus vite, la famille Ormond déménage au Grand-Bornand. La petite sœur en profite pour s'inscrire au club de ski local. Très vite, elle se distingue et gagne quelques courses. Puis elle devient championne de France minime, puis cadette.

Elle se prépare donc à un avenir au haut

niveau. Elle a quinze ans quand, un jour, pour l'inscrire à une épreuve, les responsables du club lui demandent son passeport. Elle se souvient : « Quand ils ont vu que j'étais anglaise, cela leur a fichu un coup ».

Mais la Fédération britannique, au pouvoir trop modeste, ne peut pas aider une skieuse de cette stature. Et puis, Sophie Ormond a été élevée dans les Alpes. Elle décide par conséquent de demander la nationalité française, qu'elle ne peut obtenir avant sa majorité. En attendant, elle devient l'invitée des championnats de France et gagne souvent, sans se voir offrir de médaille. C'est la règle.

Les embûches parsèment alors son parcours bien plus efficacement que les piquets articulés des slaloms dont elle se régale. Elle demande une place en sports-études au lycée d'Albertville et essuie un refus : elle n'est pas française. De la seconde jusqu'au baccalauréat - réussi -, elle poursuit ses études par correspondance. Et puis, il y a les

jalousies. Certains protestent de voir une Anglaise s'entraîner dans des structures françaises. « Pour certains, je prends la place d'une autre, lance la jeune fille. Mais je me sens tellement française... ».

Le temps presse. Pour prétendre aux sélections dans l'équipe de France qui disputera la saison 1998-1999, Sophie Ormond doit être naturalisée avant la fin du mois d'avril. Sinon, ce pourrait être une année « fichue en l'air ». « Le dossier est en instruction », affirme-t-on au ministère des affaires sociales. Sophie Ormond attend, espère. De cette saison crispante, elle garde quand même un bon souvenir : les Jeux olympiques. Pourtant, sur la neige de Nagano, trop douce pour son tempérament, elle n'est cassé la binette. Elle portait les couleurs de la Grande-Bretagne, son pays d'origine où elle n'est allée que quatre fois dans sa vie.

Bénédicte Malhieu

DÉPÊCHES

- AUTOMOBILISME** : les décès de deux motards et d'un pilote automobile ont endeuillé la 6^e étape du Rallye de Tunisie, disputée mercredi 8 avril autour d'El Borma. Le motard belge Patrick Adrien (Suzuki) a succédé à une fièvre foudroyante. Le Français René Girard, qui conduisait une Nissan, est mort d'un infarctus. La cause du décès d'Emmanuel Pouchot, un motard français qui pilotait une Yamaha, restait inexpliquée mercredi soir.
- CYCLISME** : le Belge Frank Vandebroucke, 23 ans, récent vainqueur de Paris-Nice, a remporté mercredi 8 avril la semi-classique Gand-Wevelgem devant le Danois Lars Michaelsen. Vandebroucke ne participera pas dimanche prochain à Paris-Roubaix, mais sera présent à la Flèche wallonne le 15 avril et à Liège-Bastogne-Liège le 19 avril.
- FOOTBALL** : le Milan AC a battu la Lazio Rome (1-0), mercredi 8 avril, à l'occasion de la finale aller de Coupe d'Italie. George Weah a inscrit le seul but du match à la dernière minute de jeu. Le match retour aura lieu à Rome, le 29 avril.
- La Roumanie, qualifiée pour le Mondial 98**, a battu la Grèce (2-1) lors d'un match de préparation disputé à Bucarest, mercredi 8 avril.
- Michaël Landreau**, le jeune gardien du FC Nantes, pourrait signer à l'OM la saison prochaine. Des contacts ont été établis avec Roland Courbis, Andreas Köpke, le gardien international allemand du club marseillais, a reçu des offres du Borussia Dortmund et de Schalke 04.
- TENNIS** : Mary Pierce, 6^e joueuse au classement mondial et meilleure Française, ne participera pas à la Fed'cup, la semaine prochaine à Gand (Belgique). Nathalie Tauziat, Sandrine Testud, Alexandra Fusai et Sarah Pitkowski, dont c'est la première sélection, représenteront la France face à la Belgique.
- LOTTO** : résultats des tirages n° 28 du mercredi 8 avril : premier tirage : 5, 14, 17, 20, 25, 38 ; numéro complémentaire : 46. Rapport pour 6 bons numéros : 9 179 605 F ; 5 numéros, plus le complémentaire : 80 635 F ; 4 numéros : 5 295 F ; 3 numéros, plus le complémentaire : 250 F ; 2 numéros : 125 F ; 1 numéro, plus le complémentaire : 28 F ; 0 numéros : 14 F.
- Second tirage : 3, 8, 33, 36, 47, 48 ; numéro complémentaire : 42 ; 6 numéros : 26 234 470 F ; 5 numéros, plus le complémentaire : 135 800 F ; 4 numéros : 7 950 F ; 3 numéros, plus le complémentaire : 336 F ; 2 numéros : 168 F ; 1 numéro, plus le complémentaire : 32 F ; 0 numéros : 16 F.

A Bordeaux, le rugby se divise sur le projet d'un grand club

BORDEAUX
de notre correspondant

Depuis quelques années, se joue entre Bègles et Bordeaux un match dont le dénouement ne devrait pas tarder. Bordeaux rêve d'avoir un grand club de rugby professionnel. Bègles se félicite d'être un des sanctuaires du ballon ovale, avec une équipe championne de France en 1969 et 1991. Le Club athlétique béglais (CAB) fait partie du patrimoine culturel de la ville au même titre que le club des Girondins pour Bordeaux et le football. Les bordelais vont volontiers s'encanailler au stade Musard de Bègles, tandis que le Parc Lescure, à Bordeaux, accueille chaque année une des demi-finales du championnat de France de rugby. L'entente était si cordiale que la ville de Bordeaux subventionnait le club béglais.

L'ancien maire, Jacques Chaban-Delmas (RPR), avait connu dans la Résistance les frères Moga, vedettes du CAB, mais aussi

commerçants dans le quartier populaire des Capucins. Sans eux, le jeune général ne serait jamais devenu premier magistrat de la cité girondine. Bref, il n'était pas question jusqu'à présent pour la mairie de Bordeaux de se doter d'un autre grand club. Le Stade bordelais Université Club (SBUC) a certes été aidé, mais il était hors de question qu'il fasse de l'ombre à Bègles en retrouvant son lustre d'antan, quand il avait été plusieurs fois champion de France (1899, 1904, 1905, 1906, 1907, 1909, 1911).

Les choses ont commencé à changer au début des années 80, quand le sport est devenu un élément de l'image des villes. André Moga, l'ami et adjoint du maire, président du club béglais, a alors proposé d'associer le nom de Bordeaux à celui de Bègles. En 1983, le CAB est devenu le CABB, puis, en 1987, le Club athlétique Bègles-Bordeaux-Gironde (CABBG).

L'opération ne s'est pas faite sans mal. Le CABBG était une enclave RPR dans une ville longtemps communiste, dont le maire est depuis 1989 Noël Mamère (Verts).

AVENIR ET PATRIMOINE

La présence de l'Initiale bordelaise sur le maillot a permis au club de gagner une relative aisance financière : sur les 14 millions de francs de son budget 1997, 2,5 proviennent de la mairie. Le nouveau maire de Bordeaux, Alain Juppé (RPR), a reconduit le système adopté par son prédécesseur.

Mais, le 30 avril, le club béglais va connaître à nouveau des changements. Conformément à la « loi Pasqua » interdisant aux collectivités de financer directement des clubs sportifs, le CABBG va fonder une société anonyme à objet sportif (SAOS). Ses dirigeants aimeraient intégrer le Stade bordelais dans le capital. Pour le moment, les négociations sont difficiles. La

section rugby du Stade bordelais, aujourd'hui en groupe B, craint cette opération et demande 34 % du capital de la future SAOS, soit la minorité de blocage. Les Béglais ont refusé. Une solution est toujours à l'étude : 34 % pour le CABBG, les 66 % restants étant à partager entre le club béglais omnisport et le Stade bordelais.

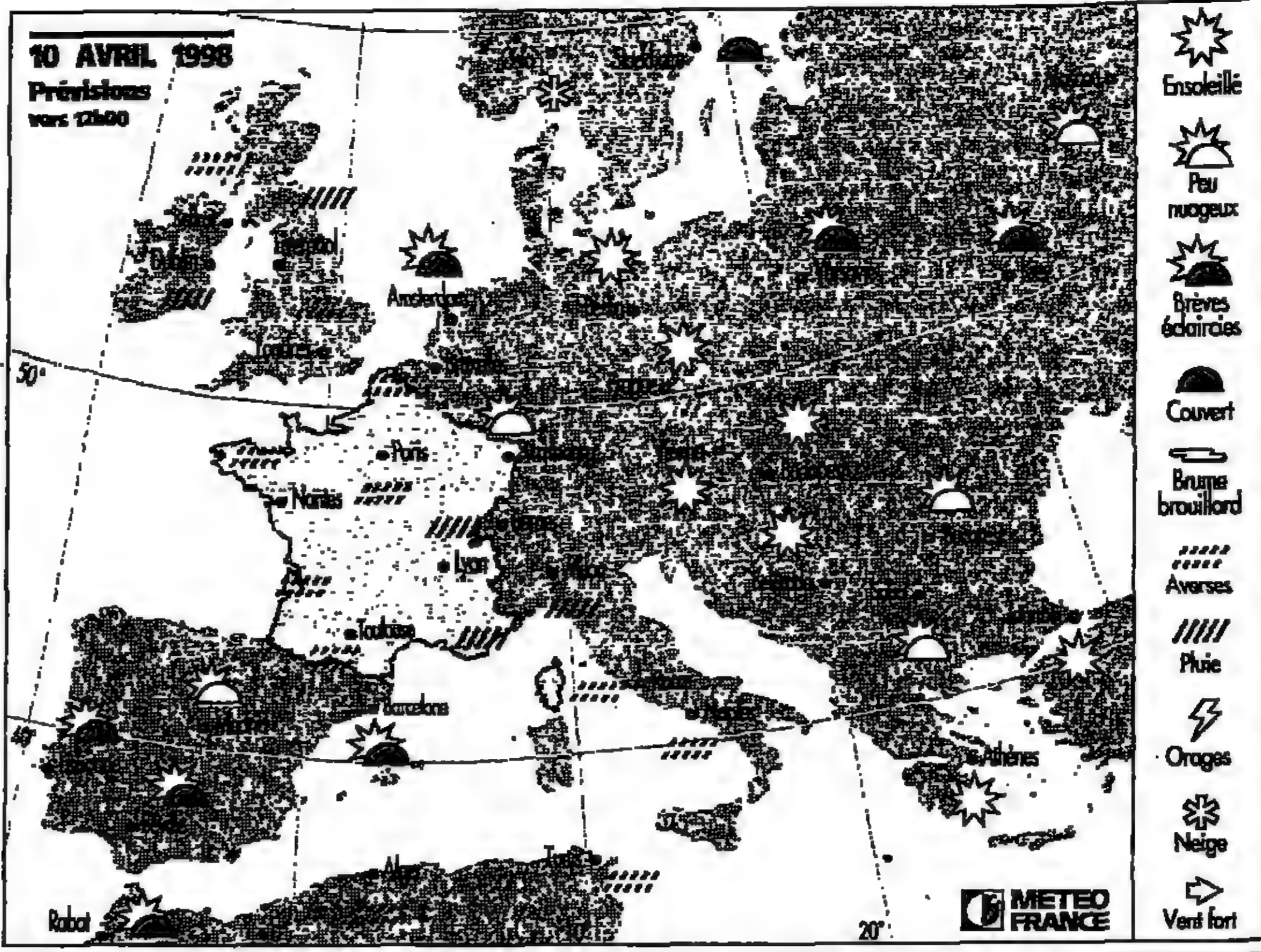
Pour créer un club de haut niveau dans une flûte ressermée, le CABBG n'a pas les moyens de mener seul l'opération. Christian Bagnac, président du club béglais omnisport, souhaite « fédérer toutes les forces sportives de l'agglomération pour avoir un seul club bordelais avec un budget de 20 à 25 millions de francs. Nous tenons évidemment à nos racines béglaises, mais il faut évoluer, demain, vers une formation unique en respectant les spécificités de chacun ». Restent à définir le nom - on parle de « Bordeaux-Métropole » -, l'allure du maillot, la localisation du

Claudia Courtois

Temps très agité et frais

UNE ZONE dépressionnaire située sur la Manche se décale vers le nord de la France. Elle maintiendra vendredi sur notre pays un temps très perturbé avec des limites instables. Les températures sont inférieures aux normales saisonnières de 2 à 3 degrés. La neige fera son apparition à basse altitude.

ques éclaircies reviendront sur la Bourgogne en fin d'après-midi. Il fera de 12 à 15 degrés. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel sera très chargé avec des averses fréquentes et parfois orageuses. La neige tombera sur les Pyrénées à partir de 900 mètres. Le vent d'ouest soufflera à 70 km/h sur les côtes de l'Aquitaine. Les températures ne dépasseront pas 11 à 13 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE Afin d'inciter ses clients à prolonger leurs week-ends, le loueur de voitures Budget propose de nouveaux forfaits jusqu'au 31 mai. En résumé : 3 jours pour le prix de 2 (soit pour une Twingo, 570 F TTC avec 600 km - 2 F par kilomètre supplémentaire - les assurances CDW, TPC et PAL et l'assistance), 5 jours pour le prix de 4 ou 7 jours pour le prix de 5. Impératif : réserver 8 jours à l'avance au 0800-10-00-01 ou dans une agence Budget.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Paris, Lyon, Marseille, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Rome, London, New York, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Tokyo, Sydney, Melbourne, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Moscow, Beijing, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Cairo, Marrakech, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Johannesburg, Cape Town, etc.

VENTES

A Morlaix, le charme des taste-vin

PEITTI récipient en argent, le taste-vin servait à l'origine aux maîtres de chais pour « taper » le vin : le mettre en bouche, bien sûr, mais d'abord apprécier sa couleur et sa limpidité, en faisant rouler le breuvage sur les motifs décoratifs hauts en relief.

les poinçonnages du début du XIXe siècle, et tombent avec le poinçon « à la Minerve » (1839 - 1973). Des signatures d'orfèvres connus apportent une importante plus-value.

à 3 000 francs), est orné d'une anse en forme de serpent, un motif très courant que l'on retrouve également sur un exemplaire lyonnais, vers 1775 - 1780 (3 000 à 4 000 francs). Le modèle poitevin, flanqué d'un poussier en forme de fleur de lys, a influencé les régions voisines.

son estimer entre 300 et 600 francs. De diverses régions, les taste-vin portant les poinçons de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle se négocient entre 800 francs et 1 200 francs.

En Ile-de-France, où les vignes étaient encore très étendues au XVIIIe siècle, le taste-vin est petit, orné de cupules et de gaudrons, avec une anse pleine, recourbée pour épouser la forme du doigt. Plusieurs exemplaires à poinçon « Minerve »

DÉPÊCHES Douzième marché du grès ancien : le château de Saint-Amand-en-Puisaye accueille, pendant le week-end de Pâques, une trentaine de spécialistes du grès qui proposent des pièces traditionnelles de la Puisaye, du Berry, du Beauvaisis, des créations signées (XIXe et XXe siècle), des céramiques art nouveau et art déco.

Deux types distincts dominent cette production, à l'image des principaux vignobles français, le bourguignon et le bordelais. Le premier présente une cuvette à fond plat, des flancs incurvés et une anse en forme d'anneau. Le fond est garni de cupules, gaudrons ou grappes de raisin. Ce modèle classique a été repris dans de nombreuses régions, avec quelques variantes. Sans anse, le bordelais a des lignes très épurées qui le font ressembler à un cratère, posé sur un piedouche. Le fond est garni d'un ombrilic, sorte de petit dôme dont le relief permet d'évaluer la couleur. La dimension réduite des taste-vin, leur usage, la variété des formes et des décors, en font des objets de collection par excellence, dont le prix n'a rien à voir avec le poids du métal.

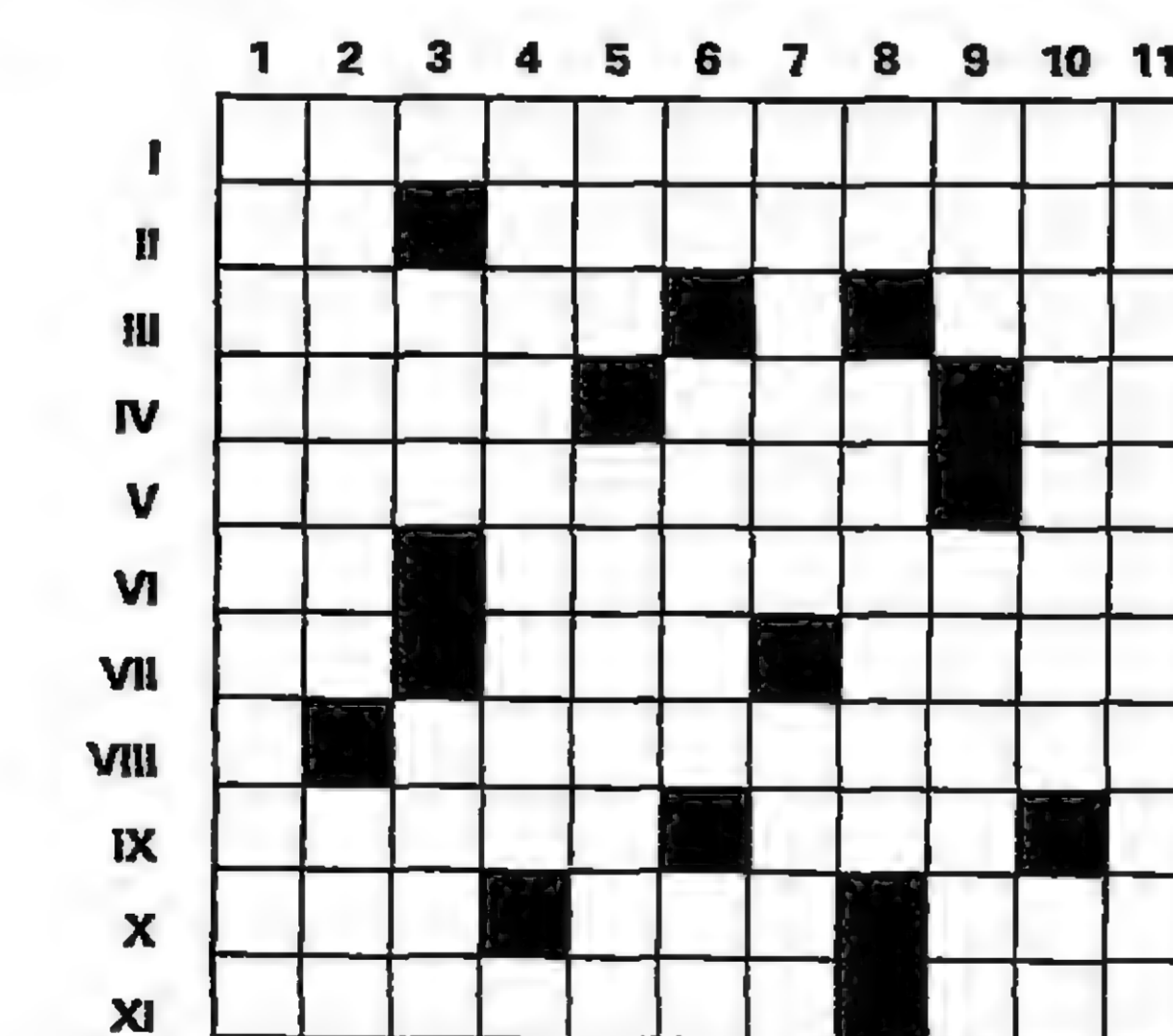
Une vingtaine d'entre eux seront proposés à Morlaix le lundi 13 avril. Leurs principaux critères de valeur sont la rareté et l'ancienneté ; les modèles du XVIIIe siècle sont les plus cotés, les prix baissent nettement avec

50 expositions, entrée 20 F. Antibes (Alpes-Maritimes), port Vauban, du samedi 11 au dimanche 26 avril, de 10 h 30 à 19 heures, 200 expositions, entrée 40 francs.

(Loire-Atlantique), square Delzieux, du vendredi 10 au lundi 13 avril, 120 expositions, entrée 10 F. Illiers-Combray (Eure-et-Loir), salle des fêtes, samedi 11 et dimanche 12 avril, 25 expositions, entrée 15 F.

lundi 13 avril, 50 expositions, entrée 10 F. L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), parc Gautier, du samedi 11 avril au lundi 13 avril, 300 expositions.

MOTS CROISÉS



HORIZONTELEMENT I. Plus à l'aise en montagne que sur les courts. - II. Branché dépassé. Préparé comme une poule prête à passer à la casserole. - III. Portée sur la portée. Personnel. - IV. Toujours prête à vider. Place. Le sodium. - V. Redresse la situation. En beige. - VI. Lancé pour jouer. Au-delà de ce qui est permis. - VII. Pièce de charpente. Rapiplapla. Pays sous voile. - VIII. Installa à perpétuité. - IX. Créa le rôle de Gisèle. Oppo-

PROBLÈME N° 98086 SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min). souverain. - 6. A demi mort. Liaison européenne. Préposition. - 7. Soutien la jeune plante. Renvoi en bas de page. - 8. Préposition. Prit son temps. - 9. A fait son temps. Mis en couleurs. - 10. Rapprocher. Douzième chez les Grecs. - 11. N'aura jamais soixante-dix ans.

L'ART EN QUESTION

Terribles années

APRÈS l'écrasement de la Commune de Paris, Gustave Courbet est arrêté le 7 juin 1871, accusé, à tort, de complicité pour la destruction de la colonne Vendôme. Celui qui avait été élu président de la commission des beaux-arts dès le lendemain de l'avènement de la République et avait offert un de ses tableaux pour l'achat d'un canon portant l'inscription « Canon Courbet » afin de soutenir le gouvernement de défense nationale au moment du siège de Paris, est condamné à six mois d'emprisonnement et à une lourde amende.

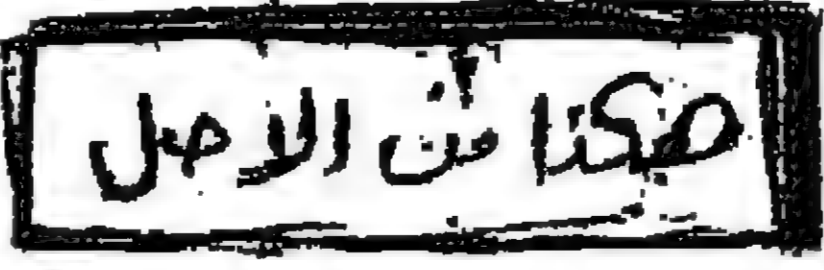


Gustave Courbet (1819-1877), « Autoportrait à Sainte-Pélagie (1871-72) », huile sur toile, 92 x 72 cm, Ormans, Musée départemental Gustave-Courbet.

sont pas engagés comme Courbet, certains fuyant même la France. Parmi les trois peintres suivants, l'un s'est réfugié à Londres, tandis que les deux autres s'engageaient dans la

garde nationale. Il s'agit de : ■ Edgar Degas ? ■ Edouard Manet ? ■ Camille Pissarro ? Réponse dans Le Monde du 17 avril.

Solution du jeu n° 60 publié dans Le Monde du 3 avril Les trois tableaux soumis au jury par Edouard Manet au Salon de 1874 étaient : Le Bat masqué à l'Opéra, Les Hirondelles et Le Chemin de fer, seul retenu. Le Linge fut refusé deux ans plus tard, et Manet organisa alors une exposition personnelle dans son atelier de la rue de Saint-Pétersbourg.



CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 10 AVRIL 1998

EUROPE Les Assises de l'audiovisuel, convoquées à Birmingham par la présidence britannique de l'UE et la Commission européenne, se sont achevées, mercredi 8 avril, après

trois jours de travaux sur le thème des « défis et opportunités de l'ère numérique ». ● L'OFFENSIVE contre l'exception culturelle et la politique de subventions des cultures nation-

nales a bien eu lieu, mais n'a pas débouché sur une remise en cause du système actuel: il n'y aura pas de dérégulation à outrance. ● POUR FAIRE FACE à la concurrence toujours

plus rude des Américains, la ministre française de la culture, Catherine Trautmann, a réclamé une augmentation des subsides de l'Union pour l'audiovisuel. ● LA PORTE-PAROLE

du Parlement européen pour les affaires culturelles, Carole Tongue, plaide pour la présence de chaînes de télévision publiques dans tous les bouquets satellites.

L'exception culturelle confortée aux Assises de l'audiovisuel de Birmingham

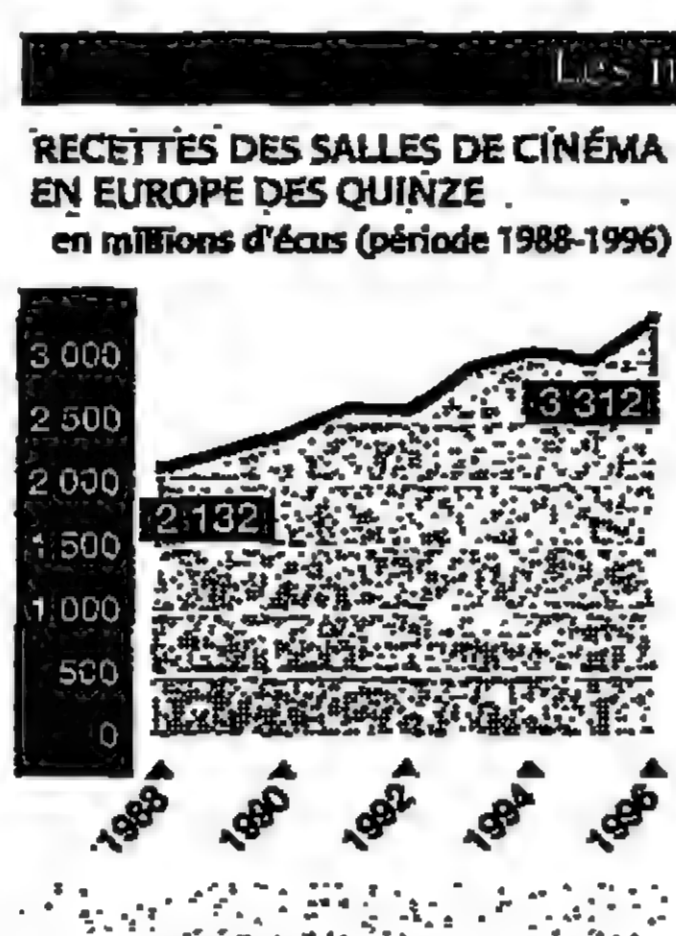
La conférence convoquée du 6 au 8 avril par la présidence britannique de l'UE et la Commission européenne n'a pas abouti à la remise en cause attendue de la défense des politiques nationales et communautaire en matière de création au cinéma et à la télévision

BIRMINGHAM

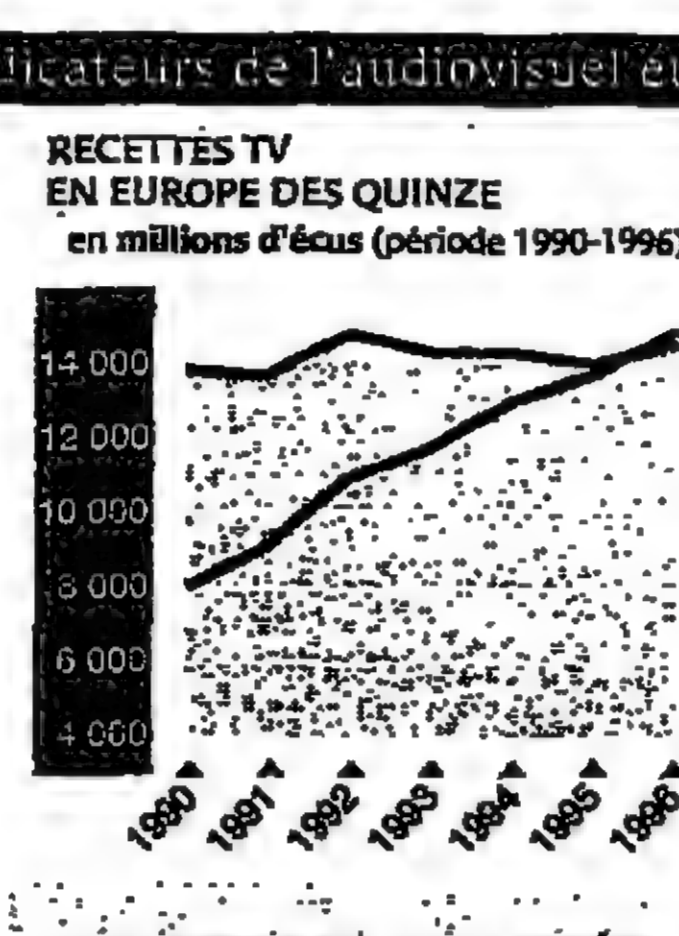
de nos envoyés spéciaux Les Français étaient fâchés. Les Assises de l'audiovisuel convoquées à Birmingham par la présidence britannique de l'UE et par la Commission européenne se profitaient comme un traquenard. Dans la vieille cité ouvrière des Midlands détruite - renouée par l'ère Thatcher comme par un séisme ou une guerre -, la conférence organisée à l'enseigne des « défis et opportunités de l'ère numérique » se dessinait comme un Azincourt de l'exception culturelle, un Waterloo programmé de la défense des politiques nationales et communautaire en faveur de la création et de la diversité. Déjà le choix des invités paraissait traduire la manœuvre. Les Britanniques seraient là en force, ce qui n'était pas incompressible, mais ils auraient de surcroît invité les poids lourds de l'industrie américaine, à commencer par Bill Gates et les dirigeants des majors. La part du pauvre était réservée aux créateurs, tandis que les grands patrons de la diffusion étaient conviés en masse, paraissant anticiper les conclusions de l'un des débats chauds du moment, celui de la « convergence ». Celle-ci, en confondant la logique des moyens de diffusion et celle des œuvres ou programmes diffusés, tend à imposer à ceux-ci les règles purement techno-économiques appliquées à ceux-là. La séance d'ouverture, lundi 6 avril, parut devoir confirmer ces craintes. Après que le secrétaire

d'Etat à la culture, aux médias et au sport, Chris Smith, eut souhaité la bienvenue aux congressistes, il céda la parole au Groupe audiovisuel de haut niveau (ainsi qu'il s'est lui-même dénommé) dirigé par le commissaire européen Marcelino Oreja. Etrange succession de discours où, tandis qu'un attaché d'Etat, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (français) Hervé Bourges, défendait les bienfaits de la réglementation sans s'embarrasser de nuances, son porte-parole des grands groupes industriels, tels Jan Mojto, du groupe Kirch, ou Michael Kuhn, de Polygram, venaient développer les thèses libérales.

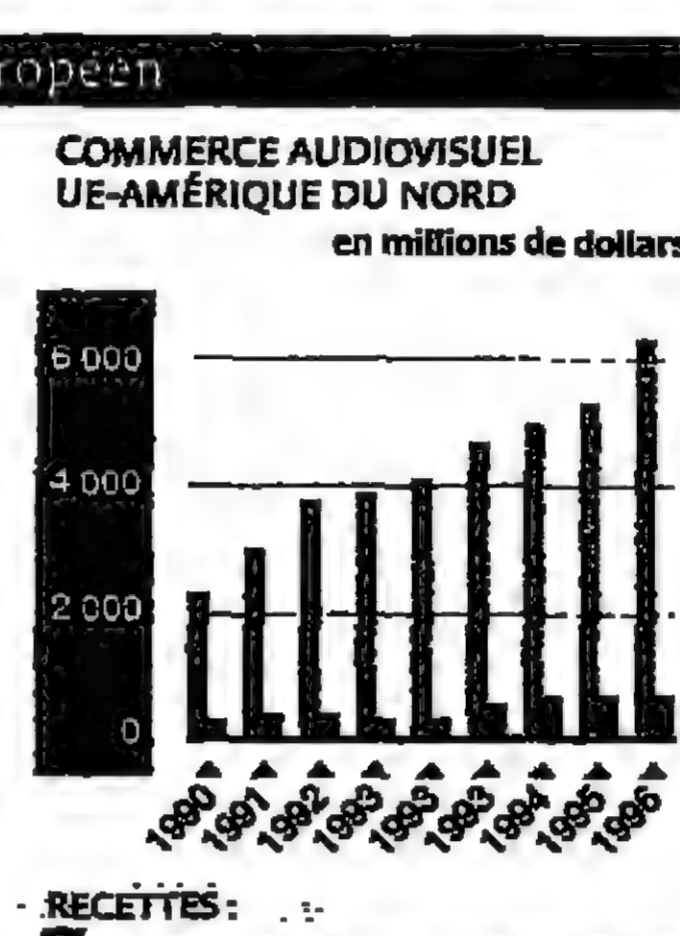
Reprises sous diverses formulations, celles-ci ouvraient un intéressant débat théologique: en plaidant ouvertement pour ouvrir au maximum la possibilité des sociétés européennes de se développer afin d'atteindre des tailles comparables à celles des majors américaines, en insistant sur les vertus du savoir-faire et de l'efficacité des « produits » sur un modèle clairement inspiré d'outre-Atlantique, les porte-parole des grands groupes suggéraient que l'« européanité » serait, comme jadis la grâce, donnée de surcroît aux productions qui sortiraient de leurs usines à images et à logiciels... Formellement basé en Grande-Bretagne, Polygram fascine une grande part des professionnels britanniques de l'image, au point que la question de savoir s'il convient de la soutenir en tant qu'exemplaire major européenne



Alors que tous les indicateurs de l'industrie audiovisuelle européenne traduisent une amélioration, le déficit des échanges avec les Etats-Unis ne cesse de s'aggraver.



Alors que tous les indicateurs de l'industrie audiovisuelle européenne traduisent une amélioration, le déficit des échanges avec les Etats-Unis ne cesse de s'aggraver.



Alors que tous les indicateurs de l'industrie audiovisuelle européenne traduisent une amélioration, le déficit des échanges avec les Etats-Unis ne cesse de s'aggraver.

mais, métaphoriquement, celle de tous les pays occidentaux), ce n'était « pas au choix: en matière de culture et d'audiovisuel, soit il y a une politique d'Etat, soit il y a celle des Etats-Unis ».

Mercredi 8 avril, la séance de clôture parut devoir se placer d'abord sous le signe soutenant des Beatles. Reprenant la suggestion d'un des groupes de travail, Chris Smith citait *We can work it out* (« Nous pouvons fabriquer ce dont nous avons besoin »), contre le credo libéral *Let it be* (« Qu'il en soit ainsi »), qui avait paru devoir être la ligne dominante au début des débats.

Ce type d'assemblée accouche volontiers de petits monstres sémantiques: celui né à Birmingham s'appelle « *regulate self-regulation* », manière d'entériner la possibilité d'imposer des règles au cas où les acteurs du domaine audiovisuel (re)créent un paysage très classique: cinéma et télévision - on ne sait où était passé le multimédia incantatoirement invoqué au début de la session comme la « nouvelle frontière ») oublieraient de prendre en compte les intérêts moraux, sociaux et culturels de la communauté.

En conclusion, Catherine Trautmann, qui n'avait manifestement pas traversé le Chunnel pour faire de la figuration, délivra un si vigoureux plaidoyer en faveur de la politique culturelle d'intervention à l'échelle nationale et communautaire que, cette fois, ce sont les Anglais qui étaient fâchés.

J.-M. F. et N. V.

Le cadre législatif européen ne sera pas démantelé

LE PIRE a été évité, au dire des Français: les conclusions de la conférence de Birmingham ont clairement écarté toute idée de dérégulation à outrance. Selon les rapports présentés par les quatre groupes de travail organisés au sein de la Conférence, il n'est finalement pas question de démanteler l'actuel cadre législatif européen dans le domaine audiovisuel, en particulier pour le fusionner avec la législation sur les télécommunications.

Les quelque 400 professionnels réunis ont souhaité un engagement accru de l'Europe pour pouvoir résister à la concurrence toujours plus rude des Américains. Catherine Trautmann a ainsi réaffirmé l'augmentation des subsides accordés à l'audiovisuel. « Nous ne pouvons nous contenter d'un budget audiovisuel réduit à 0,06 % du budget de l'Union européenne. Il ne sert à rien de parler de volonté politique sans se donner les moyens de la traduire dans les faits. » La ministre a proposé deux mesures concrètes: un système visant à faciliter la circulation des œuvres audiovisuelles au sein des différents pays européens et, selon le souhait du Club européen des producteurs, une mise en réseau des systèmes nationaux d'aide au cinéma, sur la base du volontariat des pays concernés.

Au terme d'exercices diplomatiques parfois complexes, les présidents des quatre groupes de travail - axés sur l'emploi, le soutien financier à l'audiovisuel, le cadre réglementaire et la propriété intellectuelle - ont dégagé les conclusions de débats parfois houleux. Le groupe consacré à l'emploi s'est abstenu de toute prévision chiffrée, mais a surtout recommandé des efforts dans les domaines de la formation et de l'éducation. Jacques

Santer, président de la Commission européenne, avait tracé la voie en préconisant la création d'une école européenne du film et de la télévision. Plus concrètement, le groupe axé sur le soutien européen à l'audiovisuel a demandé un doublement des moyens du plan Média II, dont les actuels « 60 millions d'euros ne correspondent pas aux enjeux ». Rappelant la nécessité de préserver la diversité des productions, le groupe a insisté sur l'importance des mécanismes de soutien automatique, et réclamé l'institution - promise depuis longtemps - d'un mécanisme de garantie bancaire à l'échelle communautaire.

PRIORITÉ À LA LUTTE CONTRE LE PIRATAGE Très attendues, les conclusions sur la réglementation ont préconisé une approche à moyen terme fondée sur le cadre existant, combiné à la création de nouvelles catégories pour les nouveaux services. Soit une perspective moins libérale que celle prônée par les tenants d'une « révolution » juridique inspirée par les changements technologiques. Enfin, la protection des droits des radiodiffuseurs contre le piratage et le vol a été réaffirmée comme étant d'une importance prioritaire. Le plus difficile reste à faire: confier à la Commission, puis au Parlement européen et au conseil des ministres le soin de concrétiser ces bonnes intentions. En espérant que cette liste ne suive pas le sort de celles générées lors des dernières Assises de l'audiovisuel. Aucune n'avait vraiment été suivie d'effets.

J.-M. F. et N. V.

TROIS QUESTIONS À... CAROLE TONGUE

1 Vous êtes britannique, députée et porte-parole du Parlement européen pour les affaires culturelles. Que reprochez-vous au projet de Livre vert de la Commission européenne sur la convergence entre médias et télécommunications ?

Il existe trois convergences. L'une, technologique, est bienvenue. La deuxième, la « convergence des marchés », désigne en fait des fusions et des acquisitions. L'exemple américain du Telecommunications Act de 1996 a ouvert la voie à la domination du marché par Microsoft et AT&T. Au lieu d'avoir davantage de compétition, il y en a moins. La troisième convergence est celle de la réglementation. Ce serait une erreur de fusionner les législations des contenus et des infrastructures. Il faut, d'une part, garantir l'accès

ouvert et universel à toutes les plates-formes de télévision numérique. D'autre part, une réglementation des contenus est nécessaire pour veiller au débat démocratique, à la liberté de l'information, et assurer un important niveau d'investissements et d'emplois dans nos productions nationales.

2 Que pensez-vous du magnat australo-américain Rupert Murdoch, qui plaide pour une libéralisation complète de l'audiovisuel en Europe ? Rupert Murdoch considère les médias uniquement comme du business. Il a insulté la BBC en la traitant de télévision d'Etat et il a lancé un ultimatum aux instances européennes, en leur disant qu'il accepterait un peu d'intégration à l'Europe en échange de l'adoption de la version la plus libérale du Livre vert sur la convergence. Rupert Murdoch, qui ne parle pas l'anglais mais l'américain, est à tous points de vue un homme des antipodes.

3 Faut-il modifier le rôle des chaînes publiques ?

Il faut à l'avenir obliger tous les bouquets numériques à diffuser les chaînes publiques. De plus, l'Europe devrait davantage aider les chaînes qui remplissent un véritable rôle européen, comme Arte ou Euronews. Enfin, il faut créer une nouvelle chaîne paneuropéenne de service public, qui diffuserait des films, des documentaires et des fictions. Le financement d'un tel projet est complexe, mais quand on pense que Bruxelles dépense des fortunes dans certains secteurs comme le tabac, on peut se demander s'il ne serait pas judicieux de créer un « Airbus de la télévision », pour éviter que les enfants qui ont cinq ans aujourd'hui ne voient que du Disney ou « Miami Beach » à la télévision.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon et Nicole Vuizer

Advertisement for Fondation Cartier pour l'art contemporain. Includes text: Du 11 avril au 31 mai 1998, Gérard Deschamps Homo Accessorius, Panamarenko, La Grande exposition des soucoupes volantes, Francesca Woodman, Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail - 75014 Paris - ouvert au public tous les jours, sauf le lundi de 12h à 20h, tel. 01 42 18 56 50 - fax 01 42 18 56 52 - http://www.fondation.cartier.fr, Les Soirées Nomades les jeudis soir à 20h30 - réservations 01 42 18 56 72.

LE CARNET DU VOYAGEUR



EN VUE

Le 8 avril, le Fonds mondial pour la nature a demandé au Japon, gros mangeur de baleines, qui en a tué 440 la saison dernière d'arrêter le massacre et, surtout, de ne plus servir leur chair dans les écoles « pour appâter les enfants en leur donnant le goût du cétacé ».

Galina, 66 ans, fille de Leonid Brejnev, et alcoolique dans le besoin, a vendu pour 4 000 dollars (environ 25 000 francs) quatre médailles de « Héros du travail socialiste » autrefois arborées par son père.

« Le trône de l'empereur Charlemagne », qu'on visitait à Paderborn en Allemagne, ne vaut plus le détour : il s'agit des degrés restants d'une descente d'escalier.

A l'occasion d'une visite d'Etat en Grande-Bretagne, la reine Elizabeth II remettra l'Ordre de la Jarretière à l'empereur du Japon Akihito. Qui l'an dernier, avait égaré sa Toison d'or, dignité espagnole.

Mgr Chrysostomos, archevêque de l'Eglise grecque-orthodoxe de Chypre, hostile à une décision de la Cour européenne des droits de l'homme sur la dépénalisation de l'homosexualité, met en garde ses fidèles : « Ils finiront un jour par nous demander de devenir des homosexuels ! », et les encourage à « tenir bon ».

Pour la première fois, le Saint-Siège dément une information de source vaticane : contrairement aux affirmations de l'agence de la congrégation pour l'évangélisation des peuples, le pape « ne sautera pas un repas », le 25 avril, pour exprimer sa solidarité avec les Nord-Coréens.

Pour Pâques, à Bacalar, à l'est du Mexique, les fidèles se presseront dans la maison de Fernanda Rivas, autour d'un gâteau sur lequel le visage de la Vierge serait apparu. Pendant la Pâque juive, qui commence vendredi 10 avril, les animaux du zoo de Jérusalem seront privés de pain et de pâte levée.

La France compte encore environ 200 000 cloches dont les trois quarts fonctionnent avec des moteurs électriques, depuis la disparition des bedeaux.

A l'issue d'un baptême, dans la nuit de samedi 4 à dimanche 5 mars, près de Lyon, une dispute qui éclate entre deux cousins fait un mort. Aux mêmes heures, à Ambérie, près de Roanne, un mariage finit en bagarre générale : quatre blessés. La veille, au cours d'un enterrement, à Zougidi, en Géorgie, un inconnu tue quatre personnes en tirant sur le cortège, et, ce jour-là, pendant une veillée funèbre, dans une maison des alentours de Revda, dans l'Oural, un incendie réduit en cendres la veuve, trois parents, le cercueil et le mort.

Christian Colombani

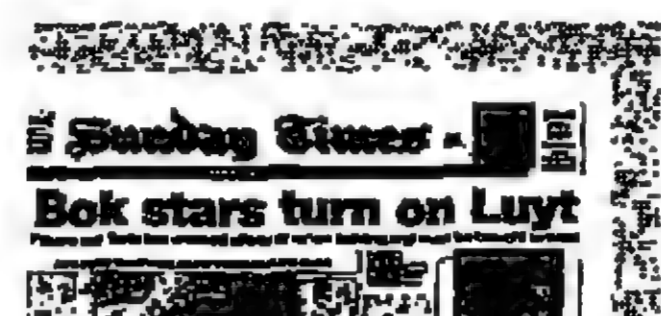
Le rugby sud-africain fauteur de discorde

La presse de la majorité noire s'impatiente devant le refus des dirigeants de ce sport, bastion de la minorité blanche conservatrice, d'accepter la nouvelle situation du pays

LE BRAS DE FER entre le rugby sud-africain, bastion de la minorité blanche conservatrice, et le pouvoir noir passionné et divise la nouvelle Afrique du Sud. L'affaire a pris l'ampleur d'un véritable psychodrame national et a fait ressurgir la fracture raciale héritée de l'apartheid. Les éditoriaux enflammés et l'abondant courrier des lecteurs qui lui sont consacrés depuis plusieurs semaines en témoignent. « La vérité est que la communauté noire en a tout simplement par-dessus la tête de la réconciliation. La clique des éternels racistes ne fait que s'en servir pour continuer à agir comme sous l'apartheid », affirme

Jon Qwelane, chroniqueur du quotidien The Star. Ce cri du cœur traduit bien l'exaspération de l'opinion publique noire face à l'arrogance manifestée par les dirigeants du rugby.

Désireux de mettre ce sport à l'heure de la nouvelle Afrique du Sud, le gouvernement de Nelson Mandela a été traité en justice par la fédération, dirigée par Louis Luyt, Afrikaner pur souche et conservateur invétéré. La bataille judiciaire a rapidement tourné à la guerre ouverte, symbole de la crispation réciproque entre une majorité noire qui s'impatiente de la lenteur des changements et une



partie de la minorité blanche toujours réticente à les accepter. L'humiliante comparution du président Mandela à la barre des témoins a encore accentué le climat de confrontation.

Considérée comme une provocation inacceptable, cette comparution a provoqué la colère des journaux noirs, qui ont réclamé de

plus belle la tête de M. Luyt. « Les agissements de Luyt portent atteinte à la réconciliation. C'est une mauvaise chose pour le rugby et pour le pays. Il doit partir », affirme l'éditorial de City Press, l'hebdomadaire noir du dimanche. Dans The Star, Jon Qwelane va plus loin en exprimant son ras-le-bol face à la politique de compromis et de modération prônée par le pouvoir noir. « Moi, je n'y crois plus », affirme-t-il dans une lettre ouverte au président Mandela et à Mgr Desmond Tutu, promoteurs infatigables de la réconciliation. « N'est-il pas incroyable que les Noirs sud-africains soient le seul

peuple dans l'histoire de l'humanité à qui l'on demande d'embrasser ses oppresseurs sans rien obtenir en retour, sauf le mépris le plus absolu ? », se demande M. Qwelane dans sa chronique hebdomadaire.

La presse blanche conservatrice, de son côté, prend la défense des dirigeants du rugby tout en reconnaissant la nécessité d'un changement d'attitude de leur part. C'est la ligne éditoriale suivie par The Citizen, quotidien conservateur de Johannesburg. Mais le courrier des lecteurs laisse transparaître une opinion beaucoup plus virulente. Des lettres enflammées expriment le ressentiment et la frustration d'une minorité afrikaner qui s'estime marginalisée et persécutée par le pouvoir noir. Les malheurs du rugby y sont décrits comme le dernier épisode d'une « campagne vicieuse destinée à se débarrasser des Afrikaners par tous les moyens et à détruire leur culture ».

Partageant le même état d'esprit d'assiégés, les dirigeants du rugby refusent toujours de céder, malgré la menace d'un boycottage international et la possible privation de l'emblème national. Ils restent sourds pour l'instant aux appels au dialogue comme celui lancé par le Sunday Times, le grand journal du dimanche. « Plus que le rugby, plus que le sport, c'est le pays tout entier qui est affaibli. La nouvelle Afrique du Sud mérite mieux que cela », affirme le Sunday Times dans sa dernière édition.

Frédéric Chambon

DANS LA PRESSE

RTL Christine Clerc

Jean-Pierre Chevènement n'a cessé de jouer les redresseurs de la gauche, s'en prenant tour à tour à François Mitterrand l'ambigu, à Michel Rocard et sa gauche américaine, à Jacques Delors et son Europe des technocrates, répétant : « Un ministre, ça ferme sa gueule », et démissionnant deux fois, la première en 1983 alors qu'il est ministre de l'Industrie contre le choix européen, la deuxième en 1991 alors qu'il est ministre de la défense contre l'engagement de la France en Irak derrière les Américains, avant de quitter le PS pour créer son Mouvement des citoyens qui compte aujourd'hui 7 députés, comme les Verts. Ses propos musclés contre les cas-

seurs, son action énergique en Corse le font apparaître comme l'homme fort du gouvernement, mais aussi comme le diviseur de la majorité plurielle. Qu'allait faire Lionel Jospin ? Attendre ? Le premier ministre a préféré trancher. Il l'a fait, hier, avec vigueur. La politique du ministre de l'intérieur est celle du gouvernement. C'est ce qu'on appelle l'équilibre « à la Jospin ». Après avoir donné à Dominique Voynet un réacteur nucléaire, il remet au général Chevènement son bâton de maréchal.

RFI Jacques Rozenblum

La victoire électorale des communistes en Ukraine et en Moldavie n'est que le dernier avatar du mouvement de flux et de reflux de la marée rouge, d'un

bout à l'autre de l'ancien bloc de l'est. Ce mouvement s'accompagne de toute une série de manifestations de nostalgie du bon vieux temps. A la télévision russe, les vieilles pellicules soviétiques des années 50 font un véritable tabac, tout comme les images jaunies des actualités filmées. Idem dans les anciens pays frères. En Hongrie, une compilation des meilleurs airs du communisme a eu tellement de succès qu'un second album est en préparation, avec des titres évocateurs tels que « Tisse la soie, camarade ». Tout cela peut nous sembler dérisoire, voire parfaitement anachronique, mais c'est le reflet d'une réalité. Nostalgie du bon vieux temps pour les plus anciens, certes. Mais même dans la dérision et le détournement pratiqué par les plus jeunes, on sent finale-

ment plus de tendresse que de haine pour ce qui fut le passé de leurs parents. Ce qui aurait été totalement scandaleux avec les symboles du nazisme est parfaitement toléré concernant les reliques du communisme.

FINANCIAL TIMES

Le Fonds monétaire international et l'OCDE ont rendu public hier le plus sévère avertissement qu'ils aient jamais adressé au Japon, estimant que l'économie de ce pays était dans une situation grave. L'économie japonaise est sur le fil du rasoir. Un effondrement dans une dépression comparable à celle des années 30 ne peut toujours pas être écartée. Le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, a la responsabilité d'éviter que cela ne se produise. Il est vital qu'il agisse avec détermination.

www.bbc.co.uk/worldservice/BBC-English/class.htm

La BBC a entrepris d'enseigner le bon anglais aux internautes à l'aide de ses bulletins d'information

« SI VOUS ENSEIGNEZ ou étudiez l'anglais, vous allez découvrir ici ce que la BBC peut faire pour vous. » Le site Web de la radio britannique tient sa promesse à la lettre, car il offre aux internautes du monde entier un vaste centre de ressources pour l'enseignement de l'anglais, comprenant notamment des applications interactives et des exercices en ligne. Ainsi, la rubrique « Words in the news » propose une méthode d'apprentissage utilisant des extraits de bulletins d'information de la radio internationale de la BBC, sur des sujets allant de l'avenir de la monarchie britannique à la politique économique de la Russie.



maine, et trois ans d'archives sont accessibles en ligne. Cette salle de classe virtuelle propose également une learning zone, à l'intention des élèves dont le niveau n'est pas suffisant pour suivre les flashs d'information. Ils peuvent y perfectionner leur vocabulaire technique

et professionnel dans divers secteurs comme l'informatique ou la publicité.

La BBC n'oublie pas les enseignants. Le webmagazine Network leur propose des forums thématiques, où ils peuvent échanger des messages avec des collègues

du bout du monde et profiter de leurs expériences. Ceux qui manquent d'inspiration trouveront également des suggestions pour animer leurs cours. Les conseils portant sur l'utilisation des émissions de radio occupent évidemment une place de choix. Par ailleurs, une pédagogue a concocté des séries de jeux de rôle, qui facilitent l'apprentissage, et explique en détail sa démarche : après avoir fait naître un sentiment de solidarité au sein du groupe d'élèves, elle les entraîne vers des jeux d'expression orale de plus en plus complexes.

Enfin, pour tester leurs progrès, les internautes peuvent s'aventurer dans les autres rubriques du site BBC, pour écouter d'authentiques programmes d'information, notamment un flash de cinq minutes réalisé spécialement pour une diffusion sur Internet et renouvelé toutes les heures, ou encore des extraits vidéo d'un journal télévisé de BBC World Service.

Estelle Nouel et Jean-Christophe Rampal

SUR LA TOILE

PIRATE VEDETTE

« Analyser », de son vrai nom Ehud Tannenbaum, le jeune israélien de dix-huit ans arrêté au mois de mars pour avoir piraté des dizaines de centres informatiques, dont ceux des armées américaine et israélienne, fait désormais de la publicité pour l'entreprise informatique israélienne Newton. Un encadré publicitaire a été publié dans plusieurs journaux, montrant sa photo, accompagnée du slogan « Pour aller loin, vous avez besoin des meilleurs outils ». Le directeur de l'agence responsable de la campagne a expliqué qu'« Analyser » « apparaît comme un héros aux yeux de la population israélienne, ce qui en fait un excellent vecteur pour un produit informatique ». Par ailleurs, Ehud Tannenbaum a été incorporé dans l'armée israélienne. - (AFP)

VOYAGE EN INDE

Une classe de terminale du lycée Suger de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), qui est partie faire un voyage d'étude en Inde le 5 avril, va afficher chaque jour sur Internet un compte-rendu en textes et en photos de l'aventure, qui dure jusqu'au 25 avril. www.pondichery.com/voyage/

Abonnez vous au Monde

Recevez Le Monde chez vous et profitez d'une offre spéciale :

48 numéros GRATUITS

Faites vos comptes : Vous achetez Le Monde chaque jour 7,50, soit au bout d'un an : 2 340. Avec l'abonnement vous ne réglez que 1 980 soit : une économie de 360. • un prix au numéro de 6,34.

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

1 AN - 1 980 F 3 MOIS - 562 F

au lieu de 2 340 F au lieu de 585 F

* Prix de vente au numéro - (Carte en France métropolitaine uniquement)

Je paie sans règlement, soit :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Table with columns for 'TARIFS HORS FRANCE', 'Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse', 'Autres pays de l'Union européenne', and 'USA-CANADA'. It lists subscription rates for 1 year and 3 months in different currencies.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers. Téléphonnez au 01-42-17-32-50 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements, 26, avenue du Général-Locquet - 93048 Charenty Cedex

La vérité sur Barabbas

par Alain Rollat

LA SÉRIE documentaire « Corpus Christi » est enfin programmée dans son intégralité, cette année, par La Cinquième et par Arte, qui se partagent la diffusion des cinq épisodes déjà connus et des sept épisodes inédits. Ce n'est pas seulement un chef-d'œuvre d'écriture télévisuelle, c'est aussi un feuilleton historique dont les rebondissements n'ont rien à envier aux Trois Mousquetaires, bien que la trame en soit connue depuis deux mille ans. Car même les seconds rôles, ceux qui donnent la réplique à Jésus, y sont tenus par des personnages inoubliables. Leur présence met du suspense dans cette lecture décryptée des Évangiles.

Tel est le cas, par exemple, de Barabbas. Que savait-on de lui jusqu'à présent ? Qui était vraiment ce prétendu larron, que la foule de Jérusalem aurait préféré à Jésus lorsque Ponce Pilate lui aurait proposé de gracier un prisonnier ? Barabbas était-il réellement ce « brigand » de droit commun, à peine cité dans la version de Jean ? Était-il, au contraire, comme l'écrit Matthieu, un « prisonnier fameux » ? Était-il l'auteur, ou simplement le complice, du « meurtre » évoqué par Luc et Marc, selon lesquels il avait été arrêté au cours d'une « sédition » ? Cet émeutier était-il donc un résistant politique, l'un de ces zélotes qui complotaient contre l'occupant romain ? Les scénaristes de « Corpus Christi » semblent noyer le poisson. Dans l'épisode inédit diffusé par Arte, mercredi soir, l'éminent exégète Charles Perrot, de l'Institut catholique de Paris, allait jusqu'à assimiler Barabbas à un « bandit corse » !

Notre conviction est que la clé de l'affaire Barabbas se trouve derrière un rideau de fumée répandu par les évangélistes. Pour masquer le caractère révolutionnaire de l'entreprise de subversion spirituelle organisée par Jésus de Nazareth, Jean, Luc, Marc, Matthieu et les autres nourriciers tellement Barabbas, en le faisant passer pour un voleur ou pour un terroriste, que, par comparaison, Jésus, politiquement parlant, semble surfer sur l'angélisme. De l'avis même du professeur Hyam Maccoby, du Leo Baeck College de Londres, « on dirait un personnage de Vichy sous l'Occupation ». Haïte à la désinformation !

Tout s'explique quand on découvre que Barabbas se prénomme... Jésus ! Pourquoi ce détail est-il occulté dans les versions aseptisées des évangiles ? Grâce aux « détectives » d'Arte, apprendrons-nous un jour que Jésus Barabbas n'était autre, en vérité, que le propre frère de Jésus de Nazareth, un enfant dit le fils caché de Joseph ?... Mais chut ! Secret d'Église !

سورة من الاعمال

صدا من الامم

FILMS DE LA SOIRÉE

- 20.00 La Marseillaise... 21.00 Arsenic et vieilles dentelles... 22.10 Mon oncle d'Amérique...

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES: 18.30 19.10 Nulle part ailleurs... 19.00 De l'actualité à l'histoire... 19.00 Rive droite, rive gauche...

NOTRE CHOIX

20.30 Ciné Cinéma 2 La Disgrâce Un assistant parlementaire au Sénat, séducteur déconfit, veut se venger des femmes...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1: 18.20 Touché, gagné! 19.00 Le Bigli. 19.50 et 20.47 Météo. 20.00 Journal, Trafic infos.

FILMS DU JOUR

- 13.30 Une étrange affaire... 13.35 Alamo (version courte)... 13.45 Cinéma Paradiso... 14.40 Temps sans pitié...

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES: 12.30 Tout va bien. Comment commenter le sport à la radio? 13.40 Parole d'Expert... 13.50 Le Club...

NOTRE CHOIX

16.00 La Cinquième Correspondance pour l'Europe Loin des technocrates

L'EUROPE est en train de se faire et on n'en sait rien! A deux heures d'avion, des individus naissent, mangent, travaillent, cherchent un logement, rêvent, vont à l'école. Comme nous. Mais souvent fort différemment.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1: 13.45 Les Feux de Panour. 14.40 Arabesque. 15.35 Côte Ouest. 16.30 Sunset Beach.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES: Signifié dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ». On peut voir. Ne pas manquer. Chef-d'œuvre ou classiques. Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.

Veronique Maurus Première diffusion le samedi à 13 h 30; rediffusion le vendredi à 16 heures.

ARTE

- 19.00 Au nom de la loi. 19.30 7/12. Russie, la croix au quotidien. 20.00 Nadar, photographe.

M 6

- 18.00 Agence Acapulco. 18.55 Lois et Clark. 19.50 et 1.00 Rallye. 19.54 Le Six Minutes, Météo.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Agora. Karl Zero (Forces nationales). 21.00 Lieux de mémoire. La haute cour.

RADIO-CLASSIQUE

- 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Schubert vu par Schumann. 22.50 Les Soirées... (suite). Clavier de Schubert, Schumann, Schubert, Mendelssohn.

FRANCE 2

- 13.50 Le Remard. 15.00 L'Espérance. 15.55 La Chance aux chansons. 16.50 Des chiffres et des lettres.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 18.00 Gaïa. 18.30 Le Monde des animaux. 19.00 Tracks. 19.30 7/12. Uster, la paix à tout prix.

FRANCE 3

- 13.40 Parole d'Expert. 14.30 Poursuite en Arizona. Téléfilm, John Guillemin.

CANAL +

- 13.35 Le Plus Beau Métier du monde. Film, Gérard Lauzier. 15.15 La Vie en roseau.

CORPUS CHRISTI Vendredi 10 à 14h00 sur La Cinquième 8. Pâque à 20h45 sur ARTE 9. Resurrection

Contes cruels

par Pierre Georges

ÇA S'EST PASSÉ un dimanche, un dimanche à La Clotat. Chanson virtuelle, conte cruel. Une jeune femme conduisait sa voiture, plutôt tranquillement, dans les rues de la ville. La clef de contact du véhicule était accrochée à un porte-clefs inhabituel : un tamagochi, un minuscule objet-écran informatique, abritant un de ces bêtes-animaux virtuels qu'il faut soigner, consoler, nourrir, changer sous peine de mort subite et informatique.

Le tamagochi, en l'occurrence un poussin, se mit à pousser des cui-cui ou des bip-bip d'agonie. Dans ce cas-là, son humain parent n'a que quelques secondes pour agir et pour manipuler les touches qui sauvent. Le passager du véhicule se pencha donc vers le micro-objet pour, en catastrophe, tenter d'arracher la chose à son funeste destin.

Et, bien évidemment, la conductrice fut distraite par cette opération-survie. Un si joli tamagochi ! Ici même, le conte contemporain ne devient plus drôle du tout. Le temps de la distraction, la voiture renversa deux cyclotouristes. Une jeune femme fut tuée sur le coup. Et l'autre cycliste, gravement blessé, fut admis d'urgence à l'hôpital de la ville. La mort virtuelle avait masqué la mort réelle, comme un train peut en cacher un autre.

Ce faits divers est insensé. Ou alors c'est l'époque qui l'est. La preuve, cette autre histoire d'animaux, bien réels ceux-là et qui peuvent tuer aussi par imprudence. Dans un long reportage, l'AFP traite ce matin de l'ours brun des Carpathes. L'ours disparaît partout, sauf dans ces profondes forêts rou-

maines, où il est l'objet d'une protection très intéressée. Feu Ceaucescu, on le sait, adorait chasser l'ours brun et convier ses hôtes à cette douteuse et triomphale pratique cynégétique.

Le régime est tombé. L'ours des Carpathes reste. Et même il prolifère, tant l'animal, bien malgré lui, représente une sorte de miel odoriférant, de la bonne odeur du dollar. Pour tuer un ours, pour en suspendre la peau et le trophée dans leur intérieur - ce qui est d'un chic et d'une imbecillité achevés - bien des chasseurs, allemands et autrichiens notamment, feraient des bassesses. D'ailleurs, ils les font, prêts à payer 10 000 dollars et plus pour avoir le droit de fusiller un ours.

Plus il y aura d'ours, plus, évidemment, il y aura de Tartarin des Carpathes. Donc, l'ours brun prolifère, largement protégé par les autorités pour son poids de devises. Seulement, il y a dans cette gestion habile du patrimoine un léger inconvénient. L'ours, sauf en peluche ou dans le romantisme écologique, n'est pas vraiment un animal d'excellente compagnie, de bonne composition ou de simple décoration. L'ours peut tuer. Et il tue.

A leur tableau de chasse, ou de fureur, les plantigrades des Carpathes ont inscrit, cette année, une bonne dizaine de bergers ou d'enfants de bergers. Ils sont, en somme, ces ours, à peine assez nombreux pour les chasseurs et beaucoup trop nombreux pour les bergers.

L'ours brun, les chasseurs et les bergers, la fable est assez gringante. Et la morale de cette histoire, c'est qu'il faut toujours vendre, et cher, la peau de l'ours avant que le berger ne soit tué.

Le préfet de Corse et la ministre de la justice ont reçu des menaces de mort

La sécurité autour de Bernard Bonnet a été renforcée

LA TENSION est montée d'un cran au ministère de l'Intérieur, à la fin de la semaine dernière, sur le dossier corse. Le nouveau préfet de région, Bernard Bonnet, en poste depuis deux mois, a reçu, jeudi 2 avril, une lettre de menaces de mort prise très au sérieux par les services de police chargés de l'enquête. Ce texte, posté à Marseille, présente des similitudes typographiques avec les courriers de revendication attribués au groupe Sampiero et rédigés après les attentats contre l'ENA à Strasbourg (Bas-Rhin), à Vichy (Allier) et l'opération menée contre la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud). Au cours de cette dernière opération, deux armes furent dérobées aux gendarmes. L'une d'elles a été utilisée pour assassiner Claude Erignac et la seconde n'a toujours pas été retrouvée. La lettre envoyée au préfet Bonnet se conclut ainsi : « La lutte continue ; le nouveau préfet aura le sort de son prédécesseur ; il sait déjà avec quel [sic] arme il va être tué. »

Le premier ministre, Lionel Jos-

pin, et le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, ont transmis personnellement leur message de soutien. Le dispositif de sécurité, déjà important, a été renforcé. Des CRS ont ainsi remplacé les effectifs de sécurité publique chargés de garder la préfecture de région. Mais le crédit donné à cette lettre de menaces a surtout été renforcé par l'envoi, vendredi 3 avril, d'un autre courrier de menaces, posté à Paris, et adressé cette fois à la ministre de la justice, Elisabeth Guigou. Son auteur y fait directement référence au courrier reçu la veille par le préfet Bonnet.

Les enquêteurs travaillent actuellement sur le contenu de la lettre et cherchent la trace éventuelle d'empreintes. Sur ces points, les policiers semblent relever, néanmoins, quelques divergences avec les textes du groupe Sampiero. Le logo, une tête de Maure, ne correspond pas tout à fait à celui des courriers précédents. De plus, la syntaxe et le niveau d'argumentation paraît sensiblement plus faible que celui

du texte de revendication de l'assassinat de Claude Erignac.

Dénonçant « le racisme anti-corse » de la presse, le ou les auteurs de cette lettre ajoutent à l'encontre des journalistes : « Ils voudraient faire comme ont fait les cow-boys aux Indiens, chasser les habitants de leur propre terre. » Plus loin, on peut lire, « la misère économique ne peut qu'engendrer la violence qui s'exprime par des bombes et aussi le besoin d'argent d'une jeunesse sans repère qui ne voit d'autres moyens que gagner l'argent malhonnêtement, mais les Français y voient des voleurs. » L'absence de référence politique et idéologique conduit certains responsables à évoquer l'hypothèse d'un envoi fantaisiste.

UN SCHEMA D'AFFRONTEMENT

La lettre cite, par ailleurs, des événements précis qui paraissent avoir retenu l'attention des enquêteurs. « Une terre est indissociable de ses habitants sinon cela s'appelle un génocide, c'est ce qu'a fait la France durant l'année 97 en arrêtant 30 résistants plus des cen-

taines de Corses dans des affaires de droit commun avec une présence policière accrue, ces arrestations massives [ont été] effectuées durant quatre périodes de l'année, janvier 97, mai 97 et octobre 97 ». Les policiers relèvent qu'au mois de janvier, François Santoni, véritable leader d'A Cuncolta, mouvement nationaliste le plus important, avait été arrêté et incarcéré. Pour les mois de mai et octobre, il s'agit de tentatives à l'explosif perpétrées sur l'île et actuellement objets d'une instruction au cabinet du juge parisien Gilbert Thiel.

Si cette lettre de menaces, lourde de conséquences sur les conditions de travail du préfet et sur l'enjeu de son action en Corse, venait à être considérée comme définitivement crédible, elle pourrait aider à cerner les auteurs de l'assassinat de Claude Erignac. En effet, on se retrouverait alors dans un schéma d'affrontement avec l'Etat propre aux organisations terroristes, de type basque ou Action directe.

Jacques Follorou

Epidémie de typhoïde en région parisienne

UN DÉBUT D'ÉPIDÉMIE de typhoïde vient d'être observé dans la région parisienne, et plusieurs malades ont été hospitalisés à Saint-Germain-en-Laye, à Aubervilliers, ainsi qu'au service des urgences de médecine tropicale de l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). L'un des patients a dû être placé en réanimation. Cette infection pourrait être parfois associée à une contamination par le virus de l'hépatite A. Le premier cas avait été signalé fin mars aux autorités sanitaires. Une alerte a été lancée mercredi 8 avril et le Réseau national de santé publique a été saisi.

Selon les premières observations médicales, il semble que les victimes ont toutes participé à une soirée créole organisée début mars sur une péniche amarrée sur la Seine. Au cours de cette soirée, qui avait réuni environ 300 personnes, les participants avaient consommé du poulet boucané et du riz créole. Selon la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Val-de-Marne, ce début d'épidémie pourrait être dû à la consommation de viande de poulets qui auraient préalablement été lavés avec de l'eau puisée dans la Seine. Compte tenu des délais d'incubation, il est recommandé aux participants à cette soirée de prendre contact avec leur médecin.

Le passage aux 35 heures « n'aura que peu d'effets », selon l'OCDE

DANS SES NOUVELLES « perspectives économiques » (lire par ailleurs en page 2), l'OCDE se montre sceptique sur les retombées à court terme de la réforme des 35 heures. Selon l'étude, elle « n'aura que peu d'effets au cours de la période examinée », c'est-à-dire d'ici fin 1999. Le taux de chômage n'en continuerait pas moins de baisser, passant de 12,4 % en 1997 à 11,9 % en 1998 et 11,3 % en 1999. L'OCDE confirme par ailleurs que la France est entrée dans une phase de croissance solide, la hausse du produit intérieur brut devant atteindre 2,9 % en 1998 et 2,8 % en 1999. L'étude affirme que « l'impact de la crise asiatique sur le commerce extérieur de la France semble devoir être limité, mais il n'est pas impossible qu'il soit plus prononcé que prévu ».

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : la cour d'appel de Colmar a confirmé, jeudi 9 avril, la condamnation de Claude Jaffrès, conseiller régional (FN) d'Auvergne, à un an de prison avec sursis et deux ans de privation des droits civiques, civils et familiaux, pour arrestation arbitraire et usurpation de fonction lors du congrès du Front national, en mars 1997 à Strasbourg.

■ BANDE DESSINÉE : René Pellos, dessinateur entre 1948 et 1981 d'une centaine d'aventures des Pieds-Nickelés, est décédé mercredi 8 avril à Cannes. Il était âgé de quatre-vingt-dix-huit ans. De son vrai nom René Pellarin, René Pellos, grand sportif, avait dessiné à partir de 1931 des portraits de cyclistes du Tour de France pour divers journaux (L'Intransigeant, Miroir-Sprint, L'Equipe, etc.). Parallèlement, il a mené une carrière de dessinateur de BD, avec notamment Futuropolis (1937). Il avait été choisi par Louis Forton, créateur des Pieds-Nickelés, pour reprendre leurs aventures. René Pellos avait reçu le Grand Prix du Festival de la BD d'Angoulême en 1976.

Tirage du Monde daté jeudi 9 avril : 488 608 exemplaires.



58%
des Français vont au café pour communiquer avec les autres.

Ce n'est plus un constat, c'est un plébiscite : les Français adorent les cafés ! Ils aiment y être, ils aiment y rester, ils aiment y retourner... Bref : aujourd'hui les cafés sont incontournables dans la vie des Français ! Et ce sont les Français eux-mêmes qui le disent, à travers la récente étude que la Sofrés vient de réaliser pour France Boissons.

FRANCE BOISSONS

*Etude Sofrés réalisée en décembre 97 auprès de 1004 individus de 16 ans et plus.

Rendez-vous au café !

صوتنا من الامم

LE FEUILLETON
DE PIERRE LEPAPE
« Ma vie d'Edgar »,
de Dominique Fabre,
et « Transports
solitaires »,
de Michel Volkovitch
page II

NADINE
GORDIMER
page III



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 10 AVRIL 1998

DEVEREUX
ET BASTIDE
Deux frontaliers
des savoirs
page VII

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VIII



L'unique Michaux

La parution des « Œuvres complètes » dans « La Pléiade » est un événement, qui permet de mesurer la cohérence profonde de l'univers du poète pluriel

Henri Michaux, l'affaire est entendue, fut plusieurs. Il fut même légion. Tellement nombreuses, pressantes étaient les créations se bousculant sous sa plume ou son pinceau ! Parfois, elles avaient figures humaines ou animales, mais simplifiées à l'extrême, du moins tant que le langage et la pensée ne s'en mêlaient pas ; parfois, c'étaient de simples signes, les produits de biologies fantasmagoriques ou d'une imagination comme livrée à elle-même, ou encore les lettres d'un alphabet innombrable, cohérent, indéchiffrable, d'un « alphabet qui eût pu servir dans l'autre monde, dans n'importe quel monde... » Et tout cela n'était encore qu'une faible traduction, la toujours déficiente comptabilité de la foule qui habitait sous la calotte de son crâne, qui exigeait de se faire entendre et voir, qui priait qu'on la laissât s'exprimer !

avec vigueur, en vue d'une santé à toujours conquérir, le trouble mystère de son propre nom, le lèsta d'un poids suffisant de mots, pour le protéger du vide et du vent. Familier, dès son jeune âge, de l'angoisse - il parla en 1929 de son enfance comme d'une « boule hermétique et suffisante, un univers dense et personnel et trouble où n'entraînait rien » -, ayant scruté peurs et hantises, il s'en fit des alliés substantiels ; mieux : il s'en amusa - « j'étais réservé et triste avec de grands vides intérieurs », écrit-il à René Bertelé, auteur d'un essai sur Michaux paru en 1946. Il traça ses démons avec toute l'élégance et l'humour supérieurs de celui qui a appris à vivre, à respirer à leur côté. Général d'une armée de fantômes, sans cesse

victoires aussi décisives qu'invisibles. Des victoires qui ne valent pas que pour lui, mais pour nous aussi, qui sommes ses lecteurs reconnaissants. Dans la même postface, il écrivait encore : «... Cette expérience donc qui semble toute venue de l'égoïsme, j'en ai bien jusqu'à dire qu'elle est sociale, tant voilà une opération à la portée de tout le monde et qui semble devoir être profitable aux faibles, aux malades et malades, aux enfants, aux opprimés et inadaptés de toute sorte. Ces imaginatifs souffrants, involontaires, perpétrés, je voudrais de cette façon au moins leur avoir été utile. »

Pour dire ce multiple, cette inflexible identité, Michaux inventa des accents formidables. Ainsi, dans la postface de *Plume* (1938) : « Il n'est pas un moi. Il n'est pas dix moi. Il n'est de moi. MOI n'est qu'une position d'équilibre. (Une entre mille autres continuellement possibles et toujours prêtes.) Une moyenne de "moi", un mouvement de foule. Au nom de beaucoup, je signe ce livre. »

débouté de son poste de commandement, il s'appliqua, avec un scrupule héroïque, à fédérer ses troupes, les amenant à ne combattre qu'un seul ennemi - même si le nom de celui-ci ne se laissait pas aisément fixer... L'anarchie n'était qu'apparente. Sans stratégie préconçue mais avec un art consommé de la guerre dont nul ne peut établir les lois, il livra donc bataille, sans relâche.

Certes, tous les livres qui figurent là sont connus, souvent repris en poche ; dans la collection « Poésie Gallimard » (1) - où Michaux entra en 1985, à l'encontre d'une volonté qu'il ne pouvait plus exprimer, un an après sa mort, le 19 octobre 1984. Certes, la part d'inédits est faible (2), tant Michaux a distribué ses textes, avec impatience, dans un grand nombre d'éditions partielles ou en revues, avant de les réunir en volume, non sans avoir écarté ceux qui n'entraient pas, alors, dans ses desseins.



Henri Michaux vu par son amie, la photographe Claude Cahun (1925)

« Pléiade », c'est, pour la première fois, une perspective d'ensemble sur l'œuvre, prise et déployée ici de ses premiers balbutiements en 1946, année où parut *Peintures et dessins*, juste après *Epreuves, exorcismes*, ce livre admirable écrit dans l'angoisse d'une autre guerre, réelle celle-là... Lire la suite page V

(1) Vient d'être repris dans cette collection, *L'Espace du dedans*, pages choisies 1927-1959, recueils parus en 1966. Et dans « L'Imaginaire », est réédité *Passages* (1963). (2) Voir le volume d'inédits publié l'an dernier au Mercure de France sous le titre *A distance* (« Le Monde des livres » du 17 janvier 1997).

Laocoon en Arizona

Pratique et théorie de l'histoire de l'art selon Aby Warburg

ABY WARBURG ET L'IMAGE EN MOUVEMENT de Philippe-Alain Michaud. Préface de Georges Didi-Huberman. Macula, 300 p., 95 F., 200 F.

Aby Warburg aurait dû être un savant parfait. Il naquit en 1866, l'ainé des enfants d'une famille de banquiers. Cette particularité le débarrassait de toute question matérielle, il put se consacrer à ce qui l'intéressait, pas la finance, l'art. Il en étudia l'histoire à Bonn et à Florence. En 1893, il publia son premier essai. C'était, à travers le cas de Botticelli, une « enquête sur les représentations de l'Antiquité dans la Renaissance italienne ». C'était se signaler, à moins de trente ans, comme l'un des meilleurs connaisseurs de l'art italien et comme un érudit de premier ordre. C'était un excellent début.

Warburg ne cessa de l'augmenter, de 9 000 à plus de 45 000 volumes. En 1933, quand elle quitta l'Allemagne pour cause de nazisme et d'antisémitisme, elle en comptait 60 000. Ce n'était plus seulement une bibliothèque, mais un centre d'études, un lieu de rencontres et de séminaires, qui existe toujours, à Londres.

Ces données, des précisions, les détails scientifiques et bibliographiques figurent dans le livre de Philippe-Alain Michaud. Ils y sont - et n'en sont pas pour autant l'essentiel. Ils y sont - mais s'il n'y avait que cela à lire, l'auteur n'aurait fait que réussir la biographie d'un savant. Or, grâce à lui-même et grâce à son héros - pour une fois, le mot est juste -, il fait beaucoup mieux : il jette le trouble, il jette la lumière.

faire des photographies, consulta les récits et les rapports des voyageurs qui l'avaient précédé. Il assista à des cérémonies, à la danse des antioques et à celle des katchinas, figures masquées pour une intercession auprès des divinités. Il organisa des expériences, en proposant à des enfants un sujet de dessin - un orage, un éclair - pour examiner ensuite les résultats.

Et pourquoi tout cela ? Pour comprendre les Hopis. Mais surtout pour mieux comprendre les Florentins d'autrefois. Non que Warburg ait pensé qu'il y eût quelque ressemblance directe : il accomplit voyage et enquête afin de se pénétrer lui-même, par l'exemple des cultes indiens, du magnétisme, de la religiosité, des magies qui, pensait-il, n'avaient pas été étrangères à la création des œuvres et des cérémonies qu'il étudiait, en Europe, dans les musées, les églises, les archives. Il ne put assister à la danse des serpents, au cours de laquelle les indiens manipulaient et tenaient entre leurs dents des crotales vivants. Mais il réunit sur ce rite assez de documents pour pouvoir revenir ensuite sur la mort de Laocoon avec la possibilité de mieux la comprendre, d'en éprouver pleinement la violence, celle des serpents qui se tortoient et qui étouffaient le héros grec.

Méthode étrange ? Méthode qui voit dans l'histoire de l'art une section de la connaissance anthropologique. Méthode de la participation, de l'empathie. Méthode qui exige du savant qu'il tienne l'œuvre pour autre chose que pour un vestige admirable. Elle veut le risque, elle veut une intelligence directe, l'émotion, le délice ou l'effroi. Warburg la justifiait en observant combien le sentiment de la nature et de l'espace avait changé depuis le temps de Ghislandi. « Les forces de la nature, écrivait-il, ne sont plus conçues comme des configurations anthropomorphes ou biomorphes, mais comme une succession de vagues interminables qui obéissent à l'injonction manuelle de l'homme. Ainsi la civilisation de l'âge mécanique détruit-elle ce que la connaissance de la nature, née du mythe, avait péniblement construit, l'espace de contemplation qui est devenu l'espace de la pensée. » Pour un homme de l'âge mécanique, l'intelligence des arts d'autrefois suppose donc impérieusement qu'il retrouve la contemplation et une perception de la nature qui s'est à peu près perdue. Cette destruction, continuait-il, « menace de conduire la planète au chaos ». Gauguin pensait à peu près la même chose.

LUDMILA OULITSKAÏA
MÉDÉE
ET SES ENFANTS
roman
traduit du russe
par Sophie Bénéch
DU MONDE ÉTRANGER
GALLIMARD



MA VIE D'EDGAR
de Dominique Fabre.
Ed. Le Serpent à plumes,
176 p., 119 F.

TRANSPORTS SOLITAIRES
de Michel Volkovitch.
Ed. Maurice Nadeau,
120 p., 85 F.

Petits plaisirs, petits bonheurs, petits drames, cette veine littéraire n'est pas nouvelle, ni nouveau son succès. L'écriture du minime fugitif et la glorification modeste de l'éphémère et du douillet ont toujours eu leurs adeptes. Au XVIII^e siècle, par exemple, on raffolait des «petits riens» pourvu qu'ils soient rimés. Un madrigal pour le chat malade d'une comtesse, un bouquet de vers galants sur les fossesses de M^{me} de Pompadour, une épître pour chanter, comme le fit Piron, le chirurgien qui avait soin des pieds de Mesdames de France, les sœurs du roi, cela suffisait à faire de vous, pour quelques semaines ou quelques mois, la coqueluche des salons. Seule change aujourd'hui la dimension du salon qui est devenu démocratique. Toute question de talent mise à part, s'étourdissant avec trois bouts rimés ou une gorgée de bière relève des mêmes symptômes : le refus des vraies ivresses, celles du réel et celles de la littérature, par crainte de la gueule de bois.

Dominique Fabre et Michel Volkovitch ont quelques points communs. Ils enseignent l'anglais dans la région parisienne ; ils publient leur deuxième livre ; l'un et l'autre doivent leurs débuts en littérature aux talents de découvreur de Maurice Nadeau. Mais ce qui les rassemble d'abord, c'est la manière dont ils détournent l'idéologie du minuscule pour en constater la pauvreté et la myopie, tout en semblant partager sa rhétorique.

Chez Dominique Fabre, le minimalisme est au cœur même de l'histoire. Et pour cause : *Ma vie d'Edgar* est le récit que fait de sa courte existence un débile léger. Perdu dans Paris après s'être échappé de l'internat religieux où il avait été placé, il se retrouve devant la psychiatre, pour enfants, M^{me} Clarisse Georges, et lui raconte sa vie et sa case en moins. Pas de grands mots bien sûr et pas de grands sentiments puisque les mots manquent pour les dire. Seulement un effort immense, une tension douloureuse pour essayer de donner une forme à une histoire qui se dérobe, à des questions sans réponse, à un malheur de vivre idiot, c'est-à-dire de savoir qu'on l'est.

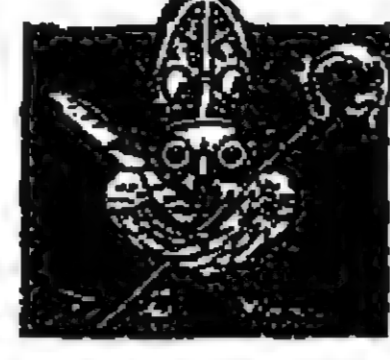
Car Edgar est double, comme l'indique le titre du livre. Il est « Je », une conscience balbutiante de soi, et il est Edgar, l'attardé, la nouille qui se voit avec le regard que les autres portent sur lui, sans pouvoir établir de frontière stable entre ses deux modes d'être, pas plus qu'il ne parvient à se fixer sur l'échelle du temps : « La fois suivante que je reviendrai j'aurai onze ans. » De ce hiatus d'identité naît un langage, étrange,

L'écriture du minime fugitif et la glorification modeste de l'éphémère conservent toujours leurs adeptes. Tout en semblant partager la rhétorique de cette idéologie du minuscule, Dominique Fabre et Michel Volkovitch ont choisi, chacun à sa manière, de la détourner pour en constater la pauvreté et la myopie

émouvant : un outil fabriqué de bric et de broc, avec des phrases toutes cousues entendues ici et là, des mots arrachés au hasard des dictionnaires, des vocables détournés de leur sens habituel, mais ordonnés de telle manière, maniés avec tant d'instinctive inexactitude qu'ils parviennent à capter les nuances les plus fines des événements et des sentiments. Edgar mélange tout, mais il détecte la vérité des êtres qui l'entourent avec une précision de logicien. Incapable de voir clair en lui-même, il est l'extralucide romancier des autres.

Autour de lui, dans les méandres inattendus de son discours naissent donc des personnages que les propos désarticulés d'Edgar dotent d'une étonnante présence. La mère d'abord, Isabelle, abandonnée par le père du garçon, accablée par la charge de ce gros gamin aux immenses oreilles, partagée entre l'amour et la honte, le devoir et l'envie de vivre en se débarrassant du « paquet ». Les parents nourriciers ensuite, Ton Jos et Tan Gina, de braves Savoyards chez qui Edgar a été « mis en location » et après desquels il va vivre une petite enfance heureuse. Avant de leur être enlevé pour se voir confié à une pension froide. Ni

Petits drames et vraie détresse



melleur ni pire que les autres. Car jamais Dominique Fabre ne cède aux facilités du misérabilisme et de la dramatisation. S'il y a, dans *Ma vie d'Edgar*, une charge d'émotion intense, l'expression d'une douloureuse misère, elle ne vient jamais de l'extérieur, de l'anecdote, seulement de la langue. Plus précisément de la manière dont cette langue inventée dénonce l'irréalité de la langue habituelle, son hypocrisie, ses mécanismes d'occultation de la vérité, ses fonctions d'endormissement, de détournement, d'analgésie et de fascination. Maladroïtement employée par Edgar, prise à contre-pied, elle perd ses vertus de trucage, son infinie aptitude au bavardage pour construire sa propre critique, moqueuse, incisive, décapante, joueuse mais aussi profondément blessée. La langue d'un véritable écrivain.

Michel Volkovitch pousse l'expérience minimaliste jusqu'à se priver des séductions du langage. Il écrit au ras des choses et il choisit d'écrire sur les choses les plus banales. Des choses vues et entendues dans le métro, les chants de plaisir des amants, les caissières d'un supermarché, quelques femmes nues découpées dans le papier glacé d'un paquet de revues érotiques, des rêves de bonds et de sauts, les tendres lycéennes d'un établissement de banlieue. Autant de petits bonheurs aux échoulements, machouillés sans amertume affichée, autant de parenthèses minutieusement ouvertes dans une vie alléguée, tranquillement grise. Autant d'éloges de la modernité ordinaire, assoupie, rêveuse, vaguement tendre. Le monde, après tout, ne va pas si mal ; les gens dans le métro, pourvu qu'on se donne la peine de les regarder, ne sont pas si moches ni si abrutis. Il y a des filles gentils et polis. Les plus déshérités ont droit aux envois de la jouissance. On peut trouver une certaine beauté, voire une certaine chaleur humaine dans le travail mécanique le plus abrutissant. Et quelque chose d'amoureux dans les relations qu'un professeur quinquagénaire entretient avec l'essaim de ses petites élèves. Il suffit de savoir rêver, de vouloir rêver, de s'inventer des parenthèses, des bulles, en prenant bien soin qu'elles ne glissent pas dans la réalité.

Ainsi pense Sacha Maroulian, le narrateur de *Transports solitaires*, le collectionneur de ces petits instants d'illumination. Et l'on pourrait en rester là en effet si Volkovitch, à travers les discours sentimentélinifants et timidement lyriques de son personnage, ne laissait se raconter une autre histoire. D'abord celle d'une solitude. Le premier texte de Sacha, celui des plaisirs du métro, est intitulé *Sans toi sous la terre*. Il s'agit d'une sorte de lettre que le narrateur adresse à la femme qu'il aime, sans le moindre espoir : il est sous la terre avec les gens sans importance ; elle est hôtesse de l'air, blonde et suisse de surcroît. Il est son confident, elle lui raconte ses amours, elle se moque de ses rêves étriqués, elle se moque de lui. Il encaisse les coups. Comme il encaisse le papillonnage amoureux, ironique et cruel, qu'organisent autour de lui ses jeunes lycéennes. En feignant de ne rien voir, en tout cas de ne rien dire qui pourrait briser l'illusion.

Les petits bonheurs se donnent alors pour ce qu'ils sont : des palliatifs désolés à une insupportable solitude et à une vie ratée. Sacha est incapable d'affronter la réalité, y compris celle de sa propre et pauvre existence. Il s'invente des leures pour essayer de se tromper : la main d'une caissière qui s'est un instant posée sur sa sienne, un regard échangé dans une rame qui ressemblait à une promesse, les agaceries toutes littéraires de ses élèves, les poses lascives des mannequins de *Playboy*, les rêves aériens soigneusement notés au réveil, les cris d'amour perçus à travers les cloisons, le projet d'un grand livre qu'il écrivait, une épopée moderne en alexandrins qui serait le *De natura rerum* de notre temps.

Il se veut rempli de « légèreté heureuse », planant avec adresse sur la surface rugueuse de la réalité, poète de l'ordinaire et des douceurs de la monotonie, chanteur des cérémonies modestes, des amitiés suaves et d'une humanité calme, humble et discrète. C'est tout ce qu'il crève de ne pas savoir vivre et de se faire une raison de tout.

Volkovitch joue admirablement sur les deux tableaux, sur les deux discours : sur la victoire proclamée et sur la défaite encaissée. Sur le mensonge qui tisse avec patience sa trame de mots et sur la vérité qui en déchire sans cesse le tissu. Son écriture a la capacité rare de dire à la fois l'avers de la pièce et son revers, la surface et la profondeur, le manifeste et le caché. Écriture du trouble et de la crise, sans la moindre aspérité visible. Au point que le lecteur, le livre achevé, continue de s'interroger sur les rapports de l'auteur et de son personnage, de Volkovitch et de Maroulian. A première vue, il s'agit d'une relation distante, critique, ironique ; une illustration subtile de la mauvaise foi. Mais si cette description de la mauvaise foi était un exercice de lucidité ? Si ce professeur de langues de cinquante ans qui recherche « le bonheur de savoir pourquoi je n'étais pas heureux », c'était aussi l'auteur, ou sa crainte de ressembler à Sacha ? Aucun risque pourtant : Volkovitch est incapable de confondre l'eau de rose et l'eau de vie.

versions originales

La cruelle élégance de Miniussi

LEI PASSATEMPS
de Michel Miniussi.
Avec une traduction française
de Robert Lafont et des dessins
de Bernard Manciet.
Les Amis de Michel Miniussi
(210-1, chemin de la Cerisale,
06250 Mougins), 302 p., 180 F.

Ces Passatemps sont le second et, malheureusement, dernier livre publié de Michel Miniussi, disparu en 1992 à l'âge de trente-cinq ans. Celui qui fut à la fin des années 80 le rédacteur exigeant de la revue littéraire *Ox* avait déjà publié, anonymement, les trente-huit séquences brèves d'une chronique amoureuse, *Ironi* (Jérôme, Jom-Fédéro, 1988). De cette première entrée, élégamment réussie, en littérature, le livre autrement plus ambitieux des *Passatemps* conserve l'essentiel. Et d'abord le cadre : la côte, entre Cannes, Nice et Monaco. Puis le ton : celui, toujours retenu, du récit qui ne s'attarde que sur ses manques et ses fuites. Et surtout, peut-être, ce goût pour les accords intimes entre le défilé nonchalant des jours et celui des coeurs et des corps : frolements, paroles inachevées, irisations de bonheurs entrevus au détour d'un geste, d'un reflet, ou d'une tentation à peine esquissée...

Mais de *Ironi* aux *Passatemps*, les dimensions de l'écriture ont changé, et l'imperceptible tremblement des êtres cheminant dans le labyrinthe tenu de leurs existences s'est creusé d'abîmes autrement plus inquiétants. Aux effets de sincérité du premier livre a succédé la juste implacable d'un récit qui joue de l'inutile, du superflu et de l'artificiel, à l'exclusion de toute velléité de dérapage en direction de la confidence ou de l'inspection.

Autour de et avec Nancré, personnage fil rouge de cette immersion dans une société apparemment vouée aux superficialités frivoles du paraître et de la monte

Le romancier de langue d'oc fait surgir d'un univers voué aux superficialités frivoles la vérité du temps traversé

gratuite, passe le temps des *Passatemps*. Avec une virtuosité d'autant plus admirable qu'elle semble s'être privée de tous les excès coutumiers du genre, Miniussi nous fait pénétrer comme par effraction dans ce monde presque irréel. Grands hôtels, fêtes somptueuses, volours rutilantes, jardins délectables, coquetteries et affectations en tout genre : on se croirait bien sur une certaine Croisette, ou à Monte-Carlo. Rien, ou presque rien, ne manque à l'appel. « Puisqu'il faut bien vivre, et que dire "n'importe" finit par suffire... »

Mais loin d'éprouver désintérêt ou dégoût devant cette savante mise en scène où tout ne semble être que façades, effluves et *chiqué*, on se laisse prendre au piège de ces futilités diaboliques. Piège terrible, et terriblement efficace : de ces conversations à propos de rien, de ces écheveaux artistement dressés de phrases ciselées avec une redoutable exactitude, naissent des formes et des couleurs qu'on n'oublie pas. A la mélodie des rites et des comportements vient s'ajouter, sans qu'on s'en soit aperçu, celle des paysages. Grasse accrochée à la découpe impénétrable des montagnes, les plages et les terrasses cannoises s'abîmant dans les solitudes hivernales, se chargent de résonances inouïes. Et c'est tout un autre monde, ombres remontées du néant, qui se profile alors et tisse sans relâche sa propre toile, comme si, des bavardages et des

effets de convenances mondaines, surgissait, dans sa nudité cruelle, la vérité du temps traversé.

« Trop, tout est de trop. » Cette constatation amère que le narrateur surprend, à l'épreuve d'une douleur trop vite chassée, dans les pensées de Nancré, nous permet probablement d'accéder au bonheur caché mais si intense qui traverse ce livre : un bonheur né de l'écume des êtres, de la surface ornée des mots, et qui, parce qu'il donne l'impression de ne rien pour exister qu'apparences et reflets, suggère le plus secret de son existence. Le titre du roman, *Lei Passatemps*, est repris d'un recueil de sonnets posthume du plus doucement précieux des poètes occitans du XVI^e siècle, Louis Bellaud de la Bellaudière. Parallèlement à son œuvre de critique et de romancier, Miniussi travaillait à une édition de ces poèmes, qui n'a pas vu le jour. Les deux textes résonnent, entre autres, de cette commune traversée du temps, qui fait son miel de la surface la plus extérieure des êtres, pour atteindre, par de circuitueuses voies, à leur cœur profond.

On lira ces *Passatemps* sous le charme grave de leurs errances programmées. Les amours y font naufrage, les corps s'y usent, les mots y épousent avec une grâce rigoureuse les contours de ces ombres dorées. Ajoutons que la traduction de Robert Lafont, au plus près de la sobriété aérienne du texte original, en restitue les chatoiements glacés ; et que les dessins de Bernard Manciet, qui avait un des premiers souligné la « si cruelle élégance » de Miniussi, sont comme les miroirs décalés de cette galerie de portraits.

Philippe Garty

* Signalez deux recueils bilingues de poésie occitane. *Lo Caladaire* de Joan-Ives Roier (56 p., 50 F) et *Lo Mar quand i es pas/absence de la mer* de Joan-Pèire Tardiu, (196 p., 120 F), tous deux publiés chez Jom, 38, rue de la Dyssé, 34150 Montpeyroux.

Au cœur de l'Europe des livres

Dans un nouveau décor adapté à un succès croissant, la Foire de Leipzig a mis à l'honneur la Roumanie

Avec ses galeries flanquées de boutiques fauboules, la gare de Leipzig, l'une des plus belles d'Europe, symbolise un temple de la consommation. Cette frénésie survient bien après la réunification au cœur d'une métropole comptant 20 % de chômeurs parmi ses 430 000 habitants n'efface pourtant pas l'héritage intellectuel d'un carrefour où se croisent, depuis le haut Moyen Âge, les grandes routes des marchands. Aujourd'hui, depuis le terminus ferroviaire de la République fédérale, les trains repartent pour Berlin, Prague, Budapest, Varsovie et Moscou. De l'autre côté, devant la sortie de la gare, les tramways acheminent les foules vers le nouveau complexe de la Foire, situé à plusieurs kilomètres au nord de la ville. C'est dans ces bâtiments aux multiples fonctions que se tient pour la première fois la traditionnelle manifestation consacrée chaque année, depuis le XVI^e siècle, au livre.

La beauté futuriste de ce Versailles en verre, bois et acier, surgit en pleine campagne, coupe le souffle. Après avoir longé un plan d'eau qui en reflète l'élégance, les visiteurs sont accueillis par une gigantesque rose métallique, œuvre de Gisa Genzken. Les escaliers roulants conçus par Buren conduisent à l'étage supérieur, divisé en espaces lumineux et ouverts. Les stands de 1 828 éditeurs venus de trente-quatre pays sont pris d'assaut par un public plutôt jeune, 47 000 personnes, soit 7 000 de plus qu'en 1997, sans compter les 75 000 participants aux manifestations littéraires et artistiques éparpillées dans les cafés et les théâtres de la ville.

La France continue d'affirmer sa présence grâce aux efforts déployés pendant des années par l'Institut français de Leipzig ainsi qu'au soutien permanent des Amis du roi des aulnes, association œuvrant pour le rapprochement culturel franco-allemand. Articulés autour de la littérature pour la jeunesse, les stands

français répondent ainsi aux présences allemandes l'année dernière au Salon de Montreuil.

Comment expliquer le succès de cette Foire de livre où la Roumanie à elle seule, invitée d'honneur, ne présentait pas moins de 190 maisons d'édition ? Après la réunification, cette ville de Saxe orientale pouvait difficilement rivaliser, malgré ses traditions glorieuses, avec Francfort, devenue le centre mondial des échanges éditoriaux. Au mieux, Leipzig devait rester un lieu confidentiel de rendez-vous entre éditeurs et écrivains, au pire la Foire allait disparaître.

C'était sans compter sur la pugnacité de Cornelia Wohlfarth, présidente de la *Compagnie de la Foire*, qui s'était battue pour obtenir les crédits nécessaires à la construction du nouveau site. « L'ancienne maison située dans la vieille ville sur la place du marché, dit-elle, était devenue trop petite pour les exposants qui s'y pressaient après la fin de la guerre froide, en quête de nouveaux marchés. Inaugurés il y a deux ans, malgré les arguments opposés par certains, éloignement du site, modernité trop affirmée, les nouvelles salles, dont la construction a bénéficié de l'appui d'une puissante association d'éditeurs et de libraires, ont répondu parfaitement à la nécessité d'ouvrir et d'élargir l'ensemble de ces foires qui, depuis le XII^e siècle, continuent à faire la renommée de notre ville. »

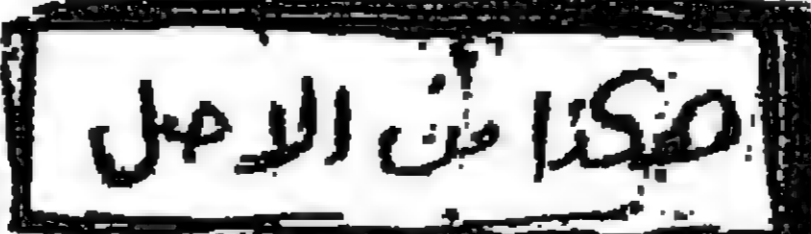
Selon Oliver Zille, le directeur de la Foire du livre, il n'y aurait pas de vraie concurrence entre Francfort et Leipzig quant à l'industrie et la diffusion éditoriales. « Après la chute du mur, nous avons souhaité créer

une seconde saison du livre, au printemps, qui relancerait celle de Francfort. Certes, c'est là-bas que se concluent les plus importants contrats entre les éditeurs du monde entier. En revanche, ici à Leipzig, nous concentrons nos efforts pour faire connaître au grand public un nombre croissant d'œuvres ainsi que leurs auteurs. Presque sept cents y sont présents aujourd'hui. Enfin, la vocation prioritaire de notre Foire demeure l'ouverture vers une autre Europe, celle qui n'a pas fini de guérir ses plaies. C'est pourquoi nous avons décerné l'année dernière le prix pour l'Entente européenne au Tchèque Antonin Liehn, directeur de la revue *Lettre internationale*, qui paraît dans une dizaine de pays de l'Est et de l'Ouest. Aujourd'hui, le prix revient à l'écrivain biélorus Svetlana Alexievitch. »

Leipzig le soir, lumières pâles comme partout en Europe centrale et de l'Est. Représentation du théâtre yiddish de Bucarest avec *Ce soir Lola Blau*, déchirants monologues interprétés par la stupéfiante Maia Morgenstern, qui élucide la salle en restituant la condition tragique de l'artiste confronté aux horreurs de ces temps. Au centre-ville, dans une vieille école, débats et lectures avec le romancier algérien Rachid Boudjedra, le poète roumain Mircea Dinescu, l'écrivain de la Transylvanie germanophone Franz Hodiak, d'autres encore : le voisinage des cultures et des langues a-t-il quelques chances de survivre dans l'Europe de demain ?

Nicole Bary, qui anime Les Amis du roi des aulnes, répond : « Quelques lieux d'une Europe aujourd'hui disparue, dont les noms - Prague, Bucovine, Galicie, Transylvanie - nous fascinent toujours, ont été symboles de vie et de culture où peuples, langues et croyances différents ont cohabité. Ils sont restés dans l'histoire comme symboles de la fécondité des mélanges et brassages. C'est grâce à la littérature qui s'y est épanouie que cette situation est restée vivante, et dans nos consciences. »

Edgar Reichmann



Nadine Gordimer dans les fissures de l'Histoire

Rencontre avec le grand écrivain sud-africain qui, après avoir lutté des années contre l'apartheid, continue inlassablement son exploration des comportements humains et de leurs motivations souterraines

L'ARME DOMESTIQUE
(The House Gun)
de Nadine Gordimer.
Traduit de l'anglais
(Afrique du Sud)
par Claude Wauthier
et Fabienne Teisseire.
Plon, coll. « Feux croisés »,
309 p., 129 F.

Une fois tombés les murs de l'apartheid, certains croyent que l'inspiration de Nadine Gordimer risquait de s'éteindre. Mais elle aussi. Comme si l'écriture de cette romancière sud-africaine ne pouvait exister hors d'un combat pour la justice, comme si ses phrases ne luisaient que de la lumière projetée par l'Histoire. Comme si, en somme, Nadine Gordimer n'était pas un écrivain. Or cette septuagénaire pugnace et peu encline à la sensiblerie fait la preuve que sa plume peut parfaitement quitter le sillage sanglant des arrestations, des tortures et de la lutte clandestine. Parce qu'elle est un écrivain passionné par son pays et par son temps, la lauréate du prix Nobel de littérature 1991 a toujours façonné ses romans dans la matière que lui offrait l'Histoire. Mais parce qu'elle est un écrivain tout court, Nadine Gordimer a aussi la manie d'un genre d'exploration qui n'appartient en propre à aucune époque : celle de l'humain et de ses mystères.

Toute même, ravissante et tendue comme un arc, Nadine Gordimer reçoit chez sa fille, dans les environs de Nice. D'elle, on sait ce qu'apprend un texte paru dans une série d'essais publiés sous le titre *L'écriture et l'existence* (1). Son enfance dans une petite ville minière, non loin de Johannesburg, ses parents immigrés d'Europe, le sentiment qu'elle éprouvait, à l'époque, de n'appartenir à aucun pays : ni le Vieux Continent, où elle n'avait jamais mis les pieds, ni encore l'Afrique du Sud.

Dans *Le Premier Homme*, Camus exprime très bien cela, dit-elle. « L'état d'esprit particulier de quelqu'un qui est né dans une situation coloniale et doit se forger une identité par lui-même. C'est un aspect de mon caractère. » Cette conscience de soi qui lui permet maintenant de se penser et de s'affirmer sud-africaine, elle l'a gagnée en combattant aux côtés de ceux qui luttèrent contre l'apartheid. Membre de l'ANC, amie de Mandela, Nadine Gordimer peut enfin dire « mon peuple » en parlant des Sud-Africains.

Tête fascinée par la littérature, pour laquelle elle délaissa son ambition de devenir danseuse, Nadine Gordimer écrit depuis l'enfance. Romancière engagée, sinon militante, elle fut le premier écrivain blanc à subir l'imbécillité de la censure, en 1956. Sans fausse modestie, pourtant – la pose n'est pas son genre –, la voilà qui déclare tout à trac : « Je ne crois pas à l'écriture comme pouvoir politique. » Et de préciser que les écrivains n'ont presque jamais d'influence directe sur les gouvernements. « Ce que peuvent les romanciers, c'est contribuer à faire réfléchir les gens, les amener à découvrir ce qu'une situation politique a de mauvais. Ça, oui. »

Ajors que le combat politique doit s'adosser à des axiomes simples pour être efficace, la fiction remue des sentiments complexes, troubles parfois. « Un véritable écrivain doit chercher la vérité, explique Nadine Gordimer. Ne pas se contenter de la surface des choses, mais aller voir en dessous : pourquoi sommes-nous ce que nous sommes ? Pourquoi les gens agissent-ils de telle ou telle manière ? De quoi sont faites leurs relations ? » Ces broderies obscures que tissent l'amour, la haine, l'ambition, la pitié ou le ressentiment, la romancière les a examinées dans chacun de ses livres et à sa manière très personnelle.



GERARD RONDEAU

Nadine Gordimer est née en 1923 à Springs, petite ville minière des environs de Johannesburg. Elle est issue de la moyenne bourgeoisie blanche. Ses parents avaient émigré d'Europe dans l'enfance, son père de Lettonie pour échapper aux pogroms et sa mère d'Angleterre. Nadine Gordimer a commencé à écrire très jeune et publié ses premières nouvelles avant l'âge de vingt ans. Auteur de onze romans, six volumes de nouvelles et deux d'essais, elle a été lauréate du Booker Prize en 1974, pour *Le Conservateur*, et a toujours lutté aux côtés de ceux qui combattaient l'apartheid. Lorsqu'elle lui décerna le prix Nobel de littérature, en 1991, l'Académie suédoise le fit pour récompenser une œuvre qui s'était attachée à examiner « les conséquences qu'impliquent pour les êtres humains les distinctions raciales ». Nadine Gordimer vit à Johannesburg.

Nadine Gordimer n'est pas un écrivain qui cherche à faire joli, ni doux, ni lyrique, ni quoi que ce soit d'éthéré ou de léger. Mené tambour battant, son texte parle à l'intelligence avant de s'adresser aux sens, et il le fait de façon passionnante. Plus que par la perfection formelle de la phrase, la romancière semble guidée par la nécessité de dire, ou plutôt d'interroger. Car ses personnages doutent, et de leurs incertitudes naissent des questions qui s'adressent, en rang serré, à l'humanité tout entière.

Dans *L'Arme domestique*, son dernier roman paru en France, Nadine Gordimer met ainsi ses pas dans ceux d'un couple de Sud-Africains blancs qui voient leur vie s'écrouler. L'impensable a jailli dans les existences privilégiées de Harald et de Claudia sous la forme d'un meurtre perpétré par leur fils unique. Un crime passionnel qui les oblige à s'interroger en les faisant brusquement déchoir de leur piédestal social. Grâce aux différentes facettes de cette intrigue fort bien menée, l'auteur imbrique la petite histoire dans la grande – comme toujours chez Gordimer.

L'irruption du « désastre » dans des existences protégées fait l'effet d'une bombe qui lézarde les murs et fissure tout sur son passage, bien au-delà de son point d'impact : l'amour conjugal, parental, les relations amicales. Ce meurtre permet aussi à Claudia et Harald de découvrir une réalité sociale et politique dont ils s'étaient jusqu'alors tenus à l'écart et que Nadine Gordimer montre par touches, presque en négatif. Comme pour suggérer que la vérité, dans certains cas, s'atteint seulement par la violence et la douleur.

Raphaëlle Rérolle

(1) Plon, 1996.

Poncifs détraqués

LE PETIT FRÈRE
(El Hermano Pequeño)
de Manuel Vázquez Montalbán.
Traduit de l'espagnol
par Alain Petre,
Christian Bourgois, 246 p., 110 F.

On ne perd jamais son temps à lire Montalbán. Sa production est telle que parfois on hésite. A tort. Parce qu'il surprend toujours.

Un philosophe déguisé en poète, en romancier, en historien, en détective privé, en biographe, en homme qui aime la chèvre et la chair. Non qu'il réponde aux questions que l'on se pose : bien au contraire, il en rajoute une couche, deux couches, trois couches. Comme le lecteur ne peut plus démêler le réel de l'imaginaire, acculé, obligé de sortir de la moultonnerie tiéde, le voilà hors de lui, des points d'interrogation plein la tête. Pour ne pas devenir comme Carvalho, « un anarchiste incolore, inodore et insipide ». Pour ne pas brûler les livres, comme Carvalho encore, qui leur en veut de ne pas lui « avoir appris à vivre ». Pour pénétrer le « décor ambigu de Barcelone détruite pour être reconstruite ». Pour se souvenir que, « pour aller jusqu'au bout de l'éthique de la résistance, [il faut] aller jusqu'au bout de l'éthique de l'engagement ». Que l'on se reporte d'urgence, car il y a urgence, comme toujours, à la nouvelle intitulée « Le Collectionneur », et l'on aura détraqué – comme on traque et comme on débusque – les poncifs accrochés à Marilyn Monroe, emblématique de l'honneur perdu des femmes sur l'autel de l'histoire officielle et de ses compromissions. On n'aura pas perdu son temps, ni son époque.

Martine Silber

L'île qui n'existe pas

Entre Cuba et Miami, entre allégorie et réalité, parodie et discours politique, drame et grotesque, René Vazquez Diaz redonne ses lettres de noblesse à la littérature cubaine

L'ÎLE DU CUNDEAMOR
(La Isla del Cundeamor)
de René Vazquez Diaz.
Traduit du cubain
par Michel Bernard.
José Corti, coll. « Ibériques »,
408 p., 140 F.

On ne voyait pas de successeurs à Lezama Lima, Alejo Carpentier et Virgilio Piñera, ces trois grands écrivains cubains de ce siècle. Ni à leurs héritiers immédiats, Severo Sarduy, Reynaldo Arenas et Cabrera Infante. Et voilà que tout d'un coup paraissent deux romans qui replacent les lettres cubaines au plus haut niveau en Amérique latine : *Uyo es el reino*, d'Abdío Estévez, non encore publié en France, et *L'île du Cundeamor*, de René Vazquez Diaz.

Il se pourrait que, pour avoir été traduit du « cubain », ce dernier livre connaisse un succès limité en France. Traduit du cubain ! Voilà qui est fait pour décourager les critiques qui tiennent à lire les œuvres dans leur version originale. Car qui peut savoir quelle est cette langue de l'île mystérieuse du Cundeamor ? Suivant la piste que le traducteur offre dans sa note préliminaire (Michel Bernard dit qu'il « a tenu à respecter scrupuleusement les capitales, italiennes et tirets de l'édition espagnole »), on peut commander un exemplaire à Madrid et découvrir que le « cubain » a la même structure, la même syntaxe, la même grammaire que la langue castillane. Et qu'il est habité par un vocabulaire à la portée de n'importe quel hispanophone. Ainsi, celui qui connaît l'espagnol peut tout naturellement se vanter de parler le panaméen, le hondurien, le dominicain... jusqu'à une vingtaine des langues d'Amérique, sans compter l'aragonais, le canarien, le toledan, l'estrémègne, ainsi que ce qui reste du philippin et du judéo-es-

pagagnol. Total, une infinité de parlers... Comment comprendre qu'un écrivain sérieux et un traducteur qui, à l'évidence, connaît son métier aient pu faire un saut d'un demi-siècle en arrière avec cette tentative d'émietter la langue la plus parlée d'Amérique ? Autre écueil, ce livre risque d'être noyé dans la marée d'ouvrages engendrés par la dérive de la révolution cubaine, par ces *dalquis* de lettres, sexe et rhum avec un zeste d'anticastisme. Sans dépasser la dose : qui n'a pas été fidèle, en commençant par les auteurs eux-mêmes ? Que le lecteur friand de ces ingrédients se rassure. Il y a du sexe, de l'alcool et même beaucoup d'hémoglobine dans l'île du Cundeamor.

Cette île se trouve nulle part au large de Miami Beach. On peut même y aller en voiture : « Sur l'île du Cundeamor, s'il vous plaît – Mais ma petite dame, cette île n'existe pas, lui répliqua le chauffeur de taxi un peu désolé en voyant son aspect défilé et son visage triste. – Non, elle n'existe pas, répliqua-t-elle d'un ton abattu ; mais allons-y quand même. » Ses habitants étaient arrivés de Cuba avec les éléments de la culture caribéenne, catholicisme et rites magiques, rythmes afros... pour vivre le « rêve américain ». Ils ont trouvé une société mercantile qui les méprise. « Nous sommes à Miami, dit l'un des personnages, mais en même temps nous ne sommes nulle part. Cubaïne je ne le suis plus mais non plus américaine, parce qu'on ne m'a pas laissée m'ennuyer dans cette culture. » Alors, les Cundeamorciens vivent dans un Cuba irréel, ils vivent dans un mirage et deviennent comme cette plante grimpaute, sauvage mais délicate, aux petites fleurs jaunes à l'odeur attirante, mais veinées de noir – le cundeamor. L'allégorie s'incruste dans la réalité, la parodie dans les discours politiques, le drame dans le grotesque. Les sortilèges sont l'œuvre

d'Ulalume, l'extravagante narratrice, avec sa suite de créatures désemparées par la perte de leur identité : le Finlandais Hetkmen, son mari, un ancien policier mercenaire et corrompu, fondateur de l'omniprésente organisation Crabb Company, consacrée à toutes sortes de trafics ; son neveu Nicotiano, qui passe sa vie à sculpter des crabes ; Maribarbola, Cuarapito et autres comparses, derniers habitants de cette île métaphorique, finitron broyés par l'enfer de Miami, la drogue, la prostitution, la misère, le mensonge. Les résistants de l'île du Cundeamor luttèrent pour un Cuba sans Fidel Castro, mais aussi contre leurs compatriotes perdus à construire des gratte-ciel et des hôtels de luxe. Pour Ulalume, aussi anti-yankee qu'anticastiste, le seul recours sera de revenir dans l'île réelle, celle de Cuba. Mais y arrivera-t-elle ? Le manuscrit de son récit sera jeté à la mer dans une bouteille de rhum vide par la jeune Alma Rosa...

VALISE PRÊTE

L'écriture de Vazquez Diaz, précise et désinvolte, solennelle et comique, élaborée et quotidienne, réussit à tirer d'éléments disparates une conclusion diaphane : le rêve de tous les Cubains, qu'ils soient de l'intérieur ou en exil, n'est autre que Cuba elle-même. « Car nous les Cubains, avec Fidel à notre tête, on a bien baissé une vingtaine de présidents de ce putain de pays », dit le minable Fumio, ancien comptable d'une entreprise à Villalona. Et pourtant, Fumio, qui avant la révolution vivait à Cuba avec sa femme, dite Betty Boop, comme un coq en pâte, a de bonnes raisons d'en vouloir au Lider Maximo. A Miami, sa valise est prête depuis bientôt quarante ans pour rentrer à Cuba s'il est que le communisme se sera (enfin !) écroulé avec fracas. C'est précisément ce fracas, le

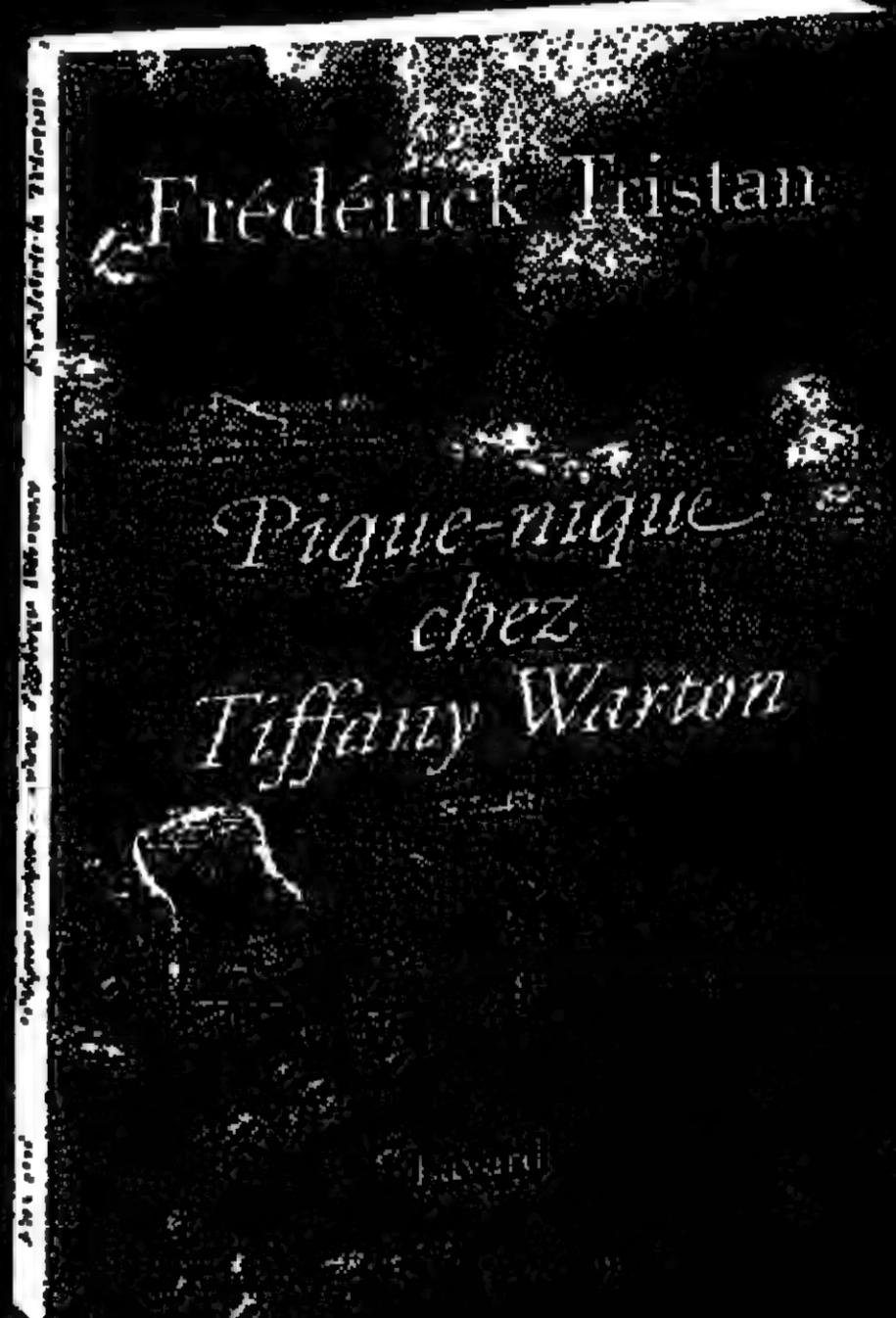
bain de sang prêté à Cuba après la disparition de Fidel Castro, que René Vazquez Diaz craint par-dessus tout et qui conditionne toute son œuvre : la guerre fratricide. Il a d'ailleurs mis en exergue de son roman une phrase de la Bible : « Cain dit à Abel, son frère : Allons dehors. »

Né en 1952 à Calbarien, au nord de l'île, Vazquez Diaz entre comme « pionnier » dans une école d'élite. A dix ans, il assiste à un départ massif de ses compatriotes vers les Etats-Unis, spectacle qui lui laisse des séquelles de cauchemar. Des choeurs de voix rauques faisaient irruption dans son sommeil pour lui chanter de tristes nouvelles qui avaient toujours deux thèmes : l'exil et Cuba. Il aurait voulu les effacer de son univers, mais ils s'accrochaient aux racines mêmes de son être. A vingt ans, il obtient une bourse pour aller faire des études d'ingénierie navale en Pologne et choisit l'exil, qui lui sera accordé par la Suède trois ans plus tard. Installé à Malmö, il se consacre à la réconciliation des Cubains. Avec l'organisation de la première rencontre d'écrivains cubains des deux bords et sa trilogie *La Era imaginaria*, *Querido traidor* et *L'île du Cundeamor*, Vazquez Diaz veut prouver que ce qui unit les Cubains est infiniment plus fort que ce qui les sépare.

Comme chez Ulalume, on ne trouve chez lui ni ressentiment ni nostalgie. Simplement, il voudrait que les Cubains échappent à leur malédiction séculaire. Il y a exactement cent ans, en 1898, les Américains ont fait couler leur propre navire, le *Maine*, qui patrouillait au large de La Havane, pour pouvoir intervenir dans la guerre d'indépendance et mettre la main sur Cuba. Il ne faudrait pas que la fin du castisme laisse un peuple divisé, donc à la merci de ses anciens maîtres.

Ramón Chao

Frédéric TRISTAN



Ce parcours du Tendre sur fond de ballet sraphique se retourne finalement en drame, pied de nez du romancier au léniifiant ronron des bienséances...

Philippe-Jean Catinchi, Le Monde

Un habile récit piège de Frédéric Tristan.

Gilles Pudlowski, Le Point

Un véritable bijou.

Helène Schoumann, Joyce

L'ouverture est d'Offenbach, le finale de Puccini. Entre les grilles closes d'un parc bien entretenu les cœurs palpitent.

Stéphane Hoffmann, Le Figaro Magazine

FAYARD

BANDE DESSINÉE

par Yves-Marie Labé

Enquêtes
en tout genre

UNE ÉTRANGE DISPARITION

de Jean-Charles Kraehn.

Ed. Glénat, coll. « Bulle noire », 48 p. et 58 F chancin.

L'alliance de la bande dessinée et du roman policier a déjà donné naissance à plusieurs héros de séries — Sam Pezzo, le commissaire Raffini, Francis Albany et son acolyte Olivia Sturgess, Jérôme K. Jérôme, et dans un genre humoristique, Canardo ou Jack Palmer. Mais il n'existait pas de collection vraiment dédiée au polar, oubli que comblent les éditions Glénat en lançant « Bulle noire ».

En investissant ce nouveau créneau, fondé sur le succès actuel de la BD et du polar et inscrit dans le droit fil de son magazine trimestriel *Vécu*, l'éditeur grenoblois met les bouchées doubles. Pas moins de huit nouvelles séries en 1998, soit une dizaine d'albums. Le principe de « Bulle noire » est simple : grand public par son thème — on y rencontre des vieux pros du scénario comme Patrick Cothias, Frank Giroud, Jean-Charles Kraehn ou François Rivière —, la nouvelle collection veut aussi révéler des jeunes dessinateurs comme Bruno Marchain ou d'autres qui ont déjà accompli leur galop d'essai dans les pages du neuvième art, comme Eric Chabert ou Eile Klímous.

Chaque ouvrage, repérable par sa jaquette à fond noir et par un titre encadré d'une bulle, met en scène des apprentis détectives, à la manière du néopolar français : jeune fille au pair, médecin de campagne, jeune industriel. La collection se propose aussi d'explorer des univers spécifiques — de la France rurale du XIX^e siècle à la Grande-Bretagne des années 50, ou l'époque contemporaine.

La série qui inaugure cette collection brille d'ailleurs par sa proximité avec des faits divers ayant défrayé récemment la chronique. *Une étrange disparition* et *La Face cachée* — dont le premier tome a été publié l'an dernier sous le titre *L'Homme qui aimait les poupées* —, raconte la disparition d'une jeune femme, due à un pervers dont la personnalité oscille entre celles d'un Marc Dutroux et d'un Guy Georges. En deux tomes, au bout desquels on découvre que la vie de la jeune kidnappée n'est pas aussi transparente qu'on pouvait l'imaginer, on entre avec facilité dans une spirale d'angoisse grâce à une belle maîtrise de la mise en scène et à un dessin d'un classicisme sans fard.

● **SUS A L'IMPRÉVU**, de François Boucq

François Boucq a été récemment couronné Grand Prix 1998 de la Ville d'Angoulême (*Le Monde* du 20 mars). Scénariste et dessinateur, Lillois de souche et de vie, aussi à l'aise dans l'humour ou le drame que dans le fantastique, il est célèbre pour ses propres albums (*Les Pionniers de l'aventure humaine*, *Les Dents du requin*, etc.) mais aussi pour ses romans graphiques écrits avec l'Américain Jérôme Charyn (*La Femme du magicien* et *Bouche du diable*) ou avec Alejandro Jodorowsky (*Face de lune*). Cet artiste auquel a été dédié un site Internet avait ouvert la cérémonie de remise des prix du 25^e Festival d'Angoulême, fin janvier, par un court métrage baptisé *Mea culpa* : François Boucq y mettait en scène un alcoolique à l'accent chltimi se repentant devant un Christ en croix, petit chef-d'œuvre d'humour grinçant mais jamais méchant. Estimant que les auteurs de BD sont « les vrais, les seuls héritiers des peintres d'antan », François Boucq use d'un graphisme à la fois fantaisiste et très contrôlé ; il est aussi un maître de la couleur. Son dernier album donne une idée de son goût pour le *nonsense* et de sa virtuosité, en renouant avec les tribulations de son personnage-vedette, Jérôme Mouchérot, un employé de bureau qui traverse des aventures loufoques (Ed. Casterman, 48 p., 54 F).

● **LA GRANDE ARNAQUE**, de Carlos Trillo et Mandrafina

La « Vierge blanche » est une jeune femme, créature rédemptrice conçue pour les besoins de sa cause dictatoriale par le président à vie d'une République bananière. Des photos compromettantes de la « pure » jeune fille, en délicate posture avec le chef de la police, échouent entre les mains de Donald Reynolds, un ex-flic transformé en épave du fait de son goût trop prononcé pour l'alcool. Un ancien nazi puis un homme de main patibulaire baptisé l'Iguane se lancent à la poursuite des photos détenues par Donald et la Vierge blanche, entre palais présidentiel et maisons closes. De cet embrouillamini en noir et blanc qui dénonce les aberrations des dictatures latino-américaines, émergent un scénario éblouissant d'intelligence et d'humour noir, et un dessin d'une énergie baroque. Le scénariste de cette *Grande Arnaque*, l'Argentin Carlos Trillo, surtout connu pour *Cybersix*, a été couronné par le Prix du meilleur auteur international au festival de BD de Lucca 1996. (Ed. Albin Michel, 124 p., 98 F.)

● **L'ASSOCIATION EN ÉGYPTÉ**, d'Edmond Baudoin, David B., Golo et Jean-Christophe Menu

Une bourse de l'Association française d'action artistique (AFAA, qui dépend du ministère des affaires étrangères) a été attribuée à quatre auteurs de BD afin d'aller en Égypte et d'y raconter leurs « choses vues », à l'occasion de la célébration du bicentenaire de l'expédition de Bonaparte. Le résultat, loin des chromos attendus, raconte en quatre carnets de voyage l'Égypte de tous les jours : enfants des rues, oasis infestées de militaires, crainte de la menace intégriste et femmes voilées et excisées. L'AFAA a retiré son patronage mais l'Association a publié cette fresque à huit mains, qui montre une Égypte vivante, dessinée avec talent et racontée avec humanité. (L'Association, 64 p., 89 F.)

● **LES RÉVOLTÉS**, de Jean Dufaux et Marc Malès

Waldo Harland, jeune Américain rejeté par la crise, est recueilli par la jeune Blanche, héritière de l'industriel Oliver Patridge Sterling et sœur de l'ambigü Jimmy. Grâce à eux, il entre dans l'industrie du film hollywoodien, fait ses premiers pas dans l'âge adulte et pénètre dans le cercle du pouvoir et de l'argent. À partir de cette trame classique tissée sur fond d'Amérique des années 30 à 50, Jean Dufaux et Marc Malès ont construit une superbe histoire d'amour, de mort et de folie. Découpée avec la rigueur d'un film noir, l'histoire de ces *Révoltés* prend une dimension tragique, rehaussée par la beauté de couleurs mordorées. (Ed. Glénat, 49 p., 78 F.)

● **APRÈS LA PLUIE**, d'André Juillard

Après avoir décrit les atterrissements du cœur de la jeune Louise, héroïne du *Cahier Bleu*, André Juillard s'essaie au polar sentimental. Abel tombe nez-à-nez avec le portrait de son meilleur ami et d'une jeune femme dont il fut épris autrefois, au hasard d'une exposition de photos de Victor, le compagnon de Louise. Avec ce cliché et une plaque minéralogique italienne pour seuls indices, Abel se met en quête du couple fantôme. Au bout de la piste, il découvre un trafic d'organes et comprendra les fatiées de l'amour. Comme dans son *Cahier bleu*, André Juillard fait preuve d'une infinie tendresse vis-à-vis de ses personnages dont témoignent la finesse du trait et la douceur des couleurs. Après *la pluie* est aussi la subtile description de cette mémoire de l'amitié et de l'amour qui s'écorche aux cahots de la vie tandis que la pluie de Paris répond à la lumière toscane. (Ed. Casterman, 56 p., 68 F.)

Vargas Llosa, les sens de la liberté

L'écrivain péruvien fait rimer luxure et culture dans un roman espégle et libertin et s'interroge, dans une trentaine de textes, sur l'état de l'Amérique latine

LES CAHIERS

DE DON RIGOBERTO

(Los Cuadernos

de don Rigoberto)

de Mario Vargas Llosa.

Traduit de l'espagnol (Pérou)

par Albert Bensoussan.

Gallimard, coll. « Du monde

entier », 416 p., 140 F.

UN BARBARE

CHEZ LES CIVILISÉS

(Contra viento y marea, III)

de Mario Vargas Llosa.

Traduit par Albert Bensoussan.

Gallimard, coll. « Arcades »,

364 p., 95 F.

suis retrouvé avec une histoire.

L'histoire ? Celle d'un homme

mûr, don Rigoberto, humaniste

raffiné — quoique un peu ridicule

avec ses grandes oreilles — culti-

vant l'imagination et le fantasme

comme les piments indispensables

de son existence. Bien que séparé

de dona Lucrecia, Rigoberto

continue d'en être amoureux, tan-

dis que son fils, le pervers Fonfon,

un jeune artiste possédé par la fi-

gure d'Egon Schiele, manœuvre

diaboliquement pour raviver la

tendresse de sa belle-mère.

Désirs croisés, liaisons dange-

reuses : les jeux se compliquent à

mesure que d'autres personnages

entrent en scène. Comme Justina-

pril et du corps », ainsi qu'au

monde préchrétien où, constate

Mario Vargas Llosa avec envie,

« la vie était une, spirituelle et ma-

térielle ». D'où sa tentative de re-

nouer avec le culte d'Eros dans la

légèreté et la bonne humeur : « A

la fin du XX^e siècle, on jouit d'une li-

berté qui, paradoxalement, nous

appauvrit ». « L'amour reste la sa-

tisfaction d'un instant. Ce n'est que

quand la culture met en scène la re-

lation amoureuse, que l'érotisme

commence à naître. Aucun peuple

primitif n'a imaginé cela. L'éro-

tisme est inséparable de la civilisa-

tion. »

Ce postulat rejoint une autre

idée chère à l'auteur. Celle qui

donnée pour titre à un essai sur la

littérature (Gallimard, 1990) et

dont il parle avec flamme, comme

si elle justifiait son métier d'écri-

val.

Autre variation sur ce thème :

l'histoire de M^r de Somerset,

cette « mystérieuse philanthrope

des lettres anglaises », qui passa sa

vie dans le mirage des « roma-

nances » et dont l'auteur brosse

un touchant portrait dans *Un Bar-**bare chez les civilisés*. Sous ce titre,

Vargas Llosa a réuni une trentaine

de textes — écrits polémiques,

notes autobiographiques... —

composant, écrit-il, « un sauvage

mélange qui doit sa cohérence rela-

tive à (sa) propre vie ». Quoique

« dominé toujours par la passion de

la littérature », l'écrivain recom-

« n'avoir pu (s)'empêcher de (se)

risquer sur d'autres territoires

(comme le monde orange de la po-

littique) », et regrette aujourd'hui

d'y avoir « perdu trois ans ». D'une

enquête sur le massacre de jour-

nalistes péruviens près d'Aya-

cuzcho à une critique de livre sur

l'économie informelle au Pérou,

ce recueil éclaire néanmoins quel-

ques réalités de l'Amérique latine

que des stéréotypes vivaces

masquent trop souvent.

Quant au titre, ironique, l'au-

teur l'explique ainsi : « En Europe,

on a une vision pas seulement cri-

tique, mais pessimiste et comme re-

signée de la culture occidentale. Or,

quand on regarde de plus près, et

sans tomber dans l'ethnocentrisme,

on voit que non seulement l'Europe

a produit des réalisations incompa-

rables pour l'humanité, mais qu'elle

reste à l'avant-garde, en tout cas du

point de vue culturel. Je me sens

chez moi en Europe. Ce qui ne si-

gnifie pas que je sois moins péru-

vien. L'Amérique latine est une ex-

pression de la culture occidentale

avec des variantes, des différences

subtiles, mais qui appartiennent au

même tronç. Ces essais partent de

cette idée. »



MARIO VARGAS LLOSA

Mario Vargas Llosa est né en 1936 à Arequipa, au Pérou. Après des études de lettres à Lima et Madrid, il publie, à vingt-deux ans, un recueil de nouvelles, *Les Coidés*. Son premier roman, *La Ville et les chiens*, paraît en 1962. De *La Maison verte* (1965) à *Lima dans les Andes* (1996), Vargas Llosa est l'auteur d'une quinzaine de romans, tous chez Gallimard, mais aussi de pièces de théâtre et d'études littéraires. En 1990, candidat aux élections présidentielles péruviennes, il est battu par Alberto Fujimori. Naturalisé espagnol en 1993, il vit aujourd'hui à Londres et prépare un nouveau roman sur la dictature de Trujillo et la République dominicaine.

La saphique servante à « la bouche palpitante » qui, sous le regard gourmand de don Rigoberto, ne se fait guère prier pour entrer sous les draps de Lucrecia. Ou Narciso, ce double de Rigoberto, qui, avec leurs femmes respectives, aime jouer à l'« échappée ». Ou encore Pluto, ce soupireur inconsolé qui Lucrecia, lors d'un voyage, accorde chaque soir une nouvelle faveur.

Luxure rimant avec peinture et littérature, on retrouvera ici, comme dans *Eloge de la marâtre*, mille allusions cultivées à Schiele et à l'expressionnisme, aux auteurs du XVIII^e siècle — qui, de Sade à Laclous, « tendèrent de briser l'incompatibilité supposée de l'es-

veut que l'imaginaire, le désir, l'illusion permettent de recombiner le réel, de le reconstruire pour mieux le sculpter. C'est ce que sous-entend le subtil jeu d'embellissements dont use Vargas Llosa pour relater le voyage de Lucrecia avec Pluto.

Lucrecia raconte, subjectivement, une réalité que le lecteur ne perçoit qu'à travers la représentation ambiguë que s'en fait Rigoberto, excité et jaloux, buvant tout à la fois « de la strychnine et du miel », mais incapable de vivre pleinement sans cette transfiguration du réel par le récit. Comme on voit, Vargas Llosa ne se détache pas de cette notion de « Vérité par le mensonge » qu'il avait

Terre trop promise

Dans le réalisme magique de S. Yizhar bruissent les rythmes de l'histoire violente d'Israël

PRÉMIÈRES

(Mikdamot)

de S. Yizhar.

Traduit de l'hébreu

par Ziva Avran

et Arlette Pierrot.

Actes Sud, coll. « Hébraïca »,

319 p., 146 F.

P ar où commencer quand l'on souhaite ressusciter un état d'existence, un lieu, un paysage, des

êtres proches, bref les instants éparés de la mémoire ? Proust nous apprend qu'il s'agit de couler long-temps de bonne heure. La belle affaire. Pourtant, à partir de cette constatation d'une banalité consternante, c'est toute une époque, et ses acteurs, celle d'avant son point final, — la catastrophe —, qui se lie, se délie, coule, se fige, repart et surprend entre ses lacets innombrables « l'esprit du temps » rendu dans l'une des rares œuvres maîtresses de ce siècle.

P our S. Yizhar, certainement le moins connu, ou plutôt le plus in-

connu en France des écrivains israéliens encore en vie, *béréchit*, premier mot de la Bible signifiant le commencement des commencent-

ments, le début, lui, se drape de la couleur orange. « *vraiment orange, très orange, d'un orange parfait* ».

L'orange d'une tente plantée en plein désert ? Des routes ou du ciel couverts de la poussière portée par le vent ? « *De la ligne très précise, très décisive, très appuyée, sans s'y prendre à deux fois (—), ligne lais-*

sante et douce et plaisante, comme faite du contact d'une brume bril-

lante et évanescente, courant en arcs légers par-dessus la dos des col-

lins, faisant de toutes un profil fait (—) » À partir de ce but orange, c'est *béréchit*. Tout commence : le destin d'une terre trop promise au fiancé proche et à l'amoureux lointain, le destin d'un pays beau et morcelé et, bien sûr, celui du té-

moïn et de ses proches émerveillés

devant la beauté du site et de ses

êtres, meurtris par l'impuissance

des hommes de bonne volonté

pour qui la paix ne saurait se dé-

cliner sans la justice. Ces *Prémices* de S. Yizhar ne se racontent pas plus qu'Ulysse ou la *Recherche du temps perdu* ne se racontent.

Au tournant d'une page, ce sont les premiers bâtiments de Tel-Aviv qui surgissent entre le sable et les

marécages ; plus loin, sous le soleil

éblouissant, Jaffo et les maisons des Arabes. Alors que leur colère se

déchaine, ailleurs, l'un d'eux suc-

combe suite à un lynchage. Voilà le

père qui ramène son fils agonisant

chez le médecin d'un kibboutz lointain. La mort chevauche der-

rière. Est-ce Goethe et son roi des Aulnes ? Ce serait plutôt le réal-

isme magique de S. Yizhar rendu par une écriture « ample », aux

phrases interminables, une écriture

proche peut-être de celle de la

Recherche, qui se cherche et se re-

trouve dans un style magnifique où bruissent les rythmes d'une

Histoire peu clémente.

Parfois, la musique des grands

classiques vient apaiser une vio-

lence trop légitime, mais cette

écoute soulève de nouvelles in-

quiétudes. S. Yizhar, de son vrai

nom Yizhar Smilanski, a pris ce

nom de plume pour ne pas être

confondu avec d'autres membres

de sa famille, des lettres illustres

venus d'Ukraine. Yizhar, âgé au-

jourd'hui de quatre-vingt-un ans,

est né à Rehovot, en Israël. Bien sûr, quand on évoque les grands

maîtres de la littérature israé-

lienne, on pense d'abord à Agnon.

Prix Nobel en 1966. Mais le style

innovateur de S. Yizhar brise la

convention classique. Emporté par

la bouleversante beauté de cette

prose, le lecteur assiste à l'écriture

en train de se faire, une littérature

qui s'« autogénère ». Ne serait-elle

pas, elle aussi, de nature à empor-

ter l'adhésion de l'académie sué-

doïse ?

E. R.

Fleurs d'orage

Le premier roman de Gail Anderson-Dargatz mêle magie et amour, éclairs de violence et de folie

REMÈDE À LA MORT

PAR LA FOUDRE

(The Cure for Death

by Lightning)

de Gail Anderson-Dargatz.

Traduit de l'anglais (Canada)

par Valérie Malfroy.

Albin Michel, 354 p., 140 F.

S 'il y a des écrivains qui

accouchent dans la souff-

rance, ce n'est certes pas

le cas de Gail Anderson-

Dargatz. Tout l'amuse, tout l'en-

chant, tout la réjouit. Même de

rencontrer les journalistes : elle

explose de rire à l'idée d'être au

centre de toutes ces attentions, car

de toutes façons, une fois rentrée

chez elle, dans sa campagne cana-

dienne, elle retrouvera ses voisins,

qui savent bien qu'elle écrit, mais

qui n'en ont rien à faire de tout ce

monde littéraire et intellectuel.

Elle non plus : fille de fermier, elle

صكنا من الامل

liberté

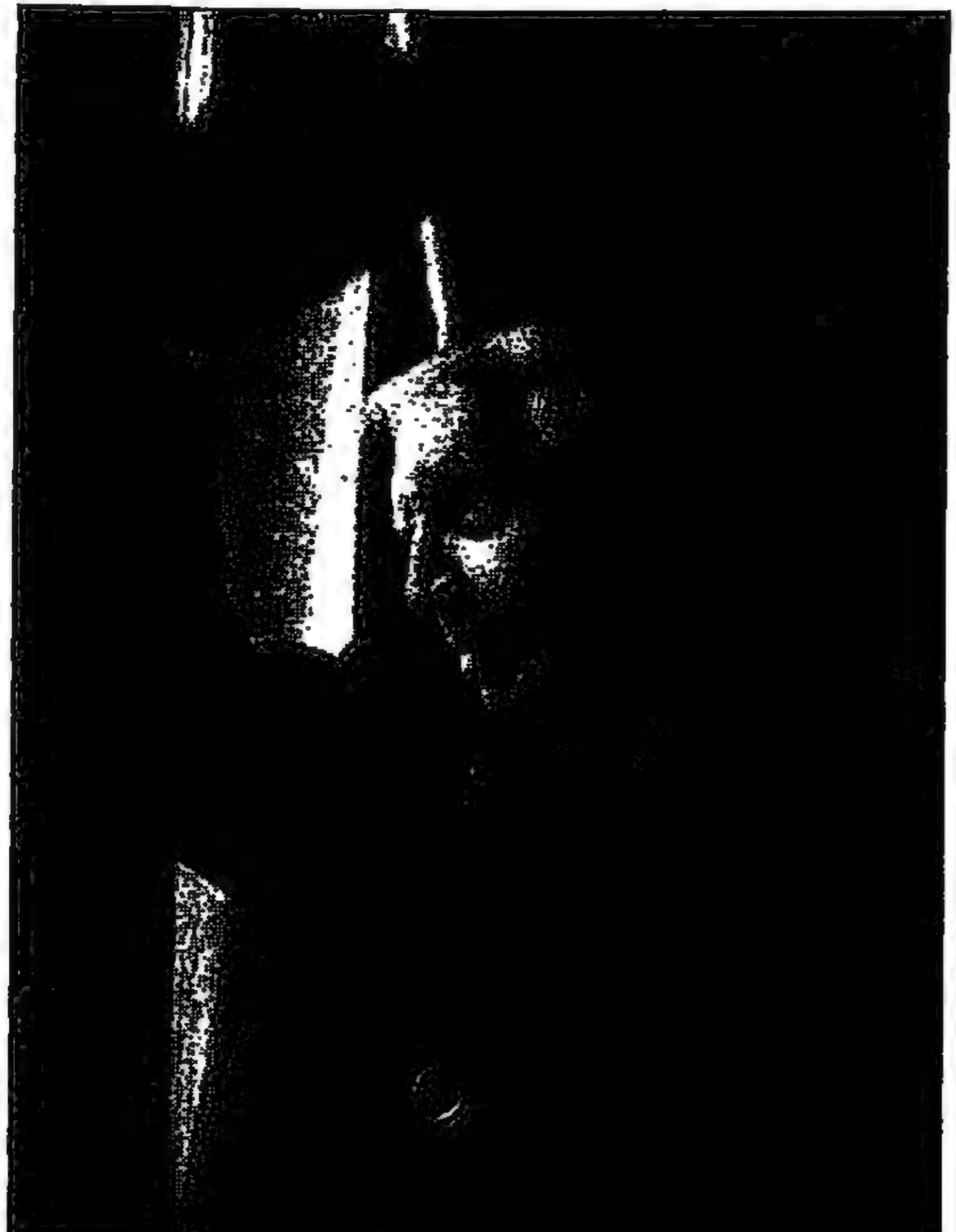
Jules Roy, qui n'a pas perdu sa vie

Râleur impénitent, intègre jusqu'à l'excès, généreux, colérique, obsédé par le désir d'être juste. Un homme libre. A quatre-vingt-onze ans, il publie le premier tome de son « Journal », qui court de 1925 à 1965

LES ANNÉES DÉCHIREMENT
(Journal 1925-1965)
de Jules Roy,
Albin Michel, 432 p., 150 F.

O n l'avait déjà compris quand paraissent ses *Mémoires barbares* (1), admirable récit gouailleux et lyrique de sa traversée du siècle: Jules Roy est un homme à part. Et voilà qu'il laisse surgir, à quatre-vingt-onze ans, le premier tome de son *Journal*. On peut lire en parallèle ces deux témoignages d'un passant exceptionnel, comparer en va-et-vient ses admirations et ses colères écrites a posteriori, et les mêmes emportements au moment même où ils s'éprouvent, lancés sur le vif dans ce journal qui recouvre la même période, de 1925 à 1965. « *Années déchirement* » où le passionnant récit d'un homme rongé à en crever par le désir d'être juste s'entrecroise intimement à ses babillonnements d'écrivain; où l'on voit naître, telle quelle, la vérité d'une écriture déchirée, comme lui, entre l'enthousiasme lyrique et la réserve de l'homme de douces.

« *Années déchirement* »: pour celui que ses amis ont définitivement surnommé Julius, en hommage à son physique de César, rien ne va de soi. Croquant, il renonce au séminaire par anticléricalisme, par amour du monde et des dames. Militaire, colonel d'active dans l'aviation, il démissionne de l'armée par dégoût de la guerre d'Indochine. Pied-noir, élevé dans la haine et la peur des Arabes, il se laisse éclairer par son ami Albert Camus pour épouser un combat plus radical encore, choisissant, lui, la justice contre sa mère, prenant parti pour l'Algérie indépendante. Dans un essai tonitruant paru en 1960, *La Guerre d'Algérie* (2), il domine pour la première fois à la guerre son nom, dit la honte de son pays, s'incline devant le déses-



MARTINE SIMON

poir des Algériens, leurs revendications légitimes. Pour lui, soudain, c'est l'évidence du choix: « *Il n'y a plus rien de commun entre vous et moi, capitaine. (...) Et si un jour, dans le collimateur de vos chars ou de vos avions, vous distinguez parmi les rats en guenilles un grand bâlard de votre race aux cheveux blancs, ce sera moi.* »

Râleur impénitent, intègre jusqu'à l'excès, généreux, rabat-joie, espiègle, colérique, ardent et fort en gueule, autant dire emmerdeur, Jules Roy est un homme libre, donc un homme de ruptures. Ce

n'est pas un hasard si son journal commence, alors qu'il a dix-huit ans, par un appel: « *Le monde me tente.* » Puis, trois ans plus tard, par un premier renoncement. Il quitte le séminaire. « *La lumière que je cherche, je crains de n'être plus digne de la recevoir.* (...) *C'est fini. Je reste dans le monde.* » Ces déchirements, il ne cesse de les exprimer dans un état de bonne volonté et de tension extrêmes, paternel au curé de campagne de Bernanos qu'il admire tant, soucieux de s'en aller au plus près la vérité des choses, inquiet de perdre de

vue « le bien et le mal », toujours saisi de la curieuse solitude d'un « étranger qui ne connaît personne ».

Face aux lâches et aux fourbes, aux prudents étriés, aux causes injustes ou trop tièdes, Julius s'indigne. Doué d'une rare capacité d'admiration, il rend hommage à ceux qui n'en sont pas, notamment les écrivains Camus, Amrouche, Bloy, Bernanos ou Montherlant, relate ses amours furieuses ou désespérées - Mirande, Odile Annabella, Martine, Tania - règle ses comptes avec *L'Express* où il écrit maints articles sur l'Indochine et l'Algérie, déjeune chez Florence Gould à qui il n'épargne pas son mauvais caractère: « *Comme elle me caressait le visage en public, ça a été plus fort que moi, je l'ai giflée. Oui, quand j'ai senti qu'elle caressait mon visage d'un doigt de propriétaire, ma main droite est partie comme d'un fusil de chasse.* »

Le *Journal* a cette beauté de retracer les reniements progressifs de celui qui se qualifie volontiers de « crétin ». On le voit au premier rang écouter avec un détachement attentif telle conférence de Maurras, passer de sympathies lointaines pour l'Action française (à cause de « *l'ignoble République* »), à un soutien fugitif à Pétain en juin 1940, faute de croire à de Gaulle et à cause de Mers el Kébir. Mais en 1943, à nouveau saisi par la clarté des évidences qui jalonnent sa vie, le pilote se rebiffe. Il rejoint Londres et la RAF, bombarde la Ruhr la peur au ventre, se rallie à de Gaulle tout en fulminant contre « *son incommensurable orgueil* ». Jour après jour, le bougon romantique cherche le chemin le plus droit du courage, son principe de vie, « *cette règle évangélique* »: « *Qui veut sauver sa vie la perdra.* »

Marion Van Renterghem
(1) Albin Michel, 1986.
(2) Julliard; rééd. Christian Bourgois, 1994.

La recette du bonheur

Claire Devarrieux évoque avec subtilité et tendresse le destin d'un homme qui s'est trompé d'idéal

UN CŒUR TENDRE
de Claire Devarrieux.
Ed. de l'Olivier, 158 p., 95 F.

J érémie Blanc, cuisinier de son état, n'est ni un vainqueur ni un combattant. Sans jamais harceler le destin, il rêve d'un bonheur simple dans la confiance de ses proches. Sa récompense est de se croire estimé de ses chefs. Il cherche en vain dans l'amitié ce qu'on demande à l'amour. La passion et la violence lui sont étrangères. A l'image de son homonyme biblique, Jérémie a un penchant pour la résignation. *Un cœur tendre* n'est pas pour autant le portrait d'un perdant qui se contenterait des miettes du banquet. Le lecteur se reconnaît dans cet anti-héros et, s'il partage avec lui la peur d'exister, il partage aussi le courage de s'en accommoder.

Jérémie adolescent avait trouvé son paradis: Le Manoir, un restaurant de grande tradition où l'on se reflète les recettes d'un certain art de vivre. Calfeutré dans ce huis-clos, Jérémie Blanc est serin: « *Or est un maillon dans l'organisation, chacun fait son travail, chacun à sa place, et on est responsable à quelque niveau qu'on soit.* » L'uniforme, la hiérarchie, la fraternité équivoque, la servilité obligatoire, jusqu'aux rancunes, jalousies et ambitions macrées: le Manoir offre le même réconfort que l'armée, la mafia ou le parti politique. Le désir y circule comme y circulent les plats, selon le rituel sévère d'une virilité de convenance, hantée par le féminin et l'ambiguïté. Les cuisiniers nourrissent les hommes comme leur mère les nourrit (sauf Jérémie qui fut largué par ses parents et abandonné aux faux repas solitaires). A mitonner la mémoire, on oublie la réalité d'un présent rapide et cruel. Le jeune

homme croyait apaiser dans la camaraderie les frustrations de l'enfance, mais il avance dans le temps, lentement enrobé de cette graisse discrète qui blesse des chocs, obstrue les blessures et progressivement accorde le physique aux désillusions, gommant du visage la fragilité vibrante de l'attente. Seul le cœur muet de Jérémie reste tendre, sourdement lassé de battre en écho au rythme de celui des autres.

Jérémie vénère Ludovic, son double sordid du Manoir. Fasciné par les hommes, Jérémie est du côté des femmes. Lorsqu'il épouse Elise, il « adopte » Désiré, l'enfant qu'elle a eue avec Michel. Il recueille les fascos des autres sans susciter leur passion. Le héros d'*Un cœur tendre* n'a pas su doser ses propres ingrédients, se référant sans cesse aux recettes établies. Sa fuite (à seize ans) s'est arrêtée au Manoir. Il est le spectateur incompris d'une mutation. Ses rêves de fraternité sont de gauche, mais la gastronomie qu'il rêve est empiétrée dans les conventions. Au bout du chemin, le silence et l'immobilisme deviennent sa liberté.

La réussite et l'originalité du récit de Claire Devarrieux - sa grâce dououreuse - sont de mettre en scène un personnage obstiné à moudre le grain des traditions. Jérémie Blanc surmuge, invisible et lourd de larmes. Il est un frère actuel de M. Hermès, le tout jeune homme de *L'Apprenti*. L'insolite roman de Raymond Guérin, Claire Devarrieux ne brutalise jamais la surface vive de son récit. Elle écoute le monologue d'une existence apparemment désolée, la vie ordinaire d'un homme floué dans ses ambitions et dont la faute principale est d'avoir compris trop tard qu'il est dangereux et inutile de cultiver l'idée du bonheur.

Hugo Marsan

L'unique Michaux

Suite de la page 1

« Les idées, comme les boucs, étaient dressées les unes contre les autres. La haine prenait une allure sanitaire. La vieillesse faisait rire, et l'enfant fut poussé à mordre. Le monde était tout drapéau. » « Les pensées, les propos étaient mitrailés. L'air même était devenu policier. Beaucoup regardaient leur nez, leur nom avec inquiétude, cherchant dans leur tréfonds les tendances d'une race honnie » (« La Marche dans le tunnel »).

C'est surtout la genèse, les prémices de la vocation de Michaux que rassemble et éclaire ce premier volume (3). De l'enfance belge (naissance à Namur le 24 mai 1899), des essais littéraires dans la revue de Franz Hellens, *Le Disque vert* - son premier texte, « Cas de folie circulaire », paraît à septembre 1922 - à l'arrivée à Paris (fin 1923 ou début 1924), où il se lie d'amitié avec Jules Supervielle et Jean Paulhan, cette vocation se dessine avec une étonnante précision. « *Lautréamont est celui qui me gagna à la littérature.* » Projet avorté de roman, sous l'égide humoristique de Sade et de Jules Verne: « *On a le désir d'écrire un roman et l'on écrit de la philosophie. On n'est pas seul dans sa peau.* » 1927: signe un contrat d'édition avec Gaston Gallimard, au moment de la parution de *Qui je fus*. Pari « gagné contre le moi sceptique », écrit-il à Paulhan qui accueille des textes dans la NRF, et avec lequel il allait séjourner souvent à Port-Cros, à « La Viegie ». 1928: premier voyage, en Amazonie.

En préface à *Ecuador*, qui en est le récit, il rédige ces simples lignes, parfaitement significatives: « *Un homme qui ne sait ni voyager ni tenir un journal a composé ce journal de voyage. Mais, au moment de signer, tout à coup pris de peur, il se jette la première pierre. Voilà.* » Autres voyages, en Afrique du Nord, en Asie. 1930: *Un certain Plume*: « *Un féroce et magnifique intrus le possède, auquel on pourrait donner, sans crainte de se trom-*

per, le nom de génie », écrit Jean Cassou. Michaux est désormais connu, reconnu et salué par la critique. 1941: publication de la conférence d'André Gide, « Découvrons Michaux ».

Poète pluriel, organisant ses voix multiples, se perdant et se retrouvant en elles, subvertissant les genres, sans ostentation - « *Et les genres littéraires sont des ennemis qui ne vous ratent pas, si vous les avez ratés vous au premier coup* » (*Qui je fus*) -, Michaux demande aussi à être lu, à présent, en fonction de cette perspective, à partir et en vue d'une certaine unicité. L'entreprise est exaltante et ne réduit en rien la richesse de l'œuvre. Au contraire.

Parmi les grands poètes de langue française de ce siècle, Henri Michaux est sans doute celui qui a le mieux rendu justice, dans toutes ses dimensions psychologique, spirituelle et corporelle, à l'immédiate expérience de vivre. C'est en cela qu'il nous est proche, « utile ». Où Perse laisse son verbe s'enfler de lui-même, où Char aiguise le sien jusqu'à une pointe diamantine (dans ses meilleures pages), où Ponge conforma sa parole à un art poétique rigoureux, Michaux consigna « simplement » les divers moments de cette expérience. En elle, l'acte d'écrire, ce tourment et ce bonheur, ne cherche mille autonomie, nulle affirmation de pureté. A Robert Bréchon, en 1959, il déclarait: « *J'hésitais toujours à continuer à écrire. C'est guéri, que je voulais, le plus complètement possible, pour savoir ce qui finalement est inguérissable. J'ai écrit dans Ecuador que j'étais du vide. Je veux combler ce vide pour connaître celui qui ne peut pas être comblé.* »

Mais il ne faut pas s'y tromper, et faire de Michaux le diariste énamouré de ses états d'âme. Fannoteur jaloux des fluctuations et fragmentations de son moi. « *C'est comme si Michaux écrivait comme il se parle et que nous étions appelés à entrer dans le cercle qui ainsi se dessine, couvrant l'espace entre le dedans et le dehors de sa voix* », souligne Raymond Bellour. Poète il le fut, magnifiquement, en prose plus souvent encore qu'en vers, dans des formes diverses, toujours en mouvement, mais ne se laissa jamais aller à quelque religion de la poésie: « *Quand un homme s'est*

mis en alexandrins il a beaucoup de peine à rentrer dans le civil. » (*Qui je fus*, « Prédication »). « *Impitoyable* » à l'égard de lui-même, « *cobaye* » de son propre laboratoire, comme le décrivait Supervielle, il se montra rigoureux et conscient. Toute spontanéité était chez lui calculée au plus juste, avec un souci constant de la précision, un sens clinique qui s'affirmera davantage encore dans les grands écrits de la drogue, de *Misérable miracle* (1956) à *Les Grandes Épreuves de l'esprit* (1966).

De cette prolifération et de cette richesse, comme de l'unité de l'œuvre qui se constitue, la présente édition rend magistralement compte.

Tout, des premières proses peu connues à des « Textes épars » des différentes époques, de la préface de Bellour aux notes et notices, index, bibliographies (chaque texte important renvoie aux études qui ont pu lui être consacrées), tableau synoptique... est d'un ordonnancement impeccable, qui honore la « *Pliade* ». On ricane souvent devant ce type de travail et de rigueur universitaires. Comme si ce travail faisait obstacle à la lecture des textes eux-mêmes, comme si cette rigueur nous égarait loin de l'œuvre. Comme si la passion de Michaux n'avait pas toujours été de comprendre.

Patrick Kéchichian

(3) A propos des débuts de Michaux, voir l'étude de Jean-Pierre Martin, *Henri Michaux. Écritures de soi, expérimentation* (éd. José Corti, 1994).

* Signalons également la parution des actes du colloque de Besançon (novembre 1995), rassemblés par Catherine Mayaux sous le titre *Henri Michaux. Pils et cris du lyrisme* (L'Harmattan, 362 p., 180 F), et d'un court recueil de textes de Bernard Noël, *Vers Henri Michaux*, avec des dessins de ce dernier et une préface de Pierre Vilar (éd. Unes, 90 p., 96 F). Trois revues consacrent un dossier à Fécirval: *La NRF* de février (avec des textes de Jean-Michel Maulpoix et Lorand Gaspar) et le *Magazine littéraire* d'avril (un excellent ensemble). Enfin, on trouvera dans *L'Infini* (n° 61, printemps 1998, Gallimard) des notes inédites de 1959 sur les expériences avec la drogue.

Le combat de la pureté

Dans une atmosphère de conte lumineux, Alain Blottière met en scène un très jeune garçon face à la corruption du monde et du temps

SI-AMONN
d'Alain Blottière.
Mercure de France, 158 p., 85 F.

Tous les livres d'Alain Blottière, depuis *Saad*, sont des histoires d'enchantement, des quêtes de la pureté absolue, des voyages vers un état idéal du monde et des êtres. L'oasis a toujours représenté aux yeux de Fécirval une enclave d'innocence mythique. Ici, c'est dans l'oasis d'Ammon, en Égypte, que vit, en l'an 331 d'avant notre ère, Si-Amonn, le prêtre adolescent, l'un des serviteurs, éternellement vêtu de lin blanc, du temple de Poracle. Il a un coup de foudre pour Alexandre le Grand, qui, un jour, vient consulter l'oracle afin de savoir s'il est bien « *fil de Dieu* » et sera bientôt le maître absolu de la Terre entière.

Nous sommes dans une atmosphère de conte lumineux, auquel s'accrochent la précision et le ryth-

me mystérieux du style de Blottière. Pour se rendre digne d'Alexandre, être capable de combattre, un jour, à ses côtés, l'adolescent doit devenir « *pleinement hellène et homme et guerrier* ». Il décide donc, pour éduquer son corps, fortifier son esprit, de partir vers le pays des Grecs de Cyrène. Mais Cyrène n'est pas aussi blanche qu'il l'a rêvée, et la ville se révèle dangereuse pour les purs. Blottière raconte la découverte du mal, de la fourberie, de la trahison par son jeune héros. C'est le réalisme sulfureux des scènes où Théodotos, un joueur de lyre qui n'est en fait qu'un souteneur de bains de vapeur, profite de son dénuement pour le transformer en homme fardé sur la scène d'un théâtre des bas-fonds.

C'est aussi la cruauté quasi fantastique des scènes où les compagnons de Si-Amonn, arrêtés par les gardes noirs, sont traités à travers les rues de Cyrène comme des

chiens en laisse avant d'être projetés du haut d'une falaise.

Mais quel que soit l'avenir qu'il subit, le risque de corruption définitive qu'il encourt, Si-Amonn a décidé, une fois pour toutes, « *de laisser l'impureté loin de son âme et s'appliquer à ne pas voler, à ne pas offenser, à ne pas haïr* ». C'est cette sorte de combat pour la pureté qui anime le livre de Blottière et lui donne sa douceur implacable. Quand son personnage sent monter en lui une force guerrière, éprouve à son tour la tentation de tuer, l'auteur déplace le centre de gravité de la pureté. Elle est alors incarnée par l'asson, le très jeune esclave muet pour lequel Si-Amonn éprouve un amour de contemplation. Mais il finira par perdre sa grâce surmountable avec « *une allégorie de démon qui voit sa propre mort* » et préférera succomber plutôt que de devenir un homme. Car la principale tragédie, aux yeux de Blottière, est la fin de l'immaturité.

Jean-Noël Pancrazi

Attention talent

Pour que le talent ne passe pas inaperçu, les librairies de la Fnac vous proposent de découvrir chaque mois, un livre et son auteur.

En avril :

Lorette Nobécourt
« La conversation »
Benoît Grégoire



fnac

livraisons

● CARNETS DE JÉRUSALEM, textes et photographies

de Lorand Gaspar
Souvent les guides sont décevants. Ne le sont pas moins les livres des érudits patentés, spécialistes d'une région, d'une ville, de l'esthétique baroque ou des églises romanes. C'est pourquoi il faut mettre au plus haut les carnets du poète Lorand Gaspar, auteur de *Sol absolu* et d'*Egée*. On lira cette prose attentive, on regardera ces photographies où les figures humaines habitent véritablement les paysages, les embellissent. C'est l'homme du désert qui parle : « Il m'aura fallu aller aussi loin que me l'ont permis mes forces dans cette clarté inhumaine pour aimer un jardin. Et, aussi bien, une seule herbe dans la demeure est jardin, est amour du jardin. » (Ed. Le Temps qui s'écoule, 130 p., 135 F.) P. K.

● COLETTE, L'ÉTERNELLE APPRENTIE, de Jean Chalou

Colette mourut en 1954, célèbre et couverte d'honneurs, après une longue vie de travail, de succès et d'amours. Elle incarne le rêve d'une existence accomplie : le don d'écriture, de beaux et jeunes hommes à sa dévotion, des femmes amoureuses, les plaisirs gourmands, le verbe facile, la scène, le scandale, la sagesse, l'impunité, la gloire. Jean Chalou, le grand spécialiste des destins féminins, nous entraîne à pas de course dans une biographie apparemment exhaustive. Le régal de l'auteur n'a d'égal que ses partis pris. Fasciné par ces amazones bisexuelles qui, au début du siècle, vivaient à bride abattue et à visage découvert, il oublie d'approfondir certains aspects contradictoires d'une légende : une œuvre originale, certes, mais enracinée dans la production littéraire de l'époque ; la rouerie opportuniste de la journaliste et de la mondaine, mais aussi le pragmatisme d'une liberté amoureuse qui lui gardait les hommes dont elle devenait l'amie complaisante après avoir été la camarade sensuelle (Flammarion, 426 p., 139 F.) H. Ma.

● LA MALADIE DE SACHS, de Martin Winckler

Martin Winckler, ce pseudonyme emprunté à un personnage de Georges Perec, cache un médecin qui avait déjà publié sous ce nom, en 1989 chez le même éditeur, un roman saisissant, *La Vacation*, où étaient racontés avec méticulosité et commisération les gestes de l'interuption volontaire de grossesse. *La Maladie de Sachs* procède de la même volonté de témoigner. Qu'est-ce, au jour le jour, qu'une consultation de généraliste dans une petite ville de France, aujourd'hui ? La référence à Perec indique cependant une ambition plus grande que celle de simplement restituer une réalité. On est, formellement, à l'opposé de la tranche de vie. Le livre entier, à l'exception d'un des chapitres finaux, est écrit à la deuxième personne du singulier : ce sont les patients qui, de façon systématiquement réaliste, s'adressent au praticien qui les reçoit, les ausculte, les examine, les réconforte et leur prescrit de quoi les soulager, sinon les guérir. Ce gros « roman » qui n'en est pas un – il s'agit plutôt d'une litanie de la douleur au quotidien – pourrait se placer sous l'épigraphie d'une citation fichée en son cœur : « La principale différence entre Dieu et un médecin, c'est que Dieu ne se prend pas pour un médecin. » (POL, 478 p., 130 F.) M. Ct.

● CORRIGEZ-MOI SI JE ME TROMPE, d'Olivier Todd

En ce temps-là – après-demain –, Toya Tomashi, secrétaire général de l'ONU, s'applique à faire respecter la PSL. Il faut toujours entretenir une guerre, exutoire aux haines, et pour cela rien de mieux qu'une Paix Strictement Limitée. Ce n'est qu'un aspect de ce roman aux personnages plus caricaturaux qu'inventés, comme l'universitaire Flaque, l'ecclésiastique mondain Ubaldino Ricci, le journaliste nymphomane Ramsbotton, le président Brando Dadić, et dix autres. Olivier Todd s'amuse à rajouter et nous force à sourire avec des situations nullement comiques. Quoi de mieux que l'humour pour dénoncer l'insanité des rencontres informelles entre ceux qui gouvernent le monde, l'insane chasse au scoop des télévisions, les réunions qui finissent « dans les grumeaux de concubines », la bêtise génératrice d'horreurs ? Soit un roman de politique-fiction ou cette dernière a bien des résonances de réalité. On sent, au-delà de la pochade, que l'auteur a connu de ces moments qu'il n'a que transposés. Il n'y a pas à le corriger. (Nil éditions, 176 p., 110 F.) R. R. L.

● LA DAME QUI AIMAIT LES TOILETTES PROPRES,

de James Patrick Donleavy
En 1955, Donleavy publiait *L'Homme de gingembre*, roman d'une verve flamboyante qui connut un immense succès. Quelques autres ouvrages suivirent, moins remarqués. Le livre bref (une longue nouvelle plutôt qu'un roman) qui nous arrive aujourd'hui est déconcertant. On y suit les malheurs d'une femme de la meilleure société américaine après que son mari lui a annoncé son intention de divorcer. De Charybde en Scylla... Elle doit vendre sa maison, et dès lors se voit délaissée par son cercle d'amis huppés. Ne lui reste que son sens de la dignité, symbolisé par l'exigence de s'asseoir sur des toilettes immaculées. Raconté sans verve particulière, cette brève incursion dans le snobisme américain, dont le sommet serait le goût des toilettes propres, n'a rien qui puisse tenir le lecteur en haleine – malgré le coup de théâtre final. (Traduit de l'anglais par Pierre Guglielmina, Calmann-Lévy, 120 p., 85 F.) C. J.

● RIZ, de Su Tong

L'auteur d'*Épouses et concubines* signe un roman violent et nihiliste. C'est l'histoire de Wulong, exilé de sa terre, qui, affamé et humilié, débarque dans une petite ville portuaire de la Chine du Sud. Embauché dans la boutique de Feng, qui vend le riz, il devient lentement le patron de l'entreprise. Ce résumé ne rend pas compte de l'intense particularité de ce roman du désespoir. Wulong voue une passion au riz, qui comble sa faim, son goût de l'argent et sa sexualité, jusqu'à s'amourner et condamner ceux qui dépendent de lui. Cruauté et corruption, ascension sociale sans joie, infanticides, nous sommes aspirés dans la monstrueuse solitude d'un homme à l'enfance morte, dans les relents d'une Chine décadente, nostalgique d'une féodalité amoureuse. (Traduit du chinois par Noël Dutrait, Flammarion, 310 p., 145 F.) H. Ma.

● AMOUR ET RANCUNE : LES SPECTACLES CURIEUX

DU PLAISIR, du Pêcheur à la retraite du lac de l'Ouest
Sont réunies dans ce recueil neuf nouvelles érotiques de la fin des Ming, quelques décennies à peine après la publication de *Fleur en fiote d'or* (Gallimard, Pléiade, 1985). L'auteur, que le traducteur André Lévy a identifié comme étant Gao Yiwei, a soigneusement construit des intrigues complexes où enlèvements, meurtres, intrigues féminines et ébats secrets forment la trame d'histoires où l'amour, conçu comme un assouvissement légitime du plaisir, en particulier chez les femmes, est étroitement lié à l'argent et au pouvoir. Le réalisme des descriptions, mais aussi la richesse et la finesse des dialogues font de ce recueil une composition littéraire intéressante. L'œuvre originale rassemble vingt-quatre nouvelles. Les autres devraient paraître prochainement dans un second volume, dans la même collection du « Pavillon des corps curieux », dirigée par Jacques Cottin. (Traduit du chinois par André Lévy, éd. Philippe Picquier, 304 p., 139 F.) A. Pey.

● LE CULTÉ DU THÉ, de Wenceslau de Moraes

« Sorti d'une caverne et entré dans un jardin. » C'est ce qu'écrivit le Portugais Wenceslau de Moraes pour exprimer sa surprise et son enchantement de découvrir (c'était en 1889) le Japon. Il y a au Portugal – ce pays émouvant et paradoxal où même les jardins se donnent des airs de caverne ! – toute une littérature liée à l'empire du Soleil-Levant. Publié en 1905, ce délicieux petit traité s'inscrit dans cette tradition. (Traduit du portugais et présenté par Natalia Vital, éd. de La Différence, 80 p., 79 F.) R. K.

Livres de lecture

Un jeune parachutiste, une jolie bibliothécaire... Au fil d'une intrigue fraîche et piquante, Jean-Marie Gourio parle avec amour de ce « vice impuni »

CHUTI
de Jean-Marie Gourio.
Julliard, 180 p., 109 F.

Chuti ! Peut-on mieux résumer le font les grandes forêts ? Ce jeu malicieux qui rend au papier la vertu de l'arbre qui l'a fait naître n'est pas une panacée cependant, et la passion de la lecture ne déjoue pas le drame.

La mère de notre jeune amoureux aimait les livres avec le respect secret qui interdit qu'on les profane. Ainsi avait-elle commandé une encyclopédie en vingt et un volumes – « Un mètre vingt de savoir universel ». Le trésor restera inviolé, réserve de réserves transformée en aquarium par la petite loupiote bleue qui veille sur tout ce qu'on peut savoir, et dont la lumière permet de lire les magazines de programmes de télé. Le livre ne sauvera pas la jeune femme, qui se noiera par la faute de Jim Thompson puisque, à la page 27 de sa série noire 1275 *Ames*, elle a préféré l'appel de la mer, quittant époux et fils pour le large, riche et insouciant comme la mouette dont la plume lui servait de marque page.

Est-ce pour cela que le fils ne lit pas (« Vous aimez la lecture ? – Je suis parachutiste à Pau » ; « Je suis bibliothécaire. – Vous aimez la piscine ? »).

Chacun ne s'accorde-t-il pas à y trouver un remède ? Privé – à en croire ces ménagères qui s'endorment sur un livre ou, à l'inverse, peuplent de pages leurs insomnies – ou public : commentant l'atmosphère particulière de la librairie, le narrateur se fait lyrique,

« L'air d'ici était plus pur qu'ailleurs, plus clair et plus transparent, plus propre, plus vif et plus vert ; les nombreux livres empilés absorbaient le gaz carbonique que nous dégageons et recrachaient l'oxygène comme le font les grandes forêts ».

« Combien de livres faut-il lire pour être intelligent et cultivé ? », que ressent-on à la « seconde bénie où la culture nous remplit ? Une chaleur ? Une lourdeur ? Au contraire, une légèreté ? Une fraîcheur ? » sont sans réponse, mais ces observations qualifient déjà et ouvrent les secrets de la magie : « Il suffisait de tenir un livre à la main pour avoir le droit de ne plus bouger. » « S'asseoir dans le silence des livres, sans rien faire, ni rien dire, donnait déjà l'impression d'avoir lu. »

Bons bougres, les livres se laissent faire par ce client peu ordinaire et acceptent de s'assourir eux-mêmes quand la maison est paisible, « papier plein de sommeil » à ne pas réveiller. Complicité inattendue. Avec une poésie de l'instant – qui fait songer aux dialogues du cinéma français de l'après-guerre – toujours teintée d'un humour d'une franchise santé, Gourio adresse un salut fraternel à tous ceux qui s'abandonnent au plaisir de contrebande qu'offre le livre.

Philippe-Jean Catinchi

L'art de la fugue

EST-CE QUE
JE TE DÉRANGE ?
d'Anne Hébert.
Seuil, 138 p., 70 F.

Delphine est morte. Edouard, chez qui elle est venue passer un été, est comme tombée par hasard, se reconnaît « nomme sans grâce et peu soignée ». Il attend le médecin. « Je suis forcé de la veiller un bon moment, pareille à une morte chère à mon cœur. » Forcé et chère. Les deux mots annoncent la suite et une construction romanesque aussi habile qu'efficace. Les souvenirs d'Edouard et les monologues de Delphine sont les thèmes d'une fugue – au sens musical. Puis prennent place dans la partition Stéphane, qui, en compagnie d'Edouard, trouva cette fille dans « une immobilité de pierre ». Patrick, l'Atalante du roman qui en éclaire les coins d'ombre, et d'autres personnages épisodiques mais essentiels.

Delphine, « offusquée d'être au monde », vient, disparaît, revient, incessante fugue – au sens de fûte. L'amour en est la cause, mais aussi un héritage, mais aussi enfant dont elle est enceinte, à moins qu'elle ne le soit pas, à moins que toutes ces causes soient autant de rêve que de réalité. Il s'agit donc d'un roman poétique, onirique. Mais Anne Hébert surprend et séduit par le mélange des genres. Poésie de ses images, authenticité du ton de son vocabulaire, et angossante réalité de son histoire. Nos rues ne manquent pas de Delphine, leur hanche du lendemain, leur tentation de l'impossible, la crainte de l'étrange qu'elles suscitent. Emprunt de douceur et de mansuétude, ce récit, fort paradoxal littéraire, est des plus violents qu'on puisse lire sur la condition des êtres à la dérive, accrochés à un espoir qui n'est plus que leur imagination.

Pierre-Robert Leclercq

Drôles de contes

La souffrance préférée

Avec lucidité et courage, René de Ceccatty dissèque une passion vouée à l'inachèvement. Tout en sachant que l'explication est inutile à l'amour...

LA VENGEANCE
DU PORTRAIT OVALE
de Gabriel de Laubrec.
Présentation d'Éric Dussert.
Ed. L'Esprit des Péninsules
(21, rue du Grand-Prieuré,
75011 Paris. Tél. 01-49-23-97-44.
Fax : 01-49-38-43-14).
240 p., 120 F.

Gabriel de Laubrec (1867-1938), cousin du peintre Toulouse-Lautrec, disciple d'Alphonse Allais, fut élu « prince de l'humour » en 1920 ; il était également poète, traducteur (des *Contes* de Mark Twain) et, pour nourrir son humour, professeur de grec et de latin. *Ami de Colette* et Willy, de Bofa et Dorgelès (celui d'avant la Grande Guerre), de Cornonsky, Louys et Courteline, il collabora à des périodiques comme *La Belle Humeur*, *La Vie d'Artiste*, *Le Rire*, *Le Cocorico*, *Le Sourire*. Cet ouvrage – oublié peut-être, mais pas de François Caradec ni d'Éric Dussert – a publié en 1922 un étonnant et parfait recueil de vingt-sept nouvelles, choisies parmi les quelques centaines rédigées jusqu'alors.

Dans le cadre de chacun de ces brefs contes, Laubrec versa les excès de son esprit – une imagination amoralisée (stimulée, croit-on savoir, par le haschisch et l'alcool), un humour parodique, une propension au fantastique sulfureux et à l'occultisme flamboyant – servis par un style incisif, nullement daté fin de siècle. « C'est un petit Poe français », écrivait l'un de ses contemporains, sous le charme, comme l'étaient Paul Léautaud ou Maurice Magre. Jean Ray, maître en la matière, notait qu'à la lecture de ces « capitivantes pages », il lui avait semblé sentir autour de lui rien moins que « le fantôme goguenard de Mark Twain, l'ombre hallucinée d'Edgar Poe, l'imagination contuse de Wells, le cynisme intermittent de Pierre Mac Orlan... »

Claire Paulhan

CONSOLATION PROVISOIRE
de René de Ceccatty.
Gallimard, 152 p., 85 F.

Comme le suggère le titre contradictoire du livre, nous sommes ici en face d'un amour qui ne veut pas finir, puisque la « consolation » peut cesser d'un instant à l'autre pour laisser émerger la souffrance, déjà présente dans *Aimer* (1), une souffrance privilégiée, préférée, au sein de laquelle rien n'est résolu, rien n'est oublié.

Au début, l'humour agite son grelot. Le narrateur est parti en Sicile, il aime au pied des oliviers avec Basile le charmeur, un ami surnommé « le Hibou » ; ils parlent ensemble d'un tiers qu'ils appellent « le Lièvre ». Mais nous ne sommes pas chez Lewis Carroll et, très vite, Hervé, le médecin bisexuel trop aimé, fait sa mentale et obsessionnelle réapparition. La passion, loin d'être morte, exige ce prolongement de l'écriture, cette mise à nu, car, on le sait, les ruptures durent souvent plus longtemps que l'amour. Au souci d'objectivité pris avec le recul des années se mêle le besoin de ressusciter encore et toujours l'aimé en le laissant parler à son tour ; et l'on comprend mieux, alors, une des phrases-clés de ce beau livre : « L'amour tue, mais ne meurt pas. »

On le voit : *Consolation provisoire* est le récit d'une aventure de l'esprit et du corps, d'une incursion, sans fausse pudeur, dans ces domaines où l'amour se confond avec l'identité même. Les voyages du narrateur à travers l'Italie et la mémoire révèlent et confirment l'inadmissible : n'avoir pas su provoquer la fusion, se sentir abandonné par Hervé, Médecin, celui-ci est forcé de scruter la dégradation. Il est sans doute habitué à radiographier le désir, à accepter le réalisme des constats. Voir le dedans du corps

comme un médecin, observer les dédales de l'imagination comme un romancier : deux points de vue divergents qui s'attirent sans se compléter. Mais qui trahissent chez les amants un même mouvement : vouloir fouiller le visible et vouloir forcer le sentiment – deux prises de possession où se trouve peut-être le nœud de leur relation contrastée. René de Ceccatty nous donne ici le point de vue d'Hervé à travers les lettres révélatrices que le médecin écrit à Harriett, la romancière qui fait son miel des amours des autres. D'une part, Hervé sait parfaitement qu'il ne peut répondre à la passion qu'il inspire au narrateur : « Tout geste le frustrait nécessairement. Il aspirait à une fusion qui,

« Digne de Matisse », moi, m'épouvantait. » Ou encore : « Car que voulais-tu ? Sinon prendre possession de moi. Et d'un moi qui, possédé, ne serait plus moi. » D'autre part, Hervé sait qu'un nouvel amour se bâtit souvent sur les ruines de l'ancien. Du narrateur, il écrit : « Il avait ce qu'on appelle une fixation sur la médecine. Il était, lui, un écrivain en partie dévot par la mort d'un ami qu'il avait vu agoniser à l'hôpital. Il a cru retrouver la vie avec moi... » (René de Ceccatty nous avait fait partager dans un livre émouvant et rare, *L'Accompagnement* (2), la gravité du deuil.)

Ainsi, la fixation du narrateur sur Hervé contient-elle des éléments qui dépassent leur histoire personnelle : une révolte féroce contre la maladie qui a su vaincre la médecine ; un refus protéiforme de la mort, de l'oubli qui menace après une rupture, ou, tout simplement, de la fin d'une liaison. De ce passé douloureux où se mêlent, de façon contradictoire, le ressouvenir et la nécessité de survivre, Hervé hérite sans en avoir tant demandé. C'est une des plus belles réussites de ce livre que le double éclairage, lucide et courageux, projeté par René de

Ceccatty sur une passion vouée à l'inachèvement.

Tandis que le narrateur approfondit sa prise de conscience, resurgit une autre scène capitale, glissée à la fin du livre, dans les vignes : celle où, petit garçon (devant un autre enfant figé de stupeur), le narrateur est presque violé par un homme. Cet acte imposé a dû engendrer une autre révolte : celle contre les amours sans symbiose, où l'autre est annulé. D'où le besoin d'un amour fusionnel qui peut cependant, lui aussi, aboutir à la destruction, être ressenti par l'aimé comme un abus de pouvoir, un viol.

Ces découvertes à l'extrême de soi et de l'autre se font par étapes, à travers des rencontres et des femmes dont René de Ceccatty trace des portraits remarquables. On n'oublie pas celui de Blanche, l'amie chère, attirée par les homosexuels. Pourquoi, se demande le narrateur, pourquoi certaines femmes aiment-elles les homosexuels ? (Tel est le cas, ici, de Blanche et de Chiara.) Peut-être parce qu'elles désirent parfois remplacer l'image d'un homme dominateur par celle d'un frère complice : « Mes amies cherchaient un frère. C'était cela le besoin de fraternité des femmes. »

D'une grande richesse thématique, *Consolation provisoire* donne à voir, avec une sincérité aigüe, que si l'on peut analyser les commencements du désir ou les retombées d'une rupture, toute explication reste inutile en amour. Car il est impossible de devenir l'autre. Loin de toute théorie satisfaisante, ce livre illustre de manière lancinante combien Stig Dagerman avait raison d'écrire : « Notre besoin de consolation est impossible à rassasier. »

(1) Gallimard, 1996, repris en « Folio ».
(2) Gallimard, 1994.

René de Ceccatty
collabore
au « Monde des livres »

سكيا في الامم

L'art de la fuger

D

C Devereux et Bastide,

Certains livres reparaissent alors que l'image de leur auteur, depuis, a été longtemps brouillée. Ils restituent une présence, ils donnent l'envie de retrouver le cheminement de recherches et d'expériences accomplies dans les domaines de la connaissance de l'homme, ils ravivent l'intérêt pour l'œuvre et provoquent un attachement tardif ou renouvelé. L'effet est d'autant plus remarquable que l'auteur, en totale indépendance, a été davantage préoccupé de découverte que d'exploitation des savoirs constitués. L'exploration novatrice déconcerte, le bouscule la pensée établie, elle fait place au malentendu; sa nouveauté dérange. Hérités au même moment, deux ouvrages permettent un sorte de rencontre posthume de deux chercheurs que l'activité scientifique et l'action inciterent la traversée des savoirs, et ont des préoccupations partagées manifestèrent les affinités et le respect mutuel. De Georges Devereux, anthropologue et psychanalyste, est proposée une version entièrement revue le son premier livre - *Psychothérapie d'un Indien des Plaines* - où se trouve préfigurée son « *ethnopsychanalyse complémentariste* ». De Roger Bastide, sociologue, anthropologue, attaché aux apports de la psychanalyse et de la psychiatrie, est à nouveau disponible l'un des derniers ouvrages - *Anthropologie appliquée* - qui tire la leçon de toute une vie d'étude et d'engagement social.

Deux figures, deux œuvres réalisées sans préoccupations opportunistes que les commentateurs d'aujourd'hui présentent en terme presque identiques, qualifiant chacune de complexe, déroutante, mal classable. Et,



PIERRE VERGER/ROGER BASTIDE OÙ LE RÉGOUVERNEMENT DE L'AMÉRIQUE/CHARMANTIN

conduit à l'évaluation des courants anthropologiques dits « *culturalistes* », qui enferment la formation de la personnalité et ses ratés dans une culture particulière; ce qui conduit Devereux à s'en écarter en privilégiant le niveau « *transculturel* », tenant cette position qui préserve l'universalisme des dangers de la totale abstraction en tenant compte de l'apport concret du relativisme. Enfin, la démarche mène à affirmer « *la valeur universelle des conceptions majeures de Freud* », à leur vérification « *à travers une grande diversité de cultures* » sauf pour des parties mineures. Et notamment à montrer, contre la thèse de Malinowski, l'universalité, du complexe d'Œdipe dont les réalisations peuvent varier selon les contextes culturels. Cette adhésion oriente le processus de cure par la place accordée aux rêves et à leur « *maniement* », l'attention portée à la sexualité, le recours à la dialectique du transfert et du contre-transfert.

Un grand livre, où la liberté de la pensée oriente autrement une science et ses applications, ne se résume pas; celui-ci en est un, fécond par ses apports et les controverses qu'il a provoquées. Sa marque distinctive est l'« *ethnopsychanalyse complémentariste* »; cette méthode qui recourt à une double explication, du « *déhors* » par l'ethnologue, du « *dedans* » par le psychanalyste, afin de parvenir à plus d'objectivité; cette démarche qui permet aux deux approches de se corriger mutuellement, et de bien marquer la différence entre la cure « *traditionnelle* » (du chaman) et la cure « *scientifique* » (du psychanalyste ou du psychothérapeute). Ces mêmes problèmes, Bastide les a traités à bien des moments de son trajet scientifique, en soulignant la nécessaire « *fécondation réciproque* » des disciplines tout en prévenant des risques d'un « *usage inconsidéré* ». Dans *Anthropologie appliquée*, ce livre du regard reporté sur toute une vie de recherche, il considère les

deux frontaliers des savoirs

Georges Devereux, anthropologue et psychanalyste, souligna l'universalité de la théorie freudienne. Roger Bastide, sociologue et anthropologue, à travers l'étude du sacré, de la transe et de la folie, fut en quête d'une « *rationalité de l'irrationnel* ». La réédition revue de leurs maîtres livres permet de mesurer l'apport de l'un et de l'autre

pour ces raisons, longtemps mal connue dans le cas de Devereux ou insuffisamment reconnue dans celui de Bastide. A propos du premier, Elisabeth Roudinesco en une belle préface qui restitue et situe le parcours de recherche, écrit: il est « *trop freudien pour les anthropologues, trop ethnologue pour les psychanalystes, trop peu psychiatre pour les praticiens* ». Du second, les disciples actuels restituent, fascinés, les multiples aspects, ils le disent tour à tour préoccupés problèmes de la vie mystique de sociologie religieuse, d'américanisme et d'africanisme, attentif à la personne autant qu'aux façonnages culturels, soucieux de fonder une psychiatrie clinique, ouvert à la connaissance des littératures et des arts, et de surcroît érudit. Le refus de l'enfermement disciplinaire est source de fécondité. Cette dernière est inspiratrice; le groupe Bastidiana, gardien de l'œuvre de Bastide, l'entretient; le Centre Georges-Devereux, établi dans une université parisienne afin de promouvoir l'activité clinique, revendique l'héritage tout en l'exploitant à sa façon.

Le trajet vie de Bastide pourrait être vu comme prévisible: de la philosophie aux sciences de l'homme, du lycée à l'université, à la Sorbonne, et à l'École des hautes études en sciences sociales où il appornera son appui à la candidature de Devereux en un moment crucial. Ce trajet ne l'est

pas. Le professeur qui se fait observateur des cultures provinciales françaises et défenseur des régionalismes rêve d'autres horizons; l'universitaire inaugure sa carrière par un long séjour au Brésil, à l'université de Sao Paulo, et il en rapporte les « *images du Nordeste mystique* » ainsi que sa thèse consacrée aux religions afro-brésiliennes; le Cévenol calviniste adhère à l'une d'entre elles et va en Afrique pour en retrouver les formes originales. Ce qui le passionne, c'est la rencontre des civilisations et des groupes

sociaux que leur différence oppose, les modes de relation de l'individu à des situations qui mettent à l'épreuve son adaptation, sa construction identitaire, ses défenses par l'imaginaire. Avec la mystique, le sacré, la transe, la folie pour objets de recherche et domaines d'application de son anthropologie, Bastide a éprouvé la séduction des « *gouffres* ». Mais il a toujours été en quête de « *la rationalité de l'irrationnel* ».

L'itinéraire de Devereux est encore plus singulier, il s'accomplit dans les turbulences à la découverte d'une introuvable identité, dans une constante incertitude qui nourrit la hantise du suicide. Elisabeth Roudinesco, à l'aide de l'œuvre et des archives, montre pour la première fois les imbrications d'une vie jamais apaisée et d'une aventure scientifique féconde poursuivie malgré les obstacles. Juif hongrois devenu roumain après la chute des Empires centraux, exilé et français d'attachement, puis américain après ses recherches conduites dans les réserves

indiennes, changeant de nom au cours de ces péripéties et de religion en devenant chrétien, maître de nombreuses langues, formé à l'école de plusieurs disciplines et passionné d'un nouveau décryptage des mythes grecs durant ses dernières années, Devereux fut, selon sa présentatrice, « *un savant solitaire, sans patrie ni frontières* ». L'anthropologie est d'abord sa discipline. Il s'y initie à l'Institut d'ethnologie de Paris au contact de Marcel Mauss, et surtout aux États-Unis où il devient l'élève de Kroeber, qui se consacre entièrement à l'étude des Indiens de Californie. Il publie ses premiers

articles, accède aux premiers terrains chez les Indiens de l'Arizona et du Colorado, puis en Nouvelle-Guinée et en Indochine chez les Sedang-Moi. Il ne peut travailler qu'en affinité; il préfère les cultures du rêve et de l'imaginaire aux cultures trop « *ritualistes* », ce qui le lie aux Indiens des Plaines dont il dit avoir appris le meilleur de lui-même.

Devereux n'accorde pas à cet attachement la signification du rachat d'une culpabilité à l'égard des tribus indiennes déclinées. Il n'a pas à partager la faute. En revanche, il se sent proche de ces gens encore sous le choc de leurs défaites, désormais pris entre deux cultures, traumatisés et désemparés. Il veut les mieux connaître afin de remédier à leurs souffrances subjectives. Son intérêt d'anthropologue se déplace vers l'ethnopsychiatrie naissante qui différencie les maladies mentales en fonction des diverses cultures au sein desquelles elles se manifestent. Il obtient plusieurs postes de chercheur aux États-Unis, en milieu hospitalier, puis décide de devenir pleinement psy-

chanalyste, mais, n'étant pas médecin, il ne parvient pas à la reconnaissance de cette qualification. D'analyse en analyse, de procédure en procédure, d'un statut à l'autre, il n'accède qu'à une position diminuée au sein des institutions psychanalytiques. Non titulaire et non dialecticien, il devra rester un psychothérapeute d'inspiration freudienne. Ces vicissitudes, et sa relation amicale avec Géza Róheim, l'auteur des *Portes du rêve*, l'orientent vers l'ethnopsychiatrie sur laquelle il imposera durablement son empreinte.

Pour Devereux le moment décisif est celui où lui est confié, dans un hôpital américain relevant de l'administration des anciens combattants, un patient indien. Sa tâche est de conduire un projet de recherche en même temps qu'une psychothérapie. Le malade, dont le nom masqué est Jimmy Picard et l'appartenance ethnique cachée imputée à une tribu dite « *Wolf* », est un homme acculturé ayant connu des expériences éprouvantes dont celle de la guerre en Europe. Il est totalement perturbé, inadapté, instable, empêtré dans les problèmes liés à l'indianité. Devereux satisfait aux deux obligations. Il rend le patient « *à lui-même* », il lui restitue la capacité de « *retourner dans sa réserve* » et de « *s'orienter dans le monde blanc* ». Il fonde autrement une ethnopsychiatrie dont ce cas lui permet d'exposer la théorie et la pratique. Rien n'aurait pu se faire sans une double affinité amicale, propice à l'« *insight* », à cette relation qui accompagne la possibilité de la thérapie. Le patient se trouve reconnu en tant que *personne* et non pas comme « *siège d'une maladie* ».

figures de l'acculturation, les résistances et les régressions qu'elle peut engendrer, il procède à une défense et illustration du marginalisme, il traite des manipulations des relations raciales et des « *choses sociales* ». Il envisage la dynamique de la formation de la personnalité et il examine l'individu porteur de pulsions, de désirs, de mobiles et de rêves dans sa relation à la culture. Il élargit le champ d'action de l'anthropologie appliquée en la constituant comme « *science théorique de l'action humaine, de ses lois et de ses limites* ».

Lorsque Devereux quitte son premier patient, rendu à lui-même et presque libéré de l'angoisse, il considère que l'avenir se définit pour celui-ci en termes sociologiques et non plus pathologiques. C'est à ce niveau-là qu'intervient Bastide en modérant les conditions de la recherche des forces sociales.

PSYCHOTHÉRAPIE D'UN INDIEN DES PLAINES
Réalité rêvée (Reality and Dream) de Georges Devereux. Traduit de l'anglais par Françoise de Gruson, nouvelle édition préfacée par Elisabeth Roudinesco, Fayard, 65 p., 198 F.

ANTHROLOGIE APPLIQUÉE
de Roger Bastide. Nouvelle édition, Stock, 247 p., 120 F.

HUBERT NYSSSEN
Le bonheur de l'imposture
ROMAN
"Pas de doute, Nyssen est un conteur, un vrai."
Alexis Liebaert, *L'Événement du Jeudi*
"D'une alchimie et d'une élégance naturelles qui lui permettent, quand il se doit, de parler cœur sans mièvrerie et cul sans vulgarité."
Ghislain Cotton, *Le Vif/L'Express*
un endroit où aller
ACTES SUD

EN QUÊTE DU SÉRIEUX
Carnets philosophiques
de J. L. H. Thomas.
Ed. du Cerf, coll. « Passages »,
160 p., 155 F.

LE LIVRE DES PARADOXES
(The Paradoxicon)
de Nicholas Falletta.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-François Hamel.
Ed. Diderot Multimédia,
202 p., 129 F.

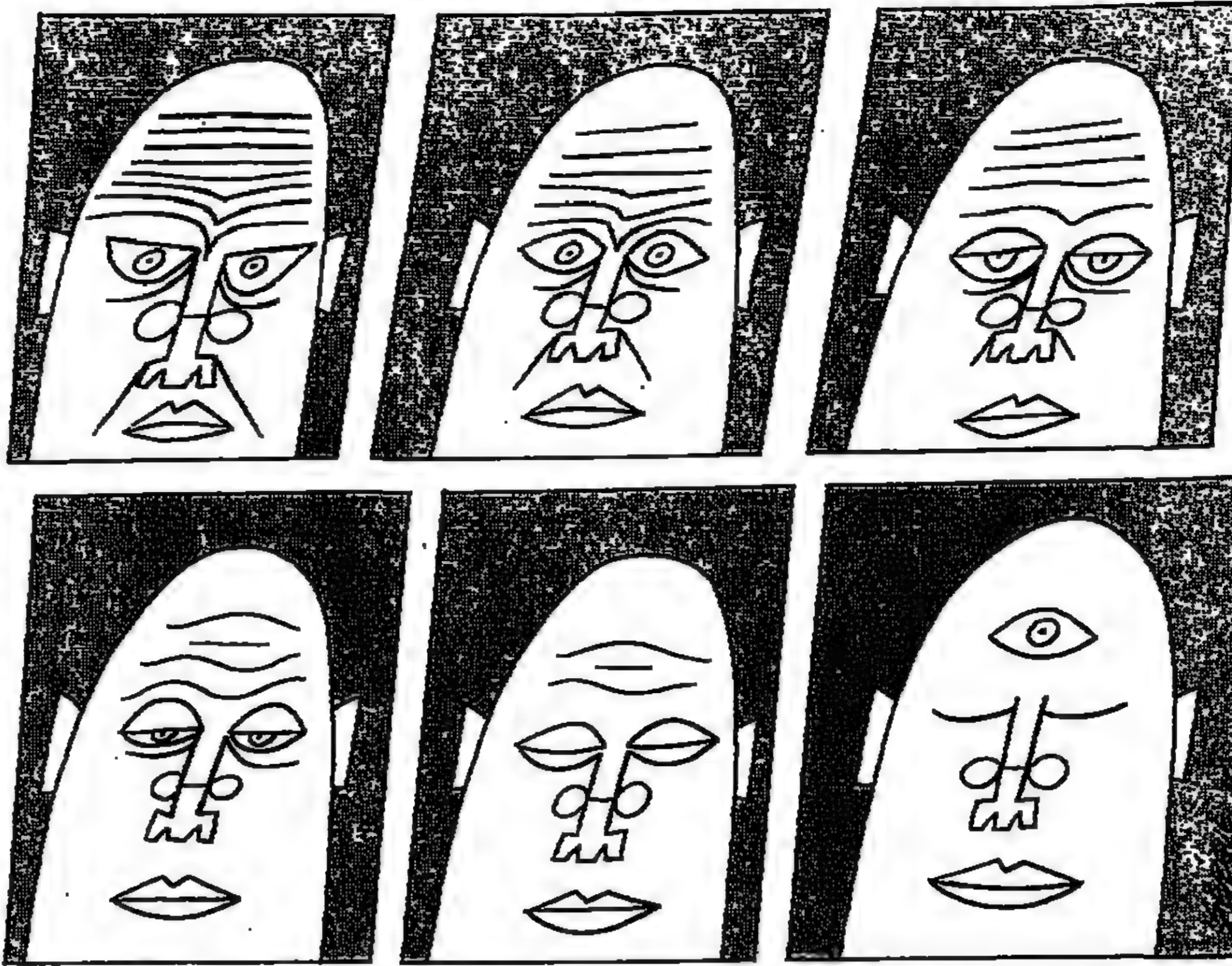
On se souvient peut-être de la formule de saint Augustin : « Quand on ne me demande pas ce qu'est le temps, je le sais, mais quand on me le demande, je ne le sais plus. » Sans doute pourrait-on dire autant du sérieux. Voilà un mot que tout le monde comprend. Mais on se trouve bien en peine de le définir, si par malheur on commence à y prêter attention. L'idée serait de ranger parmi ces fausses évidences qui se débloquent dès qu'on les interroge. Tentez de cerner de quoi il s'agit, vous verrez le sens fuir, l'idée se fragmenter. Ce qui paraissait clair commence à devenir opaque. La netteté naïve se trouble. Les frontières s'estompent. Bref, rien ne va plus. Essayez donc de délimiter - « sérieusement » - où se tient le sérieux. La réponse qui vient paraît sûre et simple : la gravité, l'austérité, la persévérance, la contention d'esprit, la cohérence des actes... Voilà - en gros, mais à coup sûr - où se trouve le sérieux. L'expérience pourtant convainc vite : sous un masque sévère se cachent des pantins sans consistance. On les croit sérieux, ils ne sont que creux. Ces gens s'ennuient. Ils font triste mine pour donner le change, pour créer une contenance, et rien d'autre. Rien de plus. Du coup, il faudrait aller chercher une plus intense et plus vivace lucidité chez d'apparences frivoles. Vieux paradoxe, mille fois utilisé, pourtant insaisissable : le bouffon dit juste, le clown fait voir le vrai, pitres et saltimbanques sont sages. Toutefois, à la non plus, rien n'est sûr. S'il suffisait de se grimacer pour être vrai-

En quoi consiste le sérieux ? Un esprit original tente de creuser cette question. Les paradoxes s'accumulent. La lucidité ? Point trop n'en faut...

ment sérieux, ce serait trop facile... Comment donc délimiter ce qui est sérieux et ce qui ne l'est pas ? Où trouver, s'il existe, le sérieux « en lui-même » - non pas ce que tel ou tel juge ainsi, mais plutôt ce qui vaut la peine, absolument ? J.L.H. Thomas s'est consacré à l'approfondissement de ces questions. Il n'a pas tenté de les résoudre, comme on en finit avec un problème de géométrie ou une question de cours. Il s'est plutôt efforcé de les éprouver, de les endurer de l'intérieur. La trace de son cheminement s'est cristallisée en un texte singulier, original et attachant jusque dans ses étrangetés, voire quelques bizarreries. Ce professeur britannique, né à Nottingham en 1945 et qui a enseigné la philosophie dans plusieurs universités - dont Oxford, Heidelberg et Neuchâtel - a rédigé ces carnets en français. Cette langue pour lui étrangère, qu'il manie toutefois de manière excellentement précise et vivante, permet au promeneur méditatif de forger un style, parfois légèrement raide mais fort évocateur. Tout se passe en effet comme si la recherche du sérieux - de l'art à la morale - révélait un désir généralement trahi par le monde, incessamment déçu par les propos et les comportements de chacun.

L'un des mouvements les plus intéressants de cette quête est celui où le prétendant au vrai, qui désire en finir avec les contours flous de la légèreté, se rend compte de l'impossibilité de son succès : si tout le monde, tout le temps, était sérieux, la vie serait

Serioso ma non troppo



insupportable. D'innombrables manquements au sérieux font partie de la réalité quotidienne - « les mensonges joyeux, le travail bâclé, les petits excès de table, les déclarations de revenus inexactes, les infirmités au code de la route, et mille autres choses très familières ». Au lieu de les condamner comme autant d'incohérences insupportables, il conviendrait de saisir que le véritable sérieux consiste à comprendre qu'une exigence d'absolu inversée de ceux qu'elle vise. « Le monde a besoin du sérieux, mais d'assez peu, me semble-t-il », note finalement J. L. H. Thomas. Ceux qui ne se contentent pas de cette maigre ration, les philosophes notamment, s'efforcent continuellement d'avancer vers cet

horizon du sérieux, inaccessible et attirant. Au fil des pages, des remarques faites comme en passant, sans avoir l'air d'y toucher, frappent juste. Par exemple : en tant que parent ou professeur, « on est sérieux, comme on fait semblant, toujours pour autrui ». En ce sens, le sérieux est toujours une fidélité. A la mémoire, à soi-même, à ce qu'on sait, ou bien à ce que l'on a pu entrevoir. C'est là, d'ailleurs, ce qui le rend difficile, voire impossible à atteindre pleinement.

A moins qu'il y ait toujours quelque chose qui manque, quelque point d'achoppement présent dans la texture même du monde ou dans la trame de notre esprit. La défaite du sérieux ne serait pas simplement affaire de psychologie. Ce ne serait même pas le signe de quelque fai-

blesse humaine essentielle qui conduirait régulièrement - dès que l'on constate l'horreur injustifiable de l'histoire, l'absurde gadoue des existences sans joie, l'amoncellement des cadavres sans motif, l'absence de toute signification du bruit et de la fureur - à vouloir détourner le regard, étourdir l'esprit, éterniser l'instant, s'accrocher au discontinu, et faire du futile la suprême vertu. Ce que pourrait suggérer la lecture du *Livre des paradoxes* de Nicholas Falletta, c'est au contraire que le monde est bancal, mal jointé, et que notre esprit demeure à jamais comme grumeleux, incapable, si l'on ose dire, de devenir tout à fait lisse et homogène. Des paradoxes toujours entravent la marche des idées, interdisent à la pensée d'atteindre cette sorte de

velouté rassurant ce serait une pleine compréhension.

Le volume de Nicholas Falletta a le mérite de rendre accessible à tous un survol de ces multiples « vérités qui marchent sur la tête » : espaces impossibles des dessins d'Escher, illusions optiques engendrant un trouble léger mais insurmontable, variations classiques sur l'infini (désespoir d'Achille qui ne dépassera jamais tortue), impasses logiques déjouées par les Grecs (« Je suis si bête que si c'est vrai... c'est faux » et inversement) et perfectionnées par nos contemporains, labrinthes sans fin des dilemmes scientifiques, jeux de miroirs innis dans les questions de choix et de prévision. L'ensemble conduit à songer que la cohérence n'est peut-être pas de ce monde.

On se trouve alors confronté à une hésitation, un équilibre instable où l'on ne sait comment trancher. La légèreté est-elle une esquive ou la marque d'un sérieux supérieur ? Est-elle fuite ou victoire ? L'esprit doit-il s'obstiner éternellement à raccommoquer ses failles, ou s'accommoder d'un monde flé ? Le sérieux consiste-t-il à vouloir se défaire, à tout prix, de toute incohérence, ou à endurer, avec un certain sourire, l'insuffisance du monde ? Les réponses à ces interrogations ne délimitent pas seulement des familles d'esprits. Elles déterminent des styles de vie. On fera d'un côté l'éloge des chasseurs d'irrationalité, des grands liquidateurs du frivole. On célébrera les héros du gravité, les vertus de la pensée étudiante. Sur l'autre versant, on se berce avec les petites joies de l'ironie. Des moments - même brefs et sans lien - serviront de refuge. On laissera les mortels glisser, sans appuyer.

* A signaler également : *Preître le futile ou sérieux*, de Claude Jéan, qui explore les rituels microscopiques de la vie quotidienne (d. du Cerf, coll. « Humanités », 124 p., 98 F. et *Le Paradoxe approché*, d'Étienne Abtoul, sur l'omniprésence des constats déconcertants (Flammarion, « Essais », 222 p., 110 F.).

Les progrès de la maladie

LES SOCIÉTÉS MALADES
DU PROGRÈS
de Marc Ferro.
Plon, 220 p., 120 F.

C'est à l'histoire « immédiate » et à un sujet peu exploré - la maladie comme symptôme du malaise social - que Marc Ferro consacre son dernier ouvrage, balançant les conquêtes de la science et de la médecine avec le regain des maladies infectieuses. Les virus félax connus, la tuberculose, le paludisme ou la grippe, prennent une vigueur nouvelle ; les bactéries, « plus intelligentes que les hommes » selon le professeur Neu, développent les moyens de résister aux antibiotiques les plus puissants. Cette frontière inattendue aux avancées du progrès se prolonge par une autre « épidémie », celle du libéralisme dans la jungle économique, sécrétant une névrose sociale.

Du coup, la maladie se présente comme un moyen de protestation au même titre que la grève ou l'absentéisme. « une forme de défiance individuelle, une réponse à un malaise général ». Sans parler des « maladies d'un troisième type » chez qui, comme aux Etats-Unis, le culte de la santé devient une idéologie. Les « patients-impaticiens » exigent ordonnances, soins, congrès. Mieux ils se portent, plus grand est le nombre des médecins et des médicaments. Marc Ferro nous offre un couplet très dur sur le thème « science et santé captés par le business ». « La société fabrique des maladies et ces maladies ruinent la société » parce que l'ordre économique prend peu à peu figure de loi, empêchant trop souvent la démocratie politique de faire triompher sa volonté. A force d'être répétée par les analystes, cette idée finira-t-elle par ébranler des dirigeants trop sensibles aux sirènes des multinationales ?

Pierre Drouin

PHILOSOPHIE
de Ludwig Wittgenstein,
suivi des COURS DE
WITTGENSTEIN EN 1930-1933
de George E. Moore.
Traduit de l'allemand
et de l'anglais
par Jean-Pierre Cometti.
TER, 144 p., 189 F.

**DICTÉES DE WITTGENSTEIN
À WAISMANN
ET POUR SCHLICK**
Tome I : Textes inédits
(années 30)
Traduit de l'allemand sous
la direction d'Antonia Soulez.
Tome II : Etudes critiques
PUF, 320 p. et 328 p.,
298 F et 185 F.

**LA MAISON
DE WITTGENSTEIN**
de Jean-Pierre Cometti.
PUF, 256 p., 120 F.

Voici une brassée de textes pour les amoureux - les amoureux de Wittgenstein, cela s'entend. Ceux qu'affole le son de sa voix, la respiration de sa pensée, l'écho de sa parole dans le brouillard des mots. Des textes, ou plutôt des fragments, à déguster le soir, tout seul, dans le silence d'une grande maison, auprès de la cheminée, en compagnie d'un whisky irlandais. Ou bien d'un armagnac.

Rappelons les faits. C'est en 1921 que paraît la première version du *Tractatus logico-philosophicus*. Wittgenstein, qui n'a pu en relire les épreuves, découvre avec horreur que son texte fourmille de fautes. Il s'emploie à en faire publier, l'année suivante, une seconde édition, dûment corrigée par ses soins. De cette dernière, le mathématicien Hans Hahn offre, presque aussitôt, un exemplaire au philosophe Moritz Schlick - qui vient d'être invité à occuper, à l'université de Vienne, la chaire

Wittgenstein, architecture de la pensée

Une brassée de textes inédits en français du grand philosophe viennois, pour retrouver la respiration, le souffle d'un « impatient » en perpétuel mouvement intellectuel

d'histoire et théorie des sciences inductives », naguère tenue par Mach.

Fondé par Schlick et Hahn, bientôt rejoints par les mathématiciens Friedrich Waismann et Kurt Gödel, par Phillip Frank, Otto Neurath et, à partir de 1926, par le philosophe Rudolf Carnap, le « cercle de Vienne » développe, au fil de ses réunions informelles du jeudi soir, dans un café de la capitale autrichienne, un ambitieux programme de recherches connu sous le nom de « positivisme logique ». Jusqu'au milieu des années 30, ce programme se réclame explicitement du *Tractatus*. Puis, après l'assassinat de Schlick (1936) et l'Anschluss (1938), le cercle disparaît, ses principaux adeptes s'exilant en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis.

Entre-temps, cependant, Wittgenstein évolue. S'il fait, en 1927, la connaissance de Schlick et de Waismann, avec lesquels il noue des relations amicales, il refuse fermement de participer aux réunions du cercle. En janvier 1929, il choisit de se réinstaller à Cambridge (Angleterre). Il y passera le reste de sa vie, ne revenant plus à Vienne qu'à l'occasion des vacances universitaires. Durant celles-ci, il a encore, de 1929 à 1934, de nombreux entretiens avec Waismann. Mais tout tend à montrer que, en dépit des efforts mutuels, les deux hommes ne sont plus, désormais, sur la même longueur d'ondes.

Waismann voudrait écrire, sur le conseil de Schlick, un livre donnant de la pensée de Wittgenstein un exposé synthétique. Wittgenstein, dans un premier temps, accepte de l'aider en répondant à des questions, voire en dictant de courts textes résumant l'état de ses réflexions sur les thèmes qui, à l'époque, le préoccupent : qu'est-ce que la signification ? Que veut dire « comprendre une phrase » ? Comment savons-nous si nous

utilisons « correctement » un mot ? Qu'implique l'expression « suivre une règle » ? Ce sont ces textes fragmentaires, traces écrites d'une pensée en perpétuel mouvement, qui seront retrouvés dans les papiers de Waismann après la mort de celui-ci (1959). Et qui nous sont offerts, aujourd'hui, grâce au travail éditorial de Gordon Baker ainsi qu'à une équipe de traducteurs (Christiane Chauviré, Jean-Pierre Cometti, Gérard Guest, François Schmitz) placée sous la direction d'Antonia Soulez (équipe à laquelle on doit également les « études critiques » rassemblées dans le second volume de cette publication).

Quant au livre projeté par Waismann, il finira par paraître, après bien des tribulations, en 1965. Il sortira d'abord en version an-

glaise (la version allemande, détruite par les bombardements de la deuxième guerre mondiale, ne refaisant surface qu'en 1976), mais sans avoir reçu la caution de Wittgenstein. A partir de 1934, en effet, ce dernier a décidé d'interrompre toute collaboration avec les membres du cercle de Vienne. Non seulement parce que, depuis le début, la lecture radicalement « antiméthaphysique » de ceux-ci font du *Tractatus* lui-même une malaise. Mais, surtout, parce qu'il n'approuve plus, lui-même, la plupart des formulations contenues

dans son premier ouvrage. Et qu'il a renoncé, dès la fin des années 20, à l'ambition de produire une quelconque théorie « explicative » de la réalité, du type de celle que, dans le droit fil du *Tractatus*, poursuivent les « positivistes logiques » (Waismann inclus), sans se rendre compte que leur « maître » les renie.

Il n'empêche. Les notes prises par Waismann, sous dictée, au début des années 30, demeurent un témoignage de premier ordre sur ce que fut, à un moment crucial de son parcours intellectuel, l'évolution au jour le jour du plus grand philosophe de notre temps. Autres témoignages, d'importance comparable : le *Big Typescript* et les notes prises par Moore aux premiers cours donnés par Wittgenstein à Cambridge, entre

étudiant, mais l'un des principaux philosophes britanniques de son temps !), elles nous offrent, elles aussi, une trace irremplaçable de la parole vivante d'un penseur perpétuellement « impatient ». D'un penseur capable de passer, d'un instant à l'autre, un problème relatif aux fondements des mathématiques à une question portant sur « la grammaire du mot "Dieu" ». Sans toujours s'occuper, d'ailleurs, de savoir si ses « étudiants » suivaient. Et More avait parfois, il faut bien le reconnaître, du mal à suivre. Qui le lui reprocherait ?

Jean-Pierre Cometti, enfin, qui n'est pas seulement l'inévitable traducteur de Wittgenstein mais également, en France, l'un de ses meilleurs exégètes, vient de regrouper en un volume plusieurs essais consacrés au philosophe autrichien. Intitulé *La maison de Wittgenstein* (en souvenir du bâtiment dont le philosophe, à la demande de sa sœur, lessina les plans, et que l'on peut toujours voir dans la Kundmunnasse, à Vienne), ce volume explore le thème de la « seconde érudition » de Wittgenstein, la question des rapports entre celui-ci et Heidegger, et le problème des relations entre philosophie du langage, éthique et esthétique.

L'importance de ce dernier point ne saurait être sus-estimée, car Wittgenstein, grand amateur de musique et de poésie, est bien resté « viennois » jusqu'au bout des ongles, en dépit de son long séjour en Angleterre. La maison de la Kundmunnasse n'est peut-être pas une simple « illustration » du *Tractatus*. Mais c'est ce qui est sûr, c'est que, dans l'esprit de leur commun auteur, l'architecture devait être considérée, au même titre que la philosophie, « comme un travail sur soi-même ». On ne saurait donc, d'une et de l'autre, meilleure définition.

Christian Diacampagne

سكيا من الامال

صلى الله عليه وسلم

liberté

Dispositif de rigueur

Au-delà de l'histoire de la note en bas de page, Anthony Grafton observe la façon dont, à différentes époques, les savants ont pensé et mis en place des mécanismes pour authentifier leurs discours

LES ORIGINES TRAGIQUES DE L'ÉRUDITION
Une histoire de la note en bas de page
d'Anthony Grafton.
Traduit de l'anglais (États-Unis) par Pierre-Antoine Fabre.
Seuil, « La Librairie du XX^e siècle », 224 p., 140 F.

De livre en livre, Anthony Grafton édifie avec un immense savoir une histoire de l'érudition critique dans le monde occidental. Au centre de sa recherche, il a placé les « pratiques techniques » qui caractérisent le travail de connaissance des communautés intellectuelles. Pour lui, ce qui fonde leur unité est moins leurs affirmations programmatiques que la manière dont leurs membres lisent, annotent, éditent. Dans son précédent livre traduit en français, il s'attachait à montrer comment l'exercice critique, depuis la Renaissance, s'était donné les moyens de démasquer les faux et confondre les faussaires (1).

Un appel de note termine le paragraphe que vous venez de lire. La pratique n'est pas forcément habituelle ou requise dans un journal, mais elle l'est, à n'en pas douter, dans les ouvrages savants. Pourquoi, et depuis quand ? Telles sont les deux questions qui servent de point de départ de ce nouveau livre. Au-delà de la reconstitution méticuleuse de l'histoire de la note, placée en bas de page ou en fin de volume, la réflexion de Grafton vise un objet de plus grande ampleur. Il concerne la façon dont, à diverses époques et dans différents milieux intellectuels, furent pensés et mis en œuvre des dispositifs capables d'authentifier certains discours comme « vrais », c'est-à-dire de les faire reconnaître comme apportant une connaissance adéquate de leur objet. La note, où se

trouvent identifiées et citées les sources dépouillées et qui appuie la démonstration sur le savoir déjà accumulé par les prédécesseurs, est l'une de ces techniques grâce auxquelles les historiens entendent « prouver » la justesse de leurs démonstrations. Il en est d'autres : par exemple, la citation, qui convoque le passé dans le texte même qui en rend raison, ou la statistique, qui investit le discours historique d'une scientificité qui est celle des savoirs de la nature.

En plaçant la note en bas de page au centre de son enquête, Grafton a voulu comprendre comment se sont liées au fil des siècles les deux dimensions du discours d'histoire : d'un côté, une rhétorique de la narration ; de l'autre, une pratique de l'érudition. C'est ainsi que son livre s'inscrit dans

les débats les plus récents nœuds à propos de la connaissance historique. Contre ceux qui l'assimilent à un savoir qui produit les fictions, les fables et les mythes, Anthony Grafton (avec d'autres) la considère comme inscrite dans un ordre spécifique qui suppose des techniques propres, présentes dans l'activité de recherche comme dans l'administration de la preuve.

Praticien lui-même de l'érudition critique, il commence par dissiper les idées reçues et bouscule les idoles. Ranke en est la première victime. Certes, dit Ranke, « l'histoire ne sera faite que des témoignages directs et des sources les plus authentiques », mais, malgré cette affirmation, il ne fait pas lui-même un usage rigoureux et enthousiaste des notes en bas de page. Il ne les utilise qu'avec réticence et leur préfère de beaucoup les longs commentaires de sources placés en appendice. La tradition philologique allemande, celle de Wilamowitz ou des frères

Bernays, n'a pas non plus une passion immodérée pour l'annotation, pensant que son abondance touffue détruit l'élégance du texte. Faut-il donc chercher ailleurs ? Gibbon a sûrement des titres à faire valoir. L'histoire telle qu'il l'a écrite unit de façon neuve l'histoire philosophique et la science des « antiquaires », l'art du récit et la critique des sources, la narration et les notes. Mais Gibbon n'est l'inventeur ni de l'histoire critique ni de la note en bas de page. Avant lui, plusieurs traditions historiographiques ont fondé le récit historique sur le recours aux « monuments » anciens (inscriptions, archives, monnaies, etc.), l'examen des preuves, la critique et la citation des sources primaires. Grafton en distingue trois : l'histoire ecclésiastique, de la Lettre d'Aristote aux bolandistes ; l'histoire des « antiquaires » profanes, qui, elle aussi, a ses racines dans l'Antiquité avec des érudits comme Varron ou Krateros de Macédoine, dont l'œuvre est en grande partie perdue ; l'histoire des juristes français de la Renaissance tels que Baudouin, Bodin, Pasquier ou De Thou. Toutefois, aucune de ces manières d'écrire l'histoire ne repose sur le double discours propre à un discours annoté, puisque les sources utilisées ou les auteurs référés sont cités dans le texte lui-même. D'ailleurs, l'histoire critique a fait l'économie des notes en bas de page.

Celles-ci envahissent les œuvres des historiens au commencement du XVIII^e siècle, au point de devenir un objet de satire. Dans la *Dunciade* de Pope (1729), la parodie des notes savantes sert à moquer la bêtise pédante des érudits. Une quinzaine d'années plus tard, Rabenau, en publiant un ouvrage exclusivement constitué de notes, *Notizen ohne Text* (1743), ridiculise les usages de l'Université. Dès ce moment, la pratique de l'annota-

tion, rare dans l'histoire critique des XVI^e et XVII^e siècles, est devenue suffisamment commune pour que les lecteurs puissent en apprécier la dérision. Dans ce déplacement, fondateur de l'histoire sérieuse telle qu'elle s'écrit encore aujourd'hui, Grafton accorde une place particulière à Bayle, dont le *Dictionnaire historique et critique*, publié en 1696, offre le premier modèle de l'alliance nécessaire entre texte et notes, récit et érudition. Certes, comme plus tard chez Gibbon ou Ranke, la pratique n'est pas toujours à la hauteur des intentions. Les notes de Bayle sont souvent incomplètes et fautives, et, surtout, par leur abondance et leur complexité, elles étouffent le texte des articles comme le faisaient, mais autrement, les gloses marginales des manuscrits médiévaux. Les héritiers de Bayle y mettront bon ordre, au risque d'affadir ce lieu aigu, parfois subversif, de la discussion critique en une convention obligée par les exigences académiques.

Anthony Grafton déplore ce déclin stylistique. Il le déplore mais aussi l'illustre. Ses propres notes, en fin de volume et non pas en bas de page, sont impeccables, impressionnantes d'érudition. Mais, à l'inverse de Bayle, c'est dans le texte lui-même qu'il a placé commentaires ironiques et remarques provocantes. Comme s'il pensait que la majorité de ses lecteurs a perdu le goût des notes. En est-il vraiment ainsi ? (2)

(1) *Faussettes et critiques. Créativité et duplicité chez les érudits occidentaux*, Les Belles Lettres, 1993 (« Le Monde des Livres » du 27 août 1993).
(2) Peut-être pas, puisque vous vous êtes reportés à cette note, démentant ainsi la déclaration de John Barrymore à Noel Coward selon laquelle lire une note en bas de page (ou d'article) est comme être obligé d'aller ouvrir la porte en plein ébat amoureux.

Livraisons

● **L'ÉGYPTE AU TEMPS DE CLÉOPÂTRE (180-30 av. J.-C.)**, de Michel Chauveau
L'Égypte pharaonique et si l'époque hellénistique fait pâle figure auprès des temps plus anciens des Toutankhamon et autres Ramsès, Cléopâtre du moins sauve l'honneur d'une dynastie injustement méconnue. Élargissant son propos bien au-delà de son seul règne, Michel Chauveau brosse un portrait de l'Égypte lagide en proie aux difficultés, aussi minutieux que vivant. Car, à la différence des innombrables cacographies « inspirés » par l'Égypte, Michel Chauveau connaît les textes, sait les insérer dans leur contexte et en restituer l'intérêt historique. Bref un travail d'historien parfaitement informé, avec en prime le talent du conteur qui sait rendre vie aux réalités anciennes, à travers des dossiers documentaires donnant une épaisseur saisissante à cette vie quotidienne. Comment ne pas lire comme un roman les aventures des reclus du Sérapéion de Memphis, les ennuis de Pétésis l'embaumeur ou la saga de la famille du Crétois Dryton ? Un seul regret : que le livre n'ait pas deux ou trois cents pages de plus, à déguster avec un plaisir sans fin (Hachette, « La vie quotidienne », 300 p., 118 F.). M. Sa.

● **LEKXIQUE HISTORIQUE DE LA FRANCE D'ANCIEN RÉGIME**, de Guy Cabourdin et Georges Viard
Voilà une reprise bienvenue. Ce manuel, paru il y a juste vingt ans, a certainement été l'une des adresses les plus fréquentées des étudiants d'histoire moderne, tant la clarté de l'information et le difficile pari synthétique ont su convaincre. Pour cette troisième édition, les orientations bibliographiques ont été mises à jour - trop finement parfois, mais sans doute est-ce la rançon d'un simple complément. On se prend à rêver à une véritable refonte du précieux lexique adaptée aux champs ouverts depuis l'édition *principes* de 1978 (Armand Colin, « U », 336 p., 145 F.). Ph.-J. C.

● **PHILIPPE LE BEL**, de Jean Favier
Lorsque Jean Favier avait publié son monumental *Philippe le Bel* en 1978, la vogue des grandes biographies royales s'annonçait seulement, dans le sillage de *Louis XI* de Paul Murray Kendall. C'est du reste pour bonne part ce titre qui a installé ces rendez-vous à mi-chemin entre solide érudition et bonne vulgarisation. Si, depuis, le versant administratif du règne est mieux connu grâce au travail de Joseph Reese Strayer, *The Reign of Philip the Fair* (1980), le beau travail de Favier, nullement compromis par la sympathie de l'historien pour son sujet, conserve tous ses atouts. A peine regrettera-t-on la trop faible mise à jour des pistes bibliographiques (Payard, 608 p., 170 F.). Ph.-J. C.

● **LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DE 1815 À NOS JOURS**, de Raoul Girardet
La publication en 1953 chez Plon du livre de Raoul Girardet, qui s'arrêtait alors à 1939, avait été un événement. Un jeune historien se démarquait de l'histoire militaire pour dépeindre l'évolution d'un monde mal connu, au mode de vie, aux sentiments et à la culture fortement marqués. Il le faisait avec sympathie, sans pour autant abandonner sa rigueur. Quarante-cinq ans plus tard, après les tensions de la décolonisation, dont il a ressenti lui-même les déchirures, il enrichit et complète un ouvrage devenu classique avec, écrit-il, « une particulière vigilance à l'égard de lui-même, de ses souvenirs et de ses propres fidélités » (Perrin, 341 p., 149 F.). J. R.

● **HISTOIRE DU GHETTO DE VENISE**, de Ricardo Calimani
A Venise, les touristes s'arrêtent peu dans le quartier populaire, derrière la gare, là où se trouvent le *Ghetto vecchio* et le *Ghetto nuovo*. Avec son musée et sa synagogue, ses bas-reliefs en bronze qui retracent le martyre de ceux qui furent fusillés ou déportés, ce lieu d'enfermement jusqu'à la fin du XVIII^e siècle est toujours hanté par la mémoire des juifs chassés d'Espagne par les Rois Catholiques, de leurs descendants ainsi que de ceux qui firent la grandeur de la Sérénissime. Réédité aujourd'hui, l'essai fascinant de Riccardo Calimani ressuscite la cité lagunaire avec ce qu'elle recèle de plus énigmatique, de moins connu. Grands argentiers, petites gens, faux messies et aventuriers défilent dans ce livre ouvert, puisque l'histoire des juifs vénitiens continue (traduit de l'italien par Salvatore Rotolo, Denoël, 357 p., 135 F.). E. R.

● **COLBERT, MARQUIS DE SEIGNELAY**, de Laurent Dingli
Voilà un livre qui laisse perplexité. La lecture est plaisante, les sources abondantes et l'intention intéressante. L'auteur, d'entrée de jeu, souhaite donner sa vraie place au fils aîné de Colbert dans les desseins politiques de Louis XIV. A travers les projets et les réalisations relatifs aux colonies, à la « Royale », aux huguenots, ce fils si doué, de sang fragile mais fier, ne s'est-il contenté que de mettre ses pas dans ceux de son père ? A-t-il pu donner toute sa mesure durant sa courte vie ? A lire Dingli, on ne sait que penser. L'activité politique de Seignelay vis-à-vis de la marine de guerre, des terres lointaines et des protestants n'est pas assez mise en relief et semble se perdre dans les méandres de décisions déjà prises, qui par le père, qui par le clan, qui par le roi. Au total, un livre sympathique, au titre trompeur, qui donne à penser que le parcours original (?) du « fils flamboyant » est d'un décryptage délicat (Perrin, 396 p., 149 F.). A. Ca.

● **L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR, 1944-1996**, ouvrage collectif
Comme les précédentes, cette édition actualisée de *L'Histoire au jour le jour* est composée d'articles et de chronologies provenant des archives du Monde. Des documents en fac-similé, des dessins, des cartes, des graphiques et des index complètent l'ouvrage. Une manière de lire l'histoire de cette seconde moitié de notre siècle au présent, telle que les journalistes l'observent, la racontent, la donnent à comprendre (Le Monde-Éditions, 1240 p., 400 F.). E. K.

De la conversion de l'Empire romain

Entre la fin du IV^e siècle et celle du V^e siècle, le pouvoir passa des mains des élites laïques à celles des évêques. Deux riches essais de Peter Brown analysent la christianisation de la société antique

POUVOIR ET PERSUASION DANS L'ANTIQUITÉ TARDIVE
Vers un Empire chrétien
(Power and Persuasion in Late Antiquity)
Towards a Christian Empire)
de Peter Brown.
Traduit de l'anglais par Pierre Chauvin et Hugues Meunier-Chuvin, Seuil, « Des travaux », 256 p., 140 F.

L'AUTORITÉ ET LE SACRÉ
Aspects de la christianisation dans le monde romain
(Authority and the Sacred)
de Peter Brown.
Traduit de l'anglais par Thierry Loisel, éd. Noësis, 168 p., 120 F.

Qu'est-ce qu'un Empire chrétien ? Suffit-il que l'empereur et la majorité de ses sujets se proclament chrétiens ? La notion paraît si immédiatement compréhensible qu'on finit par ne même plus se poser la question. En questionnant l'évidence, Peter Brown oblige à réviser les banalités admises. Quand et pourquoi peut-on dire que l'Empire romain est devenu un Empire chrétien ? Ni la Paix de l'Église ni la « conversion » de Constantin n'y suffisent. Alors quand ? Deux cycles de conférences, à Madison (Wisconsin) en 1988, puis à Cambridge en 1993, fournirent à Peter Brown l'occasion d'une réflexion originale proposée aujourd'hui aux lecteurs français.

Pour Peter Brown, la nature du pouvoir impérial et le fonctionnement de la cité antique, son système de valeurs et ses pratiques sociales (esprit de compétition, évergétisme, rôle des notables) auraient pu s'accommoder du culte nouveau même devenu majoritaire. Pourtant, à y regarder de près, entre la fin du IV^e siècle et

la fin du V^e, le vrai pouvoir change de mains, échappe aux élites civiques au profit des évêques et des clercs. Comment un tel transfert ?

« **PHILOSOPHES** »
L'exercice du pouvoir impérial ne cessa d'être ressenti comme une violence ordinaire dont les agents du fisc n'étaient que les manifestations les plus visibles. Pour atténuer cette brutalité, il fallait tenter d'approcher ce pouvoir omnipotent, directement ou par l'intermédiaire des puissants. Les notables civiques mirent ainsi leur savoir-faire au service de leurs concitoyens. Formés à la *paideia*, l'éducation, la culture, l'ensemble des codes intellectuels et sociaux de l'homme civilisé, ils ont acquis le contrôle de soi et l'art de se conduire comme il convient en toutes circonstances. Grâce au prestige de leur *paideia*, ils s'opposent efficacement aux brutalités des gouvernements abusifs qui redoutent leur jugement. Or l'empereur ne peut se passer de ces notables qui, contrôlant les villes et les masses rurales, lui donnent accès aux richesses des provinces qui remplissent les caisses de l'État. Que s'effondrent les codes de la bienséance verbale, le goût commun pour la rhétorique, et tous, riches et pauvres, se trouveraient livrés à la merci du pouvoir de l'empereur et de ses serviteurs abusifs. L'homme éduqué se trouve seul « philosophe » habilité à conseiller le prince car « un homme qui a maîtrisé ses passions a gagné le droit de parler avec autorité en guide spirituel et, le cas échéant, en critique à ceux qui s'efforcent encore de dompter les leurs ».

Face à cette image classique héritée de Platon, un nouveau type de philosophe émerge rapidement vers la fin du IV^e siècle, un homme qui ignore (ou feint d'ignorer) la *paideia*, pour qui le

seul « livre, c'est la nature créée par Dieu » (saint Antoine), un moine inspiré directement par l'Esprit-Saint. Ce « *populisme chrétien* », animé par ceux-là mêmes qui avaient bénéficié de la *paideia*, installait au cœur de la communauté chrétienne (appelée à se confondre avec l'Empire) la négation des clivages anciens entre citoyens et non-citoyens, libres et esclaves. L'Église se trouvait « investie par la Providence divine du pouvoir d'absorber toutes les couches de la société romaine ». En s'érigeant en défenseur des pauvres, l'évêque créait entre les individus un lien de solidarité fondamentalement nouveau, substituant la notion de frère à celle de concitoyen. Certes, il n'effaçait pas les clivages sociaux, mais, au moins dans le discours, il établissait les pauvres dans une dignité qui paraissait enviable aux riches. La rupture avec la société gréco-romaine traditionnelle semblait définitive.

PROTECTEUR ET PACIFICATEUR
Promoteur d'un « modèle de société novateur et créatif », l'évêque se devait d'exercer une autorité croissante dans sa cité. Dépouillant les notables de leur rôle d'intercesseurs, il se fit le champion des pauvres, englobant sous ce terme tous ceux qui n'étaient pas des privilégiés. Par amour du pauvre, il devenait à la fois son protecteur et son pacificateur. « Au nom d'une religion qui prétendait défer les valeurs de l'élite, les chrétiens de la haute société prirent le contrôle des classes inférieures des cités ». Se dressant avec colère pour défendre les pauvres là où les hommes de la *paideia* se contentaient de pressions discrètes, l'évêque se devait en contrepartie de satisfaire les besoins des pauvres. Les évergètes chrétiens prirent le relais des bienfaiteurs païens tandis que la *paideia*, « cette synthèse exquise d'un

art difficilement acquis de la vie en société », devenait le socle des vertus chrétiennes. Dès lors, l'évêque présida à l'entrée solennelle de l'empereur dans la ville ; celui-ci peut, sans perdre la face, céder à la pression des évêques ou des moines : l'Empire est bien devenu chrétien.

Le petit volume édité par Noësis ajoute à ces vues amples des pages riches sur la notion même de christianisation, l'intolérance et le rôle du saint homme. Malgré les conduites extrêmes d'évêques ou de moines zélés, l'intolérance connaît des limites, celles que fixaient des techniques de gouvernement établies de longue date. Entre un discours chrétien intolérant et les pratiques quotidiennes, s'insèrent non seulement la force d'inertie des administrations mais, comme le dit justement Brown, la « viscosité » des élites, conscientes que la politique n'est que l'art du possible. Sans compter que l'empereur ne peut accepter une violence qui ferait fuir les contribuables : comme l'observent Arcadius, Gaza est peut-être pleine d'idées, mais elle paie bien ses impôts ! L'intolérance se doit de demeurer dans des limites acceptables. Art d'équilibre difficile mais indispensable, qui pousse si souvent les évêques, gens de *paideia*, à modérer les entreprises des moines excessifs, étrangers à cet apprentissage du contrôle de soi. Il faudrait encore mentionner sa réévaluation du rôle des saints, ces proches de Dieu qui contribuèrent tant à donner à la foule une image concrète de la vie chrétienne, qui rendent « le Dieu chrétien présent à leur propre époque et dans leur propre région », et servent de médiateurs entre Dieu et les hommes comme les évêques le faisaient entre leurs ouailles et l'empereur. Pages stimulantes, invitant à la réflexion et à la relecture. Du meilleur Peter Brown.
Maurice Sartre

Édit de Nantes 1598-1998
Futur antérieur
Rencontres Art et histoire
Cité des congrès de Nantes
17-18-19 avril 1998
Salon du livre et de la documentation historique
spectacles, rencontres-débats, expositions
Renseignements 02-51 60-22-04

ÉCONOMIE

par Philippe Simonnot

Tragique épopée de l'automobile

LOUIS RENAULT, BIOGRAPHIE d'Emmanuel Chadeau. Plon, 458 p., 149 F.

ANDRÉ CITROËN, LOUIS RENAULT, UN DUEL INDUSTRIEL d'Alain Frèrejean. Albin Michel, 290 p., 125 F.

Les marques d'automobiles font tellement partie de notre vocabulaire que l'on oublie qu'elles ont d'abord été des noms portés par des hommes en chair et en os, avec femmes, enfants, maîtresses et des petits tas de secrets. Le premier mérite de ces livres consacrés à Louis Renault et à André Citroën est de faire revivre devant nos yeux deux génies de l'industrie française. Il est vrai que dans le cas de Renault, l'occupation du personnage a des « raisons historiques » : la mort ignominieuse, le 24 octobre 1944, sous contrôle policier, du patron de Billancourt, accusé de collaboration et de trahison. Renault a été assassiné en prison, tranche Frèrejean, à quoi Chadeau, qui n'en pense pas moins, réplique que cela n'a pas été prouvé. En tout cas, sans l'ombre d'un procès, le 16 janvier 1945, l'ordonnance qui transforme le séquestre des Usines Renault en nationalisation tient lieu de sentence contre leur patron. Beaucoup plus tard, le 29 juillet 1967, paraît au Journal officiel une loi votée en catimini, à la veille des vacances parlementaires, qui ouvre droit à indemnisation aux héritiers Renault. Ainsi était-il reconnu, toute honte bue grâce au temps passé, qu'on ne peut confisquer sans indemnités les biens d'un homme dont la condamnation n'avait pas été prononcée. La culpabilité de Renault ne pouvait être établie de manière indiscutable, si l'on en croit le bilan détaillé établi par Chadeau. Et ce dernier d'accuser : « Il apparaît, écrit-il, que des auteurs en possession de certains documents qui soulèvent l'interrogation [de la culpabilité de Renault] ne les auraient pas tous exploités. » On attend maintenant la réplique des historiens visés. A l'occasion du centenaire de la fondation des Usines Renault, que l'on fête cette année, pourquoi ne pas ouvrir un procès jamais vraiment tenu ?

André Citroën, quant à lui, avait quitté plus tôt ce monde de bruit et de fureur. Foudroyé par un cancer au fâcheux de sa gloire industrielle et au bord de la faillite financière, l'industriel du qual de Javel meurt le 3 juillet 1935. Mais à cette date, Renault est déjà atteint de troubles circulatoires d'origine rénale qui affectent son cerveau. D'où une aphasie qui le rend quasiment muet. Bien sûr, on ne le comprendra plus quand il parle et il faudra qu'un assistant « traduise » ses paroles - un secret qui sera longtemps gardé, même à Billancourt.

Les « fils à papa » ne travaillent pas. Ils s'amuse, ils créent. Et ne comprendront jamais la « question sociale »

L'épopée automobile dont ces deux hommes furent les plus grands héros aurait pourtant commencé dans la gaieté du savoir, dans la joie de l'invention. Nés à un an d'intervalle, le premier en 1877, le second en 1878, tous deux issus de la riche bourgeoisie, Renault et Citroën ont des destins parallèles encore que concurrents. Ces fils à papa pourraient se passer de gagner leur vie, et à vrai dire, ils ne travaillent pas, ils s'amuse, ils créent. Et quand ils seront à la tête de milliers d'ouvriers travaillant à la chaîne, ils ne comprendront jamais très bien la « question sociale ». A vingt ans, Louis est une force de la nature, le bricoleur de la légende, le dessinateur prodigieux qui « voit » en trois dimensions et saisit en quelques traits les proportions et les volumes. Dénué de tout diplôme, il invente la « prise directe » de la force du moteur sur l'arbre de transmission. Champion automobile, il fait gagner sa marque sur les courses Paris-Bordeaux, Paris-Vienne, Paris-Madrid, Paris-Berlin. Pièce à pièce, il construit ses autos, ses usines, son empire. La Grande Guerre fera de ce patron déjà milliardaire un héros de la défense nationale. Les taxis de la Marne sont des Renault. « Verdun, constatera Ludendorff, le chef d'état-major allemand, c'est [par la Voie sacrée] la victoire des camions français [Renault et Berliet] sur le chemin de fer allemand. » Les chars de la victoire, les redoutables FT 17, sortent eux aussi de son cerveau et de ses usines. André, quant à lui, est issu d'une famille juive polonoise de négociants en diamants installée en France depuis 1872. A la sortie de Polytechnique, il achète à Varsovie une licence pour tailler des engrenages en forme de chevrons. « Avec ces petites roues dentelées, il va aider à pousser la grande roue du siècle », écrit Frèrejean, qui ne craint ni l'emphase ni les dialogues romancés qu'il met dans la bouche de ses personnages. Citroën n'invente pas lui-même, comme Renault, mais voit en un éclair tout le parti à tirer de l'invention d'un autre.

A la sortie de la Grande Guerre, Citroën fait irruption sur la scène automobile. Il est le premier en France à comprendre qu'il faut concevoir et construire pour la masse, alors même que le maître de Billancourt, auréolé de son prestige, s'entête à diversifier ses productions. Citroën lance la 10 HP à 7 000 francs, moitié moins cher que la voiture vendue en France au meilleur marché. Dès 1920, il en vend 12 000. En 1922, la petite Citroën (5 HP) est lancée. Le succès est immédiat. Mais André est aussi un génie de la publicité. Il invente les jouets André Citroën (ses propres voitures en miniature), une société de crédit automobile, la Sovac, des panneaux d'indication routière, le Paris-Tombouctou - un Paris-Dakar avant la lettre -, l'utilisation de la tour Eiffel comme panneau publicitaire pour sa propre marque. Et puis voici l'invention de la « traction avant » par un ingénieur chassé par Renault et aussitôt embauché par son rival. En 1929, Citroën devance encore Renault avec une production annuelle de 100 000 voitures, presque le double de Renault. Le plus étonnant dans cette magnifique histoire qui se termine si mal, c'est que le style que chacun des deux champions a imposé à sa firme lui a survécu longtemps. L'« esprit maison ». Ce qu'on appellera beaucoup plus tard la culture d'entreprise.

PASSAGE EN REVUES

Les Schwob et la « Nouvelle Revue nantaise » La troisième livraison de l'excellente Nouvelle Revue nantaise gravite autour de Marcel Schwob (1867-1905), délicat écrivain du Livre de Monelle, érudit philologue, subtil critique et traducteur, mort beaucoup trop jeune pour avoir pu donner toute sa mesure... Mais c'est aussi l'occasion de découvrir, issues des colonnes du Phare de la Loire auquel il collabora, les figures de son père (George Schwob) et de son frère (Maurice Schwob) - directeurs successifs de ce grand quotidien nantais de la III^e République -, ainsi que celles de Léonce Cahun, son oncle, orientaliste et conservateur à la bibliothèque Mazarine, et de la fille de Maurice, Lucy Schwob, un peu plus connue, comme artiste et photographe, sous le nom de Claude Cahun... Diverses études et documents d'époque montrent l'orientation politique, esthétique et intellectuelle du Phare de la Loire qui, de 1876 à 1928, propagea jusqu'à Paris les idées de cette famille républicaine implantée en province. (Diffusion : Les Amis de la Bibliothèque municipale de Nantes, Médiathèque, 15, rue de l'Héronnière, 44041 Nantes Cedex 1, 160 p., 160 F.)

INTERNATIONAL

par Daniel Vernet

LA DÉMOCRATIE EN INDE Religion, caste et politique de Christophe Jaffrelot. Fayard, 322 p., 150 F.

Si la démocratie c'est l'organisation régulière d'élections libres et pluralistes, l'alternance au pouvoir, même après quelques décennies de domination d'un parti-Etat, la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, l'existence d'une société civile et d'une presse libre, alors l'Inde a bien mérité le titre qu'elle s'accorde parfois de « plus grande démocratie du monde ». Il y aurait certes beaucoup à redire sur la manière dont le système a fonctionné depuis l'indépendance, en 1947. Malgré les contrepoints représentés par les Etats de la Fédération, le Congrès, un parti « attrape-tout » pendant la colonisation, a d'abord eu tendance à accaparer tous les leviers du pouvoir, quand ce n'était pas au profit d'une seule famille : en 1975, Indira Gandhi, la fille de Nehru, n'hésite pas à proclamer l'état d'urgence parce que « l'activisme des juges » menace son gouvernement. Son assassinat en 1984 comme celui de son fils Rajiv quelques années plus tard ne sont pas la cause de la chute du parti du Congrès. Comme dans les démocraties d'âge mûr, constate Christophe Jaffrelot, « les électeurs changent régulièrement de gouvernants grâce à leur bulletin de vote ». Chercheur au CNRS, l'auteur explique cette réussite exceptionnelle dans un pays du tiers-monde par l'appropriation des règles de la démocratie par l'idéologie nationaliste, « ce type de régime étant perçu, y compris par les hindous les plus traditio-

POLITIQUE

par Gérard Courtois

LA REVANCHE DE LA GAUCHE La direction de Bernard Dolez, Annie Laurent et Christian-Marie Wallon-Leducq. Presses universitaires du Septentrion, 196 p., 100 F.

Le scrutin régional et l'onde de choc qu'il a déclenchée à droite viennent à nouveau de démontrer que la politique ne relève pas seulement de stratégies et d'enjeux nationaux, mais aussi d'affrontements locaux et de microclimats. Il en est de même de la science politique, qui trouve, en province, assez de ressources pour échapper à l'impérialisme parisien. L'ouvrage que viennent de publier les Presses universitaires du Septentrion (les anciennes Presses universitaires de Lille) en fournit un excellent exemple.

Une trouvaillie justifierait, à elle seule, de signaler cette Revanche de la gauche, essentiellement nourrie des contributions des chercheurs du Centre de recherches administratives, politiques et sociales (Craps) de Lille. Revenant, en effet, sur la dissolution de l'actuelle, décidée en 1997 par Jacques Chirac, Jean-Michel Blanquer exhume de l'histoire constitutionnelle française un précédent oublié : la dissolution de 1827. Croyant pouvoir imiter son prédécesseur, Louis XVIII, qui avait dissous la Chambre avec succès, en 1823, au lendemain d'une intervention militaire réussie en Espagne, Charles X tente la même manœuvre quatre ans plus tard. « Mais le contexte est radicalement différent. La crise économique sévit et le chef du gouvernement, Villèle, pâtit à l'extrême de l'impopularité qui en résulte. L'élection qui s'ensuit se traduit par une victoire des libéraux », note Blanquer, avant de citer Chateaubriand, dans les Mémoires d'outre-tombe : « M. de Villèle, obsédé

SOCIÉTÉ

par Robert Solé

PASSIONS ORDINAIRES sous la direction de Christian Bromberger. Bayard, 544 p., 150 F.

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR CHANTER de Maurice Deleforge. Latrès, 300 p., 119 F.

Les Français, Dieu merci, ne font pas que travailler ou chercher du travail. Une part importante de leur vie, et parfois la plus importante, est consacrée à des activités parallèles - de la musique à la recherche généalogique - que l'on ne sait comment nommer. « Passe-temps » est négatif ; « loisirs » ne rend pas compte des efforts et de la charge émotionnelle engagés. Mieux vaut dire « passion ».

Le sens de ce mot s'est déplacé, souligne avec justesse Christian Bromberger, directeur de l'Institut d'ethnologie de l'université de Provence. « Passion » signifie même le contraire de nature : non pas un phénomène subi, incontrôlable, mais une expression de la volonté, une manifestation de la liberté créatrice. Le mot s'est affadi, puisqu'il désigne des actions domestiquées, socialement autorisées, comme la pêche, le bricolage ou la randonnée pédestre. Des « passions ordinaires », en somme.

Les loisirs occupent aujourd'hui quinze ans de la vie d'un homme. Plus ce temps s'allonge, plus les « passions » se diversifient. Jogging et plongée sous-marine s'ajoutent, sans les remplacer, à la chasse et au jeu de boules. L'émiettement des intérêts s'inscrit dans la recherche de l'épanouissement personnel. « Ce buissonnement ludique - et souvent hédoniste - a partiellement relégué les

Intégrisme sur le Gange

nalistes, non pas comme un produit d'importation mais comme une création indienne, un système politique qui existait en Inde dans des temps anciens et, donc, un de ses titres de gloire ».

Plusieurs périls menacent cette démocratie. Après avoir étudié les racines du système indien, la prise de la « greffe » britannique, Christophe Jaffrelot les analyse en détail pour conclure sur la montée du parti hindouiste, le Bharatiya Janata Party (BJP) ou Parti du peuple indien. Le livre a été écrit avant les récentes élections ; sa lecture n'en est que plus recommandée au moment où les hindouistes dirigent le gouvernement de New Delhi. Le BJP a largement profité du vide creusé par la décomposition du « tout-Congrès », par la corruption de la vie politique, par la collision entre les maternels et les étus, face auxquelles les juges semblent impuissants. Et si l'inclusion des intouchables et autres OBC (Other backward classes) dans le jeu politique doit être portée au crédit de la démocratie indienne, elle la menace, en même temps, dans la mesure où les castes supérieures sont prêtes à tout pour conserver un pouvoir qu'elles sentent leur échapper. Les vieilles méthodes de subjugation des castes inférieures ne fonctionnant plus, « les voix des électeurs ne sont plus aussi faciles à obtenir que par le passé », écrit Christophe Jaffrelot. Les candidats recourent donc à des incitations financières - ce qui augmente leurs besoins en argent - et aux gangs pour intimider les électeurs, à moins qu'ils ne préfèrent eux-mêmes des menaces ».

C'est sur ce terrain peu ragoûtant que prospère le BJP, qui vient de frôler la majorité absolue au Parlement. L'idéologie nationaliste hindoue a été codifiée dans les années 20.

« L'hindouïté est considérée, dit Jaffrelot, comme l'appartenance à une communauté ethnique possédant son territoire propre. » Dans cette définition, il n'y a pas beaucoup de place pour les autres peuples, les autres religions, les autres cultures présents en Inde. C'est bien ce qui inquiète dans la victoire du Bharatiya Janata Party. Le père fondateur de l'hindouïsme moderne ne réclamait aucun privilège particulier pour aucune communauté, y compris pour la sienne, pour la simple raison que, détenant une écrasante majorité dans le pays, les hindous s'en remettaient à la loi du plus grand nombre.

S'il ne saurait être comparé aux mouvements fascistes européens dans la mesure où il fait plus confiance au pouvoir de la base qu'à l'autorité de l'Etat central, le BJP ne se nourrit pas moins de l'antiparlementarisme et du rejet de la démocratie par une partie des classes dirigeantes, effrayées par la montée de la « plèbe ». Son programme contient par ailleurs des revendications nettement intégristes, propres à enflammer la confrontation avec la minorité musulmane. Appliqué à la lettre, il reviendrait à nier les différences et à uniformiser les statuts, meilleur moyen de relancer les conflits toujours latents et souvent meurtriers entre les communautés.

Christophe Jaffrelot ne conclut pas sur ce ton alarmiste. Il constate cependant que le plus grand nombre est naturellement attiré par la loi du nombre. Mais la démocratie, ce n'est pas seulement le règne de la majorité, c'est aussi le respect des minorités. « La plus grande démocratie du monde » sera sauvée si elle n'oublie pas ce principe fondamental.

Gauches en trompe-l'œil

d'un côté par l'opposition royaliste libérale, importuné de l'autre par les exigences des évêques, trompé par les préfets consultés, qui étaient eux-mêmes trompés, résolu de dissoudre la Chambre élue malgré les trois cents qui lui restaient fidèles ».

Au-delà de ce parallèle, La Revanche de la gauche tire les enseignements des législatives de 1997 dans le Nord-Pas-de-Calais. En reportant, lors de ce scrutin, 19 des 24 sièges du Nord et 12 des 14 sièges du Pas-de-Calais, la gauche engage de façon spectaculaire la reconquête de ce fief historique, parachevée lors des récentes élections régionales et cantonales. Une lecture plus fine des résultats de 1997 conduit cependant plusieurs des auteurs à s'interroger : la victoire de la gauche dans cette région n'est-elle pas en « trompe-l'œil » ? Examinant la situation du Pas-de-Calais, où les socialistes réussissent le grand chelem, Bernard Dolez note que la reconquête par le PS des sièges abandonnés en 1993 « masque, en réalité, un recul sensible de son influence électorale ». Ainsi le PS, qui rassemblait près d'un électeur sur deux en 1988 (48 % des suffrages exprimés au premier tour), « en attire moins d'un sur trois neuf ans plus tard » (32,5 %, soit un recul de près de 16 points, contre 10 points au plan national).

Christian-Marie Wallon-Leducq fait un constat similaire à propos du Nord. En dépit du « retour de balancier » qui permet à la gauche « de gonfler le souvenir humiliant de la défaite de 1993 », la lecture des résultats en voix et non plus en sièges est « assez différente ». Ainsi, aux législatives de 1988, dix-huit candidats socialistes passaient au premier tour la barre des 30 % de suffrages exprimés. « Ils ne sont plus que neuf en 1997. » Et « l'ensemble des gauches perd 2 points » depuis le scrutin de 1986. La victoire de la gauche en 1997 résulte donc moins d'une véritable reconquête que de la logique du scrutin majoritaire et d'une

meilleure mobilisation de son électorat aux deux tours.

Le diagnostic établi par Régis Matuszewicz sur l'état de santé du PCF, à partir d'une étude remarquable du vieux bastion valenciennois, n'est guère plus rassurant pour la gauche. L'appareil « résistance » - en voix comme en sièges - des communistes entre 1993 et 1997 ne peut masquer « un phénomène de déclin structurel » depuis les législatives de 1978. L'auteur résume d'abord la thèse des « vases communicants » qui ferait de la progression du Front national la cause du reflux communiste. L'analyse des résultats de 1997 dans les trois circonscriptions de cet arrondissement, comme à l'échelle communale, « vient confirmer l'absence de relation directe, significative et systématique entre le déclin communiste et la progression frontiste ». Mettant en garde contre les « fausses évidences », il insiste : « Ce n'est pas parce que le FN progresse dans des zones d'influence communiste que cette progression résulte d'un recul des scores communistes ». En revanche, il est patent que PCF et FN chassent sur les mêmes terres et que, dans ces zones « particulièrement touchées par la crise », le PCF « forme un rempart de moins en moins efficace » contre la montée de l'extrême droite. Le « domaine municipal », qui a longtemps fait la force du communisme dans le valenciennois, porte désormais en lui-même « sa propre faiblesse ». A la fois parce qu'il s'est réduit de 30 % en une vingtaine d'années, mais aussi parce qu'il est handicapé par « la stratégie gérontocratique de l'appareil du PCF ». Régis Matuszewicz explique aussi cet affaiblissement du PCF par des causes « anthropologiques ». « Figeant la société ouvrière et se figeant lui-même dans une posture ouvriériste relevant de la mythologie du début du siècle, le communisme électoral s'y trouve proprement enfermé. » Rude constat pour Robert Hue.

La seconde vie

rêves d'émancipation collective qui ont occupé les générations précédentes », remarque Christian Bromberger. Pour dire les choses plus grossièrement, le yoga et la voile passent désormais avant les bonnes œuvres ou la révolution.

Vingt et un ethnologues et anthropologues se sont mis ensemble pour analyser ces secondes vies et nous offrir un livre de qualité, foisonnant de réflexions. Les engagements des Français ont été classés en cinq catégories : les passions domestiques (animaux de compagnie, jardinage, bricolage), les passions de la mémoire et du savoir (généalogie, patrimoine, vin, orthographe, météo, micro-informatique), les passions d'arène et de hasard (football, rock, jeu, publicité), les passions d'aventures (plein air, course à pied, voile, moto, sports extrêmes) et les passions pour d'autres voies (ésotérismes, médecines douces).

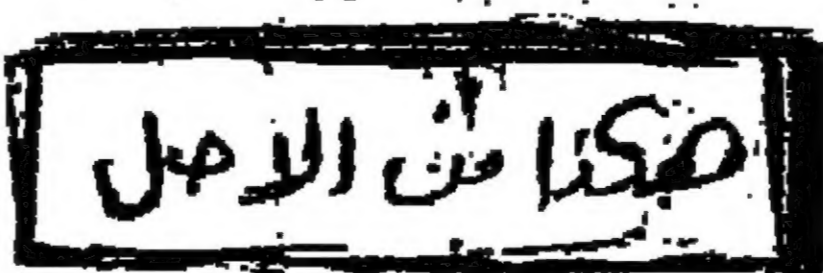
Il existe une échelle morale des passions. Les défenseurs du patrimoine ou les navigateurs solitaires ne sont pas considérés de la même manière que les fous d'occultisme ou les malades du tiercé. Et, souvent, comme l'écrit Christian Bromberger, c'est la démesure qui fait la frontière : entre amateurs de vins et alcooliques, supporters et hooligans, collectionneurs et maniaques...

Un chapitre sur le chant aurait pu être confié à un vingt-deuxième ethnologue, s'il est vrai que la France compte près de 6 500 chorales et ensembles vocaux. Mais Maurice Deleforge lui consacre un livre entier. On change ici de perspective. L'auteur n'est pas musicologue pour deux sous : c'est un pratiquant qui a découvert ce bonheur il y a vingt-cinq ans et vient de célébrer ses noces d'argent avec le chant choral. Il a voulu faire œuvre utile. Son livre, qui se termine par un guide pratique, laisse toute la place aux

personnes citées : « Je me suis efforcé d'écrire comme il convient de chanter dans un chœur : sans ménager sa propre voix mais à l'écoute de celles des autres, en s'effaçant quand elles entrent. » Mais comment s'effacer tout à fait quand on a l'âme d'un écrivain ? La plume s'échappe par moments et se livre à des exercices de haute voltige, pour notre plus grand plaisir.

Cette enquête de terrain est d'abord un regard, et un témoignage. Le lecteur peut avoir par moments le tournis, devant tous ces noms, tous ces visages - que de dettes acquittées ! - mais il reprend le fil quand l'auteur raconte avec saveur le car de la chorale, « outil de notre cohésion », ou les dames allongées sur des nattes, en train de se masser les doigts de pied avant le concert, car il faut se mettre en état de chanter avec tout son corps... Maurice Deleforge, qui a longtemps enseigné, répond pédagogiquement à trois objections, toujours les mêmes : je voudrais bien chanter, mais je chante faux ; je voudrais bien chanter, mais je ne connais pas mes notes ; je voudrais bien chanter, mais j'ai passé l'âge. Allons donc... Avec quelques remarques de bon sens, le candidat choriste est envoyé au pupitre.

Chanter devient vite un plaisir et un besoin ; la chorale, une seconde vie. Maurice Deleforge célèbre « le bonheur d'être ensemble », sans être dupe de ces petites sociétés où l'on se sent « vaguement à l'abri des atteintes et des atteintes du monde extérieur ». Où qu'elle se produise, la chorale lilloise à laquelle il appartient est toujours vêtue de noir et de blanc : « Pour que la beauté ne soit pas l'appanage de quelques-uns, pour qu'à travers nous, à la fin des concerts, Jean-Sébastien Bach s'incline devant l'amorak gris et grand d'un petit garçon qui apprend à lire les notes au-dessus de la portée dans le clair-obscur d'une école de musique intercommunale. »



صوتنا من الامم

essais

LE MONDE / VENDREDI 10 AVRIL 1998 / XI

Professeur de désir

De Booz endormi à Woody Allen en passant par Philip Roth, David Biale s'interroge, dans un essai érudit et plein d'humour, sur les rapports de la tradition juive et de la sexualité

ÉROS JUIF
(Eros and the Jews)
de David Biale.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Isabelle Rozenbaum.
Actes Sud, coll. « Hébraïca »,
409 p., 168 F.

La question est provocatrice : « Est-ce que la société juive traditionnelle bouffe le désir érotique et engendre des êtres chéris et névrotiques ? » Elle ouvre le livre de David Biale, *Eros juif*, qui traite du rapport des juifs et du judaïsme au désir et à la sexualité. Cette synthèse brillante, bien documentée, élégamment traduite, peut aussi se lire comme un commentaire du fameux *Portnoy et son complexe* de Philip Roth. Selon Biale, la désopilante confession de Portnoy montre que, si le judaïsme n'a jamais compté le célibat au nombre de ses valeurs spirituelles, la question du rapport au désir n'en est pas moins complexe. La mère juive, tout entière tendue vers un seul but - « anéantir la sexualité de son fils » - le père soumis, victime originelle du crime perpétré par son épouse, stigmatisés dans le roman nihiliste de l'écrivain new-yorkais, sont le reflet des contradictions de l'existence juive moderne, et posent une question fondamentale.



Woody dans tous ses états...

La tradition juive valorise-t-elle ou réprime-t-elle la sexualité ? Freud a-t-il raison lorsqu'il dit que les juifs, en renonçant à assouvir leurs instincts, sont les maîtres de la sublimation, ou ces derniers sont-ils les maîtres du désir assumé ?

Biale, directeur du centre d'études juives de l'université de Berkeley, auteur d'une biographie de Guershom Scholem, cherche la réponse à sa question dans les racines profondes de la tradition juive. Dans la Bible, il décèle un paradigme de « subversion des

normes sexuelles ». L'expérience de Ruth, qui, contre la coutume et la pudeur féminine, va séduire Booz endormi, ou encore celle de David envoyant à la guerre le mari de Bethsabée pour lui prendre son épouse, montrent que la fécondité est la préoccupation centrale de la culture biblique, prête à braver les interdits pour assurer la descendance et la pérennité du peuple : c'est de ces deux histoires atypiques que devra naître le Messie. Biale prolonge son analyse en sollicitant quelques-unes des nom-

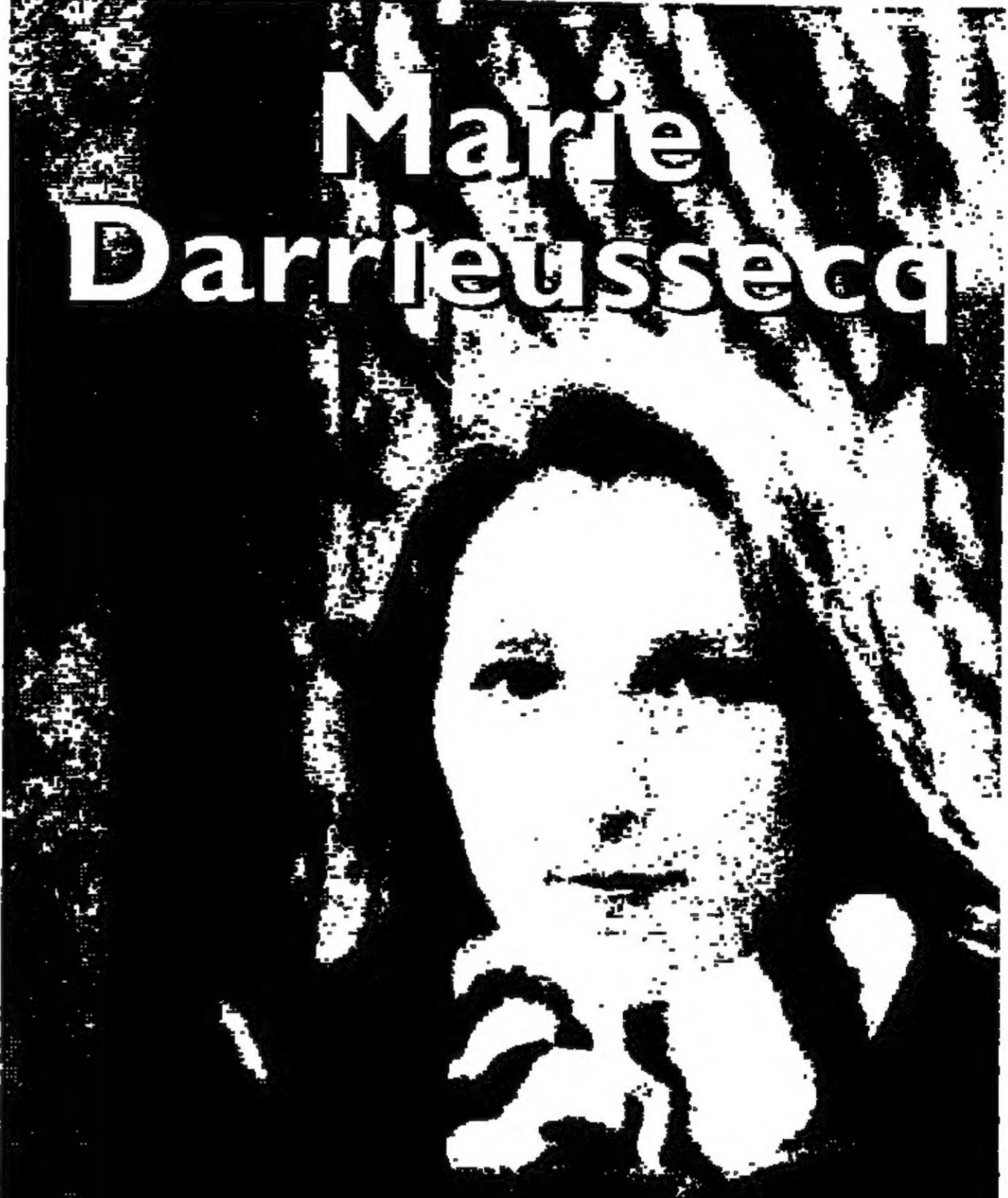
breuses discussions talmudiques sur les lois de l'*Onah*, garantissant à toute femme mariée le droit à des relations sexuelles régulières, qu'elle soit enceinte ou ménopausée, c'est-à-dire dans l'incapacité de concevoir. Ainsi, les lois talmudiques semblent, contre la Bible, admettre la possibilité de relations entre l'homme et la femme en dehors de la nécessité de la procréation.

La philosophie juive médiévale, la culture ashkénaze et le hassidisme semblent en revanche insis-

ter sur la nécessité du lien entre la sexualité et la procréation. Le texte le plus intéressant en ce domaine est sans doute le livre de la mystique médiévale Igueret Hakoché (La Lettre sur la sainteté), qui montre la relation sexuelle entre l'homme et la femme comme une tentative d'incarnation du Divin. Certaines formules de Biale, telles l'« objectif eugénique du texte » et la « sainteté ethnique », sont malheureuses : il n'y a aucune notion d'eugénisme dans ce texte relevant de la théurgie mystique, qui montre avant tout que la connaissance charnelle relève de la gnose cabalistique. Mais le commentaire du chapitre sur la digestion des aliments, chapitre ordinairement méprisé par les commentateurs, est tout à fait novateur : selon Biale, c'est ce passage qui contient « le sésame de l'instance corporelle dans la théorie cabalistique de la sexualité, fondé sur l'analogie entre la digestion et l'activité sexuelle ».

La réflexion de Biale, abordant des thèmes aussi divers qu'originaux, tels que l'analyse du sionisme comme révolution érotique, ou alors l'antihéros chez Woody Allen, témoigne d'une connaissance excellente des textes associée à un humour qui agrémentent la lecture de cette synthèse, dont la conclusion, nuancée, peut laisser le lecteur tout aussi perplexe que Portnoy arrivant en terre d'Israël : depuis l'Israël biblique jusqu'à l'Amérique contemporaine, le judaïsme oscille entre l'ascétisme et l'assouvissement des désirs. Ainsi donc, « il n'existe pas de solution au problème du désir, qui procède d'une tension entre le familial et l'interdit, le même et l'autre ». D'Adam, qui n'a pas commis le péché que l'on croit, à Portnoy qui ne pense qu'à commettre celui auquel il ne croit plus, la tradition juive a cherché et trouvé des réponses à ce problème. Ce livre en est le meilleur exemple.

Eliette Abécassis



Naissance des fantômes

En 1996, elle emballait lecteurs et critiques avec *Truismes*. En 1998, avec *Naissance des fantômes*, roman d'absence et d'eau, elle scelle la deuxième pierre d'une vraie œuvre. *Marine de Rabaudy, L'Espresso*

Dès la première page et jusqu'à la dernière, c'est le corps de la narratrice qui est présent, luttant avec tous les honneurs de la littérature contre l'absence. *Patrick Kéchichian, Le Monde*

Ce roman surprend encore par son inventivité et son intranquillité. *Antoine de Gaudeman, Libération*

Marie Darrieussecq prend tout le monde à contrepied avec un roman moins potache et plus inquiétant. *Marc Weitzmann, Les Inrockuptibles*

C'est passionnant. *Jérôme Garcia, Le Nouvel Observateur*

Du même auteur, chez le même éditeur :

Truismes



160 p., 89 F

P.O.L

Policiers de radio

RADIO MYSTÈRES
de Jacques Baudou.
Encrage/INA, 318 p., 250 F.

L'ouvrage est érudit, mais vibrant d'une passion ancienne et sans faille : « Je me souviens encore aujourd'hui de l'émotion ressentie à l'écoute d'une dramatique d'Antoinette Riva, d'après un poème de Coleridge : Les Quarantièmes Rugissants. Aucun film ou téléfilm ne m'a jamais entraîné aussi loin au cœur de l'étrange... » Spécialiste des littératures de genre, Jacques Baudou vient de réaliser, avec *Radio Mystères*, ce qu'il appelle joyeusement une « petite utopie personnelle ». Faire revivre l'aventure de la fiction policière radiophonique. Arsène Lupin, spécialement adapté par Maurice Leblanc pour Radio-Cité, en 1936, ou la célèbre série de Pierre Billard, « Les Maîtres du mystère », attendue chaque semaine, des années durant, par des millions d'auditeurs... Toutes les séries, tous les feuilletons (policiers, mais aussi fantastiques et de science-fiction) sont ainsi répertoriés et analysés : titres, génériques, dates de diffusion. Auteurs, producteurs, metteurs en onde...

Ouvrage de référence, *Radio Mystères* rend compte de l'émergence d'un genre à part entière, auquel collaborèrent les plus grands auteurs des années 30 à 70 (Véry, Simenon, Boileau-Narcejac, Louis C. Thomas, Fred Kassak...). Ecrasé par la concurrence de la télévision, le genre a aujourd'hui trouvé refuge sur France-Culture. A l'instar de cette nouvelle jeunesse des « Maîtres du mystère » dont les cassettes (Editions du Masque) connaissent depuis trois ans un joli succès.

Michel Abecassis

Jacques Baudou tient la chronique SF du « Monde des livres ».

De la distinction des intellectuels

Dans la lignée de Pierre Bourdieu, Christophe Charle approfondit son analyse sociologique des milieux culturels et dresse un premier bilan

PARIS FIN DE SIÈCLE
Culture et politique
de Christophe Charle.
Seuil, « L'univers historique »,
340 p., 150 F.

Il y a maintenant un quart de siècle, quelques jeunes historiens investissent un secteur alors délaissé, l'histoire des intellectuels. Un tel champ se situait à la confluence d'une histoire politique, dont la révisibilité s'amorçait, et d'une autre, culturelle, encore dans les limbes. La place était large et chacun pouvait creuser son sillon sans querelle de bornage. Vingt ans après, tandis que s'opèrent déjà de fécondes relectures, ces historiens de la première génération en viennent déjà parfois à des ouvrages en forme de bilans provisoires. C'est le statut du dernier livre de Christophe Charle. Celui-ci s'était réclamé, d'emblée, de l'influence de Pierre Bourdieu et il a opéré depuis, de livre en livre, un approfondissement de son histoire sociale des milieux intellectuels. Avec notamment, pour expliquer les engagements politiques au sein de ces milieux, la recherche inlassable de corrélations de nature sociologique. Piste féconde pour les uns, déterminisme trop réducteur pour d'autres, une telle démarche a suscité éloges et détracteurs. C'est dire que la mise en perspective implicite de ce parcours scientifique ne peut laisser indifférent.

D'autant que le premier obstacle inhérent à ce type d'ouvrages a été surmonté sans problème. C'est, en effet, un exercice singulier que de nouer en gerbe des études disséminées jusque-là dans des revues scientifiques ou dans des actes de colloque et dont la publication s'était étalée sur une large période, en l'occurrence deux décennies. Il convient, bien sûr, d'éviter de recycler ainsi des productions avariées ou de paraître rassembler les co-

peaux qui restent sur l'établi après le gros œuvre. Le parti adopté ici n'a rien à voir avec de telles pratiques et apparaît dans sa réelle cohérence : ni tentative de recyclage de fins de série, ni manifeste méthodologique, ce recueil présente quelques-uns des travaux de Charle autour du « Paris fin de siècle » - entendons le XIX^e. Si l'on ajoute que le sous-titre de l'ouvrage est « culture et politique », le lecteur ne peut qu'être alléché par l'annonce d'un tel festin.

Celui-ci est soigneusement ordonné. Une première partie scrute « l'espace culturel parisien », avec notamment un premier chapitre - le seul inédit, en fait - de comparaison avec Berlin. C'est là que l'auteur donne le meilleur de sa démarche : patient travail sur les sources, approche comparative, conclusions nuancées sur le poids des deux métropoles culturelles, ici résumées « par les figures de l'héritier et du parvenu ». Suit un article de jeunesse - « Situation sociale et position spatiale » - avec une esquisse de « géographie sociale du champ littéraire parisien », où la « stratégie » semble être un facteur déterminant de la vie culturelle. Nous sommes là au cœur d'un débat qui, vingt ans après, reste d'actualité.

Certes, une analyse sociologique des modes de production culturelle peut se révéler utile, mais, sans dénier son rôle essentiel au social, de position dans le « champ » en « stratégie », quelle place reste-t-il pour la contingence, l'inattendu, le fortuit dans cette alchimie toujours mystérieuse qu'est l'acte de création ? Le milieu intellectuel n'est pas seulement un lieu où des êtres saisis de fièvres poliorcétiques ne songeraient qu'à investir des lieux de pouvoir et à s'emparer de places symboliques. C'est aussi - et avant tout ? - un lieu de fermentation culturelle et de relation affective.

avec ses relectures et ses relais de génération. Postuler l'inverse c'est un peu comme si cet autre mystère humain qu'est le sentiment amoureux ne pouvait être expliqué que par des « stratégies » matrimoniales. Une telle grille d'analyse, si est vrai, affleure encore parfois sous quelques plumes se réclamant des mêmes influences. Assurément, l'historien ne doit pas pousser la naïveté jusqu'à gommer les arrière-pensées dans certains comportements qu'il étudie. Mais la complexité des êtres, l'idée, aussi, que l'on peut se faire de leur libre arbitre, devraient parfois induire plus de souplesse dans l'analyse.

Celle de Charle se concentre dans une deuxième partie sur des « figures intellectuelles », évoquées à travers un texte de 1988 sur Léon Blum et deux contributions plus récentes sur Taine et Seignobos, où la palette des facteurs explicatifs paraît s'être progressivement étoffée, donnant plus de densité à la démarche. Et c'est dans l'évocation de ces « figures » que le « politique » est abordé. Si les conclusions sur Blum sont banales, plus stimulantes sont les démonstrations d'un Taine et d'un Zola saisis sur le tard par la politique. Mais était-ce réellement « en raison de la logique même de leur position dans le champ littéraire » qu'ils commentent ainsi leur chemin de Damas ? A nouveau, nous sommes au cœur d'un débat scientifique qui ne manque pas de noblesse. Au bout du compte, on le voit, à chaque moment important du livre - et la remarque reste vraie pour sa troisième partie - resurgit un substrat d'analyse que l'on jugera séduisant ou, au contraire, singulièrement peu nuancé. Mais c'est le propre des œuvres personnelles que de s'offrir ainsi à l'admiration ou, inversement, à la perplexité voire à la réticence, et donc au débat.

Jean-François Sturmel

ope des livres

L'ÉDITION FRANÇAISE

● Hachette Livre 1997. Jean-Louis Lismachio, PDG d'Hachette Livre, a présenté, mercredi 3 avril, les résultats 1997 du groupe en établissant le constat d'« un bon cru » avec un résultat d'exploitation de 266 millions de francs (en hausse de 20 % sur l'année précédente) et un résultat net consolidé de 183 millions (en hausse de 5 %). Le recul de 2,2 % du chiffre d'affaires - 4,583 millions - procéderait de la crise du secteur des activités de courtage. La dynamique du résultat d'exploitation s'explique selon Jean-Louis Lismachio par la bonne tenue des activités d'édition en éducation (1997 aura été l'année de la mise en œuvre du rapprochement avec Hatier), en grande diffusion, et particulièrement en littérature dont le secteur connaît une progression de 1,5 % des ventes en volumes. Le PDG a tenu à noter dans ce secteur « le rôle capital de la librairie, premier réseau de vente de livres par rapport aux grandes enseignes ». Il a rappelé par ailleurs les axes de développement qui ont marqué l'année 1997, dont l'acquisition de Hatan, éditeur de beaux livres et de livres d'art, la restructuration de la marque Hachette-Littérature ou la progression des résultats de Sabot, la marque hispanophone d'Hachette Livre dont le chiffre d'affaires s'élève à 450 millions de francs (la part internationale représentant environ 20 % de l'activité d'Hachette Livre). Il annonce enfin son intention de réintégrer à l'internationalisation de certaines activités et de pérenniser dans les acquisitions de maisons d'édition d'envergure telles que Hatier.

● Pour la revue de création. Le premier Prix de la revue de création vient d'être créé à l'initiative de la Fondation du Crédit mutuel pour la lecture, en collaboration avec la Maison des écrivains et l'association Ent'revues. Doté de 50 000 francs, il a pour objectif de favoriser la diffusion d'une revue de création en langue française, indépendante, « qui se sera distinguée par son contenu, sa maquette, mais aussi par toutes les initiatives destinées à accroître son audience ». Le jury, présidé par l'écrivain Dominique Noguiez, remettra le prix le 8 juin (Fondation du Crédit mutuel pour la lecture, 88-90, rue Cardinet, 75847 Paris Cedex 17. Tél. : 01-44-01-11-97).


● Prix Femina. Le prix Femina de l'essai a été attribué à Michel Crépeu pour *Le Tombeau de Bossuet* (Grasset) et le Femina du premier roman à Nadine Laporet pour *Cent vies de Shanghai* (Gallimard). Par ailleurs, Danièle Sallenave vient d'être élue membre du jury du prix Femina.

RECTIFICATIFS

— L'Apprenti touriste, de l'écrivain Mario de Andrade, n'est pas inédit en France comme il a été indiqué par erreur dans « Le Monde des livres » du 20 mars. Traduit du portugais par Monique Le Moing et Marie-Pierre Mazéas, il a paru en 1996 dans une coédition La Quinzaine Littéraire-Louis Vuitton (« Le Monde des livres » du 14 février 1997).

— Les œuvres complètes dont l'association Les Amis de Milosz préparait l'édition (« Le Monde des livres » du 3 avril) sont celles d'Oscar Milosz, et non celles de son cousin Czesław Milosz, prix Nobel de littérature et président de l'association (Tél. : 01-47-83-99-36).

Une nouvelle librairie vient d'ouvrir...



LA LIBRAIRIE DE CNRS EDITIONS
2 600 titres disponibles

151 bis, rue Saint-Jacques - Paris V^e
Tél. : 01 53 10 05 05

CNRS EDITIONS

La France était à l'honneur à la 35^e Fiera del libro per ragazzi qui s'est tenue à Bologne du 2 au 5 avril. La grande Foire de l'Emilie-Romagne - le pendant de Francfort, dans le domaine de l'édition jeunesse, pour l'échange de droits et les coproductions internationales - a en effet largement récompensé l'invention et la créativité françaises au travers des prix qu'elle décerne chaque année. Ainsi Bénédicte Guettier pour la collection « La vie en rond » chez Casterman, Philippe et Lionel Koechlin pour *Chien et chat dans Paris* (Seuil), Valérie Dayre pour *L'Ogresse en pleurs* (Milan), Benoît Jacques pour *Elle est ronde* (Albin Michel), François Place pour *Du pays des Amazones aux Indes Indigo* (Casterman/Gallimard) et la collection documentaire « Qui se cache ? » de Milan, ont-ils rablé un nombre impressionnant de prix et de mentions spéciales du cru 1998 (1). L'illustrateur Martin Jarrie était lui aussi en bonne place avec des originaux de son *Colosse machinal* (Nathan/CPL), sur un texte de Michel Chaillou), de même que le duo Jacqueline Duhamel-Jacques Prévert, salué par la presse italienne à l'occasion de la traduction italienne de *L'Opéra de la lune* chez Mondadori. Mais c'est Tomi Ungerer qui aura ravi la vedette cette année, en se voyant attribuer, dans la catégorie « Illustrateurs » (2), le prestigieux prix Hans-Christian-Andersen, décerné par l'International Board on Books for Young People (IBBY) et que l'on désigne, souvent comme le « Nobel » du livre de jeunesse.

Enfant terrible du graphisme et de la publicité, Tomi Ungerer, maître de la satire et du comique grotesque et père inoubliable des *Trois Brigands*, était revenu l'année dernière au livre pour enfants avec *Flix*, une fable sociale sur la tolérance (L'École des loisirs, voir « Le Monde des livres » du 5 décembre 1997). La Foire à salu, elle aussi, le retour de ce « grand artiste », après vingt-trois ans d'absence. Mais, au-delà de l'œuvre, c'est également le parcours de l'homme lui-même - un enfant qui, à douze ans, se sentait « français à la maison, allemand à l'école et alsacien avec ses petits copains » et qui, aujourd'hui, semble sans cesse en transit entre la France, l'Allemagne et l'Irlande -, c'est ce parcours donc qui coïncidait étonnamment, cette année, avec l'air du temps de Bologne.

Ce qui se dessine nettement à la Foire, en effet, c'est l'émergence, enfin, d'un véritable espace européen pour l'édition de jeunesse. Plus que jamais, marques et talents circulent. L'École des loisirs, après avoir lancé Moritz Verling, à Francfort, en 1994, ouvre ces jours-ci une deuxième filiale à Barcelone, laquelle publiera en catalan et en castillan et devrait pouvoir servir de tête de pont pour aborder ultérieurement les pays d'Amérique latine. Harlin Quist, dont la deuxième livraison arrive en librairie, sortira à l'automne ses albums en Angleterre, sous son propre label, et en Allemagne, sous la marque Inhauser qui appartient au groupe suédois Bonnier-Carlson. Quant à Actes Sud junior, il vient tout bonnement de

s'aller à Federico Motta Editore, qui reprend l'intégralité de son catalogue et le propose, en Italie, à l'enseigne de Motta junior.

Pierre Marchand, patron de la filiale jeunesse de Gallimard et habituel champion des coproductions internationales, note certes que « le marché français de la jeunesse est vraiment parvenu à maturité, et que l'on peut désormais parler d'égal à égal avec les "grands" - Anglais, Allemands, Américains », mais reconnaît que « certaines conditions sont en train de mourir au profit de nouvelles formes de partenariat ». Pour ses nouveaux « romans-images » - six textes entièrement illustrés par des photos et qui se veulent une tentative délibérée moderne de réveiller le roman pour préadolescents -, Pierre Marchand espérait conclure « quatre ou cinq contrats sur la Foire », même si, note-t-il, « ces romans-images font peur à beaucoup de gens ».

CONCURRENCE ACCRUE
Autre sujet d'interrogations, sinon d'inquiétudes, évoqué à Bologne : l'accord Bayard-Gallimard, qui prévoit de « resserrer les liens dans plusieurs secteurs de l'édition pour la jeunesse et de renforcer le partenariat de diffusion et de distribution » (Le Monde du 25 mars). Quelles formes précises ce rapprochement pourra-t-il prendre entre deux groupes qui assurent déjà, à eux deux, la moitié du chiffre d'affaires du secteur et près de 53 % de la production en poche ? Quelles « synergies » éditoriales et de marketing, au-delà des accords techniques, seront-elles mises à

profit ? La presse jeune de Bayard sera-t-elle concernée ? Oui, fait-on savoir à la direction du groupe catholique. Alliant les savoir-faire complémentaires des deux marques, un projet de hors-série Astrapi-Gallimard autour de la musique, et destiné aux enfants dès sept ans, verra d'ailleurs le jour en juin. Un premier produit presse qui se muera peut-être en périodique... en attendant d'autres collaborations. Reste à savoir si Bayard Presse pourrait entrer dans le capital de Gallimard Jeunesse. « Nous ne l'avons pas envisagé pour le moment », répond Pierre Cohen-Tanugi, directeur général de Gallimard. Pas plus qu'une prise de participation de Gallimard au capital de Bayard.

Bref, après la perspective de prise de contrôle de Syros par Havas, des mutations continuent donc de se profiler pour faire face à une concurrence accrue. Notamment en Europe. Car si l'on se plaît, par exemple, à répéter que le Grand-Bretagne - longtemps leader incontesté en matière de littérature de jeunesse - est aujourd'hui sur le déclin, c'est sans compter avec une volonté politique réelle d'encourager la lecture. « Il est vrai que notre marché est plus dur, que le public veut des paperbacks et qu'il est plus difficile de faire des albums en poche », note Klaus Flugge, des éditions londonniennes Andersen Press. Il est vrai aussi que les bibliothèques sont moins riches. Mais Tony Blair a donné 1 000 livres sterling par école pour l'achat d'ouvrages et s'apprête à renouveler l'opération en avril. Multipliez cela par vingt-huit mille

écoles. Voilà qui est bon pour nous. Non moins bon pour Andersen Press, le succès phénoménal du roman de Melvin Burgess, *Juak*. Ce roman sur la drogue - sorti en mars en France chez Gallimard Jeunesse (« Le Monde des livres » du 27 mars) - s'est déjà arraché à quatre-vingt mille exemplaires, en poche, au Royaume-Uni, et continue son tour du monde à la vitesse de l'éclair : vingt-trois pays en ont aujourd'hui acquis les droits, parmi lesquels, à Bologne, la Serbie, la Pologne et la République tchèque. Preuve que cette veine dure, hyper-réaliste, destinée aux adolescents et qui semble faire également recette en Italie ou en Espagne, aurait encore de beaux jours devant elle.

FL. N.

(1) Voir « Le Monde des livres » des 7 juin 1996, 12 juillet 1997, 19 décembre 1997 et 25 octobre 1998. Les autres prix reviennent à *Fünfter sein* d'Ernst Jandl et Norman Junge (Beltz), *Der Sommer der Augenbische* de Quint Buchholz (Hanser), *Go go my Paper Plane!* de Kensei Yonekura (Shisho-Sha), *Concert classique* de Kjell Keller et Oskar Weiss (Zytglogge), avec un prix spécial pour la grande Kvetka Pakovska et son alphabet (Kavensburger).

(2) Le prix Andersen « auteurs » récompense la romancière américaine Katherine Paterson, traduite en France et prochainement rééditée chez Rageot. Tomi Ungerer, quant à lui, prépare pour l'automne un nouvel album pour enfants, *Themo*, qui paraîtra simultanément en Allemagne, en France et aux Etats-Unis.

Vent européen sur Bologne

La grande Foire italienne du livre de jeunesse a reflété l'importante mutation de ce secteur éditorial

Bulles à Bastia

Ici, pas de fontions dans les rues, ni de vitrines labellisées BD, ni de stands d'éditeurs croulant sous les albums. Pas de cérémonie de remise des prix non plus. Et pas d'auteurs condamnés à la dédicace à la chaîne. « BD à Bastia », cinquième du nom, qui a eu lieu du 2 au 5 avril, est un festival à part.

Ce n'est pas pour rien qu'il couvrait volontiers avec les Salons de la BD de Blois et de Saint-Malo. Et qu'il attire un public de plus en plus large : 4 000 personnes il y a deux ans, 6 000 l'an dernier et presque 10 000 cette année. Parmi lesquels des scolaires venus de toute la Corse - auxquels étaient proposés des ateliers de BD, en sus des expositions - mais aussi, et de plus en plus, des continentaux attirés par la réputation de ce rendez-vous.

Véritable « festival d'art et d'essai » du neuvième art, BD à Bastia, placé cette année sous le parrainage du dessinateur néerlandais Willem, a choisi de mettre en vedette les jeunes auteurs de BD et les collectifs ou éditeurs indépendants nés à la fin des années 80. Publiés souvent en bichromie, utilisant le collage, le détournement de photos, la sérigraphie ou le bon vieux dessin, inventant les contrées de l'autobiographie, de la réalité quotidienne et du voyage à la première personne et se défiant des héros tout d'une pièce, ces jeunes auteurs ont de 20 à 35 ans, et parmi eux figurent un nombre appréciable de dessinatrices et scénaristes femmes.

Yvan Alagbé, José Parrondo, Blutch, David B., Fanch, Dominique Goblet, Thomas Ott, Stefano Ricci, Caroline Sury apprécient la convivialité de Bastia et sa façon d'y vivre la BD. « Ici, on ne vient pas pour signer, mais pour rencontrer les lecteurs. C'est royal », souligne Yvan Alagbé, cofondateur des éditions Amok et de sa revue *Le Cheval sans tête*. La présentation de l'univers de ces jeunes auteurs est en elle-même une originalité et un clin d'œil. Une exposition baptisée « On a marché sur des œufs », sorte de

couverture composée de gros œufs en plexiglas, offre des fragments de dessin, des feuillettes chiffonnées, des pots de couleur et des crayons, des essais de couverture décrivant la démarche et le style de chacun.

Seule concession « commerciale », les huit jeunes maisons d'édition invitées - que ces jeunes auteurs ont souvent fondées, qu'il s'agisse d'Amok, de Bonité divine, de L'Association, du Dernier Cri, de Fréon, des Editions du Rouergue... - sont discrètement présentes, leurs albums simplement empilés sur des tréteaux. Animées par la seule énergie créatrice de leurs fondateurs, ces jeunes maisons renouent paradoxalement avec des pratiques artisanales anciennes en couvrant l'ensemble de la création graphique, passant ainsi du rôle de sérigraphie à celui d'imprimeur et d'éditeur.

« Angoulême aurait dû avoir cette idée des jeunes auteurs », soupire un des fondateurs du Festival de BD de la capitale charentaise. A l'origine de BD à Bastia, il y a une figure, Dominique Maitrei : pour la directrice du centre culturel de Bastia, Una Volta, la différence est une valeur en soi, ouverte et féconde, et la Corse sa terre d'accueil. Les autres expositions s'inscrivent dans cette veine.

Comme cette galerie d'Héroïnes de papier montrant des personnages romanesques plutôt que des adeptes du sex appeal, échappées des albums de Claire Bretécher, Annie Goetzinger, Jacques Ferrandez, Jean-Claude Servalis, José Muzoz ou André Juliard. Ou cette exposition originale sur l'Égypte, alimentée par quatre auteurs (*lire la chronique BD page IV*) : ou encore cette « Ecole des cannibales », une série de dessins « ferroviaires » née de l'imagination de François Boucou, qui empruntera le chemin de fer corse et dont la traversée des villages et montagnes devrait ancrer un peu plus la BD contemporaine à l'île.

Y.-M. L.

A L'ÉTRANGER

Pétition pour Ramuz

C'est, en Suisse romande, presque une affaire d'Etat. Une centaine de personnes, dont de nombreuses personnalités, viennent de signer une pétition pour que Charles Ferdinand Ramuz soit publié dans « La Pléiade ». Depuis plusieurs années, les Suisses francophones espèrent que leur plus grand romancier fera son entrée dans la prestigieuse collection des éditions Gallimard. Pourtant, il y a quelques semaines, la presse révélait que l'éditeur suisse Bernard Campiche avait été choisi par le petit-fils de l'écrivain pour publier les œuvres complètes de l'auteur d'Aline.

Cela fait pourtant deux ans que les ayants droit de l'écrivain, mort en mai 1947 à Lausanne, sont en discussion avec Gallimard. Se sont-ils lassés des lenteurs françaises, alors que Gallimard s'oriente vers la publication des romans, à l'exclusion des essais ? L'annonce de la publication des œuvres complètes chez Campiche a fait l'effet d'un coup de tonnerre.

Les pétitionnaires regrettent que l'écrivain soit privé d'une édition reconnue dans le monde entier et offrant une approche scientifique de l'œuvre. Guido Olivieri, petit-fils de Ramuz, tente de calmer les esprits : « Ce sont deux choses différentes, l'une n'excluant pas l'autre. D'un côté un travail critique, de l'autre une édition plus populaire. » Pour Hugues Pradier, directeur de « La Pléiade », toute négociation n'est pas rompue avec la famille Olivieri-Ramuz. Il affirme qu'il rencontrera après Pâques les héritiers de l'écrivain pour leur faire part d'une nouvelle proposition.

Sylvie Tanette

● ESPAGNE : la banque de données de l'Académie La Real Academia Española a mis en œuvre une banque de données sur l'évolution de la langue castillane, parlée par plus de 300 millions de personnes à travers le monde : le Corpus de Referencia del Español Actual. Quatre-vingt dix millions de mots seront ainsi accessibles par Internet dès octobre 1998 : 45 % des références utilisées proviennent de livres, à peu près autant de revues et de journaux, les 10 % restants de documents divers. On y trouve toutes les sortes de mots, depuis les variantes des langues hispano-américaines jusqu'à l'argot, sans oublier les erreurs les plus fréquentes.

AGENDA

● DU 11 AU 19 AVRIL. CULTURE ET RELIGION. A Jérusalem, conférence sur la sexualité humaine et divine (réserv. et rens. : P. O. Box Jérusalem 91081, tél. : 972-2-625-4321, fax : 972-2-624-9987, e-mail : mishkenot@thincom.com).

● A PARTIR DU 14 AVRIL. MICHAMOU. A Paris, la librairie Mouvements présente, à l'occasion de la parution du premier volume des *Œuvres* d'Henri Michaux dans « La Pléiade », une exposition de ses livres et de ses peintures : le 14, à partir de 18 h 30, rencontre avec l'éditeur de ce volume et lectures de textes de l'auteur (46, rue Saint-André-des-Arts 75006, tél. : 01-46-34-40-29).

● LES 16, 17 ET 18 AVRIL. ARMÉNIE. A Paris, le Comité de défense de la cause arménienne organise un colloque sur « L'actualité du génocide des Ar-

méniens ». Jeudi à 14 h 30 (« Le sens de la recherche historique »), vendredi à 9 h 30 (« La preuve ») et à 14 h 30 (« Mémoire et déni : un passé à surmonter »), samedi à 9 h 30 (« La place du génocide des Arméniens au XX^e siècle. Approche comparative ») (Amphithéâtre Richelieu-Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne 75005, rens. : 01-44-83-07-02).

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISE ?

Une seule adresse

LE TOUR DU MONDE


et son réseau de 250 correspondants

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.59
Fax : 01.42.88.40.57

FRANÇOIS WEYERGANS

Franz et François

roman



« Le plus beau livre que François Weyergans ait écrit, où l'amour filial se libère enfin, se prolonge malgré tout, s'obstine, s'accomplit et ne veut pas mourir. »

Jérôme Garcin, Le Nouvel Observateur

Grasset

سورس في الامم